

Université de Montréal

La conservation du patrimoine urbain, catalyseur du renouvellement des pratiques urbanistiques? Une réflexion théorique sur l'appropriation de la notion de patrimoine urbain par l'urbanisme

Par
Johanne Brochu

Faculté de l'aménagement

Thèse présentée à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de PhD en Aménagement
option histoire et théories

Janvier 2011

© Johanne Brochu, 2011

Université de Montréal
Faculté des Études Supérieures

Cette thèse intitulée :

La conservation du patrimoine urbain, catalyseur du renouvellement des pratiques urbanistiques? Une réflexion théorique sur l'appropriation de la notion de patrimoine urbain par l'urbanisme

Présentée par :

Johanne Brochu

a été évaluée par un jury composé des personnes suivantes :

Marie-Odile Trépanier, président-rapporteur

Béatrice Sokoloff, directrice de recherche

Gérard Beaudet, co-directeur de recherche

Georges Adamczyk, membre du jury

Ferran Sagarra, examinateur externe

RÉSUMÉ

Cette thèse questionne l'apport de la conservation du patrimoine urbain à l'urbanisme.

Il y est avancé que l'association entre la conservation du patrimoine urbain et l'urbanisme, dans leur cadre conceptuel actuel, plutôt que d'être le catalyseur du renouvellement de l'urbanisme, a perpétué une appréhension fragmentée et une atomisation de l'établissement, consacrant ainsi le paradigme fonctionnaliste, qui conditionne encore largement les pratiques urbanistiques contemporaines, au Québec notamment.

En effet, bien que depuis les années 1960 la conservation du patrimoine soit présentée comme le fil rouge dans le redéploiement de la compétence d'édifier, plusieurs études soulignent les résultats mitigés de nombreuses expériences de conservation ainsi qu'une contribution limitée relativement à la formulation des projets urbains.

Plus particulièrement, malgré la reconnaissance de l'intérêt de la patrimonialisation et de la fécondité potentielle de l'idée de patrimoine en général, l'urbanisme n'est pas parvenu à en définir les termes de la contribution, tant au plan conceptuel que processuel, en regard de sa propre projectualité. De ce fait, il ne réussit pas à affranchir la réflexion patrimoniale du registre de la conservation afin de se l'approprier véritablement.

Cette thèse explique les causes de cette incapacité à partir d'une analyse des conditions de l'appropriation de la notion de patrimoine urbain mises de l'avant par l'approche giovannonienne. Celle-ci, fondamentalement urbanistique, propose une conception du patrimoine urbain qui s'émancipe du monument historique et du registre de la conservation. Indissociable d'une projectualité urbanistique, l'intérêt pour le patrimoine urbain de Giovannoni relève d'une reconnaissance du déjà là qui fonde des modalités de prises en charge de l'existant. Celles-ci posent les bases d'un renouvellement de la manière de penser l'urbanisme.

La notion giovannonienne de patrimoine urbain, qui réfère à l'ensemble urbain patrimonial, devient l'élément de base d'une analyse morphologique urbanistique qui permet de conceptualiser l'agglomération contemporaine comme ensemble marqué par les ruptures et les discontinuités. Prenant appui sur une démarche dialogique, l'approche giovannonienne relève d'une mise en tension des singularités et d'une appréhension conjointe des différents registres, ceux des formes et des forces, de l'existant et du souhaité, du penser et du faire. Giovannoni dépasse ainsi l'opposition entre continuité et rupture portée par les pratiques afin de penser l'articulation du nouveau à l'ancien.

La confrontation de l'approche giovannonienne aux différentes perspectives qui ont marqué l'urbanisme moderne, montre que ces modalités de prise en charge de l'existant sont conditionnelles à l'accomplissement des promesses de la considération du patrimoine urbain. Autrement, l'association de la conservation du patrimoine urbain et de l'urbanisme culmine dans une double assimilation : l'assimilation du patrimoine urbain au monument historique d'architecture conduit à confondre projet d'urbanisme et projet de conservation.

Mots clés : analyse morphologique, conservation, Gustavo Giovannoni, patrimoine urbain, urbanisme

ABSTRACT

This thesis questions the contribution of heritage conservation to urbanism.

It has been proposed that the association between heritage conservation and urbanism in their present conceptual framework, rather than being the catalyst for rethinking urban projects has perpetuated a sectoral approach and atomization of human settlement, thus entrenching the functionalist paradigm that still largely conditions contemporary planning practices, notably in Québec.

Indeed, although heritage conservation has been a recurrent theme since the 1960s in the redeployment of town planning skills, several studies have underscored the mitigated results of numerous conservation attempts and also of the limited contribution made to the planning of urban projects.

More specifically, in spite of the interest in heritage conservation and the potentially fertile nature of the idea of heritage generally, urbanism has not yet defined the terms of the contribution, not only from a conceptual point of view but also from a urbanistic point of view with respect to its project-based thinking (*progettualità*). Consequently, urbanism does not succeed in overcoming the heritage idea of the preservation register in order to fully encompass it.

This thesis explains the causes of this inability from an analysis of the conditions for adopting the notion of urban heritage as advanced by Giovannoni. This fundamentally urbanistic approach puts forward a concept of urban heritage that has freed itself from the historical monument of the preservation register. Inseparable from an urbanistic project-based system, the interest for Giovannoni's urban heritage arises from a recognition that what already exists creates a means for grasping the true personality of place and therefore offers insight for better urban design and planning.

Giovannoni's idea of urban heritage becomes the basic element of an urbanistic morphological analysis that allows for the conceptualization of the modern city as an entity marked by ruptures and discontinuities. Giovannoni exploits the differences in the personality of urban entities, such as places, neighbourhoods, etc., and visits back and forth between different scales and registers, those of forms and forces, of the existing and the hoped for, of ideas and action. Giovannoni thus goes beyond the divergence between continuity and rupture that marks, in a general way, the practices for envisioning the articulation of the new to the old.

When we compare Giovannoni's approach to the different views that have impacted modern urbanism, we find that his practices for using what already exists is the condition for the realization of urban heritage promises. Otherwise, the association of heritage conservation and urbanism culminates in the assimilation of urban heritage to the historical monument of architecture, and therefore leads to equating the urban project to the conservation project.

Key words: urbanism, urban heritage, conservation, urban morphology, Gustavo Giovannoni

Table des matières

RÉSUMÉ	I
ABSTRACT	III
REMERCIEMENTS	XII
INTRODUCTION	1
PARTIE 1 LA CONSTRUCTION DE L'OBJET PATRIMONIAL : DE LA MÉMORIALITÉ À L'HISTORICITÉ, DU MONUMENT AU PATRIMOINE URBAIN.....	11
<i>Héritage culturel, patrimoine et lieux de mémoire.....</i>	13
I. LA NOTION DE MONUMENT	16
Deux grands types de monument : le monument mémorial et monument historique	16
Un ensemble de valeurs antagoniques.....	18
<i>Évolution de la notion de monument historique : de la mémorialité à l'historicité</i>	19
La Renaissance et la phase antiquisante, le monument source d'inspiration : approche mémorisante, valeur informatrice	19
Les Lumières et le temps des Antiquaires, le monument comme document historique : approche objectivante, valeur hédoniste.....	22
Le patrimoine, un objet de connaissance en histoire de l'art : les bases du critère d'authenticité.....	24
Le XIX ^e siècle, la consécration du monument historique : approche moralisante, valeur affective	26
II. L'ENSEMBLE URBAIN PATRIMONIAL.....	28
<i>Ruskin : le refus de la ville industrielle ou la dimension morale de la conservation.....</i>	29
<i>Sitte : la ville ancienne comme source de connaissance et de plaisir esthétique ou la dimension historiographique et savante de la conservation.....</i>	32
<i>Giovannoni : le patrimoine urbain, catalyseur dans la création d'un nouvel organisme urbain.....</i>	34
<i>La notion de patrimoine urbain de Giovannoni : intégration des apports de Ruskin et de Sitte.....</i>	39
<i>Un saut qualitatif, d'un sujet d'étude à l'objet d'une pratique.....</i>	43
La réflexion sur le patrimoine urbain de Giovannoni : actualisation de l'équilibre mémorialité et historicité.....	43
Le patrimoine urbain, élément clé d'une analyse morphologique urbanistique	44
PARTIE 2 APPORT ET SPÉCIFICITÉ DE L'APPROCHE GIOVANNONIENNE.....	48

I. L'APPROCHE URBANISTIQUE DE GIOVANNONI	50
<i>Le patrimoine urbain, une notion clé</i>	50
<i>La ville comme palimpseste</i>	51
<i>L'hétérogénéité, un trait caractéristique des agglomérations</i>	55
<i>La notion d'échelle et la question des vocations : cerner les rapports entre agglomération et ensembles urbains, entre le tout et les parties.....</i>	57
<i>Le nouvel organisme urbain selon Giovanni.....</i>	59
<i>Des principes qui articulent conservation et création d'un nouvel organisme urbain</i>	62
Unir en dissociant	62
L'innesto, le principe de la greffe	63
Le diradamento, le principe de l'éclaircissage	64
<i>Une analyse morphologique urbanistique basée sur un découpage transversal, en termes de logiques de fonctionnement</i>	65
<i>L'aller-retour entre les échelles, entre l'existant et le projeté, entre les formes et les forces</i>	68
<i>Des instruments opérationnels</i>	70
Le schéma	71
Les plans régulateurs.....	71
Le plan régulateur dynamique	71
La prise en compte des conditions de réalisations et des dimensions liées à la gouvernance.....	72
<i>Une conception qui articule mise en forme, conditions de réalisations et mise en oeuvre ..</i>	74
<i>L'articulation des registres de l'art et de la science</i>	75
<i>Une approche fondamentalement urbanistique</i>	79
II. GIOVANNONI FACE À L'URBANISME MODERNE DE TRADITION CLASSIQUE.....	82
<i>Pragmatisme et ancrage dans la réalité matérielle.....</i>	85
<i>Négocier avec l'existant</i>	85
<i>Conception globalisante et approche dialogique.....</i>	87
Deux types d'intervention interdépendants	87
Une logique tissulaire : les formes urbaines comme médiation	88
<i>La critique de Giovanni : reconnaissance de la spécificité de l'agglomération contemporaine et dangers du technicisme.....</i>	90
III. GIOVANNONI FACE À L'URBANISME FONCTIONNALISTE.....	93
<i>Le découpage comme méthode.....</i>	95
<i>L'urbanisme de « planification »</i>	97

Le <i>comprehensive plan</i>	100
Le <i>general plan</i>	100
Le <i>land use plan</i> ou plan d'affectation des sols	101
<i>Sursimplification et réduction du comprehensive planning au zonage</i>	103
<i>Fragmentation de la pratique urbanistique et atomisation de la ville</i>	104
<i>Le fonctionnalisme, antithèse de l'urbanisme de l'approche giovannonienne</i>	107
IV. GIOVANNONI VU SOUS L'ANGLE DES APPROCHES CRITIQUES DES ANNÉES 1960	110
<i>Planification et études urbaines : le rejet du technocratism et de la rationalité</i> <i>technicienne</i>	111
<i>Architecture et composition urbaine : à la recherche de la compétence d'édifier et</i> <i>d'habiter</i>	112
<i>La typomorphologie</i>	116
Le concept d'histoire opératoire	118
Le type bâti comme fait urbain	119
L'architecture de la ville de Rossi.....	120
La typologie processuelle de Caniggia : cristallisation d'une conception architecturale de la ville	121
Aymonino et l'école française.....	124
La notion de fragment urbain, contribution de la typomorphologie au projet urbain.....	127
Les principales critiques à l'endroit de la typomorphologie.....	129
<i>La typomorphologie et Giovanni : les différences fines, mais significatives entre</i> <i>architecture urbaine et urbanisme</i>	131
L'agglomération contemporaine : assemblage de fragments ou mise en tension de sous- ensembles urbains significativement différenciés?.....	132
La question des vocations et des conditions de réalisation	133
Glissement de sens entre architecture urbaine et urbanisme	137
V. LES MODALITÉS DE LA PRISE EN CHARGE DE L'EXISTANT : L'APPORT INÉDIT DE GIOVANNONI	138
<i>Modalités de prise en charge de l'existant et réactualisation du pragmatisme de</i> <i>l'urbanisme moderne</i>	140
<i>Modalités de prise en charge de l'existant et émancipation des modèles et de la figure de</i> <i>l'utopie</i>	143
Le modèle progressiste	145
Le modèle culturaliste	146
Le modèle naturaliste.....	146
<i>Objectivation des utopies dans des modèles</i>	148

<i>Rémanence du paradigme albertien et caractère unitaire de l'urbanisme.....</i>	150
<i>L'intégration des apports de Cerdà et de Sitte</i>	156
L'apport de Cerdà : reconnaissance de la spécificité de l'agglomération moderne.....	156
La contribution de Sitte : intégration des principes artistiques et l'art comme façon de penser	158
<i>De la conservation du patrimoine à la considération patrimoniale, du modèle à la règle..</i>	159
PARTIE 3 RENOUVELLEMENT DES PRATIQUES URBANISTIQUES : VERS L'ACCOMPLISSEMENT DES PROMESSES GIOVANNONIENNES ?	165
I. L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES CONSERVATOIRES À L'ÉGARD DU PATRIMOINE URBAIN : DE LA CONSERVATION DU MONUMENT HISTORIQUE DANS LA VILLE À LA SAUVEGARDE DU MILIEU DE VIE	168
<i>La reconnaissance de la dimension urbaine du patrimoine : du monument dans la ville à la ville comme monument</i>	169
Le monument dans la ville : la Charte d'Athènes de 1931.....	169
La conservation de l'authenticité historique comme critère principal.....	170
Le patrimoine urbain, une concentration de bâtiments exceptionnels.....	172
La ville comme monument : la Charte de Venise (1964).....	174
La monumentalisation des ensembles urbains	175
La théorie de la restauration critique comme approche conceptuelle.....	176
Les difficultés de l'articulation conservation et urbanisme : le plan de sauvegarde et de mise en valeur du Marais à Paris.....	179
La conservation comme objectif de planification urbaine : de la déclaration du Conseil de l'Europe (1968) à la Recommandation de Nairobi (1976)	182
L'ensemble urbain, un patrimoine culturel de plus grande taille	184
<i>Prédominance de la signification culturelle et sauvegarde des milieux de vie : la Charte de Burra (1979) et le Document Nara sur l'authenticité (1994)</i>	185
Le Document Nara sur l'authenticité (1994)	186
<i>La notion de paysage.....</i>	188
Les <i>landscape studies</i> : l'étude du vernaculaire pour nourrir la compétence d'édifier	191
<i>La prédominance de l'histoire pour définir les bonnes valeurs</i>	192
<i>La gestion par les valeurs : une méthode d'évaluation intégrative</i>	194
II. L'ÉLARGISSEMENT DU PATRIMOINE, SYNONYME D'ÉMANCIPATION DU PATRIMOINE URBAIN DU MONUMENT HISTORIQUE D'ARCHITECTURE?	197
<i>Des ensembles qui sont d'ordre différent.....</i>	198
<i>Projet d'urbanisme ou projet de conservation?</i>	201

<i>Une double assimilation : de l'ensemble urbain patrimonial au monument historique d'architecture et du projet d'urbanisme au projet de conservation</i>	<i>204</i>
CONCLUSION	209
BIBLIOGRAPHIE	215
ANNEXE 1	XIV

Liste des abréviations

BEEFP - Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine

CBCQ - Commission des Biens Culturels de Québec

CIAM - Congrès Internationaux d'Architecture Moderne

ICOMOS - International Council on Monuments and sites

LAU - Loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme

PERI - Plan Especial de Rehabilitación Interior

PSMV - Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur

UNESCO - The United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization

Listes des figures

Figure 1. Des modalités de prise en charge de l'existant qui ouvrent le passage du modèle à la règle.....	164
Figure 2. L'assimilation de l'ensemble urbain patrimonial au monument historique d'architecture.....	208
Figure 3. Spécialisation et emboîtement des modèles : l'assimilation du projet d'urbanisme au projet de conservation.....	208
Figure 4. L'association des pratiques conservatoires aux pratiques urbanistiques : une double assimilation qui consacre le paradigme fonctionnaliste	208

REMERCIEMENTS

Mes premiers remerciements vont à mes directeurs, Béatrice Sokoloff et Gérard Beaudet, dont la générosité de cœur et d'esprit n'auront eu de pareil que la rigueur de leur encadrement. Ils ont su me pousser, parfois même contre mon gré, à aller jusqu'au bout de cette exploration. Je ne leur dirai jamais assez ma profonde gratitude.

Je tiens à exprimer toute ma reconnaissance envers l'École supérieure de l'aménagement du territoire et de développement régional de l'Université Laval. J'y ai trouvé des conditions privilégiées qui m'ont permis de mener cette recherche à bien. La rigueur et le pragmatisme de mes collègues ont été une source fructueuse d'enrichissement. Un clin d'œil à Florent Joerin, pour ses questions dérangeantes qui ont donné lieu à de nombreuses discussions stimulantes et conviviales. Merci aussi à David Paradis et Philippe Plante, pour leurs conseils avisés et leurs encouragements soutenus.

Je dois un remerciement bien spécial à mes amis Rémi Guertin et Sébastien Proulx pour leurs nombreuses relectures, leurs commentaires sensibles et éclairés ainsi que leur amitié et leur support indéfectibles.

Aussi, je ne peux passer sous silence les conversations riches que j'ai eues avec Jean Gagnon, et ses encouragements à poursuivre ma route.

Enfin, mes remerciements chaleureux à Maryam Bessiri, Anne-Flore Fluet, Cassia de Souza Mota et Martin St-Hilaire, pour leur travail minutieux de relecture et la bonne humeur qu'ils ont apporté lors du dernier droit.

Nos espoirs sont dans les contradictions

Brecht

À ma mère, pour m'avoir appris le courage de le reconnaître

INTRODUCTION

La préoccupation pour la conservation du patrimoine urbain n'est pas chose nouvelle. Les premières véritables manifestations remontent au XIXe et prennent différents visages. Par l'entremise de Ruskin notamment, la conservation de la ville ancienne aura donné corps à une critique retentissante face à la révolution industrielle et à la société qu'elle suppose. Mais aussi, la question patrimoniale nourrira une réflexion, moins connue, sur la façon d'aborder le travail sur la ville, sur la pratique de l'urbanisme comme tel.

En effet, les bouleversements que connaissent les centres historiques dans le sillage de l'haussmannisation, font naître, notamment dans l'Italie des années 1890, un mouvement d'archéologie urbaine qui ébauche une réflexion sur le patrimoine urbain. (Zucconi, 1995) Sensible à ce mouvement, Gustavo Giovannoni en fait l'assise de sa réflexion sur l'articulation de l'urbanisme et de la conservation du patrimoine urbain, qu'il est le premier à nommer. Un des instigateurs de la conférence d'Athènes de 1931, Giovannoni, se sert de cette tribune pour faire valoir ses réflexions.

Lors de cette conférence internationale, première d'une longue série, que le cadre urbain de l'inscription du monument est explicitement reconnu. (Gravari-Barbas, 2001) Les experts de plusieurs horizons disciplinaires alors réunis, considèrent, chacun pour ses raisons, que le contexte d'insertion des monuments historiques participe de leur valeur. Parmi ceux-ci, Giovannoni, par l'entremise de sa notion de patrimoine urbain, argumente la nécessité d'accorder aux parties anciennes de la ville une valeur patrimoniale, anticipant en quelque sorte la notion d'arrondissement historique. Toutefois, la conférence préférera s'en tenir aux « objets d'intérêt significatif », aux monuments dans la ville. (Iamandi, 1994 : 3) Cette position aura une influence déterminante sur la conception du patrimoine urbain à la base des pratiques conservatoires contemporaines. Aussi, elle se distingue significativement de celle de Giovannoni, dont le propos dépasse le cadre strict de la restauration des monuments et place la réflexion sur le terrain de l'urbanisme moderne, terrain méconnu si ce n'est ignoré par la majorité des experts présents à la conférence.

Effectivement, l'approche qu'il développe dans *L'urbanisme face aux villes anciennes*, publié la même année, est fondamentalement urbanistique. Dans cet ouvrage, Giovannoni par l'intermédiaire de la notion de patrimoine urbain, revisite les façons de concevoir et d'aborder le travail sur la ville portées par l'urbanisme moderne. Mobilisé par l'articulation du nouveau à l'ancien, il fait du patrimoine urbain, qu'il est le premier à conceptualiser, « le catalyseur dans la création d'un nouvel organisme urbain ». (Giovannoni, 1931 [1998] : passim) La notion giovannonienne de patrimoine urbain qui fait référence à « l'ensemble tissulaire global comme entité sui generis » (Choay in Giovannoni, 1931 [1998] : 13), fonde une analyse morphologique à partir de laquelle cerner les potentialités d'un lieu, d'une agglomération et esquisser les contours d'un devenir. Partie prenante d'une prospective et d'une projectualité, la prise en charge du patrimoine urbain sort du registre de la conservation pour jouer un rôle clé dans l'élaboration d'une approche fondamentalement urbanistique. Celle-ci prend appui sur des modalités de prise en charge de l'existant qui, allant au-delà du monument historique, permettent d'assumer la totalité de l'héritage et de concevoir des interventions ancrées. Il s'agit pour Giovannoni de faire face à l'intensification de la métropolisation, de penser des formes urbaines capables d'y répondre, sans ressortir à la tabula rasa et ainsi faire contrepoids à l'urbanisme fonctionnaliste alors en plein déploiement. Mais plus encore, ces modalités de prise en charge de l'existant participent d'une conceptualisation des rapports d'interdépendance entre les différents axes d'intervention à la base de la pratique de l'urbanisme : précisant plus avant la perspective et la projectualité de l'urbanisme moderne, Giovannoni en actualise le pragmatisme.

Cependant, ses considérations urbanistiques, qu'il présente notamment à la conférence d'Athènes de 1931, véritable cœur de son apport, ne seront pas retenues. (Iamendi, 1994) En fait, d'une façon générale, ses travaux seront relégués aux oubliettes jusqu'aux années 1990, même si d'autres réflexions relatives à l'arrimage de l'urbanisme et de la conservation du patrimoine urbain re-émergent avec les années 1960 - 1970, et ce, en particulier dans le cadre des travaux de typomorphologie initiés en Italie dans les années 1950.

En effet, dans le sillage des réactions virulentes soulevées par le fonctionnalisme et *l'urban renewal* de l'après-guerre, la conservation du patrimoine urbain suscite un intérêt grandissant en aménagement. Considérée source d'inspiration voire de connaissance pour l'élaboration de projets plus sensibles et aptes à ancrer les communautés dans une

continuité spatio-temporelle, la conservation du patrimoine est alors vue comme un moyen privilégié pour contenir les bouleversements d'une métropolisation jugée débridée. Dans cette foulée, les ensembles urbains traditionnels sont l'objet d'une importante production d'études patrimoniales et on assiste, dans la plupart des pays développés, à la prolifération de sites historiques et d'aires de protection de monuments classés. Les recours au patrimoine urbain dans les discours en aménagement se multiplient, et ce, particulièrement au tournant des années 1970. Cheval de Troie des luttes urbaines qui marquent ces années, le patrimoine urbain est convoqué pour étayer les enjeux sociaux soulevés notamment par les grandes opérations immobilières. (Beaudet, Germain, 1991 ; Germain, 1988) Dans la plupart des cas, les réflexions qui émanent tant des disciplines de la conservation que de l'aménagement, procèdent d'une critique serrée des pratiques aménagistes que l'on cherche à renouveler; de la sorte, elles semblent être a priori du même ordre que celles de Giovannoni.

Plus particulièrement, en ce qui a trait à l'univers de la conservation comme tel, on observe un élargissement significatif de la notion même de patrimoine et des méthodes d'évaluation. Une première vague, initiée dans les années 1930 et qui culmine à la fin des années 1960, tient à la reconnaissance de la dimension urbaine du monument historique. Dans un premier élan, le contexte d'insertion est pris en compte par l'entremise de l'aire de protection. Ensuite, la notion de monument est étendue à des sites puis à des quartiers, et on observe les premières tentatives d'articulation de la conservation et de l'urbanisme. Oeuvres d'art urbain, édifices isolés, sites et ensembles se voient attribuer une valeur patrimoniale qu'ils s'agissent de grandes œuvres jugées exceptionnelles selon des critères académistes ou encore d'expressions de la culture vernaculaire. Une deuxième vague qui débute avec les années 1970 est marquée par une réactualisation de l'esprit de la conservation. En lien avec la notion de patrimoine culturel mise en avant par l'UNESCO en 1972¹, la valeur patrimoniale des artefacts tient non seulement à leur pouvoir d'évocation historique, mais surtout à leur signification culturelle et à leur portée identitaire. Dans cette foulée, c'est en tant que milieu de vie que sont appréciés les ensembles urbains patrimoniaux. Ceux-ci sont de plus en plus clairement mentionnés dans les documents officiels. À ce titre, certains documents produits par l'UNESCO offrent une définition de

¹ Convention du patrimoine mondial de l'Unesco, 1972.

l'ensemble urbain patrimonial et une méthode d'analyse morphologique qui rappellent certains éléments de l'approche giovannonienne sans toutefois y référer². De plus, le maintien d'une valeur d'usage est-il non seulement fortement préconisé dans les chartes internationales, mais il est au cœur des approches conservatoires contemporaines. En effet, il ne s'agit plus de conserver uniquement pour nourrir la connaissance savante et le plaisir esthétique, mais bien de se saisir du patrimoine afin de penser des interventions urbanistiques culturellement significatives.

Cette ouverture associée à l'élargissement des paramètres d'évaluation laisse croire à l'émancipation des pratiques conservatoires du monumentalisme qui a marqué les approches traditionnelles largement empreintes d'un esprit académiste. Puis, l'insistance sur le maintien d'une valeur d'usage et la délimitation d'un ensemble urbain comme objet d'intervention interpelle directement l'aménagement et l'urbanisme. La conservation contemporaine revêt ainsi une portée projectuelle qui laisse entrevoir de prime abord une communauté d'intentions avec l'approche giovannonienne.

En Occident, d'une façon générale, les différents intervenants en aménagement, toutes disciplines confondues, s'entendent sur l'importance de la conservation du patrimoine et son-apport sur les pratiques. Ainsi, au Québec, depuis l'implantation en 1979 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) qui exige l'identification de zones d'intérêt patrimonial dans les schémas d'aménagement, le patrimoine fait l'objet d'orientations et d'objectifs dans presque tous les plans d'urbanisme. Dans les outils de planification, la conservation et la mise en valeur du patrimoine constituent un secteur d'aménagement au même titre que le transport, le logement ou le développement économique. Bien que les intentions derrière les efforts d'intégration de la conservation du patrimoine à l'aménagement soient à quelques exceptions près saluées, plusieurs auteurs ont toutefois souligné les résultats mitigés de plusieurs expériences, au Québec comme ailleurs.

Les transformations de vocations sous couvert de sauvegarde du patrimoine, mais qui relèvent d'une gentrification sont critiqués (Beaudet, 1997; Emelianoff, Carballo, 2002); le

² Notamment la Charte sur la Sauvegarde des villes historiques de 1985 ; puis «Méthode d'analyse morphologique des tissus urbains traditionnels», produit en 1984 dans la série Études et Documents sur le patrimoine culturel (CLT-84/WS/13).

façadisme, l'éventrement des îlots qui en sont les expressions les plus éclatantes ont été largement analysés. (Bourdin, 1984; Bumbaru, 1989) La disneyfication des ensembles patrimoniaux, quelle que soit leur taille, dans la foulée de ce que Choay appelle le « marketing territorial », constituerait un des effets le plus pervers du recours à la conservation du patrimoine en aménagement. (Choay, 1993, 1995;) Aussi, la conservation limiterait significativement la créativité en architecture et la formulation de solutions fécondes et originales (Larochelle, Lamandi, 1999), compromettant ainsi le redéploiement de la compétence d'édifier et la constitution du patrimoine de demain. (Choay, 1992 [1999])

Dans le sillage de ces critiques, l'apport de la conservation du patrimoine sur le renouvellement de l'urbanisme est de plus en plus questionné. Des études soulignent une contribution limitée relativement à l'élaboration des projets, en ce qui a trait à la prise en charge tant des dimensions sensibles que politiques dans la formulation d'une vision globale. À cet effet, Mercier (2001) voit dans la conservation du patrimoine un moyen de récupération des revendications populaires par les instances responsables de l'aménagement. La restauration et la mise en valeur des qualités de l'architecture urbaine comme expression de l'identité culturelle, donneraient lieu à un discours qui justifierait, au nom de l'intérêt collectif et du bien commun, des interventions allant à contre sens des revendications populaires. De même, Beudet (2004), pointe la contribution plutôt limitée de la réflexion patrimoniale dans les débats publics en vue de l'élaboration tant d'une vision d'ensemble que de sa traduction dans les plans d'urbanisme.

En lien avec le caractère historiographique des pratiques conservatoires, les stratégies de conservation et de mise en valeur focalisent sur la préservation des attributs architecturaux au détriment d'importantes dimensions urbanistiques. Il s'agit notamment des dimensions morphologiques, liées à la structure urbaine, qui pourtant jouent un rôle clé dans l'inscription des ensembles patrimoniaux dans la dynamique de l'agglomération. (Brochu, 2001) La conservation de ces ensembles est abordée de façon endogène, sans véritablement considérer les rapports topologiques qu'ils entretiennent avec le reste de l'agglomération; l'identification des limites de l'ensemble à mettre en réserve retient

principalement l'attention. De ce point de vue, l'élaboration de méthodes d'identification des limites du secteur historique³ aboutit davantage à créer un isolat qu'à définir des interfaces, premier degré des rapports topologiques. Cette dérive n'est pas tant le résultat inévitable de la délimitation que la conséquence d'une mise entre parenthèses méthodologiques dont on perd rapidement de vue la raison d'être. En d'autres termes, la délimitation faciliterait la réduction d'un morceau de ville à une composition architecturale à laquelle on pourrait appliquer les méthodes usuelles de la conservation. À cet effet, Xavier Laurent (2003), rappelle que la désignation des secteurs sauvegardés visait à rompre avec une approche du monument et de ses abords qui opérait « en circuit fermé, pratiquement sans référence aux règles de l'urbanisme communément admises ». (Laurent, 2003 : 164) La lourdeur de la procédure et l'insistance sur les dimensions esthétiques, au détriment de celles liées à l'urbanisme, ont néanmoins sérieusement compromis cette ouverture. (Laurent, 2003) La restauration de place Royale, dans la Basse-Ville de Québec, constitue un exemple particulièrement éloquent d'une dérive ayant conduit les responsables du projet à assimiler le lieu à un ensemble architectural doté d'attributs qui n'avaient jamais été siens, particulièrement en ce qui concerne l'unicité de composition, tout en expurgeant le site de certaines dimensions propres à un espace urbain, notamment en ce qui concerne les vocations et les usages. (Développement et aménagement du territoire, 1976)

Ceci s'explique entre autres, par le fait que la formulation des objectifs de mises en valeur et des paramètres de conservation demeure du ressort des expertises en patrimoine, principalement issues de l'histoire de l'art et de l'architecture. De cette manière, outre l'identification de territoires d'intérêt patrimonial (architectural ou paysager), la prise en charge du patrimoine tient essentiellement, en termes d'aménagement et d'urbanisme, à la formulation d'un cadre réglementaire et à l'établissement d'une affectation du sol définie à

³ Dans une grande majorité, les guides produits par des instances gouvernementales, mettent l'accent sur l'identification des limites des ensembles urbains patrimoniaux, et ce, essentiellement à partir des caractéristiques architecturales des bâtiments. À ce titre, notons le «Code de pratique du Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine (BEEFP), Patrimoine Canadien / Parc Canada, Ottawa, 1996 ; puis le «A Guide to Delineating Edges of Historic Districts» National Trust for Historic Preservation, The Preservation Press, Washington D.C. 1976. Bien que ce dernier intègre des dimensions relatives à l'usage et l'appropriation citoyenne des ensembles historiques, la méthode repose essentiellement sur la réalisation d'un inventaire architectural. Ces documents, largement diffusés, ont eu une grande influence en ce qu'ils mettent en place des principes qui seront repris par les différents organismes impliqués dans la conservation du patrimoine.

partir d'une patrimonialisation d'ordre architectural. Ainsi, zonage, interdiction de démolition d'un bâtiment jugé patrimonial, prescriptions réglementaires concernant le lotissement et la construction, le traitement des façades et l'implantation de bâtiments en vue de préserver le caractère d'un ensemble, constituent les éléments de la prise en charge en urbanisme. Bien que dans la majorité des cas, les stratégies aient eu de bons résultats relativement à la remise en état du cadre architectural, on ne peut en dire autant de la revitalisation et de la réinscription des noyaux anciens dans la dynamique urbaine. (Beaudet, 1991; Brochu, 2001) En cas d'échec de ces stratégies, des conjonctures extérieures sont invoquées : contexte économique, politique, ou encore la mauvaise volonté des promoteurs ou des propriétaires sont pointées. Qui plus est, Beaudet montre comment la mise en réserve d'ensembles patrimonialisés a souvent contribué à une déresponsabilisation face à l'aménagement des lieux ordinaires, cautionnant ainsi un certain laissez-faire sur le reste du territoire. (Beaudet, 1991)

Ainsi, quelques quatre-vingt ans après que l'urbanisme ait été convoqué sur le terrain de la conservation du patrimoine, que celle-ci ait été présentée comme le fil rouge du redéploiement de la compétence d'édifier, qu'en est-il? La conservation du patrimoine urbain a-t-elle participé, depuis les années 1960, d'un renouvellement des pratiques urbanistiques contemporaines comme celui que laissait entrevoir l'approche giovanonienne? Le diagnostic esquissé ci-dessus suggère que cela n'a généralement pas été le cas.

Au contraire, il est permis de soutenir que, à la lumière des nombreuses critiques évoquées, le mariage de raison entre la conservation du patrimoine et l'urbanisme dans leur cadre conceptuel actuel, plutôt que d'être le catalyseur d'un renouvellement de l'urbanisme, aura perpétué une appréhension fragmentée et une atomisation de l'établissement, consacrant ainsi le paradigme fonctionnaliste qui conditionne encore largement les pratiques urbanistiques contemporaines, au Québec notamment.

En effet, malgré la reconnaissance de l'intérêt de la patrimonialisation et de la fécondité potentielle de l'idée de patrimoine en général, l'urbanisme n'est pas parvenu à affranchir la réflexion patrimoniale du registre de la stricte conservation afin de se l'approprier vraiment. La prise en charge du patrimoine par l'urbanisme se résume à l'ajout d'une

dimension, d'un niveau de découpage supplémentaire dans une approche qui demeure sectorielle.

Sachant que Giovannoni avait posé les jalons d'une prise en charge du patrimoine urbain qui se serait affranchie du registre de la conservation, comment expliquer cette incapacité de l'urbanisme à définir les termes de l'apport de la considération du patrimoine en regard de sa propre projectualité, condition première du passage d'une perspective de conservation à une considération féconde vers la réactualisation d'une conduite urbanistique.

Pour mieux comprendre cette incapacité, il convient de se pencher sur les exigences d'une appropriation de la notion de patrimoine urbain par l'urbanisme favorable à l'accomplissement des promesses giovannoniennes.

Les rapports entre la conservation du patrimoine urbain et les pratiques urbanistiques, et plus spécifiquement l'influence de la conceptualisation du patrimoine urbain sur l'urbanisme, constituent l'objet de cette recherche. Celle-ci vise à cerner la dynamique de ces rapports à partir d'une réflexion théorique sur la relation entre certains éléments d'analyse et de compréhension d'une situation et la formulation d'un parti d'intervention. Cette dynamique est étudiée à partir de deux niveaux d'articulation : un premier a trait aux relations entre les conceptualisations propres aux registres de la conservation et de l'urbanisme puis, un deuxième s'intéresse aux relations entre les principes et les pratiques à l'intérieur des registres spécifiques.

Il ne s'agit donc pas de formuler de nouveaux indicateurs et critères d'évaluation patrimoniale, ni d'expliquer pourquoi et comment on conserve, et ce que les pratiques révèlent d'une époque et d'une société; ou encore de faire la critique de l'un à partir de l'autre, de l'urbanisme contre la conservation et vice et versa, mais bien de cerner comment les deux systèmes conceptuels s'associent et quels en sont les effets sur la démarche de l'urbanisme.

L'approche giovannonienne occupe une place centrale dans cette recherche, elle en est le pivot. C'est à partir des principaux concepts et notions de cette approche que sont analysées les façons de conceptualiser et d'appréhender le patrimoine urbain portées par les pratiques conservatoires et urbanistiques. Trois parties organisent cette thèse.

La première partie porte sur la notion de patrimoine urbain et s'attache à montrer quelle est la spécificité conceptuelle de cet objet patrimonial, particulièrement dans son acception giovannonienne. Comment se distingue-t-elle du monument historique et quelles en sont les implications en termes de pratiques? En effet, profondément polysémique, le patrimoine est un construit qui prend, pour ainsi dire, la couleur, la nature de l'objet de la discipline qui s'en saisit. En effet, Choay (1992 [1999]), montre au travers de l'évolution des notions de monument historique et de patrimoine urbain, comment les façons de définir l'objet patrimonial et les modalités de sa prise en charge sont intrinsèquement liées et procèdent l'une de l'autre.

En prenant appui de façon significative sur les travaux de Choay, on montrera comment le patrimoine urbain dans son acception giovannonienne se distingue du monument historique; les valeurs qui lui sont attribuées et la destination qu'il sert lui confèrent une qualité, une portée urbanistique qui l'émancipe du monument historique et de la conservation. À partir d'une analyse critique des notions de monument mémorial, de monument historique et de patrimoine urbain, on dégagera les modalités de prise en charge que ces notions impliquent. La nature de la réinterprétation de la monumentalisation que suppose la notion giovannonienne de patrimoine urbain sera l'objet d'une attention particulière. On sera ainsi en mesure d'apprécier les incidences de la transposition de la conceptualisation et des valeurs du monument historique, autour duquel se sont développées les pratiques conservatoires sur le patrimoine urbain.

Une fois établie la spécificité conceptuelle de la notion giovannonienne de patrimoine urbain et sa portée foncièrement urbanistique, on s'intéressera à son intégration dans les pratiques urbanistiques et conservatoires.

La deuxième partie aborde les pratiques urbanistiques. On s'attachera à définir la nature, à identifier les tenants et aboutissants du renouvellement de l'urbanisme ouvert par Giovannoni. Sur quels éléments prend-il appui? Quel est l'apport de la notion de patrimoine urbain dans ce renouvellement? À quelles modalités de prise en charge participe-t-elle?

Après avoir été présentée de façon détaillée, l'approche giovannonienne sera confrontée aux grands moments ou perspectives de l'urbanisme moderne. Il s'agit de déterminer en quoi les modalités de prise en charge de l'existant mises en avant par l'approche

giovannonienne la distinguent de l'urbanisme moderne de tradition classique, du fonctionnalisme puis des approches critiques qui émergent au tournant des années 1960, en particulier la typomorphologie. Cette confrontation prendra appui sur trois grands éléments : la conception de la ville et de l'agglomération; les méthodes d'analyse spécialement morphologiques; la démarche en vertu de laquelle s'opère le passage entre la problématisation, la formulation des intentions et des paramètres d'intervention ainsi que leur élaboration.

Puis, afin d'apprécier le renouvellement de l'urbanisme ouvert par Giovannoni et de cerner les conditions de son accomplissement, une confrontation de ces traits sera l'objet d'une discussion qui prendra appui sur les analyses de Choay relativement aux deux grands paradigmes instaurateurs en urbanisme, ceux d'Alberti et de More.

La troisième partie confronte les pratiques conservatoires à l'approche giovannonienne par l'entremise de la notion de patrimoine urbain. On y examine les définitions, les différentes conceptions du patrimoine urbain, les grands principes et éléments d'analyse qui président à son évaluation et à sa prise en charge, mis en avant par les chartes internationales depuis les années 1930. Ces pratiques conservatoires sont-elles compatibles avec une perspective de l'ordre de celle de Giovannoni, ou au contraire, sont-elles antinomiques à l'accomplissement de ses promesses?

Malgré l'élargissement, tant de la notion de patrimoine que des méthodes d'évaluation, on montrera que le système de valeurs a priori qui sous-tend la conservation et lui donne son caractère par essence discriminant et ségrégationniste, continue à présider à la prise en charge du patrimoine urbain conduisant à l'assimilation du patrimoine urbain au monument historique d'architecture et à confondre projet d'urbanisme et projet de conservation. L'accomplissement non seulement des promesses giovannoniennes, mais de la considération du patrimoine en général sont ainsi largement compromises, si ce n'est impossibles.

PARTIE 1

LA CONSTRUCTION DE L'OBJET PATRIMONIAL : DE LA MÉMORIALITÉ À L'HISTORICITÉ, DU MONUMENT AU PATRIMOINE URBAIN

Le patrimoine ou, pour être plus juste, l'objet patrimonial tel que nous le concevons aujourd'hui est issu d'un long processus de construction qui s'est étalé sur plusieurs siècles. Produit d'un amalgame des valeurs et des rôles qui lui ont été attribués, par vagues successives, au fil du temps, l'objet patrimonial a été placé dans différentes perspectives en fonction des finalités pour lesquelles il a été invoqué. Comme le souligne Drouin :

« Du “monument historique” inscrit sur le territoire de la ville au “patrimoine urbain”, le cheminement sémantique permet de percevoir l'espace sans cesse renouvelé par le projet associé à la sauvegarde du patrimoine ». (2005 : 4)

Nourrissant un savoir-être, un savoir-faire et un savoir-devenir, le patrimoine se présente comme source d'inspiration, comme modèle à dépasser tant en termes de réalisation d'artefacts que de façon d'être. Expression de réactions à des transformations, le patrimoine incarne la recherche d'une continuité, l'enracinement identitaire. (Drouin, 2005) Aussi, est-il employé, dans certaines situations, comme arme de combats. (Beaudet, 1997; Hamel et Poitras, 1998) Il procède de la résistance à des bouleversements, mais aussi du désir de contrôler les changements. (Choay, 1993) Ainsi, la définition, la conceptualisation de l'objet patrimonial, de même que les critères et les modalités de sa conservation, se définissent mutuellement. Ce rapport dialogique explique la polysémie de la notion de patrimoine; les définitions contemporaines du patrimoine, ici celle tirée du rapport du Groupe-Conseil sur la politique du patrimoine culturel du Québec, ou dit rapport Arpin⁴, est

⁴ Du nom de son président Roland Arpin.

révélatrice du caractère paradoxal de cette notion aux contours flous, aux niveaux de significations multiples et à la très large portée :

« Peut-être considéré comme patrimoine tout objet ou ensemble, matériel ou immatériel, reconnu et approprié collectivement pour sa valeur de témoignage et de mémoire historique et méritant d'être protégé, conservé et mis en valeur. » (Le Groupe-Conseil sur la politique du patrimoine culturel du Québec, 2000 : 17)

De même, l'emploi généralisé de la locution *patrimoine culturel*, mise de l'avant en 1972 par la Convention mondiale du patrimoine de l'UNESCO, plutôt que celle plus traditionnelle de *monument historique* dans les documents officiels comme dans le langage commun révèle que l'une des caractéristiques principales de son évolution est sans contredit un élargissement graduel et une mise au pluriel du patrimoine comme le souligne Beaudet. (Beaudet et al, 1998) La combinaison des couches successives de « significations », de dimensions, ajoute au caractère foncièrement polysémique de cette notion de plus en plus difficile à cerner. Comme le souligne Chastel :

« Les difficultés commencent avec ce qu'il faut bien appeler la nouvelle dimension du terme. Au sens où on l'entend aujourd'hui dans l'usage courant — sans parler des discours officiels —, il s'agit d'une notion globale, vague, et ne l'ignorons pas, il est question tous les jours dans les discussions de notre époque du "patrimoine culturel" qui embrasserait légendes, particularités attachantes, sensibles, vitales, de la nature; les dernières années ont même vu apparaître la métaphore saisissante du patrimoine "génétique"... En s'élargissant, la notion prend une valeur affective plus marquée pour désigner certaines conditions fondamentales de l'existence nationale, voire de l'existence humaine. Cette évolution ne fait peut-être que traduire le trouble de la conscience collective face à des menaces, plus ou moins précises et plus ou moins obscures, pour son intégrité. » (in Nora, 1986 : 405)

Le recours au patrimoine pour étayer une protestation face aux façons d'aborder, de concevoir et d'aménager la ville est un facteur prépondérant de cet élargissement (Beaudet, 1993; Hamel et Poitras, 1998) De la révolution industrielle aux grandes luttes urbaines qui ont marqué les années 1960 et 1970, le recours à la notion de monument historique puis de patrimoine aura permis d'incarner dans un objet « concret » une critique et d'articuler un discours qui culmine dans l'opérationnalisation des stratégies d'action, dans la proposition d'alternatives. De la sorte, les façons de définir et de conserver l'objet patrimonial apparaissent intrinsèquement liées. Mais quels sont les tenants et les

aboutissants de cette réciprocité? Quels sont les éléments porteurs sur lesquels elle se fonde et s'exprime? Quelle est la logique de cette articulation?

Dans un premier temps, l'analyse critique des fondements conceptuels qui ont marqué la construction de l'objet patrimonial permettra de mieux cerner la spécificité – tant souhaitée, affichée que reconnue – de la notion d'ensemble urbain patrimonial, et ses implications en termes de pratiques conservatoire et urbanistique. Trois chapitres constituent cette première partie qui pose la question suivante : le patrimoine urbain est-il conçu comme un objet patrimonial spécifique? Si oui, de quelle nature est cette spécificité? Le premier, qui prend appui sur les travaux de Choay retrace l'évolution de la notion de monument historique afin d'identifier les grands éléments transversaux. Puis, le deuxième porte spécifiquement sur le patrimoine urbain et l'accent est mis sur les travaux de Giovannoni qui, le premier, conceptualise l'ensemble urbain patrimonial. Il s'agit de dégager les rapports entre la conceptualisation du monument historique et celle de l'ensemble urbain patrimonial afin de mieux cerner la spécificité de ce dernier.

Mais d'abord, clarifions certains termes propres à l'univers du patrimoine.

Héritage culturel, patrimoine et lieux de mémoire

Selon Mohen (1999), les notions liées au patrimoine sont difficiles à cerner notamment à cause de leur formation récente et présentent d'importantes nuances. D'abord, la culture est une notion très large « qui est l'ensemble des manifestations intellectuelles du phénomène humain, comportant la fabrication des outils, l'aménagement des habitats et des sépultures, la production de l'art visuel et auditif, l'organisation du territoire et de la chasse... ». (Mohen, 1999 : 14) La culture est donc à la fois matérielle et immatérielle, elle est témoin de la « *tekhne* », c'est-à-dire façon de faire, et du *logos*, soit l'intention à la base du faire. Dans cette foulée, un héritage naturel ou biologique peut être considéré comme héritage culturel. Celui-ci implique une façon d'être en interaction avec une façon de faire et de penser. Ainsi, il s'agit d'une notion anthropologique très large qui englobe diverses composantes matérielles et immatérielles, dont le patrimoine, les lieux de mémoire et les monuments. Il fait référence à « tout ce qui est transmis, consciemment ou non, de génération en génération ». (Mohen, 1999 : 15) Ces legs sont l'objet d'une discrimination opérée en fonction des valeurs d'une société donnée à un moment de son histoire et

l'héritage culturel est un construit en constante évolution. Les objets transmis changent donc au fil du temps et ce qui est légué est une source d'information sur les valeurs et les pratiques d'une nation, d'une société. Notion englobante, l'héritage culturel est révélateur des civilisations et présente un caractère dynamique : il évolue en fonction des contextes spatio-temporels :

*« Entre l'oubli et la mémoire nostalgique, l'héritage culturel se définit comme la mesure des valeurs du passé, élaborées en fonction d'un projet de civilisation. »
(Mohen, 1999 : 18)*

Enfin, Régis Debray (1997), identifie trois dimensions à l'héritage culturel, fait spécifiquement humain qui se distingue de l'hérédité par les modalités de sa transmission. D'abord, celle-ci exige une matérialisation soit dans un objet tangible ou intangible (un conte, une chanson). Puis, cette transmission est diachronique dans le sens où l'héritage se rapporte aux ancêtres reçus dans le présent. Enfin, la transmission revêt un caractère politique puisqu'elle contribue à un projet culturel, un devenir culturel.

Le patrimoine est plus circonscrit; de *patere* il fait référence à l'héritage du père, à un héritage venant des ascendants, de la famille biologique ou nationale. (Mohen, 1999) Dans sa définition classique, le patrimoine national – ou collectif – est intrinsèquement lié au concept de monument; il « est constitué par une sélection de “trésors nationaux” ou d'équivalents choisis parmi les œuvres produites dans ce pays ou parmi les œuvres insignes venant d'autres pays, mais ayant joué un rôle historique dans le pays en question. » (Mohen, 1999 : 16) Le patrimoine implique une discrimination, un choix et par conséquent un processus. C'est dans ce sens qu'un ministre français de la culture, Ph. Douste-Blasy, voit dans le patrimoine une « création pérennisée » :

« Il faut, en effet, faire la part, ici et là, de l'innovation et de la mémoire : il faut classer ici, et là il faut laisser faire. Ce débat en forme de dilemme nourrit toutes les politiques du patrimoine. Il ne peut en être autrement. » (in Dinkel, 1997 : 1221)

C'est d'ailleurs en lien avec l'idée de choix, de discrimination que la polysémie du terme prend toute son ampleur. Le patrimoine résulte d'un investissement émotif, il interpelle l'affect et s'inscrit dans l'univers des représentations, des valeurs. (Beaudet, 1997; Bourdin, 1984) L'objet auquel on attribue une qualité patrimoniale représente et illustre des valeurs traditionnelles. Il revêt un caractère moral qui joue particulièrement au niveau collectif en

faisant référence à l'idée de bien commun. (Chastel, 1986) Par exemple, durant les Lumières, les objets retenus sont ceux qui expriment et « fortifient les dogmes néo-classiques » (Chastel, 1986 : 410), de même qu'au Québec, jusqu'aux années 1970, seuls les artéfacts qui témoignent des origines françaises acquièrent le statut de patrimoine. (Martin, 1990) Le caractère polysémique est illustré notamment par l'emploi indistinct des locutions patrimoine, patrimoine urbain et monument tant dans le langage populaire que dans les domaines spécialisés bien que dans une moindre mesure.

L'angle sous lequel sont abordés les rapports entre la matérialité et la destination de l'objet (comme incarnation des représentations, le rôle, la symbolique qui suscite l'investissement émotif) constitue le trait distinctif des principales façons d'aborder le patrimoine comme objet de connaissance. Par l'étude de ces rapports on cherche essentiellement à cerner comment se constitue le patrimoine, ce qu'il révèle et signifie et ce, dans différentes perspectives disciplinaires; bien que la dimension historique soit transcendante – le patrimoine est d'abord transmission – le patrimoine en tant qu'expression culturelle retient notamment l'intérêt de l'histoire de l'art, de l'anthropologie, de la sociologie. À ce titre, dans son ouvrage « *Le patrimoine réinventé* », Bourdin conçoit le patrimoine comme un dispositif politique et social par lequel le pouvoir, au sens large, se réactualise. Il relève d'un phénomène social et le révèle : il n'est pas une cause, mais bien plutôt une « réponse adaptée à une situation qu'il n'a pas créée ». (Bourdin, 1984 : 15) En tant que phénomène social, le patrimoine ou plus justement la patrimonialisation tire sa singularité du fait qu'elle incarne des représentations sociales dans des formes matérielles, qui deviennent de véritables tableaux. Dans ce sens, le patrimoine est une « notion plus apte à mobiliser l'affectivité qu'à organiser les faits [...] la plus englobante, la plus riche de sens, de sentiments et d'images ». (Bourdin, 1984 : 18) À l'instar d'une image, le patrimoine est un tout (le sujet « dessiné », les aplats, les ombres, les couleurs), qui offre des niveaux de significations multiples à partir desquels cerner « la manière dont notre société produit de la valeur et l'inscrit dans les formes, et le rôle que celles-ci tiennent dans cette création ». (Bourdin, 1984 : 18) Cette incarnation dans une image, dans un tout (par exemple une chanson, un poème, un édifice), cette matérialisation, d'une façon ou d'une autre, est conditionnelle à l'existence du patrimoine. Valorisés puis singularisés, ces « objets » revêtent un caractère monumental.

La notion de « lieu de mémoire » formulée par Pierre Nora fait référence, dans la culture occidentale, à un lieu dans lequel se trouve un ou des monuments significatifs ou encore dans les cultures aborigène et amérindienne à un espace symbolique, un territoire habité par l'esprit des ancêtres. La notion de lieu de mémoire est plus large et s'inscrit dans une perspective de l'histoire de la culture; elle émerge d'un désir d'embrasser conjointement la matérialité et l'immatérialité, la culture comme système, comme façon d'être et de faire. Une des idées-forces de la notion de lieu de mémoire « est précisément de mettre sur le même plan et de considérer du même regard les symboles et réalisations les plus éclatantes de la tradition nationale et les instruments de formation de cette tradition elle-même ». (Nora, 1986 : XVI) Bien que ces lieux reçoivent le statut de monument national, Mohen souligne que l'impact de ces lieux de mémoire est plus marqué à l'échelle régionale et révèle en quelque sorte des spécificités locales et régionales. (Mohen, 1999)

D'une façon générale, il peut être avancé que le patrimoine fait référence à un ensemble, à un héritage culturel qui doit s'incarner, et ce, notamment dans des objets matériels, les monuments.

I. LA NOTION DE MONUMENT

« À quel moment passe-t-on des miracula, qui expriment la vénération du sacré, aux mirabilia qui ne relèvent plus que de l'admiration esthétique ou intellectuelle? C'est ce qu'il est à peu près impossible d'établir, les deux termes, contrairement à ce qu'on croit souvent, nous apparaissant – comme il est, au fond, normal – constamment associés ». (Chastel, 1986 : 406)

Deux grands types de monument : le monument mémorial et monument historique

Françoise Choay distingue deux types de monuments : le monument mémorial et le monument historique. Le premier reprend le sens originel du terme et fait référence à :

« tout artefact, de quelque nature, forme ou dimensions que ce soit [...] explicitement construit par un groupe humain quelle qu'en soit l'importance [...] afin de se remémorer et de commémorer les individus et les événements, les rites et les croyances qui fondent conjointement leur généalogie et leur identité ». (Merlin, Choay, 1988 [2005] : 558)

Ce monument joue un rôle anthropologique fondamental : par sa présence physique « il sollicite une mémoire vivante, corporelle, organique »; (Choay, 1992 [1999] : 14), par sa valeur commémorative, il interpelle l'affect et la souvenance qu'il nourrit est empreinte d'émotions et partagée collectivement :

« Mais ce passé invoqué et convoqué, incanté en quelque sorte, n'est pas quelconque : il est localisé et sélectionné à des fins vitales, dans la mesure où il peut, directement, contribuer à maintenir et préserver l'identité d'une communauté, ethnique ou religieuse, nationale, tribale ou familiale ». (Choay, 1992 [1999] : 15)

Le monument mémorial est vivant dans ce sens où il engage un processus réciproque de réactualisation : le souvenir, le symbole est approprié par le sujet qui en ressort transformé et qui à son tour transforme le souvenir. Ainsi, cette vitalité est liée à la capacité d'évoluer, de se transformer. L'idée de mémoire corporelle fait référence à l'expérience sensible que permet la matérialisation d'un souvenir dans un artefact. Cet aspect prend une importance particulière dans le cas du patrimoine urbain, dont l'expérience interpelle tous nos sens.

« Le monument, comme l'indique son étymologie, interpelle, rappelle à la conscience des communautés humaines les généalogies, les événements et les hommes qui ont tissé leur histoire, la foi, les croyances, les rites et les pratiques institutionnelles qui ont concouru à former leur identité. Pour actualiser ce trésor mémorial commun, il mobilise aussi les codes formels et esthétiques propres à son évocation. Quand le monument perd son pouvoir sur la mémoire vivante, c'est-à-dire sa valeur affective et identificatoire, il peut néanmoins être intégré dans une autre mémoire abstraite, gnoséologique, celle de l'histoire et de l'histoire de l'art comme disciplines. Devenu monument historique, il fait alors signe à la manière d'une illustration, support visuel d'une mise en ordre du temps. » (Choay, 1988 [2006] : 133)

Le monument historique fait référence, toujours selon Choay à « tout artefact présentant une valeur pour l'histoire, pour l'histoire de l'art et pour l'art au nom desquels il doit faire l'objet d'une protection, indissociable de son statut ». Le monument historique se situe dans le registre du plaisir intellectuel et esthétique, il interpelle l'intellect. En tant qu'objet de connaissance savante, la portée identitaire du monument historique est partie prenante de sa valeur de document historique; cette portée identitaire émerge et trouve sa pertinence dans la connaissance savante historique. Cette distinction entre monument mémorial et monument historique, qui est au cœur de l'analyse de Choay, rejoint celle que Nora fait entre mémoire et histoire :

« Mémoire, Histoire : loin d'être synonymes, nous devons être conscients que tout les oppose. La mémoire est la vie, portée toujours par les groupes vivants et, pour ce même motif, en évolution permanente, ouverte à la dialectique du souvenir et de l'amnésie, inconsciente de ses déformations successives, vulnérable à toutes les manipulations, susceptible de latences prolongées et de revitalisations improvisées. L'histoire est la reconstruction toujours problématique et incomplète de ce qui n'est plus. » (Nora, 1984 [2002] : 69)

Enfin, cette distinction permet de situer les différentes définitions du monument dans leur contexte, tant historique que disciplinaire, d'émergence. C'est-à-dire les comprendre à la lumière des articulations entre les approches conceptuelles qui leur donnent naissance et les valeurs qui leur sont attribuées et ainsi mieux cerner le rôle et la portée du monument et leur incidence sur les modalités de sa conservation.

Un ensemble de valeurs antagoniques

Alois Riegl, historien de l'art viennois du début du XX^e siècle, s'est intéressé à la notion de monument, plus particulièrement aux valeurs qui font d'un objet un monument, notamment dans le cadre d'un mandat d'élaboration des bases théoriques d'une loi sur la protection des monuments qui lui fut confié par l'État autrichien. Dans le document produit, « Le culte moderne des monuments » publié en 1903 le monument est défini comme « tout objet de l'art, par opposition au fait de nature [...] toute œuvre de l'art pour sa valeur de mémoire ». (Riegl, 1903 [2003] : 41)

De façon plus spécifique, le monument est caractérisé par un ensemble de valeurs antagoniques – voire antinomiques – qui entrent dans un processus dynamique. À l'instar de ses positions en histoire de l'art – Riegl est l'instigateur du relativisme en histoire de l'art – sa conception du monument s'inscrit dans une conception relativiste : c'est au cas par cas que doivent être abordés les monuments, puisque les différentes valeurs prennent un poids différent d'un cas à l'autre en fonction des expériences esthétiques et affectives qu'ils suscitent. Dans cette foulée, il définit deux grandes catégories de valeurs qui composent le monument : les valeurs de remémoration et les valeurs de contemporanéité. Celles-ci font référence à la distinction que fait Riegl d'une part entre la valeur d'histoire et d'histoire de l'art et d'autre part la valeur d'art proprement dite. (Choay, 1992 [1999]) Ces catégories sont à leur tour subdivisées : valeurs d'ancienneté et d'histoire composent le registre de la remémoration; dans celui de contemporanéité, ce sont les valeurs d'art – en lien avec l'expérience esthétique – et d'usage qui s'opposent.

La définition des modalités de cette tension entre les différentes valeurs comprises et interpellées par le monument est au cœur de l'évolution des approches de conservation et fera l'objet de plusieurs débats.

Évolution de la notion de monument historique : de la mémorialité à l'historicité

C'est autour de la notion de monument historique que s'articule principalement l'approche conceptuelle de la conservation comme discipline. Un survol de l'évolution de cette notion telle qu'analysée par Françoise Choay (1992 [1999]), nous permettra d'identifier les dimensions qui la composent afin de mettre en lumière l'influence des rapports entre cette notion et son évolution sur la conceptualisation de l'ensemble urbain patrimonial ainsi que les façons de l'appréhender et de le conserver.

La Renaissance et la phase antiquisante, le monument source d'inspiration : approche mémorisante, valeur informatrice

On doit à la Renaissance et au courant humaniste l'invention du monument historique. (Choay, 1992 [1999]) Dès le XIV^e siècle, penseurs et érudits redécouvrent l'Antiquité et la culture classique sur lesquelles ils fondent la philosophie humaniste. Celle-ci est caractérisée par une conception du monde où l'homme est au centre de l'univers : l'épanouissement de l'homme apparaît comme le but ultime de la vie. (Lebrun, 1987) Aussi, puise-t-on dans la culture classique les critères esthétiques alors considérés comme seuls capables d'exprimer la suprématie de l'homme. L'architecture classique devient le modèle à suivre et les vestiges de l'Antiquité revêtent un nouvel intérêt : symboles de la grandeur de l'homme, on les sacralise. Les humanistes s'intéressent aussi et surtout à la philologie; plusieurs penseurs se penchent sur des textes anciens afin de vérifier que les interprétations qui en ont été faites correspondent étroitement avec ce qu'ils considèrent comme le sens premier. Ainsi, l'authenticité devient un critère de base dans l'appréciation des œuvres littéraires, des belles-lettres; ce critère sera étendu à tous les domaines de l'art. Ce souci d'intégrité et d'authenticité constituera un des fondements de l'histoire de l'art et de la conservation.

Cette phase dite antiquisante (du Quattrocento) s'intéresse exclusivement aux vestiges de l'Antiquité et plus particulièrement à l'architecture, aux édifices en tant qu'objets de

réflexion et de contemplation. Ils donnent corps, pour ainsi dire, à la grandeur de l'Antiquité révélée par l'interprétation « purifiée » des textes antiques, notamment par Pétrarque. Les écritures présentes sur les monuments retiennent l'attention. Les qualités formelles en tant que telles ne sont pas vraiment jugées importantes, car c'est essentiellement pour la valeur morale qu'ils représentent que les monuments sont appréciés :

« [...] les édifices antiques acquièrent une valeur nouvelle. Ils sont porteurs d'une seconde médiation qui authentifie et confirme celle des livres. Ils témoignent de la réalité d'un passé révolu. Ils sont arrachés à l'emprise familière et banalisante du présent pour faire rayonner la gloire des siècles qui les édifièrent. » (Choay, 1992 [1999] : 36)

C'est la ville entière – Rome, symbole par excellence de l'Antiquité – qui a un pouvoir évocateur; elle est le cadre physique qui permet en quelque sorte l'incarnation des valeurs morales qui inspirent les humanistes :

« Plus que ses monuments individuels, c'est le site entier de Rome qui évoque avant tout "un mode de vie exemplaire [...], la virtus et la virilité", en un mot, un climat moral. » (Choay, 1992 [1999] : 37)

Les découvertes d'Herculanum et de Pompéi au début du XVIIIe siècle contribuent à l'assimilation de la ville à un site; le site compris comme un objet achevé, une œuvre de composition urbaine finie, complète et circonscrite. Contrairement aux villes vivantes, qui sont des systèmes dynamiques où différents types de composantes, matérielles (physiques, concrètes) et immatérielles (rapports entre dimensions économiques, sociales, etc.) sont en interaction. Ces villes mortes, véritables œuvres achevées et figées dans le temps, présentent toutes les qualités du monument historique. La ville entière devient un site, un monument et un document historiques. Ces découvertes traduisent et renforcent une conception architecturale de la ville qui marquera significativement les pratiques conservatoires et urbanistiques dont on discutera plus loin.

Cependant, vers la fin du Quattrocento émerge une approche plus objective, qui se traduit par un intérêt focalisé sur le monument comme tel, qui aura cours parallèlement à l'approche plus littéraire des humanistes. (Choay, 1992 [1999]) L'Antiquité devient alors source d'enseignement pour les artistes, particulièrement les sculpteurs et les architectes. Aussi, on assiste à l'intensification de la production de minutieuses descriptions

archéologiques et de guides urbains. Ces ouvrages répondent aux deux approches précédentes : la mémorisante et l'objectivante. (Choay, 1980) Plus littéraire, l'approche mémorisante met l'accent sur l'histoire générale de la ville et relève d'une valeur informatrice; les monuments y sont présentés en tant qu'expression ou incarnation, support de l'histoire. L'approche objectivante s'intéresse, pour sa part, principalement aux monuments qui y sont inventoriés et décrits et relève d'une valeur hédoniste.

Il est important de souligner que ces deux approches prennent appui sur la notion de parcours. Puisque c'est la ville entière, toujours incarnée, voire réduite à ses monuments, qui est vue comme symbole, les monuments sont inscrits dans des parcours qui permettent une certaine reconstruction de l'histoire. Il s'agit d'une histoire événementielle, celle des grands personnages et des grands événements; l'évolution de la ville, sa dynamique de formation et de transformation, bref sa morphogénèse n'est pas abordée. Malgré leur inscription dans des parcours, qu'ils forment en fait, ces monuments sont vus comme des unités autonomes; les espaces entre les monuments ne suscitent pas l'intérêt et les parcours formés par les monuments forment des objets en soi que l'on extrait de la ville. Cette façon de représenter la ville persistera dans les guides touristiques jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Ces guides auront une influence significative sur le rôle et conséquemment sur la façon d'appréhender le patrimoine urbain : d'une part, ils contribuent à la conceptualisation du patrimoine urbain en objet détaché et décontextualisé alors que d'autre part, ils consacrent la distinction entre la valeur informatrice et la valeur hédoniste que les antiquités accordaient au monument. (Choay, 1992 [1999]) Cette distinction culminera avec le triomphe de la rationalité des Lumières au XVIII^e siècle :

« Il [le guide] supprime son immédiateté ancestrale [celle du parcours], en recourant, pour lui donner un sens, à la culture historique et littéraire. Ainsi distancié, le parcours devient simulacre, jeu urbain qui réifie les lieux traversés. » (Choay, 1980 : 73)

« Ainsi s'effectue une double soustraction : celle d'une époque que l'on soustrait d'un continuum historique – on ne s'intéresse qu'à l'Antiquité – puis celle relative au monument, à l'édifice retiré de son contexte. La Renaissance jette en fait les bases d'une distinction : 'entre la valeur hédonique des antiquités qui, dans un cas, s'adresse à la raison historique et, dans l'autre, à la sensibilité esthétique. [...] la conceptualisation du champ de l'art, à partir de la Renaissance, n'a pas seulement retenti sur les modalités de la création artistique. Elle a, par le biais de la terminologie, entraîné des confusions

*importantes à déceler pour la sémantique des monuments historiques. »
(Choay, 1992 [1999] : 97)*

D'ailleurs, il est à souligner que si la montée de l'ethnologie, au XIX^e siècle engendre un intérêt pour le vernaculaire, considéré comme « exotique », celui-ci est constitué en monument et soustrait de son contexte au sens large. En effet, l'ordinaire appartient à un monde qu'on sacrifiera volontiers à la mise en scène « beaux-arts » du monument qui appuie justement la soustraction. Aussi, l'invention du Moyen-Âge, dans le sillage de Notre-Dame de Paris de Victor Hugo, participe de cet engouement.

C'est cette confusion que critiquera Riegl dans laquelle il voit la cause principale de la transformation du rôle du monument qui s'achèvera durant les Lumières et la source des difficultés de la conservation. Le rôle mémorial, soit la capacité du monument à nourrir « les puissances créatrices de la sensibilité et de l'instinct » (Choay, 1992 [1999] : 103), sera progressivement remplacé sinon dominé par un rôle historique; objet de connaissance savante, le monument n'est plus un tout, apprécié pour l'ensemble de ses valeurs indissociables, mais il est déconstruit et chacune de ses valeurs isolées est abordée de façon disciplinaire.

Riegl distingue monument intentionnel du monument historique. Le monument intentionnel est érigé consciemment et volontairement « dans le but précis de conserver toujours présent et vivant dans la conscience des générations futures le souvenir de telle action ou de telle destinée ». (Riegl, 1903 [2003] : 35) En contrepartie, la portée commémorative du monument historique résulte en quelque sorte d'un choix a posteriori; les valeurs symboliques qui sont rattachées à l'objet « historique » doivent être assez puissantes afin qu'il soit élevé au rang de monument historique. Cette définition du monument relève d'une « vision beaucoup plus étroite que celle portée par le patrimoine » dans son sens contemporain, c'est-à-dire qui cherche à s'émanciper des canons académistes et de la nécessité d'un caractère exceptionnel. (Drouin, 2005 : 5)

Les Lumières et le temps des Antiquaires, le monument comme document historique : approche objectivante, valeur hédoniste

La conceptualisation du monument historique prend une tournure décisive durant les Lumières. C'est durant cette période que seront jetées les bases conceptuelles du monument et en corollaire celles de la conservation. En lien avec la création des musées, la

conservation matérielle s'institutionnalise. Cette institutionnalisation, élément central du projet politique des Lumières, matérialise la volonté de démocratisation, notamment celle du savoir et, de façon plutôt implicite, celle de l'expérience esthétique. (Choay, 1992 [1999])

Contrairement à la phase antiquisante, ce sont les qualités formelles proprement dites du monument qui retiennent principalement l'attention. Aux interprétations et aux discours élogieux, plus subjectifs et difficilement vérifiables des humanistes, les antiquaires⁵ privilégient l'étude de l'objet concret qu'ils considèrent porteur d'une connaissance plus juste sinon plus vraie de l'Antiquité. Ainsi s'expriment Addison et Montfaucon, grands antiquaires du XVIII^e siècle :

« Il est bien plus sûr de citer une médaille qu'un auteur, car alors vous ne vous reposez pas sur Suétone ou Lampidus, mais sur l'empereur lui-même ou sur le Sénat Romain et l'ensemble de ces membres. » (Addison in Choay, 1992 [1999] : 50)

« C'est une chose avérée que les marbres et les bronzes nous instruisent bien plus sur les funérailles que les anciens auteurs et que les connaissances que nous puisons dans les monuments sont bien plus sûres que ce que nous apprenons dans les livres. » (Montfaucon in Choay, 1992 [1999] : 51)

Le travail des antiquaires s'inscrit dans la démarche des sciences naturelles. Abordés dans leurs dimensions concrètes, notamment les décorations et les inscriptions, les monuments historiques renseignent sur les mœurs et les coutumes de l'époque antique. Dans cet esprit, l'étude du monument contribue à l'élaboration d'une « histoire naturelle des productions humaines ». (Choay, 1992 [1999] : 61) Ces études génèrent une formidable production de documents iconographiques qui rendent possible la reconstitution d'une histoire. Ces documents, réalisés à partir de relevés minutieux effectués obligatoirement *in situ* puis consignés sur papier, constituent l'outil méthodologique principal de cette démarche historiographique. Celle-ci contribue à l'accroissement des vestiges qui suscitent l'intérêt : il s'agit dans un premier temps des antiquités des anciennes colonies romaines puis les antiquités nationales, soient celles propres à l'histoire des pays européens. L'intérêt

⁵ Françoise Choay emploie ce terme dans son acception première, aujourd'hui en désuétude : un antiquaire est un «savant dans la connaissance des antiques et qui en est curieux». (Dictionnaire de l'Académie Française in Choay, 1999).

pour ces dernières antiquités, notamment le Gothique, se déploie d'abord dans les pays restés à l'écart de l'Empire romain ou peu touchés par la civilisation matérielle incarnée par celui-ci, tels que les pays scandinaves et l'Angleterre, avant d'atteindre la France.

Par leur inscription dans une démarche historiographique, par leur statut d'objets de contemplation, les monuments historiques deviennent aussi, sinon surtout, des objets de connaissance placés au cœur d'une nouvelle discipline en émergence : l'histoire de l'art. C'est pour leur valeur d'histoire et d'histoire de l'art que sont valorisés et appréciés les monuments.

Dans cette foulée, le monument en tant qu'objet de connaissance savante est objectivé, c'est-à-dire qu'il fait l'objet d'une représentation conceptuelle autonome et son étude est placée dans une approche objectivante : il s'agit d'un objet fini, décontextualisé. En même temps, le plaisir esthétique que procure le monument est intimement lié à celui de la connaissance et son appréciation relève d'une valeur hédoniste. Ce que révèlent, par ailleurs, les guides touristiques des XVIII^e et XIX^e siècles, destinés aux élites.

Le patrimoine, un objet de connaissance en histoire de l'art : les bases du critère d'authenticité

L'objectivation, initiée par l'étude des antiquaires sera nourrie par une nouvelle approche, qui met au premier plan la plasticité du monument. Développée par certains antiquaires, dont Caylus, cette approche donne ses bases à une nouvelle conception de l'histoire de l'art qui sera clairement formulée au tournant du XX^e siècle notamment par Riegl (1903 [2003]). Dans le cadre de cette conception, que résume l'expression « l'art pour l'art », l'œuvre est abordée de façon autonome et la plasticité constitue l'objet principal d'étude.

La démarche initiée par Caylus, qui consiste à la valorisation de la notion d'original, ouvre en fait la voie au critère d'authenticité ou plus justement d'intégrité qui sera au cœur des débats entourant la conservation des monuments historiques puis éventuellement du patrimoine urbain. La délectation de l'œuvre comme telle, de ses formes, de ses qualités matérielles mise de l'avant par les travaux de Caylus, appelle un rapport direct entre l'œuvre et le spectateur : la satisfaction vient de la contemplation de l'original. Cet « amour de l'art » des humanistes et des antiquaires justifie l'élaboration de moyens institutionnalisés de conservation. Ceux-ci s'incarnent d'abord dans la création des musées

puis, éventuellement, dans la formulation de règles ou de principes de conservation.
(Choay, 1992 [1999])

« Son objectif premier [à Caylus] en tant qu'antiquaire était d'offrir les matériaux d'une histoire des formes et de leur traitement. C'est l'objet lui-même et non plus sa destination qui l'intéresse. D'où la nécessité d'un apprentissage de l'œil et de la main, qui arme contre la cécité esthétique et qui, seul, donne la possibilité de percevoir et de reproduire adéquatement les œuvres de l'art après en avoir compris les procédés d'exécution. D'où aussi le rôle particulier, bien différent de celui défini par Peiresc ou Montfaucon, que Caylus attribue à la méthode comparative. » (Choay, 1992 [1999] : 67)

Cet intérêt prédominant pour le faire d'art, puis par extension, pour la portée de l'histoire de l'art se répercute dans la conservation du patrimoine. En effet, à travers le débat entre les approches de conservation restaurative et interventionniste qui fera rage durant le XIX^e siècle, la conservation voit son registre d'action s'élargir : la conception de nouveaux édifices est appréciée à partir de critères de l'histoire de l'architecture et de la conservation. Ce débat, qui sera abordé de façon détaillée plus loin, s'articule essentiellement autour de la question suivante : doit-on restaurer à l'identique ou réinterpréter? La réponse à cette question a des conséquences certaines sur la nature et le rôle du monument : doit-il, en lien avec la perspective humaniste, être conçu comme source d'inspiration, comme modèle à dépasser ou au contraire correspond-t-il à un objet fini à préserver et à un modèle à répéter? Plus particulièrement en termes de pratique, l'étude du monument est-elle une fin en-soi ou un moyen, sorte de propédeutique, pour faire mieux? C'est ici toute l'influence de la conservation sur la compétence d'édifier qui se profile et que soulèvera avec acuité la notion d'ensemble urbain patrimonial.

Durant les Lumières, l'approche objectivante et la valeur hédoniste sont fermement établies et le caractère historique du monument commence à prédominer. Objet de connaissance savante, la mémorialité du monument cède progressivement le pas à l'historicité; dès lors, la soustraction du monument de son contexte s'accroît.

Néanmoins, à la fin du XVIII^e siècle, la notion de monument intègre les apports des humanistes et des antiquaires et continue de former un tout cohérent bien que l'équilibre soit somme toute fragile. Mais le critère d'authenticité, corollaire d'une démarche historiographique, fait une brèche dans la conception « intégrée » du monument qui prévaut depuis la Renaissance : la valorisation de la qualité de document historique

consacre la prédominance de la valeur de connaissance du monument et ouvre sur une inscription ferme de la conservation dans une perspective muséifiante.

Le XIX^e siècle, la consécration du monument historique : approche moralisante, valeur affective

« Le regard de l'antiquaire construisait du monument une image aussi analytique que possible. Le regard de l'artiste romantique inscrit le monument dans une mise en scène synthétique qui le dote d'une valeur picturale supplémentaire, sans lien avec sa qualité esthétique propre. » (Choay, 1992 [1999] : 99)

Le XIX^e siècle marque un tournant dans l'évolution de la notion de monument et de patrimoine en général. D'abord, on voit en France la consécration du monument historique par l'entremise de La loi Guizot en 1832 puis, dans la deuxième moitié du siècle émergent les premières véritables préoccupations de conservation du patrimoine urbain. En effet, on craint que la modernisation des villes, la transformation, notamment la standardisation de l'architecture et des formes urbaines dans la foulée de la révolution industrielle entraîne une altération telle des ensembles urbains traditionnels qu'ils disparaissent complètement.

La Loi Guizot identifie trois valeurs fondamentales du monument historique. Pour être qualifié d'historique, le monument doit à la fois contribuer à la connaissance historique, nourrir le plaisir esthétique – et ce, d'une façon universellement reconnue – et finalement être source d'identité nationale. (Merlin; Choay, 1988 [2005]) Le concept intègre alors les trois éléments issus des phases précédentes : la valeur de connaissance des humanistes, la valeur esthétique et d'art des antiquaires et la valeur identitaire des nationalistes. Dans le sillage du romantisme, les sentiments nationalistes et l'affirmation d'une spécificité culturelle, tant nationale que régionale, mobilisent en effet les populations européennes. (Tzonis, 1998) C'est également au cours de cette phase et grâce au développement de l'histoire de l'art que l'approche de conservation, dont la notion de monument historique constitue l'élément central, va prendre la forme, la méthode et les instruments qu'on lui connaît actuellement.

L'intégration des trois éléments ou valeurs du monument ne sera toutefois pas sans poser de problèmes en ce qui a trait à la façon de conserver. En effet, si la notion de monument est définie assez clairement et fait consensus, il n'en sera pas de même pour les façons de conserver. L'intégration des différentes valeurs permet différentes interprétations,

souvent antagoniques et qui prendront toute leur ampleur avec la notion d'ensemble urbain.

En lien avec le mouvement romantique, qui marque le XIX^e siècle, l'accent est mis sur la valeur affective du monument. Porteurs d'une forte charge symbolique, les monuments historiques, par leur qualité artistique et leur pouvoir d'évocation d'une époque révolue idéalisée, inspirent et interpellent l'âme romantique. Aussi, celle-ci se délecte-t-elle de l'émotion vive provoquée par le contraste entre la grandeur des monuments du passé et la décadence de la ville industrielle. Par l'émotion suscitée, la valeur morale des monuments s'intensifie significativement. Par ailleurs, le romantisme rompt avec l'idée qu'une forme d'art soit supérieure et rejette les grands canons esthétiques classiques : cette rupture se traduit entre autres en architecture par un intérêt marqué d'abord pour le gothique puis pour le pittoresque qui inclut le vernaculaire.⁶ Issue du lieu et faisant corps avec lui, l'architecture vernaculaire est vue comme porteuse de l'identité collective et devient une machine à mémoire. (Tzonis, 1998) Cette portée identitaire contribuera significativement à l'élargissement du patrimoine, qui relève notamment d'un désir d'émancipation de la notion de patrimoine par rapport à celle de monument historique, jugée plus étroite.

Le romantisme se développe aussi dans un contexte marqué par la révolution industrielle. Les transformations sans précédent que la révolution industrielle entraîne sur la société, l'économie, la production et sur les milieux urbains donnent aux monuments un rôle de « repères pour le présent ». (Choay, 1992 [1999] : 107) Les monuments sont perçus comme des ancrages, capables de limiter, voire contrecarrer les transformations induites par la révolution industrielle.

La valeur affective attribuée au monument, ainsi que l'exacerbation des sensibilités nationalistes dans le sillage du romantisme, culminent dans la consécration du monument historique. La rupture de l'équilibre entre mémorialité et historicité du monument, qui se dessine durant les Lumières, est achevée : la fin du XIX^e est marquée par une conception

⁶ Cet intérêt pour le vernaculaire est illustré notamment par la popularité des cartes postales sur lesquelles, par exemple, figurent des gens photographiés devant une ruine plutôt que devant un grand manoir ou un monument en excellent état. (Beudet, 1997)

résolument historique du monument. La notion d'ensemble urbain émerge dans ce contexte.

II. L'ENSEMBLE URBAIN PATRIMONIAL

Jusqu'au milieu du XIX^e siècle, le patrimoine bâti se limite à l'unité architecturale détachée de son contexte et retenue pour ses qualités exceptionnelles. (Choay, 1992 [1999]; Marsan, 1990) En réaction aux changements qu'amène sur la ville le développement de la technique et des communications, plusieurs penseurs, conscients des relations intrinsèques entre les bâtiments et leurs contextes, voient la nécessité d'étendre aux ensembles urbains le concept de monument historique.

L'évolution de la notion de patrimoine urbain s'articule essentiellement à la pensée de trois auteurs : Ruskin, Sitte et Giovannoni⁷. (Choay, 1992 [1999]) Bien que ces derniers partagent l'idée que c'est l'ensemble qui est porteur de valeur patrimoniale, ils présentent des points de vue passablement divergents quant aux buts et modalités de la conservation du patrimoine urbain. Selon Choay (1992 [1999]), l'apport respectif de chacun témoigne d'une évolution qui rejoint celle du monument historique. À l'instar des humanistes, pour Ruskin, le patrimoine est source d'inspiration et nourrit un savoir-être; l'approche de Sitte correspond largement à l'esprit des antiquaires, particulièrement Caylus, qui s'intéresse à la matérialité de l'objet et aux enseignements à tirer en termes de savoir-faire; Giovannoni constitue le moment intégrateur de cette évolution, dans ce sens où il conceptualise le patrimoine urbain au même titre que le début du XIX^e siècle voit avec la loi Guizot la définition précise et intégrée du monument historique. Ce caractère intégrateur participe ou débouche sur une réflexion séminale relativement à la conceptualisation de l'urbanisme comme pratique. Prenant appui sur les réflexions et intuitions de Ruskin et Sitte,

⁷ Geddes, dont l'approche accorde une place de premier plan à la géo-histoire dans l'analyse urbaine, a joué un rôle important quant à la reconnaissance et la conservation des ensembles urbains anciens en Grande-Bretagne. Dans la foulée des travaux de Geddes, considéré comme le père de la planification urbaine britannique, la Grande-Bretagne comme le souligne Hobson (2004) adopte, avant tous les autres pays européens, des mesures d'intégration de la préoccupation patrimoniale dans les démarches urbanistiques. Cependant, Geddes n'offre pas de définition spécifique du patrimoine urbain ou de l'ensemble urbain patrimonial. Pour lui, il s'agit d'un morceau de ville au même titre que les autres.

Giovannoni développe une vaste réflexion sur le patrimoine urbain qui déborde du cadre de la conservation pour poser le problème en termes urbanistiques. Celle-ci fera l'objet d'une analyse approfondie.

Ruskin : le refus de la ville industrielle ou la dimension morale de la conservation

Ruskin initie le passage de l'unité architecturale à l'ensemble urbain patrimonial en subordonnant le monument au tissu urbain. Selon lui, l'architecture est partie prenante de son contexte d'insertion, et conséquemment, la conservation de l'unité architecturale implique obligatoirement celle des ensembles urbains qu'elle constitue, puisque ces derniers en sont le prolongement :

« L'architecture diffère de la peinture en ce qu'elle est un art de cumul. La sculpture qui orne la maison de votre ami augmente l'effet que peut produire celle qui décore la vôtre. Les deux maisons ne forment qu'une grande masse, plus grande encore s'il s'en ajoute une troisième, si toutes les rues de la ville unissent leurs sculptures en une harmonie solennelle. » (Ruskin in Choay, 1965 : 164)

Pour Ruskin, le monument ne peut exister sans son contexte physique, sans le tissu urbain.

De plus, il critique sévèrement la société industrielle, qui entraînera selon lui la déchéance du travail humain voire de la culture. La mécanisation du travail et l'accélération du rythme de production réduisent les hommes à l'état de machine, à de simples outils; le travail n'est plus source d'épanouissement, d'accomplissement, mais d'aliénation. Pour répondre aux exigences de la rentabilisation, tant les objets que l'architecture sont standardisés et perdent ainsi leur fonction identitaire : uniformes, ils n'expriment ni ne nourrissent la spécificité, la culture d'une communauté. Dans cette foulée, la conservation joue un rôle social important.

Ruskin prône un retour aux valeurs médiévales et l'édification de la ville ancienne lui apparaît comme la source sacrée et le terreau de l'identité. Expression des valeurs transmises par les ancêtres, la ville ancienne joue un rôle mémorial et inscrit dans le temps et l'espace une communauté. Elle devient un refuge, un lieu de piété qu'il faut à tout prix garder intact : toute menace à l'intégrité architecturale est vue comme une menace à l'essence même, à l'éthos d'une communauté. C'est dans ce sens que Choay avance que

«l'attitude de Ruskin traduit un refus de l'histoire en train de se faire ». (Choay, 1993 : 13) En effet, se sont les valeurs de la société industrielle et le style de vie qu'elles impliquent qu'il refuse carrément. Pour lui, la pérennité de la culture passe par la sauvegarde de l'architecture, car elle en est l'expression ultime :

« La plus grande gloire d'un édifice ne réside ni dans ses pierres, ni dans son or. Sa gloire est toute dans son âge, dans cette sensation profonde d'expression, de vigilance grave, de sympathie mystérieuse [...] qui pour nous se dégage de ses murs, longuement baignés par les flots de l'humanité. [...] Il est une vérité qu'il me faut exprimer : la conservation des monuments du passé n'est pas une simple question de convenance ou de sentiment. Nous n'avons pas le droit d'y toucher. Ils ne nous appartiennent pas. Ils appartiennent en partie à ceux qui les ont construits, en partie à toutes les générations d'hommes qui viendront après nous. » (Ruskin, 1842 [1916] : 337)

Aussi, pour Ruskin, il s'agit d'entretenir le bâtiment afin que sa disparition soit l'œuvre d'une mort naturelle, de l'usure du temps.

« Veillez avec vigilance sur un vieil édifice; gardez-le de votre mieux et par tous les moyens de toute cause de délabrement. [...] liez-le par le fer quand il se désagrège; soutenez-le à l'aide de poutres quand il s'affaisse; ne vous préoccupez pas de la laideur du secours que vous lui apportez, mieux vaut une béquille que la perte d'un membre; faites-le avec tendresse, avec respect, avec une vigilance incessante, et encore plus d'une génération naîtra et disparaîtra à l'ombre de ses murs. Sa dernière heure enfin sonnera; mais qu'elle sonne ouvertement et franchement, et qu'aucune substitution déshonorante et mensongère ne vienne le priver des devoirs funèbres du souvenir. » (Ruskin, 1842 [1916] : 336-337)

Sur le rôle du patrimoine, la mémorialité et la compétence d'édifier :

« Deux devoirs s'imposent envers l'architecture nationale, dont il est impossible d'estimer trop l'importance. Le premier, c'est de rendre historique l'architecture de son époque et le second de la conserver, comme le plus sérieux des héritages, celle des siècles passés. » (Ruskin, 1842 [1916] : 315)

De son discours, il semble que seule la partie où la nécessité morale de la conservation est avancée ait été retenue. De la sorte, on peut considérer que la plus retentissante contribution de Ruskin aura été d'étayer la valeur identitaire de la ville ancienne et l'obligation morale de sa conservation. Aussi, en subordonnant la valeur du monument à son inscription dans son contexte il reconnaît à l'ensemble urbain patrimonial, bien qu'il l'assimile à une concentration d'édifices, une spécificité et une valeur qui anticipe sur les

réflexions de Giovannoni, Geddès et des typomorphologues italiens. En faisant, à toutes fins pratiques, un monument de la ville ancienne, Ruskin inverse les propositions antérieures qui réduisent les ensembles urbains aux monuments qui s'y trouvent. Comme il a été vu plus haut, les guides de voyages et les ouvrages d'érudition sur les hauts lieux de l'Antiquité, s'intéressent uniquement aux monuments qui sont soustraits du contexte; le milieu ambiant, l'ensemble urbain est réduit au parcours formé par un collier de monuments.

Choay qualifie ce moment de l'évolution de la notion d'ensemble urbain patrimonial de mémorial. Car Ruskin, à l'instar des Humanistes de la Renaissance, apprécie les monuments de l'Antiquité pour la « façon d'être » qu'ils représentent; les monuments – et en l'occurrence ici le centre historique – deviennent de véritables sources d'inspiration pour le devenir de l'homme et du monde.

On a beaucoup reproché à Ruskin son ton moralisateur et sa pensée a été souvent qualifiée de rétrograde, au mieux de traditionaliste. Cependant, dans les « Sept Lampes de l'architecture », on remarque un intérêt certain pour la création et le faire de l'architecture. Il ne prône pas la reproduction des modèles traditionnels et la réflexion proposée vise justement à nourrir la conception architecturale. Ruskin accorde à l'architecture un caractère profondément culturel et une portée civilisatrice; ceci non seulement en ce qui a trait à l'objet produit, mais aussi au geste en tant que tel. La 'bonne architecture', porteuse d'identité et de savoir-faire, intègre la tradition locale et régionale et dans ce sens adhère étroitement à une façon de vivre qu'elle exprime et nourrit en retour. Ruskin fait ainsi référence avant l'heure au concept de l'habiter. Dans cette perspective, le geste architectural, l'édification est un accomplissement nécessaire à l'humanité des hommes. C'est l'importance de ce geste que Ruskin cherche à étayer. Cependant, sa réflexion glisse vers une critique de la société, qu'il n'arrive pas à distinguer, un tant soit peu, de l'édification, et prend ainsi un ton moralisateur qui trouvera d'ailleurs son égal dans les propos de Le Corbusier. Enfin, dans ce sens la standardisation entraîne non seulement une perte significative de qualité, mais la dénaturation de l'architecture et par extension de la façon de faire la ville.

Cette idée de la fécondité de la tradition dans la création sera reprise par Secchi. (2000 [2006]) En évoquant le concept de tension essentielle de Kuhn, Secchi considère

l'intégration de la tradition comme une des conditions à la « bonne » architecture qui émerge de la réinterprétation et de l'innovation qu'il définit comme la « reconstruction à la lumière d'un univers symbolique nouveau, d'idées et de pratiques sociales nouvelles ». (Secchi, 2000 [2006] : 92)

Cette position rejoint en partie la conception de monument mémorial des humanistes ou la mémorialité telle que définie par Choay et qui a été présentée plus haut. Il est à souligner que les limites de la conception urbanistique de Ruskin s'expliquent, en partie, par l'état des connaissances sur la ville qui se dessine à cette époque, sur le nouvel ordre urbain qui émerge. À l'instar de la majorité de ses contemporains, Ruskin cherche à guérir la ville.

Sitte : la ville ancienne comme source de connaissance et de plaisir esthétique ou la dimension historiographique et savante de la conservation

Bien qu'il reconnaisse les grandes valeurs esthétiques et mémoriales de la ville ancienne, Sitte prend conscience des transformations profondes qu'impose la révolution industrielle aux structures urbaines et les accepte ou plutôt s'y résigne. Admirateur des villes anciennes, Sitte les étudie de façon approfondie dans l'espoir d'y découvrir les principes qui régissent leur organisation harmonieuse. Ceci non pas afin de les reproduire, mais dans le but de créer une esthétique propre à la ville moderne :

« Supposons que dans le cadre d'un nouvel aménagement, on décide de réaliser, à des fins purement décoratives un paysage urbain, à la fois grandiose et pittoresque, qui servirait uniquement à la représentation et à la glorification de la commune. [...] Pourrait-on jouir véritablement, sincèrement, de cette naïveté feinte, de ce naturel artificiel? Assurément non. Les joies sereines de l'enfance sont refusées à une époque qui ne construit plus spontanément, au jour le jour, mais qui organise ses espaces rationnellement, sur la planche à dessin. Cette évolution est irréversible [...]. La vie moderne, pas plus que nos techniques de construction, ne permet une imitation fidèle des aménagements urbains anciens, et il nous faut le reconnaître sous peine de tomber dans de vaines élucubrations. Les créations exemplaires des maîtres d'autrefois doivent demeurer vivantes pour nous autrement qu'à travers une imitation sans âme. Il nous faut examiner ce qu'il y a d'essentiel dans ces œuvres, et l'adapter de manière significative aux conditions modernes. » (Sitte, 1889 [1980] : 112, 118-119)

Sitte demeure pratiquement silencieux en ce qui concerne la conservation des parties anciennes ou encore quant à leur place dans la ville moderne, c'est la ville à venir qui retient son intérêt. (Choay, 1993) On peut avancer qu'à l'instar de ses contemporains – sauf peut-être Ruskin – Sitte conçoit que ces noyaux anciens puissent éventuellement être déclassés au profit de nouveaux centres. Plus précisément, Sitte comprend les besoins et les exigences de la vie moderne et considère en conséquence que les centres anciens ne puissent continuer à jouer le rôle de centre; les nouveaux centres présentent des caractéristiques physiques (une plus grande accessibilité notamment) qui en font le foyer des activités urbaines quotidiennes, courantes. Cependant, les qualités esthétiques et la signification historique des centres anciens compensent largement leur inadéquation face à la vie moderne et ceux-ci sont appelés à jouer un autre rôle. Bien qu'il ne se prononce pas explicitement sur la conservation ou le devenir des centres historiques, on peut déduire que selon lui les parties anciennes des villes doivent être conservées, dans la mesure où elles nourrissent la connaissance par le biais du savoir historique et procurent un plaisir esthétique. (Choay, 1992 [1999]) Le rôle que Sitte attribue à la ville ancienne inscrit donc leur conservation dans une perspective muséale : de lieux de quotidienneté, les villes historiques passent à un statut d'objets passifs, témoins silencieux d'un passé révolu.

Sitte établit clairement le périmètre de l'ensemble patrimonial en faisant des anciennes murailles qui constituent pour lui les limites naturelles de la ville ancienne. Toutefois, en lien avec le rôle qu'il attribue aux centres anciens, il s'intéresse au branchement, à l'arrimage de l'ancien et du nouveau, des nouveaux ensembles construits aux anciennes murailles. Pour Sitte, cet arrimage passe essentiellement par la dimension esthétique et les rapports entre les ensembles sont vus en termes de composition urbaine.

C'est en termes de démarche que l'apport de Sitte acquiert toute son importance. La réintroduction des dimensions artistiques dépasse la recherche de nouvelles règles de composition urbaine et ouvre sur une nouvelle façon d'appréhender et de conceptualiser la ville liée au projet d'édification. Selon Wiczorek, le « Der Städtebau » de Sitte constitue un moment instaurateur en urbanisme, car jusque-là, la réflexion urbanistique, mobilisée par la réforme de ville industrielle, focalise sur les dimensions sociales. La mise en forme des nouveaux ensembles est abordée, à toutes fins pratiques, dans une stricte perspective utilitariste et tient en quelque sorte à une rénovation spatiale et sociale subordonnée à l'hygiénisme. L'introduction des dimensions esthétiques et d'une démarche « artistique »,

ouvre sur une conception urbanistique de la ville, dans ce sens où la ville est à l'urbanisme ce que l'édifice est à l'architecture. (Wieczorek, 1982; Collins et Collins, 2006)

Chez Sitte, l'étude de la ville doit être comprise comme une propédeutique. (Choay, 1993)
La ville ancienne constitue un objet de connaissance savante, dont l'étude des formes, des qualités plastiques comme telles, nourrit explicitement un faire d'art. Cette préoccupation pour le *faire* prédomine chez Sitte alors que chez Ruskin c'est surtout le rôle, la signification culturelle dans son sens large qui prédomine, bien qu'elle nourrisse implicitement un faire d'art. Ainsi, l'approche de Sitte correspond au moment des Antiquaires dans l'évolution du monument, et fait référence plus particulièrement à Caylus qui s'intéresse à l'étude des formes des monuments antiques dans leur « plasticité ».

Giovannoni : le patrimoine urbain, catalyseur dans la création d'un nouvel organisme urbain

Choay voit dans la réflexion de Giovannoni le moment intégrateur dans l'évolution de la notion de patrimoine urbain. En effet, à l'instar de Guizot, qui en 1832 établit les qualités ou conditions du monument historique, Giovannoni définit de façon explicite la notion de patrimoine urbain. Il intègre l'apport de ses prédécesseurs, mais aussi le dépasse. Clé de voûte d'une analyse morphologique, la notion de patrimoine urbain, qui ne fait pas référence à un artefact dans la ville mais bien à un morceau de ville, rend opérationnelle la prise en charge de l'existant qui mobilisait Ruskin et Sitte. C'est dans ce dépassement que réside la spécificité conceptuelle du patrimoine urbain chez Giovannoni.

Dans « L'urbanisme face aux villes anciennes », publié en 1931, Giovannoni fait de la conservation du patrimoine urbain le fer de lance d'une critique serrée d'un urbanisme techniciste et fonctionnaliste qui s'établit fermement dans le sillage des CIAM. Fondamentalement urbanistique, l'ouvrage séminal ne propose ni une doctrine, ni un savoir expert en conservation du patrimoine, mais bien un ensemble de notions et de concepts qui débouche sur une façon inédite non seulement d'aborder la conservation du patrimoine urbain, mais aussi, voire surtout, de penser la ville moderne et la démarche urbanistique qui en fait, procède l'un de l'autre. Parmi ceux-ci, la notion de patrimoine urbain constitue un élément clé de l'approche giovannonienne. Pour Giovannoni, la valeur patrimoniale de morceaux de villes est bien plus que le résultat d'une concentration de

bâtiments ou encore le prolongement de l'architecture; c'est la structure même des ensembles qui est porteuse de sens et qui revêt donc une valeur patrimoniale.

Giovannoni voit dans la conservation de la ville ancienne, du patrimoine urbain le « catalyseur dans la création d'un nouvel organisme urbain » (Giovannoni, 1931 [1988] : 37), et ainsi déplore l'affrontement en conservation et urbanisme qu'il juge stérile et réducteur.

« Hier comme aujourd'hui, deux conceptions s'affrontent lorsqu'il est question de rénover un centre ancien et de définir les rapports entre contexte ancien et développement nouveau : selon la première, les vestiges du passé – à l'exclusion des œuvres et des monuments les plus remarquables – sont autant d'entraves à la réorganisation urbaine; la seconde, en revanche, les considère comme des bases intangibles.

Mais ce ne sont que des points de vue purement théoriques, qui n'envisagent le problème que par un seul de ses côtés; c'est pourquoi le débat s'enlise dans des discussions formelles et ne débouche sur rien. Dans la pratique, en revanche, la question se pose autrement » (Giovannoni, 1931 [1988] : 36-37)

D'une part, il s'oppose aux urbanistes progressistes qui jugent la ville ancienne obsolète. Certes, la ville ancienne représente une grande valeur d'art et de culture qu'il faut conserver, mais elle demeure également un milieu de vie de qualité. Ainsi, il s'attache à démontrer que non seulement la destruction des quartiers anciens entraîne un appauvrissement culturel au sens large, mais qu'elle s'avère tout aussi désavantageuse tant du point de vue financier et économique qu'en termes d'efficacité de fonctionnement de la ville moderne.

« C'est avant tout l'économie publique qui est concernée. La destruction systématique des immeubles existants représente la destruction d'une richesse publique, comparable à l'incendie d'une forêt, à l'effondrement d'une mine, aux conséquences d'une guerre ou d'un tremblement de terre dans un centre habité. La terrible catastrophe tellurique qui a détruit Messine [...] est apparue à tous comme un deuil national, à cause non seulement des vies perdues, mais aussi du patrimoine immobilier anéanti. Pourquoi ne devrait-on pas, dès lors, considérer de la même façon un plan régulateur qui se propose de détruire près des deux tiers de la ville de Milan? » (Giovannoni, 1931 [1988] : 205)

D'autre part, les interventions de modernisation et la construction de nouveaux secteurs effectuées à la pièce et pensées essentiellement hors contexte constituent à ses yeux des réponses partielles et temporaires aux besoins du fonctionnement urbain contemporain. Pour Giovannoni, l'élaboration d'une vision globale réaliste est primordiale pour faire face

aux enjeux urbanistiques et une telle entreprise exige une approche conceptuelle qui intègre la prise en considération des ensembles existants, voire s'y fonde. C'est la façon de concrétiser les grands objectifs d'hygiène publique et de mise en ordre de la ville que Giovannoni remet en question. En d'autres termes, c'est la façon de poser le problème qui selon lui doit être revue. L'extrait qui suit est particulièrement éloquent et mérite d'être cité in extenso :

« Il n'est pas vain d'affirmer que les grands problèmes de nos villes sont déjà bien réels et qu'ils demandent une réponse immédiate; l'avenir des villes en dépend, la conservation de leur passé aussi. Le temps est donc venu de décider : ou bien nous saurons réellement faire de nos villes de grands centres capables d'absorber l'augmentation progressive de la population, en leur conférant une grandeur et une noblesse dignes des grandes traditions, tout en respectant et en valorisant l'admirable patrimoine artistique que nous ont transmis les siècles; ou bien nous compromettrons irrémédiablement la possibilité d'un développement ample, organique et fécond, et nous perdrons ce qu'il y a de beau et de précieux dans notre héritage urbain, nous perpétuerons notre triste époque de confusion, d'urbanisme anarchique, de spéculations foncières parasitaires, de destructions progressives des monuments et de leur contexte.[...]

Les moyens techniques et mécaniques les plus modernes doivent contribuer au désengorgement des villes et cesser d'être des facteurs d'embouteillage et d'asphyxie; alors qu'ils étaient les ennemis acharnés de la conservation, ou plutôt des principes d'une juste distribution fonctionnelle de l'habitat, ils doivent devenir ses puissants alliés. Il faut introduire du rythme, de la discipline et un sens nouveau de la beauté dans la disposition des masses et des espaces. Il faut créer et diffuser une conscience urbanistique. » (Giovannoni, 1931, [1988] : 38 –39)

Son analyse se développe selon trois grands angles à partir desquels il aborde la ville moderne. Compte tenu de la complexité de cette dernière, ces angles d'analyse peuvent être vus selon Giovannoni comme trois véritables 'organismes' en constantes interactions. L'organisme social fait référence à la question du logement (sa qualité et son accessibilité), aux conditions de vie, aux questions économiques et financières qui s'y rattachent; l'organisme cinématique concerne la mobilité, les transports et l'articulation des différents ensembles qui forment la ville; l'organisme esthétique renvoie aux formes urbaines et architecturales vues sous l'angle des rapports entre l'utilisateur et le lieu plutôt que dans une stricte perspective académiste. Par le biais de cette analogie, Giovannoni montre qu'une solution élaborée en fonction d'un angle d'analyse peut être complètement néfaste à un autre et que l'agglomération ne peut être réduite à une addition de dimensions. Comme en

témoigne la citation qui suit, les trois organismes constituent une représentation, un outil conceptuel qui permet d'appréhender la complexité de la ville moderne :

« De même qu'autrefois Filarete, Ammannati, De Marchi et tant d'autres ont tracé la ville idéale de leur époque, nous pourrions esquisser ici les schémas théoriques de la ville ultramoderne. De nombreux auteurs – comme Wolf et d'autres – l'ont déjà fait, avec des résultats d'un académisme parfait; le développement urbain, en effet, même une fois réglé et discipliné, est toujours un phénomène trop complexe pour être assujéti à une géométrie standardisée. Il est néanmoins possible de définir et de classer un ensemble de données et de règles concernant la formation de la ville moderne.

*Il nous faudra, pour comprendre ce qu'est la ville moderne - ou ce qu'elle doit être - en considérer séparément les divers aspects : l'hygiène, l'ordre social, l'économie, les déplacements urbains, l'esthétique, en faisant comme s'ils étaient indépendants, les uns des autres, alors qu'en réalité leurs relations réciproques et leurs interférences sont permanentes et multiples. »
(Giovannoni, 1931, [1988] : 97)*

Ces angles d'analyse rejoignent le découpage et l'identification des problèmes proposés par les CIAM⁸ et permettent à Giovannoni de contester point par point et sur le même terrain l'urbanisme fonctionnaliste qui conçoit la ville selon un découpage par fonction. Cette critique participe d'une réflexion sur la nature et les fondements de l'urbanisme moderne.

Plus particulièrement, il s'agit pour Giovannoni d'élaborer une approche conceptuelle capable de prendre en charge les enjeux auxquels sont confrontées les villes au tournant de la deuxième moitié du XX^e siècle. Alors que les problèmes d'hygiène publique sont à toutes fins pratiques réglés, ou du moins les solutions trouvées, le développement de la mobilité entraîne des modalités d'urbanisation qui transforment significativement la configuration des agglomérations qui selon Giovannoni exigent une « nouvelle conscience urbanistique ». Les débats houleux entourant les grandes opérations de modernisation en Italie, notamment celui lié au remblayage des canaux de Milan qui opposera ingénieurs et architectes, confirment Giovannoni dans la nécessité d'une nouvelle approche plus intégratrice voire holistique. Par ailleurs, une telle réflexion lui apparaît d'autant plus

⁸ Plus particulièrement ceux contenus dans les contestations formulées en 1933 qui fondent l'urbanisme fonctionnaliste.

nécessaire que l'Italie entreprend l'élaboration d'une loi sur l'urbanisme, les lois existantes remontant à la deuxième moitié du XIX^e siècle. Giovannoni sera le père de cette nouvelle législation qui est toujours en vigueur depuis 1942. (Marzot, 2002; Pinol, 2006)

« L'urbanisme face aux villes anciennes » est considéré comme le premier ouvrage théorique de l'urbanisme italien. (Marzot, 2002; Choay, 1998 in Giovannoni, 1931 [1988]) Il est aussi novateur quant à l'évolution de l'urbanisme moderne occidental en général puisque c'est la première fois que la question du patrimoine urbain est partie prenante d'une réflexion urbanistique. La finesse et la portée des analyses de Giovannoni résident dans l'articulation entre ancien et nouveau et dans leur inscription dans une dynamique rétrospective/prospective. L'approche qu'il propose s'articule autour de deux axes indissociables : le premier a trait au patrimoine urbain et à sa conservation tandis que le deuxième porte sur les pratiques urbanistiques. C'est cette interaction, ce caractère foncièrement dialogique qui donne à la pensée de Giovannoni toute sa fécondité. Cependant, cet ouvrage comme l'ensemble de l'oeuvre de Giovannoni, fut relégué aux oubliettes dans les années suivant sa mort en 1947⁹. Ce n'est qu'en 1995 qu'il fut réédité, la traduction française était publiée en 1996. Choay, qui a joué un rôle majeur dans la redécouverte de Giovannoni, souligne dans la préface le fort caractère séminal de sa pensée. En effet, les principes qu'il avance, les idées qu'il développe anticipent les analyses critiques et les réflexions théoriques qui émergent avec force à partir des années 1960 dans le sillage de la crise de l'aménagement. On retrouve certains éléments de critique, certaines intuitions de Giovannoni chez plusieurs auteurs, notamment dans la réflexion de Jane Jacobs relativement à la rénovation urbaine (Jacobs, 1961 [1996]), dans le concept d'entre-ville de Sieverts (2001 [2004]), et dans l'essai de définition de l'urbanisme et de sa démarche par Secchi (2000 [2006]). Nous aborderons plus loin ces auteurs.

⁹ Choay explique ceci par des raisons idéologiques. Au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, tout ce qui touche de près ou de loin au fascisme est rejeté et l'oeuvre de Giovannoni y est associée. En effet, une part importante de sa production a été réalisée durant les années du régime fasciste puis son discours qui valorise avec force la tradition italienne laisse voir une expression de nationalisme. Aussi, le mouvement moderne s'affirme comme symbole de la démocratie et d'égalité et correspond à des idéaux marxistes qui sont alors en vogue.

La pensée de Giovannoni mérite que l'on s'y penche puisqu'elle aborde conjointement le patrimoine urbain et l'urbanisme, dont les rapports sont au coeur de cette recherche. Situons d'abord l'approche giovannonienne par rapport aux réflexions de Ruskin et Sitte.

La notion de patrimoine urbain de Giovannoni : intégration des apports de Ruskin et de Sitte

Bien qu'ils partagent l'idée que c'est l'ensemble qui est porteur de valeur patrimoniale, Ruskin, Sitte et Giovannoni présentent des points de vue passablement divergents quant au rôle du patrimoine, aux buts et aux méthodes de la conservation du patrimoine urbain. La question patrimoniale ne poursuit pas les mêmes objectifs. Cette divergence est intimement liée à leur façon respective de concevoir la ville et, bien qu'implicitement, l'objet et la démarche urbanistique. Cependant, malgré leurs divergences, les réflexions de Ruskin et Sitte nourrissent implicitement une réflexion urbanistique qui sera développée par Giovannoni.

Ruskin et Sitte, qui ont ouvert la voie à la transposition du concept de monument historique aux ensembles urbains, s'inscrivent dans le droit fil du paradigme à la base des approches de conservation dont les visées historiographiques sont servies par leurs discours et leurs positions. Comme il ressort des analyses de Choay, leur pensée respective en termes de patrimoine urbain correspond chacune aux deux premiers moments de l'évolution du monument historique : celle de Ruskin rejoint l'approche mémorisante et la valeur informatrice (qui sert d'appui à la dimension morale de son discours); celle de Sitte reprend l'approche objectivante et la valeur hédoniste.

Ruskin conçoit la ville comme une concentration d'unités architecturales et reconnaît intuitivement l'importance du contexte. Les limites et la valeur d'un ensemble sont établies en fonction du nombre et du style des bâtiments, de l'importance de la concentration d'unités architecturales jugées porteuses de valeur. D'abord et avant tout critique d'architecture, Ruskin fait de celle-ci le fer de lance de sa croisade contre la société industrielle. Expression ultime de la grandeur humaine, l'architecture est pour lui une des formes d'art les plus élevées. La standardisation et la subordination de l'expression artistique à des impératifs techniques l'amènent à juger la culture industrielle impropre à produire une architecture digne de ce nom. Cette perte de savoir-faire est équivalente à la

perte de l'identité d'une communauté. Dans ce sens, le patrimoine urbain nourrit un savoir-être et prend ainsi un caractère moral. Ruskin ne vise pas la conservation des ensembles comme tels, leur constitution en aires protégées, car ceci reviendrait à accepter la ville et la société industrielle contre laquelle il milite. C'est la façon d'être qui, à la fois forme ces ensembles et qui en même temps l'accueille, qu'il s'agit de conserver.

Par contre, Sitte préconise la conservation muséale de la ville ancienne; bien qu'obsolète sa valeur non seulement historiographique, mais surtout de « connaissance » pour la conception architecturale et urbanistique en justifie la conservation. Mobilisé par la réintégration des dimensions esthétiques dans la démarche urbanistique, Sitte voit dans l'étude minutieuse des villes anciennes, particulièrement dans les modalités de leur composition, une source de connaissances nécessaires en urbanisme relativement à l'élaboration des façons de faire qui intègrent la dimension esthétique. Cependant, les recherches de Sitte portent essentiellement sur des fragments, des éléments précis de composition urbaine (par exemple la configuration des carrefours, l'embranchement de rues, etc.) et les rapports entre les niveaux de structure, pas plus que la question des vocations, ne sont vraiment abordés, sinon très indirectement alors qu'ils jouent un rôle central dans l'approche de Giovannoni. Dans ce sens, les travaux de Sitte n'ont pas la même portée urbanistique en termes de pratiques et d'opérationnalisation que ceux de Giovannoni. Celui-ci, rappelons-le, articule concepts, démarche et outils jusqu'à la formulation de normes, de procédures et de lois pour encadrer une démarche pour penser l'agglomération dans son entièreté; les questions liées à la mise en forme et à la réalisation sont vues à la lumière des dimensions esthétiques, techniques, économiques, administratives et juridiques. Il s'agit là d'une différence fondamentale, mais dans laquelle on peut voir l'influence des travaux de Sitte, sur l'apport de l'art, de l'esthétique en urbanisme.

Giovannoni ne propose pas un savoir expert en conservation ou en histoire des formes urbaines dont le but ultime serait l'établissement d'une valeur patrimoniale dans le sens historiographique comme le faisaient les antiquaires et ce, bien qu'à l'instar de l'antiquaire Caylus, il voit dans les centres anciens une source d'inspiration en termes de qualité esthétique, dans le « faire d'art ». Certes, le contextualisme et la notion d'ensemble urbain lui permettent d'apprécier la valeur patrimoniale du tissu banal et d'en définir les limites, mais sa motivation principale en termes de conservation du patrimoine, est de redéfinir le

rôle du centre historique dans de nouveaux ensembles « métropolitains » dans le contexte d'un nouvel assemblage urbain, comme l'illustre le principe « d'unir en dissociant ». Pour reprendre l'expression de Choay, alors que Sitte, ne sachant trop que faire des ensembles anciens, se résigne à en faire des objets de connaissance et de plaisir esthétique, c'est une « conservation vivante » que propose Giovannoni. Mais c'est plus encore, dans ce sens où son approche va au-delà du registre de la conservation.

La définition d'une vocation repose sur une prise en considération du contexte d'insertion dans son sens large (formes et forces) et des qualités propres à l'ensemble ancien; il n'est plus considéré comme un objet détaché, un isolat, mais comme partie prenante d'un système dynamique et il est vu sous différents angles. Le rôle, le statut de l'ensemble patrimonial au sein de l'agglomération est ainsi défini à partir des rapports de position qu'il entretient avec les autres sous-ensembles et sur les modalités d'inscription et d'arrimage. Cette démarche témoigne de la recherche d'un équilibre, voire d'une tension créatrice entre la partie et le tout, que seule une appréhension globale, une mise en rapport des différentes échelles ou différents niveaux de structure rendent possible.

Aussi Giovannoni, développe plus avant les réflexions de Sitte sur l'apport de l'art, de l'esthétique comme angle de vue en urbanisme. Le recours à l'analogie des trois organismes traduit une saisie de la globalité des agglomérations, des lieux, qui rejoint dans une certaine mesure le regard de l'art. Ces trois organismes qu'il ne cherche pas à hiérarchiser – ni à réconcilier – traduisent une conception des milieux bâtis comme totalité incarnée. Celle-ci offre plusieurs niveaux de sens et les parties qui la composent sont à la fois irréductibles et indissociables. L'articulation étroite qu'il établit entre l'esthétique, le social et la cinématique qui deviennent chacun des regards – des organismes – dont la confrontation nourrit la recherche des incarnations possibles et pertinentes de ce devenir. La recherche d'un principe de cohérence qui articule les singularités dans une agglomération à la lumière des différents regards ou aspects lui permet d'affranchir la composition urbaine de l'art urbain de la Renaissance et de l'embellissement pour la resituer véritablement dans une perspective d'urbanisme moderne (plutôt qu'architecturale).

Giovannoni réactualise ainsi l'apport de ses prédécesseurs en accordant à l'ensemble ancien un rôle significatif dans l'élaboration de la ville contemporaine. Il en déduit les

intuitions « urbanistiques » puis les conceptualise. De Ruskin, avec qui il partage plusieurs positions, notamment en ce qui concerne la valeur culturelle de l'architecture et des ensembles urbains, il reprend et développe les intuitions sur l'importance du contexte des édifices anciens et de la valeur d'usage du patrimoine urbain. La valorisation de l'architecture vernaculaire, surtout médiévale, du savoir-faire artisanal, de leur importance culturelle et identitaire rejoint le régionalisme au cœur de la pensée ruskinienne, mais qui est dépassée par l'inscription dans le projet de création du nouvel organisme urbain.

La reconnaissance de l'irréductibilité des villes ancienne/médiévale et moderne, le recours à l'étude des différentes règles et figures de composition urbaine (articulation des morceaux différents) des villes historiques, la place accordée à la morphogenèse, le rôle de premier plan qu'il donne à l'esthétique dans l'édification, son apport à la connaissance et la portée civilisatrice du beau expriment une parenté certaine avec Sitte. Cependant, Giovannoni pose autrement la question du patrimoine urbain : celui-ci n'est pas uniquement un objet de contemplation à isoler, mais un milieu de vie spécifique auquel il attribue un rôle prédominant dans les agglomérations métropolitaines alors en émergence. Au-delà d'un artefact à conserver, le patrimoine urbain constitue un élément opérationnel clé dans un processus de réactualisation de l'agglomération moderne. Ce faisant, le patrimoine urbain s'émancipe de la conservation.

Giovannoni reprend les intuitions de Ruskin et de Sitte, dont les réflexions ouvrent sur une façon de penser la ville : en effet, la question patrimoniale telle qu'ils l'abordent dépasse le strict cadre de la conservation et procède d'une critique de la façon de construire les villes qui ouvre sur une réflexion d'ordre urbanistique que Giovannoni développe et conceptualise.

Tel un palimpseste, la ville comme l'agglomération ne sont pas des œuvres achevées; le patrimoine urbain permet la prise en charge de l'existant, contribue à la réflexion sur le devenir de la communauté et permet de renouer avec la compétence d'édifier. L'ouverture sur la « transformation » et l'élaboration d'une démarche de « création » qui prend appui sur la mise en tension de la rétrospective et de la prospective qui est au cœur de l'approche giovannonienne lui donne la profondeur nécessaire au dépassement de la pensée, voire de la quête de ses prédécesseurs : il intègre la portée mémoriale (symbolique et portée identitaire profonde) de la conception ruskinienne et la portée historiciste (et de

connaissance savante) de Sitte. La quête du savoir-être de Ruskin et celle du savoir-faire de Sitte fondent la recherche du savoir devenir de Giovannoni.

Un saut qualitatif, d'un sujet d'étude à l'objet d'une pratique

Cette recherche du savoir devenir a des implications très importantes et implique un saut qualitatif. Si l'évolution de la notion de patrimoine urbain historique reprend les grandes étapes de celle du monument historique, le parallèle s'arrête toutefois avec Giovannoni. En effet, jusque-là, le discours sur le « patrimoine urbain » demeure somme toute inscrit dans une perspective classique d'histoire de l'architecture, qu'il s'agisse de l'appréciation des qualités « plastiques » de l'objet ou de sa signification symbolique et culturelle; les artefacts dans la ville, notamment des concentrations d'édifices ou encore de grandes oeuvres de composition urbaine, sont des documents historiographiques à étudier et à conserver. Giovannoni déplace la question du patrimoine et la situe dans un autre domaine, celui de l'urbanisme. L'approche conceptuelle dont il jette les bases tire sa spécificité de l'interaction de deux grandes caractéristiques que vient articuler la notion d'ensemble urbain : d'abord, l'inscription du patrimoine urbain dans une perspective de projet – l'ensemble urbain comme catalyseur dans la création d'un nouvel organisme urbain – puis l'appréhension conjointe des dimensions morphologiques et vocationnelles.

Élément clé d'une méthode d'analyse morphologique qui participe d'une conceptualisation de l'agglomération moderne et d'une démarche urbanistique, la notion de patrimoine urbain revêt un double caractère qui fonde sa spécificité conceptuelle.

La réflexion sur le patrimoine urbain de Giovannoni : actualisation de l'équilibre mémorialité et historicité

La spécificité conceptuelle du patrimoine urbain réside pour une large part dans sa destination, c'est-à-dire qu'elle est intimement liée à ce sur quoi elle ouvre. En tant que catalyseur d'une prospective voire d'une projectualité, la notion givannonienne de patrimoine urbain procède d'une actualisation du concept de monument ou plus particulièrement de l'équilibre entre la mémorialité et l'historicité.

Si en tant que monument, puisque le patrimoine doit s'incarner, l'ensemble urbain présente les mêmes attributs, rencontre les critères de la monumentalisation, la tension entre la mémorialité et l'historicité ne peut toutefois pas s'accomplir de la même façon que pour

des édifices. Cet accomplissement relève d'un saut qualitatif, si ce n'est d'un paradoxe, du passage du registre de la conservation à celui de l'urbanisme. Vue sous cet angle, la monumentalisation, qui tient à la fois à l'investissement de valeur et à la différenciation morphologique, contribue à concevoir une structure urbaine qui met à profit les singularités et sert ainsi d'autres objectifs que ceux de l'historiographie.

L'approche giovannonienne procède de la reconnaissance d'un déjà là qu'il ne s'agit pas de reproduire ou de prolonger, mais de comprendre afin de penser les potentialités et les termes du devenir d'un établissement urbain. La notion de patrimoine urbain est l'élément opérationnel clé de cette démarche urbanistique marquée par une prise en charge de l'existant qui transcende les notions, concepts et instruments de son approche : plus qu'un sujet de l'urbanisme, le patrimoine urbain devient ainsi un objet urbanistique.

Le patrimoine urbain, élément clé d'une analyse morphologique urbanistique

Chez Giovannoni, la notion de patrimoine urbain, clé de voûte de sa méthode d'analyse morphologique, fait référence à un ensemble de composantes qui forment une entité morphologique structurée. Dans l'approche giovannonienne, le patrimoine urbain ne fait pas référence à un artefact dans la ville mais à un morceau de ville, à un ensemble urbain qui tire sa singularité de sa valeur patrimoniale, de son ancienneté. Par extension, l'idée de patrimoine, renvoie ici à la spécificité d'un ensemble, à sa personnalité et à sa qualité de palimpseste. Les attributs spécifiques de l'entité (caractéristiques du tissu, organisation spatiale, etc.) influencent significativement ses rapports avec les autres domaines (sous-ensembles) de l'agglomération, par le biais de la vocation, en même temps que ces rapports entre les entités en nourrissent la spécificité. Cette notion relève de la reconnaissance de la ville comme ensemble de rapports dynamiques entre différents registres (formes et forces) qui se déploient simultanément à différentes échelles. Dans cette perspective, l'agglomération est conçue comme ensemble marqué par les ruptures et les discontinuités; les différents sous-ensembles qui la composent tirent leur spécificité, leur singularité non seulement de leurs qualités plastiques, mais aussi de leurs rapports les uns avec les autres. C'est en termes d'interdépendance que ces qualités sont saisies.

Cette conceptualisation a d'importantes incidences sur la conservation du patrimoine urbain et sur les pratiques urbanistiques. En termes de conservation, cette notion met

notamment à l'avant-plan non seulement le vernaculaire, mais l'ordinaire, le tissu banal étant porteur de valeur. Aussi, anticipe-t-elle, dans une certaine mesure, certains concepts contemporains, notamment celui de paysage qui met en relation matérialité et immatérialité. En effet, le patrimoine urbain, comme entité morphologique qui résulte d'un ensemble de rapports entre diverses composantes matérielles et immatérielles qui forment un tout, devient un élément opérationnel clé dans une démarche d'analyse morphologique qui contribue à une meilleure saisie des procès de patrimonialisation.

Mais plus important encore, l'appréhension du patrimoine urbain comme partie prenante d'une agglomération implique la prise en considération des rapports de positions afin de mieux situer l'ensemble patrimonial dans la dynamique urbaine. Alors que les autres artefacts patrimoniaux présents dans la ville – édifices ou pièces de mobilier urbain – existent en soi et se suffisent à eux-mêmes en quelque sorte – leur contexte étant vu comme un écrin – la « conservation » des ensembles urbains, de par leur inscription dans une dynamique complexe, a des incidences qui dépassent largement le cadre de la conservation *stricto sensu*. Le patrimoine urbain, qui est en fait un ensemble urbain, exige la prise en charge des dimensions topologiques; les modalités d'inscription et d'arrimage sont parties prenantes de la nature, du statut de l'ensemble urbain comme entité morphologique, à valeur patrimoniale ou non. Dans la conception giovannonienne, la spécificité du patrimoine urbain ne peut être réduite à une valeur d'usage tout aussi vaste et complexe soit-elle définie. L'ensemble urbain patrimonial ne peut donc être mis sur le même pied que les artefacts dans la ville. L'ensemble urbain patrimonial est qualifié voire, singularisé dans une certaine mesure, mais il n'est ni isolé ni marginalisé : il est compris comme un ensemble parmi d'autres à l'échelle de l'agglomération.

La notion de patrimoine urbain participe ainsi d'une réflexion théorique sur l'urbanisme qui va bien au-delà du registre de la conservation ou d'une approche urbanistique de la conservation. La démarche de Giovannoni renvoie à des modalités de prise en charge de l'existant qui se distinguent significativement de celles de la conservation. Si la question de la conservation du patrimoine est le tremplin de sa critique sur la façon de faire la ville, l'approche qu'il développe fait du patrimoine une considération qui contribue à une manière de penser l'agglomération. Manière qui s'oppose à celle privilégiée par les ingénieurs et qui s'émancipe de la conservation, bien qu'elle tire parti de l'étude de la ville ancienne.

L'approche giovannonienne débouche en effet sur une conception urbanistique qui s'oppose aux plans de régulation qui transforment radicalement les villes anciennes afin qu'elles soient conformes aux principes hygiénistes. De ce point de vue, l'approche giovannonienne s'inscrit dans le sillage du mouvement d'archéologie urbaine qui se déploie en Italie à la fin du XIX^e siècle; elle le dépasse toutefois. Comme l'explique Zucconi (1995), ce mouvement, porté par des architectes, des historiens, de gens de lettres, etc. était l'importance de l'étude de la ville ancienne, particulièrement de sa forme urbaine, pour en cerner les caractéristiques essentielles susceptibles d'être mobilisées en vue de l'élaboration de projets. Cependant, jusqu'au tournant des années 1910, les finalités servies par ce courant demeurent de l'ordre de la conservation. Les relevés portent certes sur des morceaux de ville, mais l'étude focalise sur les édifices et la forme urbaine est assimilée aux seuls bâtiments. De la sorte, malgré la volonté d'articuler l'élaboration des plans de modernisation autour de ce que Zucconi appelle la matrice art/histoire plutôt qu'ingénierie/hygiénisme, on observe un partage des éléments de la structure urbaine comme objets d'interventions entre les deux visions faute de concepts aptes à aborder la morphologie urbaine dont le caractère est intangible¹⁰. Ainsi, l'histoire et l'art s'incarnent dans les bâtiments et la conservation des grands édifices monumentaux tandis que les principes hygiénistes définissent l'organisation spatiale de la trame et du réseau viaire (fluidité de circulation, aération des tissus, etc.). Dès le tournant des années 1910, de nouvelles réflexions émergent, dont celles de Giovannoni, qui permettent de conceptualiser les rapports entre les composantes de la forme urbaine à plusieurs échelles, et de là de penser l'agglomération moderne. Celle-ci, de plus en plus distendue et structurée par les grands réseaux techniques prend les traits qu'on lui connaît aujourd'hui; nous la nommerons agglomération contemporaine.

L'articulation de la notion d'ensemble urbain à une conception topologique de l'agglomération et d'une démarche qui allie rétrospective et prospective forme un dispositif conceptuel qui permet une lecture urbanistique à partir de laquelle formuler une problématique et définir des paramètres d'interventions qui tiennent compte de la spécificité de la situation, du contexte. C'est d'ailleurs dans ce sens, en tant que regard

¹⁰ Par ailleurs, en ce qui a trait à l'urbanisme moderne en général, Calabi (1980) montre que la professionnalisation de l'urbanisme au XIX^e siècle contribuera significativement à ce partage des éléments de la structure urbaine.

posé, que le patrimoine constitue pour Giovannoni un catalyseur dans la création d'un nouvel organisme urbain.

La réflexion de Giovannoni jette les bases d'une méthodologie qui vise à cerner et réactualiser le principe de cohérence d'un ensemble - l'agglomération - hétérogène et marqué par les ruptures et les discontinuités. Cette cohérence passe par des modalités d'articulation des différentes singularités aptes au déploiement de leur synergie potentielle.

PARTIE 2

APPORT ET SPÉCIFICITÉ DE L'APPROCHE GIOVANNONNIENNE

La conception du patrimoine urbain comme ensemble urbain et son inscription dans une prospective et une projectualité distinguent l'approche giovannonienne de celles de Ruskin et de Sitte. En faisant du patrimoine urbain non seulement un sujet, mais bien un objet urbanistique, Giovannoni ouvre sur une réflexion portant sur les fondements conceptuels même de l'urbanisme. C'est là que résident toute la fécondité et la valeur séminale de cette conception. Mais quels sont les tenants et les aboutissants de celle-ci? En quoi et comment les modalités de la prise en charge de l'existant constituent-elles le trait distinctif de l'approche giovannonienne d'un point de vue urbanistique? La pensée giovannonienne constitue-t-elle un moment intégrateur en urbanisme de la même façon qu'en ce qui a trait au patrimoine urbain?

Les critiques à l'endroit des différentes approches urbanistiques, tout particulièrement celles relatives aux principes d'urbanisme des CIAM¹¹ et du fonctionnalisme qui en découle sont nombreuses dans « L'urbanisme face aux villes anciennes » de Giovannoni. La place accordée à l'existant et les modalités de sa prise en charge sont au coeur de sa critique, tant de l'urbanisme moderne de tradition classique que de l'urbanisme des CIAM¹². Cette

¹¹ Congrès internationaux d'architecture moderne. Ceux-ci furent tenus de 1928 à 1959. Celui de 1933 verra la rédaction de la Charte d'Athènes (de 1933) qui consigne les grands principes de l'architecture et de l'urbanisme modernes.

¹² Il importe de clarifier les termes urbanisme des CIAM et urbanisme fonctionnaliste. Ce dernier est généralement employé pour désigner l'ensemble des pratiques qui marquent le XXe siècle et reprennent les principes énoncés lors des Congrès Internationaux d'architecture moderne, particulièrement celui de 1933 qui donne naissance à la Charte d'Athènes. Dans cette thèse nous distinguons urbanisme moderniste et fonctionnaliste. L'urbanisme moderniste fait référence aux projets d'ensembles urbains des architectes modernes du début du XXe siècle, par exemple le plan Voisin de Le Corbusier (1922-1925). Il est le pendant urbain, le prolongement de l'architecture moderne.

L'urbanisme fonctionnaliste renvoie aux pratiques qui se déploient durant les Trente Glorieuses. Ces pratiques s'inscrivent dans le prolongement de l'urbanisme de régularisation; elles prennent appui sur un ensemble

critique de Giovannoni, tremplin d'une réflexion théorique sur l'urbanisme, s'articule autour de trois grands points : la non-reconnaissance de l'irréductibilité des villes anciennes et contemporaines; la prédominance d'une conception utopiste ou atopiste qui se traduit par l'élaboration d'interventions sous une seule base théorique et abstraite; la linéarité d'une démarche sectorielle, mécaniste et techniciste. Ces éléments de critique renvoient aux trois grands aspects interdépendants de l'approche giovannonienne : la conception de la ville et de l'agglomération, l'analyse morphologique et la démarche.

C'est à la lumière de ces aspects et particulièrement de leur articulation que sera présentée l'approche giovannonienne puis située par rapport aux grandes perspectives qui ont marqué l'urbanisme moderne. Plus particulièrement, on dégagera la conception de la ville et de l'agglomération qui sous-tend la perspective urbanistique étudiée. Puis, on s'intéressera à l'analyse urbaine sur laquelle s'appuie la réflexion urbanistique : comment sont conçues et appréhendées les dimensions morphologiques? Quelles sont les échelles de référence? Enfin, on abordera les méthodes et les instruments qui organisent et structurent l'action; par quelle démarche s'opère le passage entre le diagnostic ou la problématisation, la formulation des intentions et des paramètres d'intervention puis l'élaboration des interventions?

Plus particulièrement, on situera l'approche giovannonienne par rapport à l'urbanisme moderne de tradition classique puis à l'urbanisme fonctionnaliste. De là, on abordera les principales approches critiques qui émergent à partir des années 1960, plus particulièrement la typomorphologie.

Puis, afin d'apprécier le renouvellement de l'urbanisme ouvert par Giovannoni et cerner les conditions de son accomplissement, une confrontation de ces traits sera l'objet d'une discussion qui prendra appui sur les analyses de Choay relativement aux deux grands paradigmes instaurateurs en urbanisme.

d'instruments techniques et une démarche normalisée et codifiée qui correspond à la planification urbaine. On y réfère souvent par urbanisme de planification.

I. L'APPROCHE URBANISTIQUE DE GIOVANNONI

Le patrimoine urbain, une notion clé

Gustavo Giovannoni est le premier à conceptualiser la notion de patrimoine urbain au début du XX^e siècle. Il se distingue de Ruskin par son acceptation de la ville industrielle, mais surtout par sa conception du patrimoine urbain et de la ville. Comme il a été mentionné, pour Giovannoni, la valeur patrimoniale de morceaux de villes est bien plus que le résultat d'une concentration de bâtiments ou encore le prolongement de l'architecture; c'est la structure même des ensembles qui est porteuse de sens et qui revêt donc une valeur patrimoniale. Le contexte ou plus précisément la « contextualité », l'ambientismo est d'une importance première, car il constitue le concept qui fonde la notion de patrimoine urbain.

La différence, qui peut sembler à première vue tenir d'un formalisme pointilleux, relève de la « reconnaissance de la spécificité conceptuelle de la ville ». (Beaudet, 1997 : 28) Selon cette analyse, la ville est constituée de plusieurs éléments (parcellaire, type bâti, réseau viaire, aires d'activités et d'usages), qui s'influencent mutuellement à la faveur d'un ensemble de relations; ce n'est que vus dans leur ensemble que ces différents éléments prennent leur sens. En d'autres termes, pour Giovannoni c'est « l'ensemble tissulaire global comme entité sui generis » (Choay in Giovannoni, 1931 [1998] : 13), qui constitue le patrimoine urbain.

« Les mêmes caractères qui lient étroitement les grands monuments au petit tissu des édifices mineurs unissent l'architecture et la structure urbaine en une seule entité, organisée par une idée logique et cohérente. Ils constituent un élément extrinsèque essentiel pour l'appréciation des monuments et sont l'expression d'une conception unitaire du monument et de son contexte ou, si l'on préfère, d'une architecture collective proprement urbaine. Il est plus grave d'altérer cet ensemble que d'endommager un monument. Croire que l'on valorise une église ou un palais médiéval en l'isolant au milieu d'un vaste espace parmi les édifices modernes, c'est ne pas comprendre l'importance fondamentale du contexte dans lequel et pour lequel ce monument a été conçu, et sans lequel il ne peut produire son effet, mais se trouve, en toute inconscience, transformé en une triste ruine. Introduire dans une place ancienne une large artère rectiligne moderne et y faire ainsi pénétrer, de force, une circulation intense, c'est mutiler une œuvre d'art, abâtardir et falsifier un témoignage de vie; c'est encore pire qu'ôter à un temple grec son tympan et sa

toiture pour les remplacer par un toit-terrasse, ou d'adosser un garage à la paroi d'une église monumentale. » (Giovannoni, 1931 [1988] : 60)

La contextualisme de Giovannoni « qui a pour objet les ensembles d'architecture contextuelle, qu'on peut considérer comme des monuments collectifs » (Giovannoni, 1931 [1998] : 78), s'oppose au principe d'isolement des monuments, avancé notamment par l'urbanisme fonctionnaliste, selon lequel ceux-ci doivent se dresser sur un vaste espace dégagé constitué en véritable écrin. Cette conception de la mise en valeur est la source même de la destruction du patrimoine urbain, qui n'est pas un édifice, mais bien un tissu urbain :

« Cet art social du tissu urbain constitué de petites unités, sans chef-d'oeuvre et sans fausses notes [...] à Naples, le contexte est constitué moins par les formes architecturales que par les masses, la couleur, le mode de vie de la population. Dans tous les cas, de multiples manières et avec une intensité différente, le respect de l'art et de l'histoire renvoie à la ville, à ses quartiers, à son cadre naturel et à son plan, mais non à l'édifice isolé, souvent négligeable en tant que tel. [...] » (Giovannoni, 1931 [1988] : 217)

Voyons les grandes lignes de l'approche urbanistique giovannonienne. Dans celle-ci, les différents éléments conceptuels comme de démarche se définissent mutuellement et prennent tout leur sens dans leurs interactions. Les références de l'un à l'autre sont donc essentielles et une trop grande dissociation aurait pour effet de schématiser, voire dénaturer l'approche. Ainsi, c'est plutôt par le biais de grandes caractéristiques que sera abordée l'approche dans son ensemble plutôt que par dimensions stricto sensu. Dans un premier temps, l'accent sera mis sur les concepts et notions qui ont trait explicitement à la matérialité de la ville, à sa mise en forme. Puis dans un deuxième temps, on insistera particulièrement sur la démarche et l'approche méthodologique.

La ville comme palimpseste

Giovannoni formule le concept de permanence des patrons planimétriques¹³ (*permenza dello schema planimetrico*). Selon ce concept, le parcellaire, les îlots et les voies principales, bref l'ossature des ensembles est pérenne, inerte et conditionne voire contingente

¹³ Ceci bien avant que Pierre Lavedan ne définisse la loi de permanence du plan. (Marzot, 2002) Aussi, ce concept rejoint celui de « permanence » formulé par Rossi dans les années 1960.

l'organisation spatiale. De la sorte, Giovannoni conçoit le plan de ville comme un palimpseste et considère la forme urbaine « *as the transitional stage in a never-ending process of development, of which the form itself preserves and constantly manifests internal traces* ». (Marzot, 2002 : 63) Motivé de prime abord par la création d'un nouvel « organisme urbain », ce qui le distingue d'ailleurs de ses prédécesseurs, ses recherches sur les modalités d'organisation spatiale relèvent d'une lecture de la ville, d'une démarche d'analyse urbaine orientée vers l'établissement de paramètres de conception. Giovannoni accorde, ainsi, une grande importance à « l'histoire de l'organisation spatiale », à la morphogenèse « urbaine » pour ce qu'elle lui permet de comprendre plus finement la nature de l'établissement étudié :

« l'histoire de l'organisation spatiale de chaque ville, prise individuellement, peut s'avérer fort instructive, d'une part dans la mesure où elle répond aux raisons permanentes qui font naître ou resurgir une ville en un lieu donné, et d'autre part dans la mesure où elle renvoie à des causes multiples qui, variant selon les destinations et les conditions matérielles ou morales, conduisent à telle forme de développement plutôt qu'à telle autre ». (Giovannoni, 1931 [1998] : 81)

D'ailleurs, dans la foulée de Sitte, Giovannoni voit dans l'étude de la ville ancienne une source importante d'enseignement. Pour celui-ci, les plans de ville du XVI^e et XVII^e siècle :

« [...] sont désormais dépassés par les besoins modernes quant aux dimensions, mais non quant à la logique de leur maillage ». (Giovannoni, 1931 [1998] : 125)

La prise en considération d'un « déjà là » ne vise pas la reproduction par mimétisme, mais sert plutôt à cerner la nature et la logique de fonctionnement de l'ensemble existant pour penser les nouveaux morceaux et les modalités de leur articulation. Giovannoni rejette avec force l'emploi des solutions toutes faites, les solutions uniques et les modèles établis *a priori* sur la seule base d'une théorie, et qui souvent subordonnent à une dimension l'ensemble du plan. Pires encore à ses yeux sont les propositions qui prennent appui sur la promesse de progrès techniques éventuels. D'ailleurs, à plusieurs reprises il débute une critique par la reconnaissance des améliorations possibles en théorie, qu'il confronte par la suite à la situation sur le terrain.

La citation qui suit, relativement aux principes proposés dans les manuels d'urbanisme, illustre bien l'importance pour Giovannoni de l'ancrage dans la réalité terrain :

« Mais comment peut-on, dans la pratique, faire de ces objectifs de coordination et d'extension de la composition architecturale une réalité concrète? [...]

Les plans régulateurs les plus modernes, et tout particulièrement les plans allemands, abondent en règles qui vont dans ce sens. Ils comportent aussi, en ce qui concerne les rues nouvelles, l'aspect général de chaque quartier déjà construit, tantôt se contentant d'exprimer, plus sobrement, une architecture de volumes (que la mode graphique représente banalement par des surfaces ombrées en pointillé, en faisant correspondre à chaque zone une couleur).

Mais toutes ces représentations sont généralement très éloignées des possibilités concrètes et s'avèrent donc plus dangereuses qu'utiles, même si elles s'inspirent de saines notions théoriques; mais ce projet de principe ne peut être étendu à tout un quartier. Cela ne serait peut-être même pas désirable, car on tuerait ainsi tout individualisme en faisant prévaloir une conception bureaucratique, dépourvue, par définition, de véritable sentiment artistique; mais de toute façon un tel projet ne pourrait se réaliser que dans le cas de la construction simultanée par les divers propriétaires et de leur entente parfaite.» (Giovannoni, 1931 [1998] : 169)

Giovannoni aborde les caractéristiques physiques dans leurs relations avec les questions relatives notamment à la densité, à la nature des quartiers et particulièrement aux vocations; comprise comme le produit de l'interaction entre les formes concrètes et les forces, la morphologie prend un caractère spécifiquement urbanistique. La morphogenèse devient la pierre d'assise de l'analyse urbaine au coeur d'une démarche qui vise à concevoir le nouvel organisme urbain qu'est la ville moderne. Cette position est à l'opposé de l'approche préconisée par les CIAM, qui proposent des modèles d'urbanisation élaborés abstraitement et dont la construction exige au préalable de faire table rase, l'existant étant jugé en fonction du modèle idéal.

Par ailleurs, l'emploi du terme « organisme urbain » n'est pas innocent. Selon Choay, il s'agit d'une « carence terminologique » qui exprime l'intuition de Giovannoni pour qui la ville, telle qu'elle a été conçue jusqu'ici, ne correspond plus à la nouvelle forme d'urbanisation qui émerge dans le sillage de la « modernité technique ». (Choay, 1998 in Giovannoni, 1931 [1998] : 11) Cependant, on peut aussi voir dans le choix de cette analogie de la ville au vivant l'expression d'une conception de la ville comme un tout naturel (ou naturalisé) dans lequel s'articulent des composantes différenciées et interdépendantes qui forment un système. L'établissement est abordé comme un phénomène qui tire sa grande complexité de son caractère « mouvant », « évolutif » et en constante transformation. Aussi, l'arrimage des deux types d'urbanisation rejoint, dans une certaine mesure, l'idée d'une adaptation d'un

organisme à de nouvelles conditions. Ce recours à l'analogie de l'organisme vivant dans la foulée de Geddes et, bien qu'indirectement, à la métaphore du corps d'Alberti a des implications importantes en termes d'approche sur lesquelles nous reviendrons plus amplement.

Notons toutefois la parenté conceptuelle avec Geddes relativement à l'analyse urbaine. À l'instar des grands ouvrages d'urbanisme de la fin du XIX^e siècle, notamment celui de Cerdà¹⁴ ou de Unwin¹⁵ (auteurs que Giovannoni cite à plusieurs reprises), Geddes propose une approche du *town planning* qui prend appui sur les enquêtes¹⁶ sociologiques et géo-historiques. La connaissance et la compréhension du milieu d'intervention sont pour Geddes la condition *sine qua non* à la conception d'un plan viable et vivable. Le contexte d'intervention est d'abord abordé à partir de la géographie et de l'histoire, puis la compréhension de « l'environnement géographique et historique » est enrichie par l'enquête sociologique. Cependant, la destination de ces enquêtes, les buts qu'elles servent distinguent Geddes un tant soit peu de ses contemporains. Dans ce sens où l'étude géohistorique et les enquêtes sociologiques ont pour but de cerner l'essence, la nature d'une communauté afin non seulement de concevoir de nouveaux ensembles, mais aussi de repenser la ville existante. Disciple de Le Play et de Comte, il cherche à identifier les propriétés qui orientent sinon déterminent l'évolution de l'organisme qu'est la ville existante. Aussi Geddes élaborera quelques projets de requalification voire de réactualisation de quartier traditionnel à partir d'une mise en valeur du patrimoine dans son sens large. Le patrimoine ou plus précisément le déjà là se présente comme une manifestation de la spécificité de l'organisme à étudier afin de mieux cerner les propriétés et établir les paramètres et critères de sa réactualisation.

« Notre enquête, donc, est un moyen pour nous de replonger dans l'histoire vitale. Celui qui veut faire un travail durable et profond doit connaître véritablement la ville, être entré dans son âme. » (Geddes, 1915 in Choay, 1965 : 352)

14 «Teoria general de la urbanizacion». 1867.

15 «Town Planning in Practice». 1909.

16 «Cities in Evolution». 1915.

Bien que Giovannoni ne fasse aucune référence à Geddes, du moins explicitement, ses idées et le type de réflexion présentent une parenté certaine. Giovannoni développera plus avant les modalités de l'articulation ancien-nouveau et les placera dans une perspective spécifiquement urbanistique alors que Geddes restera plus près des études urbaines, c'est-à-dire qu'il est particulièrement motivé par la formulation d'un projet de société, bien que la mise en forme des lieux urbains y participe. Giovannoni focalise sur la forme qu'il autonomise en quelque sorte; celle-ci devient l'objet de l'urbanisme et non pas un sujet.

Chez Giovannoni, la connaissance du lieu est partie prenante d'une démarche marquée par la prise en compte du déjà là et de son inscription dans la «création d'un nouvel organisme urbain». L'idée d'organisme implique celle de transformation ou plus précisément d'actualisation et dès lors la prise en charge de l'ancien devient la base de ce qui est en devenir. Le patrimoine passe ainsi du registre de la conservation et d'un discours d'histoire de l'art à celui de l'urbanisme comme approche visant à 'penser' la structure urbaine de la ville dans son entièreté; la morphogénèse sert à formuler les paramètres d'une transformation cohérente et pertinente :

« Chaque centre possède ses caractères permanents en ce qui concerne le climat, le milieu naturel et la tradition artistique, où se reflète la continuité du sentiment d'appartenance : et tout cela nous donne des perspectives, des lumières, une mise en scène des masses, des lignes, des couleurs, autant d'éléments essentiels qui militent contre les schémas tout faits [...] »; «elle [la jeune école d'urbanisme] conçoit le contexte, qu'il s'agisse du tissu bâti ou des paysages, comme une réalité vivante qui donne aux villes leur ineffaçable physionomie [...] Dans cet ordre nouveau de réflexion et de recherche, son objectif prioritaire, en vue précisément de concilier les deux principes dont la contradiction n'est qu'apparente, est d'étudier à quelles conditions les nouveaux quartiers peuvent être greffés sur le tronc ancien. » (Giovannoni, 1931 [1988] : 146)

L'hétérogénéité, un trait caractéristique des agglomérations

Selon Giovannoni, l'évolution des villes, leur transformation peut être telle qu'elle entraîne une « rupture dans la tradition urbanistique ». (Giovannoni, 1931 [1988] : 54) En utilisant plusieurs exemples, plus particulièrement l'évolution de la structure urbaine de Rome, il montre comment au cours du temps les villes se transforment à la faveur d'un ensemble de facteurs et que dans certains cas ces transformations sont d'un tel ordre que la loi de la

permanence du plan 'est empêchée pour diverses raisons de produire ses effets' en ce qui a trait plus particulièrement aux extensions :

« L'une de ces raisons réside dans le fait que le processus naturel l'a emporté sur l'artificiel pour le groupement des chaumières et des maisons aux carrefours de communication et dans les centres marchands, autour d'un château ou d'une église. Les raisons qui ont présidé au choix du site revêtent également une importance déterminante, étant liées aux circonstances politiques et à la nécessité de se défendre contre les attaques. » (Giovannoni, 1931 [1998] : 54)

Par exemple, le système des villes médiévales est à l'opposé de celui des villes antiques, mais chacun est cohérent avec son contexte politique et culturel au sens large¹⁷.

« Fini les plans préétablis et les îlots tous égaux, caractéristiques des grands régimes centralisés, nécessairement bureaucratiques et hostiles aux particularités individuelles; on trouve désormais des schémas extrêmement variables d'une ville à l'autre [...] » (Giovannoni, 1931 [1998] : 55)

Ainsi, d'une façon générale, la croissance des villes s'effectue dans la longue durée et selon des modalités d'organisation spatiale différentes, ce qui implique une forme d'agglomération marquée par l'hétérogénéité. De la sorte, cette hétérogénéité est une caractéristique « naturelle » de la ville; vouloir tout uniformiser, codifier c'est aller contre nature. Pour Giovannoni la permanence du plan se traduit différemment selon les contextes. À ce titre il cite l'exemple de Bologne :

« A Bologne, la survivance du plan se manifeste plus dans les grands tracés viaires du plan que dans le détail du tissu urbain. » (Giovannoni, 1931 [1998] : 49)

Dès lors, la cohérence ne tient pas à l'homogénéité, ou au prolongement d'un système, mais plutôt aux modalités de l'articulation d'entités spécifiques et différenciées, entre l'ancien et le nouveau. C'est la qualité de l'articulation — dont on peut déduire qu'elle puisse prendre plusieurs formes — qui importe et qui donne à une conception urbanistique sa fécondité. Une greffe réussie permet l'articulation -pas juste la connexion- des formes différenciées, mais aussi l'arrimage des logiques d'organisation différentes; ce n'est plus

¹⁷ À ce titre, il invoque l'influence du système féodal sur l'organisation régionale sur la forme des villes : contrairement aux plans préétablis, des colonies antiques, les villes médiévales sont de petits états locaux prenant des formes singulières. Le bourg médiéval forme une entité finie, mais autour de laquelle se greffent de petits groupements notamment à proximité des entrées.

simplement la croissance, l'extension de la ville mais la réactualisation de l'agglomération qui s'accomplit ainsi et que Giovannoni appelle la « floraison de la greffe ». (Giovannoni, 1931 [1998] : 83) L'appréhension conjointe des formes et des forces, des intentions et des conditions de réalisations, la prise en charge de leurs interactions se pose comme condition *sine qua non* d'une telle greffe.

À ce titre, Giovannoni convoque l'exemple de la *renovatio urbis* de la Renaissance pour illustrer l'ampleur, la profondeur d'une telle démarche urbanistique et que Secchi (2000 [2006]), reprenant le même exemple, nommera projet urbanistique. Le projet de *renovatio urbis* dont Rome est l'objet au XVe siècle, peut être qualifié selon Giovannoni de véritable plan régulateur. La localisation des nouveaux ensembles, notamment ceux de la cité du Vatican, à l'écart des centres antiques et médiévaux, permet de leur attribuer un style « architectural et urbain » unitaire et spécifique, mais surtout elle est définie de sorte à jeter les bases de l'agglomération romaine en devenir. Puis, les voies qui relient entre eux les nouveaux ensembles et aux noyaux anciens forment des niveaux hiérarchiques de voies qui donnent à l'agglomération sa cohérence et dessinent les contours des ensembles mineurs, des extensions à venir. Ainsi, la conception des nouveaux ensembles est partie prenante d'une vision globale de l'agglomération. C'est dans ce sens que Secchi voit dans la *renovatio urbis* de la Renaissance, un projet d'urbanisme qui s'inscrit dans un horizon de sens. C'est-à-dire qui est conçu de sorte à accueillir les variations inhérentes à des constructions qui s'effectuent au fil du temps, et à s'adapter aux changements dont le seul élément connu est qu'ils arriveront.

La notion d'échelle et la question des vocations : cerner les rapports entre agglomération et ensembles urbains, entre le tout et les parties

Giovannoni comprend et accepte les changements irréversibles qu'apporte le développement de la technique et le rôle grandissant des communications dans la ville à partir de la révolution industrielle. À l'instar de Cerdà qu'il cite, il conçoit la ville comme un ensemble réticulaire. Pour lui, la conception de la ville dense polarisée par une centralité unique est dépassée et ne peut répondre aux impératifs modernes : les villes contemporaines ne sont plus des entités clairement circonscrites et monocentriques mais plutôt des agglomérations qui présentent différents niveaux d'organisation et de

polarisation correspondant à différentes échelles de territoire. Giovannoni entrevoit les importantes transformations et mutations des ensembles urbains qui seront conceptualisées par certains auteurs au tournant du XX^e siècle, notamment Sieverts avec son concept de *Zwischenstadt*¹⁸. Dès lors, c'est vers la création et le renforcement de liens d'interdépendance qu'il faut se tourner.

L'approche de Giovannoni se fonde sur l'arrimage des ensembles anciens aux réseaux de la ville afin qu'ils deviennent complémentaires à la ville contemporaine, voire qu'ils contribuent à l'émergence d'une synergie. Plutôt que d'opposer une résistance d'ordre moral qui s'incarne dans un repli vers les « modèles » anciens, ou encore d'occulter sinon de démolir les ensembles anciens pour les remplacer par des formes répondant aux modèles « progressistes », il se sert de l'ancien comme d'un point de départ ou plus précisément comme angle d'entrée dans la définition du contexte, de la situation.

L'outil conceptuel fondamental que Giovannoni utilise pour concrétiser cette idée de complémentarité est la notion d'échelle. (Choay in Giovannoni, 1931 [1998]) Par cette notion, il conçoit l'agglomération comme un ensemble constitué de plusieurs niveaux de structure dont les multiples interactions se déploient simultanément : les différents morceaux ou sous-ensembles qui s'organisent et qui fonctionnent selon une structure interne qui leur est propre, forment un ensemble structuré, l'agglomération, qui fonctionne selon sa propre logique. Les rapports se jouent entre les composantes du sous-ensemble, entre les sous-ensembles entre-eux, puis entre les parties et le tout.

L'association de la notion d'ensemble urbain à la notion d'échelle prend corps avec la question des vocations. En effet, l'intégration des dimensions liées aux vocations, aux activités et aux usages à la notion d'échelle lui permet d'aborder la dynamique urbaine et d'aborder de ce fait toute la question du rôle de l'ensemble ancien dans l'agglomération. L'ensemble ancien n'est pas vu comme un musée à ciel ouvert, mais demeure partie prenante de la vie quotidienne de l'agglomération.

¹⁸ Selon ce concept de Sievert (2001 [2004], alors que la ville dans son acception originelle est un ensemble clairement circonscrit et interdépendant de la campagne, la « ville contemporaine » est « la ville de l'entre-deux, est entre culture et nature, entre lieu et univers, cité et paysage, autonomie et administration, rapports personnels et communication virtuelle, décisions multiples et planification... soit entre deux dimensions du réel forcément nouées ». (Sieverts, 2001 [2004] : 8). La *Zwischenstadt* « dispose des propriétés de la ville et de la campagne, sans être ni l'une ni l'autre, n'a pas plus de nom que d'expression ». (Sieverts, 2001 [2004] : 17)

Dans cette foulée, Giovannoni étudie minutieusement tant la ville ancienne que la ville moderne et procède à l'analyse exhaustive de ces ensembles à partir des caractéristiques physiques et de leur agencement afin d'en saisir la logique de fonctionnement. Leur spécificité établie, l'étude passe à une autre échelle soit celle de l'agglomération où à leur tour les ensembles deviennent des composantes de la structure urbaine. En d'autres termes, il analyse les différents modèles d'organisation spatiale et les modes de croissance des villes modernes afin d'identifier des paramètres de connexions, au sens propre et figuré, qui respectent les caractéristiques et concilient les besoins des quartiers anciens et nouveaux :

« Il nous faudra comprendre ce qu'est la ville moderne – ou ce qu'elle doit être –, en considérer séparément les divers aspects : l'hygiène, l'ordre social, l'économie, les déplacements urbains, l'esthétique, en faisant comme s'ils étaient indépendants les uns des autres, alors qu'en réalité leurs relations réciproques et leurs interférences sont permanentes et multiples. » (Giovannoni, 1931 [1998] : 97)

Le nouvel organisme urbain selon Giovannoni

À partir de ses analyses détaillées de la ville ancienne et moderne, Giovannoni soutient que les villes anciennes ne peuvent accueillir l'urbanisation moderne. De nature profondément différente, ces types de villes relèvent de systèmes antinomiques, irréductibles qui ne peuvent être fusionnés ou adaptés l'un à l'autre; autrement, l'efficacité de leur fonctionnement est significativement compromis, les deux systèmes se nuisant réciproquement. Ainsi, la ville moderne ou plus précisément l'agglomération contemporaine ne peut être pensée selon un système unique auquel on adapte l'existant. Les villes anciennes doivent être conservées et intégrées dans un nouveau système, pour des raisons culturelles et économiques. De la sorte pour Giovannoni, la cohérence de la ville contemporaine, qui est en fait une agglomération marquée par les ruptures et les discontinuités, tient à l'articulation des différents sous-ensembles, qui sont de véritables singularités, qui la composent. Bien qu'il s'inspire du concept d'organisation régionale par cités satellites de Howard qu'il transpose à l'agglomération, Giovannoni propose des modalités d'articulation d'ensembles urbains différenciés plutôt qu'une forme générale, un schéma d'organisation spatiale. Cette position est cohérente avec sa conception de l'agglomération; hétérogène par nature, elle ne peut être uniforme ni pensée selon un modèle unique, mais plutôt comme un ensemble de formes « mixtes » :

« [...] donner à chaque style urbain son champ propre, en tirant parti de la séparation nette qui doit être opérée entre les artères de circulation et la trame des quartiers résidentiels, entre les zones nouvelles et les anciennes. »
(Giovannoni, 1931 [1998] : 210)

En lien avec cette conception de la ville ou plus justement de l'agglomération en tant que système dynamique, Giovannoni propose un ensemble de principes, de paramètres et d'instruments qui ont trait aux dimensions matérielles et à la démarche proprement dite. Dans l'esprit de Giovannoni, ces d'éléments sont indissociables; paramètres, principes et démarche prennent leur sens dans leur réciprocity et se définissent mutuellement, chacun informant l'autre.

De ses riches et touffues analyses des différents modèles d'organisation spatiale, existants ou projetés, Giovannoni tire des paramètres à partir desquels concevoir un nouvel organisme urbain plutôt que de souscrire à un modèle particulier. Selon lui, chacun des modèles d'organisation spatiale proposés dans les ouvrages d'urbanisme moderne présente des avantages et des désavantages qui ne peuvent être cernés qu'en fonction du contexte d'insertion. Tracé des rues, coupes, implantation des bâtiments, modalités de connexion et d'articulation à l'agglomération etc., sont finement analysés et mis en rapport avec les usages et la vocation du nouvel ensemble, mais aussi sinon surtout de son intégration dans un ensemble plus grand.

Cet organisme pluripolaire compte trois grands éléments d'échelles différentes : la ville ancienne, avec son rythme lent, son tissu serré et son maillage fin; les ensembles nouveaux, qu'il appelle villes nouvelles¹⁹, extensions et nouveaux quartiers présentent un tissu d'un grain plus gros et offrent des types bâtis et des espaces à la physionomie résolument moderne, qui répondent notamment aux nouvelles exigences de la mobilité, du fonctionnement urbain « moderne » et des « nouvelles habitudes de vie » (Giovannoni, 1931 [1988] : 215); enfin, un réseau à deux niveaux qui se déploie à l'échelle territoriale et relie les différentes entités. À la ville qui s'étale en tâche d'huile Giovannoni propose une figure qui s'apparente à une grappe de raisins.

¹⁹ À distinguer du concept de *ville nouvelle*, qui sera largement utilisé après la Deuxième Guerre mondiale. Cependant, l'usage d'une telle appellation illustre la conception giovannonienne de l'agglomération moderne constituée d'ensembles structurés et hiérarchisés.

Plus particulièrement, tant l'agglomération que les entités comprennent des noeuds, véritables centralités dont la mixité d'usages en fait des milieux de vie différenciés par leurs formes et leur rayonnement. Le caractère et le rôle de ces noeuds est établi en fonction des potentialités 'réelles' du contexte, vues notamment en lien avec l'arrimage des différentes échelles. Selon leur forme les différentes entités accueillent une urbanité et une vocation spécifiques, ces traits étant interliés. Pour Giovannoni, les ensembles anciens constituent des lieux privilégiés pour l'artisanat, la très petite entreprise alors que les ensembles nouveaux peuvent être conçus de sorte à convenir à la nouvelle conduite des affaires qui demande notamment des bâtiments plus grands. Ainsi les noeuds viennent en plusieurs types :

« soit par les pôles où la vie nouvelle se greffe sur l'ancienne, soit par les centres existants, soit par des points de passage obligés, ou encore par des centres nouvellement créés dans les quartiers d'extension. » (Giovannoni, 1931 [1998] : 189)

Un grand réseau de communication est composé de deux niveaux : le réseau primaire d'*intercommunication* et le *réseau de circulation de première catégorie*. Le premier, qui parcourt le territoire, relie les noeuds et le réseau de circulation de première catégorie. Ces deux types de voies, qui sont des rues, ne traversent pas les entités, dont la trame est constituée par les voies mineures. Ces dernières se rattachent au réseau de première catégorie et celui-ci se raccorde au réseau d'*intercommunication*.

Il est très important de souligner que la forme de la ville s'organise selon une logique tissulaire. La notion de tissu, corollaire à celle de patrimoine urbain, est primordiale dans l'approche de Giovannoni, elle en constitue à toutes fins pratiques la clé de voûte. Ainsi les points de rencontres deviennent des noeuds qui sont greffés à l'ensemble et qui prennent la forme de place publique. Il ne s'agit donc pas d'échangeurs autoroutiers, de grandes intersections modernistes. Ces noeuds ne sont pas des connecteurs de transports, mais de véritables petites centralités c'est-à-dire des lieux à caractère public qui accueillent une diversité d'activités et jouent un rôle structurant à plusieurs échelles; ils sont en quelque sorte des pivots qui permettent l'arrimage entre les différents niveaux de la structure urbaine.

« Autrement dit, il s'agit tout à la fois de la ville fixée par des points d'où rayonne tout le réseau des communications, et de la ville formant des ganglions

qui donnent à chaque partie sa fonction urbaine et sociale particulière. Les noeuds extérieurs sont directement liés au plan d'extension et les noeuds internes au plan d'aménagement interne; ces deux plans, toutefois, doivent être étudiés simultanément au sein d'une conception globale. » (Giovannoni, 1931 [1998] : 189)

Enfin, Giovannoni ne se prononce pas sur la taille idéale des villes, mais il laisse entendre qu'elles ne peuvent croître indéfiniment :

« Quels sont les remèdes? [au manque endémique de logement pour les classes populaires] En deux mots, décentraliser et construire; orienter vers la campagne, selon l'excellent programme du gouvernement fasciste, la majorité des habitants qui vivent dans les villes, et édifier des maisons à loyer vraiment économiques pour y installer la population concentrée. En d'autres termes il ne faut pas détruire, mais construire, et en quantité vraiment suffisante. » (Giovannoni, 1931, [1998] : 203)

Des principes qui articulent conservation et création d'un nouvel organisme urbain

Trois grands principes peuvent être dégagés de l'approche giovannonienne. Ceux-ci visent à encadrer la conception d'interventions urbanistiques et sont essentiellement d'ordre morphologique. Ils ont trait à la fois à la conservation et à la conception de nouveaux ensembles.

Unir en dissociant

« Unir en dissociant » renvoie à l'idée de la création d'un nouvel organisme urbain constitué d'entités spécifiques inscrites dans une structure conçue de sorte à en conserver les particularités (physico-spatiales et de fonctionnement) tout en permettant l'établissement de rapports de complémentarité. Ceci se traduit à l'échelle territoriale par le renoncement à toute vocation de centralité unique; à l'échelle locale, il s'agit de définir la vocation et de choisir les activités en fonction de leur compatibilité avec la morphologie des ensembles anciens.

Ceci fait référence à une conception de l'organisation spatiale des établissements en tant que résultats des rapports entre mouvance et stabilité formulée par Cerdà dans sa Théorie générale de l'urbanisation :

« La vie urbaine se compose de deux éléments essentiels qui recouvrent toutes les fonctions et tous les actes de la vie. L'homme se repose, l'homme se meut : c'est tout. Il n'y a donc que repos et mouvement. » (Cerdà, in Choay, 1992 [1999] : 241)

Dans cet ordre d'idées, les villes anciennes, par leur échelle et leur configuration, constituent des noyaux de séjour qui se branchent sur les grands réseaux de circulation des villes modernes caractérisées par une échelle étendue. (Choay, 1992 [1999]) Giovannoni associe d'ailleurs la conservation de ces ensembles anciens avec une revitalisation d'ordre économique qui met à profit les qualités, non seulement de l'ensemble dans sa stricte matérialité, mais aussi en tant que milieu de vie.

« [...] la renaissance de l'artisanat italien, qui ne s'inscrit pas seulement dans notre tradition locale, mais constitue aussi un atout économique susceptible de revaloriser l'individualisme de nos ouvriers, l'intelligence artistique encore vivante chez notre peuple, il faut penser à créer des quartiers d'artisanat, concentrant les ateliers et les boutiques de chaque métier dans des secteurs de la ville respectivement choisis de façon à pouvoir être des centres tout à la fois de production et de commerce. Or aucun environnement ne s'y prête mieux que les noyaux anciens [...] Ces idées et ces propositions concernant la réutilisation des quartiers anciens montrent qu'il ne s'agit pas ici d'un rêve irréalisable, mais que nos conceptions ont une portée concrète et pratique, car la rentabilité financière conditionne leur réalisation. » (Giovannoni, 1931, [1998] : 297)

On se saurait trop insister sur l'impérieuse nécessité selon Giovannoni de dissocier ensembles anciens et modernes dont les temporalités et les logiques de fonctionnement sont incompatibles. La croissance en tâche d'huile amène la destruction de la ville ancienne.

« Au lieu d'introduire de force le mouvement moderne dans un organisme inadapté, il faut donc le devier, en éliminant du centre les grands axes de circulation, en diminuant l'importance de ses noeuds de trafic et en n'y laissant subsister que le mouvement local. » (Giovannoni, 1931, [1998] : 209)

L'innesto, le principe de la greffe

Le principe de la greffe²⁰, l'innesto, fait référence au branchement des entités sur les grands réseaux de circulation et d'équipements. Ce branchement se fait selon des modalités qui

²⁰ Giovannoni utilise dans des sens différents le terme greffe ce qui, à première vue, donne l'apparence de contradictions. Ainsi, il préconise l'évitement de la greffe en ce qui a trait à la mise en espace, donc il proscrit la croissance en continu; mais il est favorable à la greffe dans un sens plus abstrait, en termes d'arrimage « des forces » à l'échelle de l'agglomération, en vue de la vitalité générale du nouvel organisme urbain.

prennent en charge la spécificité des entités dans ses dimensions esthétique et d'efficacité de fonctionnement et va donc au-delà de la simple connexion utilitaire. Si les ensembles urbains nouveaux et anciens présentent chacun un caractère spécifique, il en va de même pour les réseaux de circulation. Giovannoni en identifie deux : le grand réseau, d'envergure métropolitaine, et le réseau local.²¹

Pour Giovannoni, le grand réseau est dynamique et les grandes voies droites qui le composent revêtent un caractère grandiose donné notamment par les grands effets de perspective; le réseau local qui articule la petite trame plus statique, présente un caractère pittoresque avec des voies courbes, des tracés variés. On reconnaît ici l'influence du principe de hiérarchisation des voies de Unwin et d'une composition urbaine d'esprit baroque utilisée par Haussmann. Cette hiérarchisation des voies permet à Giovannoni l'articulation des échelles métropolitaines et locales qui s'incarne par la greffe sur une ossature des entités différenciées.

Par ailleurs, l'emploi du terme cinématique pour désigner l'organisme voué au mouvement exprime une conception intégrée du rôle des réseaux, qui se démarquent fortement d'une logique de transport. La réflexion ne part pas de voies de circulation qui relient différentes zones, mais bien des milieux reliés, traversés et articulés. Le terme cinématique fait référence à une succession articulée des plans différenciés, qui ont un sens propre, mais qui forment un tout cohérent.

Le *diradamento*, le principe de l'éclaircissage

Le principe de « l'éclaircissage » ou *diradamento*, qui rejoint la notion de curetage de Geddes, stipule que des interventions, notamment de dédensification, peuvent s'avérer nécessaires et bénéfiques pour la vitalité des noyaux anciens, qu'il s'agisse de répondre à certaines exigences du confort moderne ou encore de permettre un meilleur arrimage à

²¹ Le découpage de Giovannoni recoupe dans une certaine mesure la hiérarchisation des voies de Panerai : le grand réseau rejoint les voies primaires et secondaires, le réseau local rejoint les voies secondaires et tertiaires. La hiérarchisation des voies chez Panerai s'appuie principalement sur ce qu'elles traversent, le but étant de montrer comment le rôle structurant d'une voie se décline selon plusieurs modalités de mise en forme. Chez Giovannoni, l'équivalent des voies secondaires - qui font partie du grand réseau - deviennent le liant. Le découpage en deux niveaux renvoie à la qualité des milieux de vie; les activités et les usages comme dimension d'analyse ajoutée permet d'appréhender le rôle, le statut non seulement des voies mais des lieux : les équipements de quartiers, les grandes institutions appellent des édifices et un traitement différenciés (cohérent avec l'urbanité rayonnante de ces rues locales -parce qu'elles traversent un quartier).

des nouveaux quartiers. Les interventions sur les ensembles anciens doivent respecter les caractéristiques morphologiques et peuvent prendre différentes formes : l'implantation d'espaces publics (petites voies de passage, places, etc.), l'élimination des constructions parasites et l'édification de nouveaux bâtiments.

« La destruction est remplacée par un travail avisé d'adaptation, exactement comme, dans une plantation, le bon agriculteur procède à de délicats travaux d'émondage et de greffe qui permettent aux vieilles plantes de bourgeonner à nouveau. » (Giovannoni, 1931 [1998] : 297-298)

L'approche de Giovannoni témoigne d'une ouverture à la transformation ou plus justement la réactualisation à l'échelle du bâtiment afin qu'il serve mieux les habitudes de vie. À l'échelle de la ville, il s'agit de s'assurer que l'ensemble ancien s'inscrive dans la dynamique urbaine, qu'il demeure vivant :

« [...] parfois, le sacrifice d'une oeuvre isolée de valeur historique ou artistique peut permettre, par le tracé d'une artère bien conçue, de sauver le reste de la ville [...]. » (Giovannoni, 1931 [1998] : 210)

Ce comment faire, ce comment bien concevoir est central dans l'approche de Giovannoni et fonde des modalités d'appréhension, une démarche foncièrement dialogique : l'organisme urbain est abordé dans son entièreté, dans les rapports entre les différentes entités morphologiques (échelles) et entre les différents registres (plan/projet, art et science, etc.).

Une analyse morphologique urbanistique basée sur un découpage transversal, en termes de logiques de fonctionnement

L'articulation des dimensions liées aux activités et aux qualités physiques ouvre sur un découpage fait sur la base des logiques de fonctionnement et donc capable de prendre en charge l'hétérogénéité caractéristique des agglomérations contemporaines. Les logiques de fonctionnement résultent de l'association des formes urbaines à la distribution des activités, aux usages et aux pratiques qui caractérisent les différents lieux, de même qu'à leur position les uns par rapport aux autres. La nature des différents lieux et sous-ensembles, leur statut et leur rôle découlent des combinaisons de ces dimensions; les différents morceaux ou sous-ensembles font référence à une entité dont la cohérence relève principalement d'une logique de fonctionnement plutôt que d'un découpage en

termes stricts de morphologie architecturale, de composition urbaine ou de types de tissu basé sur l'homogénéité (ou une unité de style). Ainsi, un découpage en termes de logique de fonctionnement implique une relative hétérogénéité des formes construites : les connexions entre les différents sous-ensembles ou quartiers ne font pas uniquement référence à la composition urbaine, à la façon dont sont reliés les espaces publics notamment, mais bien à l'arrimage de logiques de fonctionnement différenciées. Il s'agit là d'une approche qui s'oppose au fonctionnalisme qui recherche de l'homogénéité et qui identifie les composantes de l'agglomération à partir d'une dimension (fonctions, voies de communication, types architecturaux).

Sa position sur le zonage – comme découpage – permet de bien saisir la nuance de l'approche qu'il propose. À l'instar des fonctionnalistes, Giovannoni reconnaît la nécessité d'ordonner notamment en divisant en zones. Cependant, il ne s'agit pas d'un zonage sur la seule base d'un découpage fonctionnel, mais d'un découpage en lien avec la définition d'un ensemble, qui en tant que milieu de vie présente une mixité d'usages. Il s'agit de revoir la « distribution ordonnée » qui a toujours existé, mais qui sous l'influence du développement des communications et de l'intensification de l'urbanisation notamment, est en voie de transformation. Cette mise en ordre relève de la réinterprétation. La complexification de la vie moderne exige une séparation plus nette qui ne tient pas qu'à une question de taille, mais de « conception physiologique » : au-delà de la taille, c'est une question de distribution qui est au cœur du problème.

L'approche fonctionnaliste²², dans ses multiples déclinaisons, est selon Giovannoni trop simplificatrice dans son « découpage » : celui-ci est effectué à partir de trois grands secteurs fonctionnels, soit l'habitation, l'industrie et les affaires (commerces de biens et de services), mais toujours, à toute fins pratiques, à partir du modèle monocentrique. Compte tenu de la taille des villes, ces zones monofonctionnelles occupent d'immenses superficies. Si un tel découpage peut convenir à la limite à un ensemble urbain, une ville de taille réduite (par exemple le concept original de cité jardin) il n'en est pas de même pour les

22 Dans son ouvrage, il aborde « le fonctionnalisme » dans ses différentes déclinaisons, c'est-à-dire dans les « différents systèmes de distribution ordonnée » ; celui des CIAM, comme le plan Voisin qu'il qualifie de système dense et aggloméré (vertical); un système lâche (horizontal) représenté notamment par les banlieues et les quartiers ouvriers des villes britanniques de la fin du XIXe siècle.

agglomérations contemporaines, qui sont appelées à s'étendre. À la simple transposition d'un ordre de distribution conçu pour un petit ensemble, Giovannoni privilégie pour les agglomérations contemporaines une organisation marquée par la mixité, dans de plus petites entités qui comprennent un ensemble d'activités.

« Que cette ville qui est la nôtre soit rythmée par des rues et des places; qu'elle ait de petits jardins insérés dans le tissu des édifices plutôt que des parcs colossaux; qu'elle évite la formation d'un quartier des affaires unique, mais développe de préférence plusieurs centres au lieu d'un; qu'elle adopte un zonage précis et clair des types de construction, mais n'exclue pas de sa vocation les quartiers mixtes d'habitation et d'affaires. » (Giovannoni, 1931 [1998] : 113)

Au découpage effectué à partir d'une même dimension, par couches horizontales du fonctionnalisme, l'approche de Giovannoni oppose un découpage transversal que lui permet la notion d'ensemble urbain (qui découle de celle de patrimoine urbain). Aussi, il avance l'idée de penser la circulation urbaine en termes d'un « vaste schéma cinématique » qui articule les différents parcours et, de ce fait, les différents espaces; parcours qui se déploient dans l'espace et dans le temps, les voies orientant le développement :

« [...] les dispositions relatives aux moyens de transport se révèlent vaines sur le plan de l'aménagement urbain et désastreuses sur le plan financier si la conception du plan régulateur d'extension est erronée, autrement dit si dans les artères de communication (centripètes ou latérales), dans le type des îlots, dans la relation qu'ilots et rues entretiennent avec le mode d'urbanisation [...] Chaque parcours doit en conséquence être conçu de façon organique, comme un vaste schéma cinématique embrassant, autant que possible, le présent et l'avenir ou, au moins, être susceptible d'un développement progressif. Tracer des sections de voies sans savoir où elles peuvent se prolonger, établir des lignes de tramway ou de train – métropolitaines ou périphériques – sans tenir compte de leur fonction dans l'organisation urbaine, voilà les manifestations d'un empirisme qui se substitue à une conception rationnelle. » (Giovannoni, 1931 [1988] : 117)

Cette conception de l'établissement urbain comme agglomération composée de morceaux, de sous-ensembles différenciés qui forment un grand système dynamique permet de voir l'hétérogénéité et les discontinuités comme les caractéristiques fondamentales des agglomérations plutôt que comme problème. Dès lors l'articulation des logiques différenciées, des ruptures devient un des principaux objectifs sinon un des objets de l'urbanisme. Cette conception favorise ainsi le passage d'une approche urbanistique de la

conservation (qui demeure nécessaire, mais reste dans le registre de la conservation) à un urbanisme qui s'émancipe du paradigme fonctionnaliste.

« Chaque centre possède ses caractères permanents en ce qui concerne le climat, le milieu naturel et la tradition artistique, où se reflète la continuité du sentiment d'appartenance : et tout cela nous donne des perspectives, des lumières, une mise en scène des masses, des lignes, des couleurs, autant d'éléments essentiels qui militent contre les schémas tout faits. » (Giovannoni, 1931 [1998] : 146)

La mise en écrin témoigne pour Giovannoni d'une négation de la ville comme une totalité :

« [...] respecter les monuments principaux, en les isolant et en les restaurant à outrance dans l'état « où ils auraient dû être »; les mettre en valeur en leur donnant accès aux voies principales ou en ouvrant de grandes places devant leurs façades, et négliger tout le reste; en d'autres termes, prendre en compte l'oeuvre architecturale en elle-même, mais non l'élément urbain, le monument, mais non la rue, la place, le quartier, ni ce que nous appelons aujourd'hui l'architecture mineure ». (Giovannoni, 1931 [1998] : 211)

L'aller-retour entre les échelles, entre l'existant et le projeté, entre les formes et les forces

L'articulation de l'existant à ce qui est à concevoir, de l'ancien au nouveau, la mise en rapport de sous-ensembles significativement différenciés, sont autant d'éléments qui participent d'une réflexion méthodologique. Les notions et les principes proposés par Giovannoni sous-tendent un mode d'appréhension de l'environnement bâti qui s'oppose à toute approche qui subordonne à une dimension l'ensemble d'une étude, à toute conception simplificatrice et sectorielle de l'espace, comme l'illustre cette citation :

« [...] l'ampleur fondamentale de la question [la greffe des constructions nouvelles sur le centre ancien] qui met en jeu des raisons spirituelles et pratiques, le sens profond de « l'esprit de la ville » et la vision de son développement aussi bien immédiat que lointain, a presque toujours correspondu la médiocrité des urbanistes empiristes appelés à discuter et à résoudre les problèmes. D'un côté règne la monomanie du petit géomètre qui dessine sur le plan le tracé d'une rue rectiligne ou d'une place circulaire et veut le réaliser sans s'interroger ni sur son utilité ni sur l'importance des vestiges urbains dont il est susceptible d'entraîner la destruction, sans prévoir les conséquences de l'opération dès lors qu'elle n'est plus considérée en soi, mais intégrée au sein de la ville moderne. De l'autre côté, la monomanie du conservateur à outrance qui, au dernier moment, exige la sauvegarde de n'importe quel fragment de muraille ancienne, empêchant du même coup la

création d'une voie qui pourrait peut-être, en ouvrant les portes au mouvement, le canaliser efficacement vers la périphérie et réduire sa pression excessive dans la ville ancienne. » (Giovannoni, 1931 [1988] : 195)

C'est particulièrement en termes d'approche que se fonde la critique du fonctionnalisme de Giovannoni, bien qu'il adhère aux intentions de l'urbanisme des CIAM. En effet, il reconnaît la nécessité de revoir les modèles d'organisation spatiale afin de concevoir des villes qui répondent efficacement aux impératifs de la vie moderne et qui offrent des conditions de vie saine pour tous. La croissance démographique, la densification et la complexification des villes contemporaines engendrent de nouveaux besoins et problèmes auxquels il faut répondre. La population urbaine est appelée à croître et l'extension de la ville lui apparaît « indispensable ». À l'instar des fonctionnalistes, la qualité du logement est un objectif de premier plan pour Giovannoni.²³ Selon lui, une approche urbanistique qui aborde conjointement les différentes dimensions et composantes de l'agglomération constitue l'avenue la plus féconde dans cette recherche « d'un nouvel organisme urbain ». Or, il considère que les modalités d'urbanisation qui ont cours à son époque non seulement ne peuvent résoudre les problèmes de la ville contemporaine, mais peuvent les engendrer. Si la trop forte densification des villes lui apparaît comme une des causes des mauvaises conditions de vie, celles-ci ne sont pas dues « à la vétusté des villes, comme on l'affirme si souvent, mais au nouveau mode d'urbanisation et aux partis aberrants inspirés par la spéculation ». (Giovannoni, 1931 [1998] : 99) La solution ne réside pas uniquement dans l'ajout de logements, mais dans la façon dont le tout s'organise. En d'autres termes, ce n'est pas tant la densité que les formes urbaines dans lesquelles elle s'incarne qui importe :

« Les conditions d'ordre social ne doivent pas être envisagées seulement sous leur aspect quantitatif; elles mettent aussi en jeu la question de la "distribution ordonnée", liée aux différentes fonctions assignées aux quartiers urbains. Cette question prend une importance toujours plus grande, en raison de la complexité de la vie moderne et des nouvelles habitudes qu'elle entraîne. » (Giovannoni, 1931 [1998] : 99)

²³ Sans toutefois s'assortir d'une prise de position politique de gauche comme ce sera le cas pour les tenants des CIAM; on lui aura d'ailleurs reproché d'avoir travaillé pour les fascistes. Il n'y a pas d'utopie politique derrière la pensée de Giovannoni; pourtant le cas de Bologne, dans les années 1960 et la mouvance des luttes urbaines fera de la sauvegarde des quartiers anciens un objectif politique.

Des instruments opérationnels

« Les exigences et les potentialités du développement urbain et suburbain, dans l'espace et le temps, sont bien trop complexes pour pouvoir être soumises à des schémas aussi rigides, à des squelettes aussi précis. » (Giovannoni, 1931 [1998] : 125)

« Dans les systèmes humains, les principes ne suffisent pas; l'essentiel réside dans les moyens et dans l'esprit de leur application. » (Giovannoni, 1931 [1998] : 318-319)

Giovannoni appuie sa démarche sur trois « outils » principaux : le plan régulateur global²⁴ qui comprend le schéma directeur et le plan régulateur dynamique, puis des plans régulateurs pour chacune des entités de la « grappe ». Il est de première importance que ces instruments s'inscrivent dans une unité d'étude, par ce terme, Giovannoni ne signifie pas une méthode uniforme et répétitive et encore moins procédurière, mais fait plutôt référence à l'esprit de la démarche qu'il s'agit de respecter. La spécificité des contextes, des situations exigent des ajustements de l'étude. Par exemple, cerner la personnalité d'un lieu peut dans certains cas donner à l'analyse de certaines dimensions, de certains éléments une place plus importante que dans d'autres. Ainsi, ces plans et schémas (dont il est intéressant de souligner qu'il nomme par moment *étude du projet*) sont les éléments complémentaires d'une vision globale et dont plusieurs éléments de contenu doivent être réalisés simultanément et conjointement.

« Il n'est plus concevable que, dans une ville, on rédige autant de plans régulateurs indépendants, voire contradictoires, concernant l'hygiène, la circulation, la valorisation des monuments, les chemins de fer, les tramways, les équipements et les édifices publics, les quartiers d'habitat populaire, les jardins, les sports. » (Giovannoni, 1931 [1998] : 178)

Dans l'approche giovannonienne, la réalité du terrain est fondamentale dans l'approche tout comme les rapports entre les échelles. Ces éléments prennent appui sur des enquêtes, notamment sur « les industries locales et les tendances, qualitatives et quantitatives, de leur développement », des données statistiques et sur des *observations directes*. La démarche procède de l'extérieur vers l'intérieur, du général au particulier, les lieux sont

²⁴ Pour plus de clarté, nous faisons cette distinction entre plan régulateur global et les autres plans régulateurs qui est implicite dans l'ouvrage de Giovannoni.

toujours situés à l'échelle régionale et par rapport à leur articulation aux grandes voies, aux « circuits cinématiques ». Giovannoni donne des indications plutôt détaillées comme les échelles qui doivent être prises en compte, les représentations graphiques nécessaires, etc. Il n'est pas nécessaire de les présenter ici; notons toutefois que l'étude et l'analyse historiques, à l'instar de l'approche geddesienne, occupent une place importante, qu'il s'agisse de la morphogenèse ou du caractère culturel, les habitudes locales en matière d'habiter et d'emploi font partie des dimensions à étudier. Puis d'une façon générale, les lieux font l'objet de représentations graphiques « figuratives », c'est-à-dire propres à en exprimer la physionomie.

Le schéma

Le schéma correspond à « un grand programme d'urbanisme »; ossature de l'agglomération, il définit notamment les extensions dans leurs grandes lignes (localisation, forme, sur quoi elle se greffe), localise les grands éléments de la structure urbaine (équipements publics, centralités, tracé de la grande voirie), il établit un zonage d'ensemble et donne les paramètres de l'aménagement interne. Cette ossature doit être immuable. Le réseau mineur des quartiers nouveaux qui est à l'intérieur ou délimité par l'ossature se fait progressivement par le biais de plans régulateurs.

Les plans régulateurs

Les plans régulateurs des sous-ensembles sont plus finement détaillés; le réseau viaire et son traitement, le parcellaire, les monuments, les types de tissus, les paramètres des projets d'éclaircissage, etc. y sont définis. Ces plans, qui portent sur le grain fin, doivent « être élaborés et approuvés au fil du temps, en fonction des besoins. » (Giovannoni, 1931 [1998] : 322) À ce titre, Giovannoni prescrit avec force :

« [d']abolir avant tout l'absurde séparation entre plan d'extension [qui renvoie au schéma directeur] et plan d'aménagement interne (selon les lois en vigueur, ce dernier est le seul véritable plan régulateur), en liant indissolublement les deux termes dans la nouvelle définition du plan régulateur. » (Giovannoni, 1931 [1998] : 322)

Le plan régulateur dynamique

Le plan régulateur dynamique porte sur le développement urbain, l'urbanisation à venir dont il définit le contour. Il s'agit par ce plan de penser les éléments d'une vision en prenant

appui sur le plan régulateur global; vision qui en retour sera développée par le truchement des schémas et des plans régulateurs.

« Ce superplan régulateur n'est certes pas un travail administratif de routine; il requiert une vision à long terme de l'inéluctable évolution urbanistique ainsi que des lois qui tendent à s'y manifester et à la régir. Plus qu'un plan, c'est un programme, plus ou moins latent dans le plan. » (Giovannoni, 1931 [1998] : 183)

« Les exigences et les potentialités du développement urbain et suburbain, dans l'espace et le temps, sont bien trop complexes pour pouvoir être soumises à des schémas aussi rigides, à des squelettes aussi précis. » (Giovannoni, 1931 [1998] : 125)

C'est d'ailleurs dans cet ordre d'idées qu'il suggère l'établissement d'un 'cadre permanent de normes' donc de paramètres à partir desquels définir des règlements d'urbanisme différenciés selon les ensembles.

La prise en compte des conditions de réalisations et des dimensions liées à la gouvernance

Giovannoni consacre les deux derniers chapitres de son ouvrage aux conditions de réalisations; celles-ci font référence aux éléments, aux dimensions légales, administratives, économiques, politiques qui constituent le contexte large d'intervention. Ces éléments, auxquels s'ajoutent les dimensions techniques et esthétiques, sont en interaction et doivent être pris en compte non seulement dans la mise en oeuvre, mais dans l'élaboration d'un projet (pas seulement dans les détails techniques, mais dans le parti et dans le concept). Giovannoni souscrit ainsi aux propositions de Cerdà et de sa théorie de l'urbanisation²⁵ qui jette les bases d'une pratique urbanistique qui se distingue largement de l'approche de composition urbaine de type architectural.

Dans cette foulée, Giovannoni aborde certains aspects de la gouvernance, particulièrement du partage des responsabilités et de l'administration. Il suggère « l'institution d'associations d'aménagement » regroupant les propriétaires d'un îlot et un représentant des services techniques de la municipalité afin d'assurer des interventions cohérentes et de

²⁵ Giovannoni reprend les cinq bases de la théorie générale de l'urbanisation formulée par Cerdà soit les bases : technique, administrative, politique, juridique et économique (The Five Bases of the General Theory of Urbanization, 1999).

répartir les coûts équitablement. Pour Giovannoni, l'îlot doit être considéré, en termes de mise en oeuvre, comme une « entité architecturale à part entière »; autrement les limites des parcelles, les droits de propriété peuvent compromettre les interventions notamment d'éclaircissage. Ces associations, impliquées dans la mise en oeuvre des plans régulateurs, doivent être dotées d'une « personnalité juridique bien définie et être dirigées (voire, le cas échéant, financées) [...] par les services techniques de la municipalité ou [...] la Surintendance des monuments. » (Giovannoni, 1931 [1998] : 318) À l'échelle du sous-ensemble, il propose la création « d'organismes autonomes chargés de mettre en oeuvre les plans régulateurs ». Ces organismes sont appelés à coordonner leurs actions avec les autres instances impliquées, notamment les coopératives d'habitations, les sociétés de gestion des transports etc. Il s'agit là d'action concertée avant la lettre.

Il identifie les principaux éléments de la structure administrative, notamment la création d'un bureau d'urbanisme pour chaque municipalité, ce qui à l'époque en Italie était une proposition très libérale; en effet, seules les villes de plus de 10 000 habitants pouvaient se doter d'un plan d'extension, ce que Giovannoni déplore d'ailleurs. (Giovannoni, 1931, [1998]) Enfin, les procédures d'élaboration, de prise de décision retiennent aussi son attention.

Cette présentation schématique de la méthode et des instruments montre l'importance du caractère dialogique de la démarche proposée par Giovannoni. C'est par leur inscription dans une démarche d'aller-retour que ces différents outils se distinguent du taylorisme dont est empreint le fonctionnalisme : à l'emboîtement et à la linéarité qui marque ce dernier, l'approche giovannonienne inscrit ces outils dans une démarche à caractère dialogique, qui se normalise ou se codifie plus difficilement, mais permet une meilleure saisie de la complexité des situations abordées. L'inscription dans le projet et l'aller-retour entre les échelles et types d'interventions anticipent la dialogique projectualité et projection formulée par Secchi au cours des années 1980 et qui sera abordée ultérieurement.

Une conception qui articule mise en forme, conditions de réalisations et mise en oeuvre

En lien avec une conception de la ville en tant que système dynamique, Giovannoni propose un ensemble de principes, de paramètres et d'instruments qui ont trait aux dimensions physiques (ou matérielles) ainsi qu'à l'élaboration et à la mise en oeuvre proprement dit. Une véritable conception globale prend appui sur la confrontation, la mise en rapport de la mise en forme aux conditions de réalisations et aux exigences de la concrétisation du nouvel organisme urbain. (Giovannoni, 1931 [1998]) Dans l'esprit de Giovannoni, ces éléments sont indissociables : paramètres, principes et démarche prennent leur sens dans leur réciprocité.

Par ailleurs, il distingue clairement le plan régulateur (équivalent du plan d'urbanisme) et développement urbain (urbanisation) bien qu'il reconnaisse leurs multiples interactions : la complexité de la ville moderne est telle que le nouvel organisme urbain ne peut être le résultat d'une planification « mécanique », « fixe », basée sur des projections, approche qu'il récuse d'ailleurs tout au long de son ouvrage. Le temps long de la ville, le rythme rapide du progrès technique, le « facteur humain qui ne peut certes pas être prévu de façon constante et certaine » (Giovannoni, 1931 [1998] : 186), les circonstances changeantes et imprévisibles sont autant de facteurs qui donnent à l'aménagement des villes un caractère aléatoire. La réalisation des projets dans le temps constitue la plus grande difficulté :

« Le plan régulateur d'une ville ne s'achève pas avec sa rédaction, qui en constitue tout juste le début; [...], mais il accompagne de mille manières le développement urbain. [...] il n'est pas d'exemple de plan régulateur qui ait été appliqué de façon régulière et complète, comme par magie. Ses prévisions n'ont qu'une portée indicative, ses dispositions ne sont définitives que dans les grandes lignes [...] Le plan régulateur d'une ville est en devenir continuel, et vit de variantes déterminées par l'expérience et d'adaptation aux nombreuses conditions inattendues qui se présentent dans la réalité. » (Giovannoni, 1931 [1998] : 179)

De la sorte, il importe donc pour Giovannoni non seulement de composer avec ces contingences a posteriori, mais de les intégrer, d'en faire des éléments qui nourrissent la conception, au même titre que les caractéristiques physiques. À l'instar de l'ouverture à la réactualisation que manifestent les principes plus directement liés aux dimensions morphologiques et particulièrement en ce qui a trait aux ensembles anciens, la démarche

et les moyens de mise en oeuvre qu'il propose visent la souplesse et la nuance. Car, comme il le montre dans son analyse de la ville moderne, les diagnostics et les interventions seront différents et souvent contradictoires selon les angles d'analyse. La ville moderne demeure une totalité, mais qui ne tient pas à une forme homogène et continue, à une organisation monocentrique, ni qui soit réductible à une dimension ou à une hiérarchisation de dimensions : la spécificité du contexte d'intervention résulte de l'association des formes et des forces dans un lieu et à un moment donné. L'urbanisme devient ainsi affaire de choix, de compromis qui sont imparfaits. Giovannoni reconnaît la dimension politique, notamment les questions de gouvernance, et la nécessaire implication des représentants politiques et des administrateurs. L'urbanisme, tant le regard que le geste, est une pratique spécifique dont l'objet est la ville dans sa matérialité et qui peut offrir un éclairage pertinent et fécond à l'élaboration des politiques urbaines. Néanmoins, les plans régulateurs et les schémas directeurs ne peuvent se substituer à l'élaboration de politiques urbaines. Cette position se distingue significativement de l'approche des CIAM qui, dans une large mesure, donne à l'architecture une portée messianique.

Plus précisément, l'élaboration conjointe des plans et des moyens de mise en oeuvre fonde une conception globale qui participe à l'élaboration d'un projet plus large, d'un projet collectif. La démarche urbanistique giovannonienne permet l'identification des potentialités ainsi que des paramètres et modalités d'une réactualisation, d'une projectualité ancrée qui nourrissent la formulation des intentions. Il s'agit là d'une démarche qui s'oppose aux grandes entreprises de planification qui marqueront les Trente Glorieuses et qui déjà se dessinent au début du XX^e siècle. Ces grandes opérations de planification visent l'implantation de projets élaborés séparément et comme réponse à des objectifs et à des intentions formulés en amont.

L'articulation des registres de l'art et de la science

« Il faut avant tout être conscient du danger de théories qui se drapent dans des affirmations rhétoriques, et à travers de spécieuses comparaisons avec les machines, veulent nous convaincre qu'il s'agit là de l'art, au sens moderne. Non, il s'agit bien plutôt d'une négation de l'art, qui n'est pas - et n'a jamais été - une ratiocination mathématique, mais une intuition qui met en oeuvre l'imagination

et constitue une « synthèse a priori », une forme non déterminée, mais « aurorale », de connaissance. »²⁶ (Giovannoni, 1931 [1998] : 139)

Giovannoni articule le registre de l'art et de l'esthétique à celui de la rationalité, articulation qui distingue l'urbanisme moderne de tradition classique des études urbaines. Cette articulation a des incidences sur la façon d'appréhender la ville, particulièrement sur les critères d'appréciation, et sur la démarche. Cette démarche, fondée sur le dialogue entre « création », « art » et rationalité, rejoint les principes de Sitte et n'est pas sans rappeler le design (en général et urbain en particulier) comme approche qui émerge dans les années 1970. Ainsi, Giovannoni développe l'idée que les grandes villes présentent ou appellent deux esthétiques urbaines. (Giovannoni, 1931 [1998] : 147) De même, en considérant l'art comme moyen pour empêcher qu'une « ultra rationalisation industrielle » ne préside à l'édification des milieux de vie, il intègre, bien qu'avec mesure, la critique de Ruskin qui voit dans l'industrialisation débridée la source de l'aliénation. Aussi, est-il explicite sur l'importance des dimensions esthétiques et d'une démarche capable de les intégrer :

« L'émergence de l'organisation scientifique du travail qu'on appelle « taylorisme » a aboli définitivement l'homme-animal, qui travaillait avec ses muscles, en instaurant l'homme-machine, qui accomplit des mouvements donnés sans intelligence, de telle sorte qu'un abrutissement est venu en remplacer un autre. [...] Il faut donc que l'humanité civilisée maîtrise ces tendances à l'ultrarationalisation industrielle et que, se donnant pour but l'utilité et la dignité humaine, elle ramène ces tendances à des formes plus équilibrées. [...] il serait opportun, à côté de la grande industrie, de maintenir florissant l'artisanat, qui conduit à la recherche ingénieuse de formes que ni la machine ni l'homme-machine ne pourront jamais engendrer. [...] Et, si l'on y regarde bien, dans la vie moderne il y a de place pour tous. [...] la conception artistique et le travail de l'imagination, qui crée des images pour maîtriser l'espace, ouvrent souvent la voie à des compositions pratiques habiles et vivantes, que n'avaient pas vues l'étude strictement technique, conditionnée par la banalité des solutions toutes faites. » (Giovannoni, 1931 [1998] : 141- 142)

La démarche artistique nourrit et est nourrie par la quête patrimoniale. Rappelons que pour Giovannoni le patrimoine est le fil rouge d'une saisie large de la spécificité culturelle et qu'il participe à l'identité et au développement de la culture dans ses différents sens. Il s'intéresse à l'ordinaire et à la portée de l'art dans le quotidien; si l'art adoucit la vie, il devient l'expression et la source de la dignité humaine. C'est à ce titre d'ailleurs qu'il

²⁶ Les expressions «synthèse a priori» et «aurorale» sont de B.Croce.

souligne l'importance grandissante de l'aménagement intérieur²⁷. Cet intérêt, à l'instar de celui manifesté par Cerdà, qui pousse son étude des rapports de l'homme à son habitat jusque dans les espaces de l'intimité, illustre la recherche d'une compréhension de la ville comme milieu de vie, comme espace habité et vécu.

Le propos de Giovannoni sur la nécessaire association du registre de l'art et de la rationalité préfigure les réflexions contemporaines autour de la notion de projet. Chez Giovannoni, cette position épistémologique s'inscrit dans le sillage de la philosophie essentialiste. Ce courant développé par Croce marqua l'enseignement des arts et de l'architecture en Italie au début du XX^e siècle. Selon Croce, l'activité intellectuelle est divisée en quatre catégories ou moments qui sont en interaction : esthétique, logique, économique et éthique. L'esthétique serait le premier moment, le moteur en quelque sorte de l'activité intellectuelle. Elle est nourrie par les trois autres qu'elle intègre en même temps. Toute œuvre humaine résulterait de cette interaction. (Cataldi, 2003) Pour Giovannoni, l'intégration du registre de l'art, la mise à profit de l'intuition est une condition fondamentale à une réflexion urbanistique qui ne saurait être réduite à de seuls aspects techniques.

Enfin, Giovannoni fait appel très fréquemment à la rationalité, à des choix et à des partis qui s'appuient sur un développement suivant une logique rationnelle et qui s'inscrit dans le prolongement des travaux de Cerdà. Chaque idée, chaque élément d'analyse sont exposés en convoquant des arguments pragmatiques, liés au fonctionnement et la conservation des ensembles anciens répond de cette rationalité. S'il souligne l'importance « artistique » des ensembles anciens, la quête d'art, bien que très importante n'est pas la seule motivation pour les conserver; la cohérence d'un nouvel organisme urbain trouve ses sources dans un arrimage avec la ville ancienne. Mais, les principes avancés par Giovannoni supposent une réinterprétation du rôle du noyau ancien.

« La ville, le village, le quartier, la place, le jardin, la rue doivent donc être considérés comme des oeuvres d'art, comme des « organismes vivants », selon l'expression de Buls; et l'art doit profiter de toutes les possibilités offertes par

²⁷ « [...] et l'intérêt porté à l'aménagement intérieur du logis et à son harmonie, soeur jumelle du confort et de son raffinement, a remplacé la recherche du grandiose et de la richesse dans l'architecture extérieure ». (Giovannoni, 1931 [1998] : 142)

les techniques modernes et créer, grâce à elles, des formes nouvelles. L'esthétique urbaine du passé ne peut lui fournir des modèles que dans de rares cas; plus directement, en revanche, elle peut lui apporter l'aide appréciable de l'expérience et déterminer une continuité de rapports avec les conditions contextuelles. La tradition, exprimée par des éléments permanents, devient le commencement d'une vie nouvelle. » (Giovannoni, 1931 [1988] : 145)

Tout au long de l'ouvrage, Giovannoni avance différentes positions qui relèvent de partis esthétiques et idéologiques voire d'un certain moralisme et chauvinisme²⁸ qui peuvent être discutés. Par exemple, il rejette avec un mépris à peine dissimulé la solution des tours comme celle des grands ensembles, qu'il qualifie de maladies urbaines nourries par la spéculation. Toutefois, ces critiques prennent un autre sens lorsque vues en termes de démarche urbanistique; elles font référence à la nécessité de la prise en charge ou à l'appréciation des formes de la ville à la lumière de dimensions économiques, juridiques, administratives, bref de dimensions (abstraites) qui renvoient aux conditions de réalisation. La citation qui suit est éloquente à ce titre et mérite donc d'être présentée *in extenso*.

« Deux de ces maladies urbaines les plus typiques, dont l'une a pour cause la richesse, l'autre la pauvreté, sont les skyscrapers américains et les baraquements qui pullulent autour de toutes les grandes villes.

Le skyscraper est le produit direct de l'implantation non réfléchie et erronée d'un établissement urbain dans lequel on n'a su ni distribuer les constructions ni hiérarchiser les communications. On le trouve surtout à New York, où le quartier des affaires [...] a été saturé, sans possibilité d'expansion ni de liaison régulière avec la périphérie. Ne pouvant s'étendre en surface, le quartier a dû se développer en hauteur, et les réseaux des voies de circulation, très insuffisantes, ont dû être multipliés sur quatre ou cinq niveaux superposés. Si le skyscraper, du point de vue technique aussi bien qu'esthétique, peut être considéré comme la production la plus intéressante de l'architecture moderne, au point de vue urbanistique c'est un tyran absurde et dangereux : au regard de l'hygiène, à cause de la carence d'air et de lumière qu'il provoque dans les rues comme à l'intérieur des édifices; au regard des communications, à cause de la concentration démographique qui pèse de façon intolérable sur les moyens de transport, particulièrement aux heures de pointe; au regard de l'économie, à cause de son gigantesque coût unitaire de fabrication qui, en faisant reposer, de façon irrationnelle, tout le poids de la construction sur une base réduite, oblige à en augmenter la résistance au-

²⁸ Giovannoni revient à plusieurs reprises sur la grandeur voire la supériorité de la tradition architecturale et urbanistique de l'Italie comme l'illustre bien ce passage : « L'Italie a donné autrefois, des leçons au monde en matière d'organisation urbaine, en assimilant la conception d'une ville à une grande œuvre d'art et de civilisation ». (Giovannoni, 1931 [1998] : 40)

delà du nécessaire, ce qui rend le skyscraper six à huit fois plus coûteux qu'un édifice de capacité équivalente et de dimensions ordinaires, bâti sur un terrain de superficie adéquate. [...] ». (Giovannoni, 1931 [1998] : 111)

Au-delà de ces positions relativement à la mise en forme, le mérite de Giovannoni réside dans sa capacité à aborder les formes architecturales non pas comme une fin en soi, mais à partir de leurs incidences sur l'ensemble selon son concept de *contextualité*. Sa critique porte surtout sur l'incohérence entre le type de bâtiment et le parcellaire; l'implantation de gratte-ciels sur une trame orthogonale conçue pour des édifices moins imposants, d'un autre type, amène plusieurs difficultés, notamment la perte de lumière et surtout une surdensification à la source des problèmes que l'on cherchait pourtant à résoudre. Cette critique émerge non pas d'un point de vue de conservation, mais d'une réflexion urbanistique : c'est moins le respect de la signification et de la valeur historiographiques que des questions bien pragmatiques de fonctionnement urbain qui sont à la source de l'appréciation de Giovannoni.

Une approche fondamentalement urbanistique

Dans son ensemble, l'approche giovannonienne témoigne d'une ouverture à une autre façon de poser les problèmes, de penser le rapport entre les éléments d'analyse urbaine et de compréhension d'une situation dans la formulation d'un parti d'intervention urbanistique. La recherche des modalités d'articulation entre ancien et nouveau, qui mobilise Giovannoni au premier chef, de même que sa définition du patrimoine urbain, portent le germe d'un renouvellement de l'urbanisme dans lequel la notion de patrimoine urbain joue un rôle significatif. En fait, la spécificité giovannonienne prend racine dans cette notion clé qui à la fois jette les bases d'une analyse morphologique et ouvre sur une conceptualisation de l'agglomération contemporaine comme ensemble marqué par les ruptures et les discontinuités.

En lien avec la notion giovannonienne de patrimoine urbain, la morphologie de l'agglomération n'est pas réductible aux bâtiments ; elle n'est pas la somme d'une plus ou moins grande concentration de bâtiments mais relève plutôt des rapports dynamiques entre les composantes physiques (leur agencement, leur organisation spatiale), les vocations, les usages et les activités. Ces composantes, qui s'influencent mutuellement, entretiennent des rapports transversaux qui se déploient simultanément entre différentes

échelles, à l'intérieur des sous-ensembles, entre les sous-ensembles et entre les sous-ensembles et l'agglomération. Ces rapports topologiques sont au cœur de l'analyse morphologique définie par Giovannoni.

L'appréhension conjointe des formes et des activités dans le temps contribue à cerner les procès de formation et de transformation, les modalités d'arrimage des ensembles qui composent l'agglomération afin de mieux en comprendre les logiques d'appropriation et de localisation. Dans cette foulée, la prise en compte de l'existant ne se réduit pas aux seules dimensions physiques, mais inclut aussi des facteurs conjoncturels (économiques, sociaux et politiques).

Aussi, les modalités de prise en charge de l'existant, qui caractérisent l'approche giovannonienne, nourrissent une démarche qui vise à cerner les potentialités d'un ensemble et d'une agglomération, à partir desquelles définir les paramètres d'un projet, esquisser les contours d'un devenir. C'est de la confrontation des potentialités et des grandes intentions, portées notamment par les politiques urbaines, qu'est formulé le projet puis la problématique. La réalité du terrain, dans toute son épaisseur, constitue le point de départ; l'existant est source de connaissance et on cherche à comprendre ce qu'il est, à cerner sa nature, sa personnalité, pour penser les interventions. L'approche giovannonienne ne procède pas par application de modèles établis à priori et, dans ce sens, ne s'inscrit pas dans une perspective curative. Ce sont les termes mêmes de la cohérence de l'agglomération qui sont définis en fonction de contextes toujours uniques. À ce titre, l'articulation des différents ensembles — véritables singularités — qui composent l'agglomération contemporaine, implique de cerner les modalités de leur complémentarité et de leur synergie. Cependant, ces dernières ne peuvent être réduites à une définition étroite, ni correspondre à une forme finie, mais au contraire peuvent se traduire de différentes façons, être de différentes natures, notamment selon l'échelle. De la sorte, la continuité ne peut être assimilée à l'homogénéité et la cohérence n'est pas réductible au prolongement d'une forme, d'un tissu ou d'un système.

L'approche de Giovannoni s'incarne ainsi dans un découpage transversal qui prend appui sur l'aller-retour entre les différentes dimensions, sur le croisement entre les différents registres et sur l'alternance des méthodes analytiques et phénoménologiques. Elle relève d'une mise en tension de différents éléments qui sont abordés conjointement plutôt que

selon une logique d'emboîtement : ce n'est pas une dimension puis une autre, mais bien une dimension et l'autre qui sont abordées selon différents angles de vue. La pertinence de cette transversalité est illustrée par l'analogie des trois organismes qu'utilise Giovannoni ; irréductibles et indissociables, les organismes social, cinématique et esthétique sont autant de regards qui se superposent et rendent compte de la complexité de la ville que donne à lire l'affrontement des dimensions contradictoires.

L'inscription des différents concepts, notions et registres dans une perspective dialogique débouche sur une approche que l'on peut comparer à un prisme dont les trois faces correspondent à un angle de vue à partir duquel voir l'ensemble (et les autres faces). Plus particulièrement, l'articulation d'une conception topologique de l'agglomération, d'une méthode d'analyse morphologique et d'une démarche dialogique, qui allie rétrospective et prospective, projectualité et projection, forme un dispositif conceptuel qui permet une lecture à partir de laquelle cerner une situation, formuler une problématique et définir des paramètres d'interventions qui tiennent compte de la spécificité du contexte.

De cette manière, au-delà de l'inscription de la conservation du patrimoine urbain dans une perspective urbanistique, c'est la façon même de concevoir et d'aborder le travail sur la ville que Giovannoni revisite par l'entremise, notamment, de la question patrimoniale. Aussi, le patrimoine urbain trouve-t-il sa spécificité conceptuelle dans sa participation à une projectualité urbanistique. Giovannoni, ne propose ni doctrine, ni savoirs experts en conservation. Il s'intéresse plutôt à l'existant comme catalyseur d'une pensée fondamentalement urbanistique et se démarque ainsi de la conservation. En effet, le système de valeurs à priori qui participe de la notion de monument historique (valeurs de connaissance, d'art, d'identité) confère à la conservation son caractère par essence discriminant. Or, Giovannoni, va au-delà du monument historique, il assume la totalité de l'héritage et émancipe ainsi le patrimoine urbain du monument historique d'architecture et du registre de la conservation.

II. GIOVANNONI FACE À L'URBANISME MODERNE DE TRADITION CLASSIQUE

Bien qu'il soit le premier à faire du patrimoine urbain un objet de l'urbanisme, sa démarche reprend les grands traits caractéristiques de l'urbanisme moderne. Il intègre les fondements conceptuels de l'urbanisme moderne, mais qu'il resitue dans le contexte des agglomérations contemporaines de l'entre-deux-guerres qui présentent de nouveaux enjeux. Les transformations générées par la révolution industrielle culminent et comme le soulignent plusieurs auteurs²⁹ une véritable mutation des villes se dessine.

En effet, les grands problèmes d'hygiène publique sont sous contrôle ou du moins possède-t-on les moyens techniques d'y faire face. Les villes sont dotées d'infrastructures qui accommodent les besoins en communication et on observe une intensification sans précédent de la mobilité; le développement marqué de la technique, notamment dans le domaine de la construction des bâtiments, amène de nouvelles formes architecturales et urbaines. La logique d'organisation spatiale aréolaire disparaît progressivement au profit d'une organisation réticulaire dominée par les grands réseaux techniques et une conception isotrope et euclidienne de l'espace. (Ascher, 2004; Frey, 2000) Les conurbations distendues pointées par Geddes au tout début du XX^e siècle se généralisent et laissent entrevoir la disparition de la ville traditionnelle.

La radicalisation des principes progressistes largement présents dans l'urbanisme moderne, la transposition systématique des principes du taylorisme et du fordisme dans la pratique urbanistique dans le sillage notamment des CIAM et de la charte d'Athènes de 1933, contribuent significativement à cette mutation. Ces nouveaux principes ont des répercussions importantes relativement au rôle et à la nature de la pratique urbanistique. D'une part, la rénovation urbaine émerge comme une préoccupation de premier plan et d'autre part, on observe un effort musclé de codification et de normalisation de la pratique, en termes de principes et de critères d'évaluation et d'intervention; il s'agit notamment de répondre aux impératifs d'une mise en oeuvre par les administrations publiques sur

²⁹ Cette idée ou phénomène de mutation à été largement étayée par plusieurs auteurs, chacun mettant l'accent sur des aspects spécifiques. Il s'agit notamment de Ascher, 2004; Choay 1994; Dupuy, 1991.

lesquelles repose la réalisation des projets issus de la théorie fonctionnaliste. Dans cette foulée, on accordera un rôle central à la réglementation, à la quantification et à la notion de besoin. (Lacaze, 1979)

Cette transformation équivaut pour Giovannoni à la dénaturation de l'urbanisme, qu'il dénonce tout au long de son ouvrage. En effet, derrière son plaidoyer pour la conservation du patrimoine urbain s'en profile un, plus fondamental, sur l'importance de l'urbanisme moderne en tant qu'approche conceptuelle apte à faire face aux problèmes de la ville moderne. Il s'attache à définir plus avant cet urbanisme par le biais de sa critique du fonctionnalisme. Mais avant d'aller plus loin, il convient de préciser les caractéristiques de l'urbanisme moderne. Nous serons ainsi en mesure d'apprécier le caractère fondamentalement urbanistique de sa pensée et de mieux cerner en quoi l'approche de Giovannoni s'inscrit dans le droit fil de l'urbanisme moderne de tradition classique, dont il peut être considéré comme le dernier représentant.

L'urbanisme moderne qui émerge dans la deuxième moitié du XIX^e siècle se distingue des arts urbains par son caractère réflexif et critique (Choay, 1965; 1988 [2006]), et désigne une « discipline pragmatique de réflexion et d'intervention sur des ensembles urbains ». (Sokoloff, 1988 : 132) Visant la maîtrise du développement et poursuivant des objectifs sociaux, la démarche prend appui sur diverses analyses et le recours à des études, notamment statistiques, géomorphologiques, socio-économiques, etc., à partir desquelles poser le problème et élaborer des interventions de façon « raisonnée » et délibérée. Comme le souligne Sokoloff, bien que l'urbanisme moderne se développe de façon particulière selon les pays, en fonction notamment des modalités de l'urbanisation, du contexte et de la culture politique, économique et sociale, on observe des fondements conceptuels communs en lien avec « une influence réciproque de part et d'autre de l'Atlantique ». (1999 : 111) Jusqu'au tournant des années 1930, l'urbanisme moderne présente un caractère unitaire (Secchi, 2000 [2006]), savoirs théoriques et constructifs s'articulent étroitement, programmation et mise en forme procèdent l'un de l'autre. Cette articulation donnera lieu aux « grandes conceptions globales d'organisations physiques de la ville » (Sokoloff, 1999 : 111), qui se poursuivront durant l'après-Deuxième Guerre mondiale dans l'approche anglo-saxonne des villes nouvelles.

Au début des années 1930, époque de la publication de « L'urbanisme face aux villes anciennes », on observe, dans le sillage du modernisme, la dissociation radicale des éléments de la structure urbaine, des formes et des fonctions (mais aussi des éléments, des dimensions de la pratique urbanistique). La charte d'Athènes de 1933, première codification de la théorie fonctionnaliste, marque une rupture dans l'évolution de l'urbanisme moderne. D'une façon générale, la charte prescrit une division du travail sur la ville en fonction des quatre grandes fonctions qui s'y déroulent, soit circuler, habiter, travailler, se recréer. Il s'agit en fait d'une double division, dans ce sens où elle touche autant les éléments de la structure urbaine que la façon d'appréhender le travail, de penser la ville. Une ségrégation nette des fonctions est préconisée et les éléments de la structure urbaine, notamment les voies de circulation et les bâtiments, sont abordés séparément. La formulation de diagnostics et l'élaboration des interventions, programmation et mise en forme, deviennent des secteurs distincts qui seront hiérarchisés.

Dans l'urbanisme moderne classique, la façon de poser le problème et l'élaboration d'intervention s'effectuent à partir de paramètres différents, mais qui trouvent à être articulés par le travail sur la forme urbaine. Cette médiation par la forme constitue la caractéristique fondamentale de l'urbanisme moderne de tradition classique. Malgré le progressisme qui l'anime et le recours à des analyses « scientifiques », l'urbanisme moderne classique ne rompt pas avec la ville existante, tant dans sa matérialité que dans l'idée même de ville. (Castex, 1980) Le terme moderne est donc ici à distinguer de modernisme comme l'explique Sutcliffe :

« Il ne s'agit pas à proprement parler de modernisme (même si l'urbanisme a tendance à s'exprimer, après 1918, à travers des formes modernistes), mais plutôt d'un renouveau [dans la façon de concevoir l'organisation spatiale de la ville] qui caractérise un monde urbain en plein mouvement. » (1994 : 122)

C'est d'ailleurs ce renouvellement de l'urbanisme qui mobilise Giovannoni et sur lequel nous reviendrons.

D'une façon large, on peut dégager trois grandes caractéristiques de l'urbanisme moderne de tradition classique : un pragmatisme qui procède d'un ancrage dans la matérialité, une conception globalisante de la ville, une approche dialogique. Ces caractéristiques s'incarnent principalement dans l'interdépendance de deux types d'intervention et dans la

mise en rapport des échelles d'intervention. Aussi, le rôle de médiateur que joue la forme urbaine constitue un élément clé de cet urbanisme.

Pragmatisme et ancrage dans la réalité matérielle

Face aux bouleversements sur la ville amenée par la révolution industrielle, l'État est amené à mettre en place rapidement une série d'interventions afin de faire face à la croissance effrénée; une régularisation par les forces du marché et le jeu des acteurs ne pouvant se faire que dans le long terme. (Sutcliffe, 1981) Le redressement de cette situation via l'établissement d'un « équilibre », la « régularisation » constitue donc l'objectif premier de cet urbanisme naissant qui est animé d'un esprit de réforme sociale. Toutefois, bien que dans une certaine mesure on puisse y voir l'expression d'un projet social, cet urbanisme n'est pas mobilisé par une utopie, mais présente un caractère fortement pragmatique. (Choay, 1992 [1999]; Sutcliffe, 1981)

« [...] pragmatique et sans prétention scientifique. Celle-ci ne vise pas davantage à changer la société, mais cherche plus modestement à régulariser et à organiser avec le plus d'efficacité la croissance et le mouvement des flux démographiques ainsi que la mutation de l'échelle des équipements et des constructions induits par la révolution industrielle. » (Choay, 1993 : 27).

En effet, si les interventions procèdent d'objectifs qui ont une portée sociale et qui relèvent de positions politiques, notamment la recherche d'une distribution plus « équitable » de certaines activités dans l'espace, le resserrement des codes de construction afin de rendre la ville existante conforme aux principes hygiénistes, c'est la ville dans sa réalité concrète et matérielle qui en constitue l'objet principal. À l'opposé, les grandes utopies, qui marquent ce que Choay nomme le pré-urbanisme, visent la transformation radicale des façons de vivre, des façons d'être : ce sont des projets de société qui sont transposés sur l'espace conçu comme un substrat neutre dont les particularités sont occultées. (Eaton, 2001) Aussi, l'utopie vise la rupture avec l'existant, et propose des modèles qui sont à l'opposé de la situation qu'elle critique. (Choay, 1965)

Négocier avec l'existant

À l'exception du plan d'Hausmann, et ce, encore d'une façon bien relative, la modernisation in extenso du centre-ville, les grandes opérations de rénovation urbaine ne figurent pas parmi les objectifs principaux de régularisation. Visant l'amélioration graduelle

de toutes les parties de la ville par le truchement des extensions, puis dans la ville existante d'interventions construites ou de réglementation, l'urbanisme moderne classique est plutôt flexible et cherche à composer avec les conditions particulières de l'existant dans son sens large. D'ailleurs, les grandes démolitions sont évitées autant que faire se peut; les expropriations qu'elles nécessitent sont coûteuses pour les pouvoirs publics et entravent le libéralisme ambiant en contraignant le droit à la propriété privée. (Sutcliffe, 1981)

Puis, le problème de la conservation des ensembles urbains patrimoniaux ne se pose pas comme tel. À cette époque, le « patrimoine urbain » fait essentiellement référence à des édifices, des oeuvres d'art urbain — fontaine, statuts, etc. et à quelques rares ensembles historiques, dont Carcassonne, qui sont traités comme des monuments d'architecture³⁰. Un intérêt certain pour les parties anciennes des villes est manifesté non seulement par Ruskin ou Sitte mais par plusieurs précurseurs de l'urbanisme, notamment Baumeister, Stübben, et Buls, qui reconnaissent la valeur d'enseignement des ensembles anciens, ceci essentiellement en ce qui a trait à la composition, aux aspects esthétiques si ce n'est stylistiques de figures urbaines. (Collins et Collins, 2006) Par exemple, lorsque Buls vante les parties anciennes, il évoque la sensation agréable qu'éprouve le promeneur que seule la « conception à hauteur d'homme » rend possible. Les centres historiques sont considérés comme d'imposants monuments, comme des objets de collection dont il s'agit de conserver l'intégrité et on s'attache ainsi à définir des distances types aptes à les mettre en valeur. (Collins et Collins, 2006) C'est un regard d'historien de l'art qui préside à l'appréhension de ces figures urbaines. Autrement, en termes de conservation proprement dite de certains ensembles historique, le débat porte plutôt sur l'approche conservatoire à adopter³¹. Également, outre les plaidoyers de Ruskin, la « mise à niveau » ou les transformations de petites envergures, les interventions ciblées et circonscrites dans le but d'adapter les villes historiques aux exigences du confort moderne reçoivent l'assentiment de la majorité des intervenants et du public en général. Giovannoni, avec le principe de

³⁰ À ce titre, seuls l'enceinte, le château et la basilique retiennent l'attention de Viollet-le-Duc dans sa projet de conservation pour Carcassonne.

³¹ Deux grandes conceptions s'affrontent: l'approche restaurative et l'approche interventionniste. L'approche restaurative, valorise l'historicité du monument soit en faisant en sorte que les interventions portent la marque de leur époque comme le prescrit Ruskin et Brandi, soit en réparant à l'identique; l'approche interventionniste, représentée principalement par Viollet le-Duc, favorise au contraire des interventions qui complètent, qui mettent dans un état d'origine et considéré comme originel. Choay (1992), Jokiletho , 1986 [2005] offrent une présentation détaillée de ces courants.

l'éclaircissage, justifie les interventions en vue d'une adaptation sensible à l'échelle de l'îlot afin de maintenir « vivant » le noyau ancien.

Conception globalisante et approche dialogique

Un des grands traits distinctifs de l'urbanisme moderne de tradition classique tient à ce que la ville est abordée dans son entièreté (Sutcliffe, 1994) et à la lumière des rapports entre les différentes échelles. Alors que les autorités publiques ont toujours exercé, d'une façon ou d'une autre, un certain contrôle sur l'aménagement, ce n'est qu'à la fin du XIX^e siècle qu'émerge « the idea [...] of a single, comprehensive strategy of intervention ». (Sutcliffe, 1981 : 3) De la sorte, la réflexion et les interventions s'inscrivent dans une vision d'ensemble : elles sont les composantes d'une conception globale.

Deux types d'intervention interdépendants

L'urbanisme moderne de tradition classique prend appui sur deux grands types d'intervention complémentaires et interdépendants : les interventions positives et négatives. (Sutcliffe, 1981) Les interventions positives, plus « concrètes », s'incarnent dans l'élaboration et la réalisation d'un programme de construction d'équipements et d'infrastructures (voirie, systèmes d'égouts et de distribution d'eau, etc.). Les interventions négatives, plus abstraites, prennent la forme de réglementation et d'outils de contrôle du développement, par exemple les codes de bâtiments, l'affectation des sols et le zonage. Les plans de régularisation et les plans d'extension constituent les deux principaux outils qui intègrent étroitement les deux types d'intervention. Le plan de régularisation porte sur la reconstruction ou l'amélioration et le plan d'extension jette les bases des nouveaux ensembles et propose une vision globale en termes de construction, de mise en oeuvre et de gestion. Les plans d'extension constituent d'ailleurs le sujet principal des ouvrages urbanistiques, qui foisonnent à la fin du XIX^e et émanent particulièrement de l'Allemagne³². L'exemple des premières formes de zonage illustre bien l'interdépendance des types d'interventions et la mise en rapport des échelles. Il convient de s'y attarder quelque peu.

³² Parmi la vaste production, les ouvrages de Baumeister et de Stübgen auront une influence significative. (Sutcliffe, 1981 a)

Dans la perspective de l'urbanisme moderne de tradition classique, le zonage est un élément dans un ensemble articulé d'interventions touchant à différents niveaux et élaboré à partir d'une appréhension de la ville dans son entièreté. La formulation de tels plans repose, dans une large mesure, sur une prise en compte des rapports entre les différents morceaux, anciens et nouveaux, existants et projetés : ce n'est pas à partir du site que la ville est abordée, mais à partir du tout qu'est compris le site. Puis, c'est moins la ségrégation des activités *stricto sensu* qui est visée que les modalités permettant d'organiser un tout complexe, de penser l'aménagement en tenant compte des différentes logiques, en termes d'entités physiques, mais aussi en termes sociaux et économiques. Cette pratique ou ce système comme le mentionne Sutcliffe, se généralisera sous le nom de « zoning » et deviendra dès les années 1910 un des instruments les plus utilisés en urbanisme. En effet, il permet une codification et une normalisation qui lui donnent sa qualité opératoire. Par ailleurs, il est important de souligner que le zonage à cette époque constitue un type d'intervention « négatif » associé à d'autres interventions « positives » ou concrètes. C'est cette interdépendance assumée qui différencie la pratique du zonage de cette époque de celle d'un zonage radicalisé qui prédomine à l'organisation spatiale portée par l'urbanisme fonctionnaliste des années 1950. Le zonage, particulièrement au tournant du XX^e siècle en Europe a été vu comme un moyen par lequel l'État intervenait pour mettre en place une répartition des différentes activités et usages plus respectueux de la « vivabilité » des différents secteurs de la ville, plus particulièrement ceux qui accueillent une population plus modeste. Ce faisant, le zonage servait le caractère politique de l'aménagement en reprenant ou plaçant dans une perspective de mise en forme des principes et des objectifs formulés au niveau politique. Cependant, l'utilisation de cet outil s'éloignera significativement des intentions premières dans le sillage de la rupture fonctionnaliste. (Choay, 1994)

Une logique tissulaire : les formes urbaines comme médiation

L'inscription dans une logique tissulaire, tant dans la façon d'appréhender la ville que dans la conception des interventions, constitue l'élément clé qui permet d'articuler les différents niveaux de structure et de conserver à l'agglomération son unité et sa cohérence. (Choay, 1993) Par logique tissulaire nous faisons référence aux modalités d'agencement des

composantes³³ qui constituent les formes urbaines; ces composantes sont comprises et définies par leur relations d'interdépendance. Véritable liant entre des éléments singuliers, ce sont ces relations qui forment le tissu urbain, ossature des ensembles urbains.

Dans la pratique, jusqu'au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, cette logique tissulaire prévaut dans la mise en forme des espaces tant dans des projets se réclamant des modèles culturaliste que progressiste. Le traitement fin des voies, notamment dans l'extension de Cerdà, leur confère ou plutôt maintient leur qualité d'espace de sociabilité, d'urbanité; malgré l'important débit de circulation qu'elles accueillent, ces voies par leur traitement demeurent des espaces publics qui accueillent différentes modalités d'appropriation et deviennent ainsi des dispositifs d'articulation entre des ensembles différenciés mais aussi entre des niveaux de structure. (Choay, 1993) Les extensions, qui occupent la pratique urbanistique au premier chef sont conçues dans leur matérialité et elles font l'objet de plans d'ensemble qui sont pensés dans leurs multiples articulations, à l'échelle des sous-ensembles et de l'agglomération. Les exemples du plan de Berlage pour Amsterdam et de la Cité industrielle de Garnier illustrent bien cette prise en charge de l'interdépendance des composantes, cette logique tissulaire qui permet à l'urbanisme moderne de jouer avec les différentes échelles, de les mettre en rapport. Les villes nouvelles anglo-saxonnes montrent aussi l'apport d'une logique tissulaire. Ces villes nouvelles, généralement construites dans l'après-Deuxième Guerre mondiale, reprennent les grands principes fonctionnalistes sans pour autant être éclatées. Comme le souligne Lacaze :

« En Grande Bretagne, aux Pays-Bas, en Allemagne, le fonctionnalisme inspire aussi la plupart des projets. Mais le soin du détail, l'attention portée à la qualité des espaces publics, à l'échelle et à la volumétrie des bâtiments collectifs, à la variété des types de logement, en fin un respect manifeste du mode de vie des habitants rendent ces réalisations beaucoup moins brutales que les plans masses à l'équerre, les tours et les barres des grands ensembles français. » (1979 : 52)

³³ Les bâtiments, les parcelles, les îlots, les voies,

Ainsi, la capacité de médiation des formes urbaines ne tient pas à la reproduction des formes traditionnelles, mais dans la façon même d'aborder les milieux, de penser les interventions.

La critique de Giovannoni : reconnaissance de la spécificité de l'agglomération contemporaine et dangers du technicisme

Le premier volet de la critique de Giovannoni porte sur les modèles d'urbanisation. Motivé par la recherche des modalités d'une cohabitation féconde des villes anciennes et modernes à la base de sa conception de l'agglomération contemporaine, il déplore avec force la persistance d'une conception monocentrique et les adaptations majeures sur la ville ancienne qu'elle requiert.

En effet, la création des extensions mobilise largement l'urbanisme moderne au XIX^e siècle et la structure de la ville n'est pas remise en question : elle est pensée selon une hiérarchisation des parties de la ville selon un modèle radioconcentrique dans lequel le quartier historique conserve son statut de centre-ville malgré les différents modèles d'extensions. Or, le renoncement à une centralité unique est une condition sine qua non de l'approche giovannonienne et l'extension par anneaux concentriques est à proscrire. En citant l'exemple des interventions d'Hausmann sur Paris, il observe qu'outre les interventions majeures qui dénaturent le noyau ancien que ce modèle nécessite, les grandes percées ne sont qu'une solution temporaire à l'engorgement. Les deux grandes modalités d'urbanisation proposées à l'époque, le « développement en tache d'huile » et celui par villes ou cités satellites présentent des avantages et des inconvénients qui ne peuvent être appréciés qu'à partir de la spécificité du contexte existant et c'est en termes des modalités de la greffe qu'il faut poser le problème. En effet, celles-ci jouent un rôle de premier plan, car elles permettent de cerner ou d'apprécier les choix possibles quant à la localisation des extensions à la lumière des qualités des formes et de la structure urbaine et des vocations à différentes échelles, du voisinage à l'agglomération.

Le deuxième volet de sa critique a trait à la démarche de conception des interventions urbanistiques. La conception *ex nihilo* de nouveaux ensembles urbains, élaborés de façon abstraite, sur la seule base de principes théoriques, peut difficilement répondre à la complexité de la ville et des enjeux que soulève l'urbanisation. Rappelons que pour

Giovannoni, la prise en compte des conditions de réalisation est essentielle dans la conception d'interventions vraisemblables et réalisables; les solutions les plus appropriées sont celles qui atteignent une mise en tension satisfaisante des différentes logiques souvent contradictoires, des différents « organismes » (le social, la cinématique et l'esthétique) à l'oeuvre dans la ville. Cette mise en tension, ces compromis exigent un délibéré et une réflexivité qui émergent de la confrontation aux conditions existantes comprises dans leur sens large. Cette position fonde deux aspects de sa critique.

Un premier condamne les approches sectorielles et les appréhensions fragmentées de la ville qui donnent lieu à des solutions simplistes; l'élaboration d'interventions en fonction d'un seul angle d'analyse ne peut prendre en charge la complexité de la ville. Il se réfère, non sans ironie, à des exemples de nouveaux quartiers élaborés à partir de l'implantation d'une ligne ferroviaire, notamment les banlieues newyorkaises dans le New Jersey (Giovannoni, 1931 [1998]), la subordination des aspects esthétiques et cinématiques aux exigences de l'efficacité du transport ferroviaire ont compromis significativement la viabilité et la viabilité du nouvel ensemble. Giovannoni critique avec véhémence les démarches mécanistes et technicistes qu'il juge antinomiques à l'urbanisme moderne. Cette position rejoint les travaux de Sitte sur l'importance de l'esthétique et de l'apport de la démarche artistique.

Le deuxième porte sur le caractère utopique de certaines propositions d'interventions. Les modèles élaborés abstraitement gommant la réalité du contexte et, malgré des principes dont il reconnaît la pertinence, débouchent difficilement sur des solutions viables à moins de travailler bien sûr sur des espaces vierges ou d'aborder les lieux d'interventions de façon décontextualisée. Les caractéristiques physiques concrètes exigent des adaptations qui peuvent compromettre significativement les résultats. Malgré son adhésion aux principes d'Unwin, notamment la mise en valeur du vernaculaire et de la topographie, Giovannoni émet certaines réserves relativement à l'élaboration d'interventions qui partent de l'application sur un espace de principes et des paramètres de composition définis a priori. Au contraire, c'est à partir de l'espace existant que sont formulés les paramètres de mise en forme dans l'approche giovannonienne. Les principes de Giovannoni portent plutôt sur la façon d'appréhender et d'apprécier une situation. Il s'agit ici d'une nuance plutôt fine et le propos de Giovannoni à l'égard des principes d'Unwin tient plutôt de la mise en garde des dérives possibles. Gardons à l'esprit qu'Unwin traduit dans une forme urbaine les

principes et les objectifs de la Cité Jardin et que les projets sont conçus pour des espaces vierges. De la sorte, cette critique de Giovannoni à l'égard d'Unwin doit être mise en perspective; car elle sert à étayer l'idée maîtresse de sa démarche, à savoir que le patrimoine urbain, ou plus précisément l'existant peut être le catalyseur dans la création d'un nouvel organisme urbain.

Dans l'approche giovannonienne, la question du patrimoine urbain relève d'une prise en charge de l'existant qui participe d'une conception topologique de l'agglomération contemporaine, c'est-à-dire comme ensemble de rapports dynamiques entre diverses composantes, concrètes et abstraites, qui forme un tout cohérent. Mais cette cohérence n'est pas synonyme d'homogénéité ni de prolongement d'une entité morphologique. Composée de singularités qui se sont développées à différentes époques et souvent dans la longue durée, la ville moderne, particulièrement à partir de la révolution industrielle, est en fait une agglomération de différents morceaux qui ne sont pas nécessairement dans le prolongement l'un de l'autre. Pour Giovannoni, le renouvellement de l'urbanisme repose sur la réinterprétation de cette cohérence ou plus précisément sur l'identification du principe de cohérence de ce nouvel ordre urbain en émergence. Le déploiement de la mobilité, l'intensification de l'urbanisation à grande échelle, la spécialisation des centralités et des noeuds, la diversification des quartiers et la cohabitation des différences, etc., sont les caractéristiques des agglomérations du XX^e siècle qui doivent être prises en charge selon lui. Aussi, l'articulation de l'ancien et du nouveau devient-elle une condition première de l'élaboration de stratégies d'urbanisation. Autrement, l'agglomération se fera de plus en plus diffuse et de plus en plus coûteuse. Ces critiques prendront une ampleur sans pareille devant l'urbanisme fonctionnaliste.

III. GIOVANNONI FACE À L'URBANISME FONCTIONNALISTE

L'approche giovannonienne s'oppose en tous points aux principes de l'urbanisme préconisés par les CIAM. Cette profonde divergence trouve ses sources dans la dissociation tant des éléments de la structure urbaine que « des dimensions analytiques et projectuelles » (Sokoloff, 1999 : 107), qui caractérisent l'urbanisme fonctionnaliste. La méthode de découpage des types de problèmes occupe une place prépondérante si ce n'est qu'elle constitue l'essentiel de cette approche. (Tzomis, 1998) La conception de la ville, des modalités d'urbanisation, la prise en charge de l'existant et du patrimoine ainsi que la démarche découlent de ce découpage qui s'effectue à différents niveaux; ceux de la conceptualisation et de la pratique, du regard et du geste. En effet, l'urbanisme fonctionnaliste s'attache à déconstruire, à réduire la complexité inextricable de la ville en prenant comme modèle la machine, incarnation éclatante de la rationalité scientifique et technicienne. Cette ambition technicienne joue un rôle significatif dans la radicalisation de l'urbanisme fonctionnaliste; la technique devient aux yeux des modernistes le moyen privilégié de traduire dans la pratique la rationalité scientifique.

« L'avènement de l'ère machiniste a provoqué d'immenses perturbations dans le comportement des hommes, dans leur répartition sur la terre, dans leur entreprise. Mouvement irréfréné de concentration dans les villes à la faveur des vitesses mécaniques, évolution brutale sans précédent dans l'histoire et qui est universelle. Le chaos est entré dans les villes. » Point.8 (Le Corbusier, 1957 in Lacazze, 1979 : 65)

« Pour résoudre cette grande tâche, il est indispensable d'utiliser les ressources de la technique moderne. Celle-ci par le concours de ses spécialistes, épaulera l'art de bâtir de toutes les sécurités de la science et l'enrichira des inventions inombrables. » Point.90 (Le Corbusier, 1957 in Lacazze, 1979 : 70)

« Le programme sera dressé sur des analyses rigoureuses faites par des spécialistes.. » Point.86 (Le Corbusier, 1957 in Lacazze, 1979 : 70)

Au pragmatisme de l'urbanisme moderne de tradition classique qui négocie avec l'existant, l'urbanisme moderniste puis fonctionnaliste substitue un a priori qui impose l'éradication des contradictions de la ville traditionnelle et la concrétisation des modèles idéaux que rend possible la technique. Désordonnée, engorgée et malsaine, la ville ancienne est

considérée obsolète et constitue une entrave à la vie moderne et au progrès dans toutes ses dimensions, économique, sociale, psychologique. Sa forme et son échelle ne permettent pas la fluidité du transport et des communications inhérentes à la métropolisation qui émerge. Les conditions de vie malsaines sont inaptes à l'épanouissement des hommes, freinant ainsi le développement de l'activité industrielle source de prospérité et d'émancipation pour tous. Dans cette foulée, ce n'est plus en termes de régularisation que sont abordés l'aménagement et la croissance de la ville, mais en termes de reconstruction complète; il ne s'agit plus de concevoir les extensions et leur branchement sur la ville traditionnelle, mais bien de refaire celle-ci. Comme le souligne Corboz (2001), alors que l'urbanisme de la fin du XIXe travaille *hors de la ville* — dans ce sens où il est mobilisé par la conception des extensions — l'urbanisme des CIAM travaille contre la ville.

Les modèles d'urbanisation sont pensés abstraitement, fruit d'une démarche analytique dont il s'agit d'appliquer les résultats dans des formes. La réalité matérielle est évaluée à partir d'un modèle idéal, basé sur des connaissances scientifiques, qu'il s'agit de reproduire. La reproductibilité constitue un objectif de premier ordre et justifie la standardisation. D'une part, celle-ci permet d'offrir des conditions de vie saines et décentes aux classes laborieuses. D'autre part, elle est capable de répondre à la croissance intense des villes et ainsi d'enrayer le chaos qui sévit depuis la révolution industrielle. Les solutions mixtes, qui intègrent différentes modalités d'urbanisation comme celles que préconise Giovannoni sont rejetées : elles sont vues comme des compromis, des expressions d'un urbanisme archaïque. Or, de véritables modèles d'urbanisation issus de la science présentent un caractère homogène et sont par définition universels.

Ces ambitions relèvent d'une conception de la ville comme un simple assemblage de composantes matérielles indépendantes qui peut être manipulé et complètement reconstruit à l'aide de la science et de la technique. Cette conception est fondamentalement opposée à celle de Giovannoni. Pour celui-ci, la ville est un fait de nature et de culture dont la complexité est du même ordre que celle d'un organisme vivant et dont la forme, inerte, porte sa propre logique d'évolution et sa transformation.

En ce qui a trait au patrimoine urbain, l'urbanisme des CIAM reconnaît l'importance de conserver les grandes œuvres architecturales du passé, à condition que « [...] leur

conservation n'entraîne pas le sacrifice des populations maintenues dans des conditions malsaines ». Point.67 (Le Corbusier, 1957 in Lacaze, 1979 : 69) La conservation du patrimoine est placée dans une perspective monumentaliste et muséifiante et la mise en écrin sur de vastes espaces verdoyants des grandes oeuvres architecturales sont prescrites. Celle-ci participe aussi de l'assainissement de la ville : « La destruction des taudis à l'entour des monuments historiques fournira l'occasion de créer des surfaces vertes. » Point.69 (Le Corbusier, 1957 in Lacaze, 1979 : 69) Le patrimoine urbain giovannonien, qui fait référence à un ensemble de rapports entre des composantes interdépendantes est inconcevable dans l'urbanisme des CIAM, qui prône la dissociation des éléments de la structure urbaine, des formes comme des fonctions.

Le découpage comme méthode

À l'opposé de l'approche giovannonienne qui procède selon un découpage transversal fait sur la base des logiques de fonctionnement afin d'aborder conjointement différentes dimensions, le fonctionnalisme prend appui sur un découpage horizontal effectué selon un principe d'homogénéité, qui classe les éléments selon la forme et la fonction. (Lacaze, 1979; Tsiomis, 1995; lamandi, 1994)

Un retour sur les travaux du IVe CIAM et de la charte d'Athènes de 1933 qui en résulte, aidera à mieux saisir les profondes divergences entre le fonctionnalisme et l'urbanisme moderne classique en général et l'approche de Giovannoni en particulier. En effet, la charte d'Athènes de 1933, première codification de la théorie fonctionnaliste, constitue un élément clé pour cerner ce paradigme qui a eu une influence déterminante sur les pratiques urbanistiques, particulièrement depuis la Seconde Guerre Mondiale.

Avec comme thème la ville fonctionnelle, le IVe CIAM se donnait pour objectif principal d'identifier à partir d'analyses comparatives, les principaux problèmes qui affectaient les villes afin de formuler des solutions ou à tout le moins des principes urbanistiques aptes à y faire face. Il en ressortira essentiellement une méthode d'analyse et une démarche de planification plutôt qu'un projet de ville. L'élaboration d'un plan de gestion, fondé sur une planification et une législation, se présente comme la première étape pour enrayer le « chaos urbain » qui caractérise tous les aspects de la vie urbaine, de l'organisation physique à la gestion. Ainsi, peut-on lire dans les *Constatations* de ce IVe CIAM :

« Il est de la plus urgente nécessité que chaque ville établisse un programme urbain et qu'elle crée les lois correspondantes permettant sa réalisation. Le programme doit être basé sur les analyses de spécialistes; il prévoit les étapes du développement urbain dans le temps et dans l'espace. Il met en accord les données naturelles, topographiques, économiques, sociologiques et spirituelles. » Point.85 (Le Corbusier, 1957 in Lacazze, 1979 : 70)

En lien avec ses ambitions scientifiques l'urbanisme des CIAM met de l'avant une approche qui emprunte à l'analyse scientifique son découpage méthodologique et sa nécessaire réduction : les problèmes sont identifiés et localisés en fonction des quatre fonctions essentielles, puis des disciplines telles que la sociologie, la statistique, la démographie, etc., sont convoquées à l'élaboration de solutions. En lien avec la recherche d'universalité, l'approche procède par définition de types très schématisés qui président tant à l'identification des problèmes qu'à l'élaboration de solutions qui ne sont jamais mises en rapport avec la spécificité du lieu dans son sens large. (Choay, 1965) Chacun des éléments de la forme urbaine est typé en fonction des critères minimum et optimum. C'est par ce recours au type, qui permet la simplification et la réduction de la complexité de la ville à une dimension, que la méthode prend son caractère « atopique »; elle s'applique partout et dans tous les cas. (Tsiomis, 1995)

Ce découpage, qui procède de la radicalisation et de la systématisation des principes, notamment hygiénistes, des premières expressions de l'urbanisme moderne, conditionne la façon de poser les problèmes et d'aborder les composantes physiques. Le leitmotiv des modernistes « habiter, circuler, travailler, se recréer » organise la pensée urbanistique dans son ensemble. Il se traduit par la ségrégation systématique des fonctions et des types des voies, la dissociation des éléments de la forme urbaine. Ceux-ci sont objectivés et réifiés. Le transport et le logement, déjà évoqués par Cerdà, deviennent les deux grands objets (et axes d'intervention) à partir desquels poser les diagnostics, formuler les orientations, etc. Il est prévu que différentes études urbaines (en sociologie, en économie, etc.) président à l'identification des problèmes et à la définition des paramètres de solution.

« Un plan de région remplacera le simple plan municipal. » Point.83 (Le Corbusier, 1957 in Lacaze, 1979 : 70)

Le programme sera dressé sur des analyses rigoureuses faites par des spécialistes...Point.86 (Le Corbusier, 1957 in Lacaze, 1979)

Abordées indépendamment, les différentes dimensions de l'urbanisation ne sont pas vues à partir de leurs relations, c'est-à-dire l'une à la lumière de l'autre, mais plutôt de l'une à l'autre. Il s'agira par la suite de placer les résultats des différentes analyses en fonction d'un ordre donné. En lien avec la linéarité de la méthode (analyse/synthèse/solution) l'établissement d'une hiérarchie des dimensions est une préoccupation de premier plan dans la perspective fonctionnaliste. L'influence de ce découpage, de cette hiérarchisation, trouve son expression la plus achevée dans les outils de planification élaborés durant les Trente Glorieuses et qui marqueront particulièrement l'urbanisme nord-américain. Comme le souligne Sokoloff :

« [...] en Amérique du Nord, “ land use ” et “ transportation ” deviennent les deux mamelles d'un urbanisme devenu “ planification urbaine ”. Les règlements de zonage achèvent de prendre le dessus sur les grandes conceptions globales d'organisation physique de la ville, et la grande voirie sera bientôt l'objet privilégié de l'investissement collectif à caractère public. La ville n'est plus alors conçue comme un ensemble de quartiers autour d'un centre, mais comme des zones d'usages de plus en plus ségrégués. » (1999 : 112)

Il convient donc de s'y pencher.

L'urbanisme de « planification »

Au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, dans le sillage de l'institutionnalisation de l'aménagement et des grandes entreprises de planification, l'urbanisme sera largement codifié et normalisé. Il ne s'agit plus de quelques projets de l'avant-garde moderniste, mais bien d'une systématisation et d'une radicalisation de l'ensemble des pratiques de l'urbanisme qui se saisissent des principes des CIAM. Alors que jusque-là, la pratique urbanistique demeurait somme toute inscrite dans une perspective de régularisation, on s'attache durant les Trente Glorieuses à concrétiser les modèles idéaux d'urbanisation élaborés à la fin du XIX^e siècle. On prend ses distances par rapport à la ville classique bien circonscrite et dont les tissus sont continus et contigus et les formes pleines. Les grandes opérations de planification métropolitaine, la construction des banlieues pavillonnaires et la rénovation urbaine selon les principes fonctionnalistes puis les grands travaux de voirie qui matérialisent les liens entre les grandes zones fonctionnelles constituent les principales interventions.

La planification urbaine, l'aménagement du territoire et le développement régional se généralisent et s'institutionnalisent. Prévoir l'avenir et façonner les villes de sorte qu'elles soient propices à l'épanouissement de l'homme – un homme réduit à quelques dimensions, tant physiques que psychologiques - mobilisent l'État Providence. La planification territoriale devient un des moyens privilégiés de cette mobilisation. (Proulx, 2008) Ces grands exercices de planification territoriale sollicitent significativement l'urbanisme et on verra la normalisation et la codification de la pratique urbanistique. En effet, la planification territoriale aura une influence déterminante sur la pratique urbanistique, son objet et sa méthode. Non seulement l'urbanisme est-il un sujet de la planification, il en emprunte la méthode.

Étroitement liée à la modernité, la planification au XIX^e siècle est mobilisée par l'organisation d'un monde meilleur et présente un caractère idéaliste sinon utopique. Au XX^e siècle, elle focalise plutôt sur la concrétisation d'objectifs et s'apparente au management scientifique et au taylorisme. (Proulx, 2008; Forrester, 1988) Visant l'action, la concrétisation d'une vision, la planification au sens large porte sur l'organisation sociale qu'il s'agit de concevoir rationnellement; elle s'attache à formuler des politiques dans divers domaines tels l'économie, l'exploitation des ressources, les transports, l'urbanisme et l'aménagement en vue de créer des « conditions favorables au développement culturel, social et économique à long terme ». (Proulx, 2008 : 25) Dans cette foulée, le découpage en différents objectifs, en fonction des secteurs d'intervention est au coeur de la méthode. Le scientisme, la prédominance des approches positives et quantitatives, le modernisme en architecture et en urbanisme sont autant de facteurs qui fixent solidement une conception fonctionnaliste de l'aménagement. L'urbanisme devient un enjeu et un sujet de la planification et lui est pratiquement subordonné.

Ceci appelle une codification et une normalisation propres à généraliser une pratique uniforme et facilement transmissible. On verra la publication de plusieurs ouvrages, particulièrement des manuels qui s'attachent à définir avec précision le contenu des plans ainsi que la méthode et les éléments d'analyse urbaine. The General Plan de T.J. Kent, et Land use planning de Chapin seront très largement diffusés et au coeur du cursus de plusieurs programmes de formation. (Beudet, 2004; Wolfe, 1994) T.J. Kent dans « The Urban General Plan » s'exprime ainsi:

« I believe that we now have sufficient practical experience to attempt to define the general plan and delineate its specific uses and characteristics. City planning has made remarkable progress, but it has not reached the goals expected of it. We need only look at our cities to realize this. Nearly sixty years of experience and experimentation with general plans have produced only modest achievements. What may be a workable general-plan doctrine is just now appearing on the horizon. If it crystallizes and proves to be generally applicable, the effectiveness of city-planning programs will be greatly enhanced. [...] I intended however, to present a concept of a general plan that can be used in an actual American city, and not in a utopia. Although I make generalizations to which there will be some exceptions, the general -plan concept I advance represents an attempt to formulate a realistic doctrine which takes practical considerations into account. » (1964 : 3)

Les trois principaux outils qui président à la démarche de planification du territoire, soit le *comprehensive plan*, le *general plan* et le *land use plan*, correspondent chacun à une échelle et à un objet d'intervention; ils vont du général au particulier, des politiques urbaines à leur application³⁴. Plus précisément, le *general plan* et le *land use planning*, tant par leur contenu que par leur méthode, visent l'articulation des orientations tirées des politiques urbaines et de l'aménagement. (Kaiser, Godschalk, 1995) La séparation de l'élaboration des plans d'aménagement de la politique est prônée avec force. D'une part, il s'agit d'éliminer une fois pour toutes la spéculation et la corruption qui fait rage au tournant du XX^e siècle et d'autre part, le technocratisme sous prétexte de scientisme prétend se substituer au politique. C'est dans cette perspective que sont conçus ces outils qui visent la mise en oeuvre des politiques urbaines via la formulation d'orientations et d'objectifs mesurables. Ces outils qui présentent un fort caractère technique correspondent à l'esprit de la planification territoriale à la base de cet urbanisme qui :

« postule la neutralité des instruments, lesquels ont pour objet d'apporter des solutions à des problèmes techniques de localisation spatiale, de sécurité, de salubrité. Elle entraîne une dichotomie entre le professionnel (chargé de l'élaboration de solutions techniques) et le politique (responsable de l'adoption et de l'application ». (Pilette, 1986 : 50)

Voyons plus précisément les outils de cet urbanisme de planification.

³⁴ Favoriser le développement et faire face à la croissance urbaine constituent la motivation première de ces plans et ainsi on réfère souvent à un *comprehensive development* ou *redevelopment plan*.

Le *comprehensive plan*

Le *comprehensive plan* intègre un ensemble de dimensions (économique, démographique, sociale, etc.) et différents plans pour des secteurs spécifiques d'intervention, qui portent surtout sur le développement et le redéveloppement. Aussi, le terme *comprehensive* signifie que le plan cherche à articuler l'ensemble des dimensions et qu'il aborde les initiatives – les *developpements* - relevant des domaines privé et public et couvre ainsi la superficie totale de l'entité juridique ou administrative. Visant la concrétisation des politiques urbaines, ils ne présentent qu'une spatialisation sommaire. Le caractère physico-spatial comme tel est pris en charge par le *general plan* et surtout par le *land use plan* qui sont conçus pour être utilisés conjointement. (Kaiser, Godschalk, 1995) Ces instruments, normalisés et codifiés se prêtent bien à de vastes exercices de planification territoriale et seront largement utilisés.

Le *general plan*

Le *general plan*, conçu par T.J. Kent (1964) – et modèle de nos schémas d'aménagement - propose une vision du développement de l'établissement qui prend appui sur des études, notamment statistiques, plutôt extensives et à partir desquelles est formulé un ensemble d'orientations et d'objectifs qui s'incarnent dans des politiques urbaines. Le processus ainsi que le rôle de chaque intervenant y sont définis assez précisément³⁵. Ce plan général, contient un ensemble de programmes spécifiques qui ont trait aux paramètres du développement et du redéveloppement et aux mesures administratives et de contrôle. Ce plan, destiné aux administrations publiques, aux gouvernements, aux instances législatives se veut un outil, un document de référence pour guider les discussions et éclairer la prise de décision. Il vise cinq grands objectifs :

- > améliorer l'environnement physique de sorte qu'il soit plus fonctionnel, efficace, hygiénique et qu'il soit empreint d'un sens « esthétique » apte à contribuer à la dignité et au caractère civique;
- > assurer la prédominance de l'intérêt collectif sur l'intérêt individuel;
- > coordonner aspects politiques et techniques dans le développement;

³⁵ Les rapports Horizon 2000 pour Montréal et Castonguay sur l'urbanisation constituent les exemples québécois les plus patents de ces grands exercices de planification. Ils seront abordés dans la troisième partie.

- > intégrer des éléments d'une vision à long terme dans les interventions spécifiques et ponctuelles;
- > appuyer les décisions politiques et la définition des intentions ou objectifs des entreprises de planification sur les expertises professionnelles et techniques.

Le *general plan* aborde l'échelle de l'agglomération ou de la ville et inclut lui aussi plusieurs plans spécifiques établis pour différents secteurs d'intervention : certaines sections portent sur le « *civic design and utilities* », sur la préservation des zones historiques, les zones à redévelopper ainsi que des directives quant aux modalités de la prise de décision et de la communication des plans, des interventions et des échanges (débat, etc.). Ce *general plan* contient aussi un ensemble de plans dont le contenu est précisément identifié et quantifié (capacité d'accueil, coûts, etc.). Chacun de ces plans porte sur des secteurs spécifiques : les équipements et infrastructures de circulation, les infrastructures publiques (*public utilities*) et les équipements et infrastructures communautaires (*community facilities*) et enfin un plan d'affectation des sols.

Le *land use plan* ou plan d'affectation des sols

Le plan d'affectation des sols ou *land use plan* s'intéresse plus spécifiquement aux dimensions physico spatiales, à l'organisation physique, mais d'une façon générique. Le *land use planning* est en quelque sorte le *blue print* du *general plan* qui lui est de l'ordre des politiques publiques. Chapin, à qui l'on doit l'élaboration détaillée de la méthode, conçoit le *land use planning* comme un outil fondamental parce qu'il localise et cartographie les données, les problèmes, les interventions, etc. Cette spatialisation permet en quelque sorte d'« incarner » les intentions du développement. Cet outil a un double usage : d'abord dans une version préliminaire, il sert à la préparation du *general plan* puis il en devient l'élément central qui donne les paramètres si ce n'est la traduction en termes d'organisation spatiale. Plus particulièrement, il définit la superficie de terrains alloués pour les différentes fonctions (résidentielle, commerciale, industrielle, transport et les équipements), le patron de développement urbain c'est-à-dire la localisation des nouveaux ensembles et la structure générale de la ville établie selon un découpage fonctionnel, un ensemble de moyens de contrôle et de normes, dont le zonage et les codes de construction, puis un ensemble de mesures relatives à l'administration, au développement et à la rénovation urbaine. Le plan de zonage découle du plan d'affectation des sols et prescrit un ensemble de normes relatives aux bâtiments. Il s'agit de préserver les acquis, notamment les valeurs

foncières, en optimisant les complémentarités fonctionnelles souhaitables et souhaitées et en réduisant les nuisances réelles - droits acquis - ou appréhendées.

Basé sur une approche quantitative, le *land use planning* fournit un ensemble de règles, de formules pour définir et contrôler rationnellement voire scientifiquement l'utilisation du sol. Définie dans le détail, la méthode est fortement normalisée et est donc facilement reproductible autant que transmissible. Il en va de même avec le caractère abstrait du plan qui rejoint à la fois le registre de la planification territoriale de type économique (à l'échelle de l'agglomération si ce n'est de la région) et celui de l'aménagement « physique », c'est-à-dire la formulation de paramètres ou de normes à une échelle plus locale. L'organisation physique selon un découpage fonctionnel peut se faire quantitativement et dépasse l'« arbitraire » des grands plans du type *City Beautiful* qui, comme il a été mentionné, ont été largement critiqués par les planners anglo-saxons et en particulier étatsuniens. (Gallion, 1950 [1961]) À l'instar du zonage, le plan d'affectation des sols est considéré plus avantageux, parce que plus facile à manipuler et généralisable, mais surtout comme il renvoie à des éléments quantifiables, il est facilement défendable. Le plan d'affectation des sols ne détermine pas la forme précise ou détaillée, mais la forme globale. Un ensemble de normes, notamment de construction, est fixé pour chacune des zones identifiées et ainsi permet de contrôler les interventions du secteur privé. Toutefois, la forme globale sera à toutes fins pratiques ramenée à une collection de zones reliées par des artères de circulation. Ce que confirmera la planification par unités de voisinage³⁶, ces dernières étant distribuées de part et d'autre des artères et des collectrices. À l'échelle locale, la forme est laissée aux architectes qui « contiennent » les usages et les activités. D'où la perte de cohérence formelle de l'ensemble et l'impression d'une collection de bâtiments plus ou moins disparates, ce qui est l'antithèse des morphologies d'avant la rupture fonctionnaliste.

³⁶ Exception faites des villes nouvelles britanniques. Dans celles-ci, l'unité de voisinage est un élément parmi d'autres inscrits dans une vision d'ensemble.

Sursimplification et réduction du comprehensive planning au zonage

Logan (1976) dans un article sur la transformation du zonage, montre comment la « conciliation » des intérêts privés et public et le partage des types d'action et d'intervention est un facteur important dans la transformation du zoning et du land use planning. Comme il a déjà été mentionné, ces outils, élaborés par les Allemands au XIX^e siècle, visaient à l'origine à encadrer les interventions. Le plan d'affectation des sols formulait des règles spécifiques aux différents sous-ensembles afin d'assurer la cohérence des interventions avec leur personnalité et le projet de l'agglomération. Puis, le zonage ne visait pas la répartition complète des fonctions comme telles, mais plutôt l'exclusion de certaines activités nuisibles, par exemple certains types d'industries. Il importe de souligner que d'une part, il n'y a pas de découpage ou de ségrégation très détaillée par catégories et sous catégories d'activités et que d'autre part, ces deux outils figurent parmi un ensemble d'outils interdépendants qui s'inscrivent dans une approche globale et réflexive. (Fischler, 1998) Zonage et affectation des sols ne remplacent ni ne fondent l'élaboration d'un plan d'ensemble, mais en encadrent la réalisation. La première forme de zonage aux États-Unis, au tournant du XX^e siècle poursuivait d'une façon générale les mêmes objectifs. (Logan, 1976) Progressivement, l'optimisation et la protection des valeurs foncières deviendront des objectifs prépondérants de l'affectation des sols puis du zonage.

Dans ses premières expressions, le zonage est vu comme un élément dans un ensemble et ceci tant chez les Allemands, inventeurs de cet outil, que chez les Étatsuniens. Ils reconnaissent d'emblée que l'atteinte des objectifs de développement et de réforme ne peuvent être ramenés au seul zonage. Cependant, la promotion ou le plaidoyer pour le recours à une approche normalisée a favorisé une focalisation sur le zonage, qui progressivement sera vu comme une fin en soi. Cette sursimplification mènera à d'importantes dérives qui voient la dénaturation du comprehensive planning, notamment par un zonage excessivement exhaustif et figé qui entretient puis nourrit une exclusion sociale.

« Somehow in the selling of the zoning tool to the public, to governments, and to the courts, both German and American planners simplified the analysis to focus primarily on zoning itself. Although it came out of different backgrounds in the two countries, zoning was a significant departure in both. It took a lot of

selling, and the idea that zoning was only one of a complex set of plan implementation tools was de-emphasized. [...] They [the planners] largely ignored the side effects of their own favorite policy tool, violating the essence of what comprehensive planning means. » (Logan, 1976 : 384)

En plus des raisons contextuelles, notamment le scientisme ambiant de l'époque, le quantitatif est d'autant plus présent que l'optimisation de la valeur du foncier est un objectif fondamental. On assume l'héritage « scientifique » de l'hygiénisme qui est étendu à l'ensemble de l'organisation fonctionnelle de la ville. Ceci contribue voire accentue la banalisation des autres dimensions d'analyse urbaine et plus particulièrement les dimensions morphologiques.

Il existe une littérature extensive sur ce sujet qui a été abordé sous différents angles, notamment social et économique, mais aux fins de notre analyse, nous retiendrons que l'usage de ces outils exprime et nourrit à la fois une conception du territoire comme ressource « neutre » à exploiter ou à gérer qui a des incidences significatives sur la façon de concevoir la pratique de l'urbanisme.

Fragmentation de la pratique urbanistique et atomisation de la ville

L'assimilation de l'urbanisme à la planification relève d'une inversion qui incarne la différence fondamentale avec l'urbanisme moderne de tradition classique. La démarche de celui-ci se fonde sur une appréhension du territoire dans sa matérialité (sa « concrétude ») et à partir de laquelle sont convoqués différentes analyses et différents regards.

L'urbanisme de planification procède exactement à l'inverse : c'est à partir des différents regards qu'est vu l'espace, et le territoire résulte de l'addition de ces différents regards. Alors que la ville dans sa matérialité est l'objet de l'urbanisme moderne de tradition classique, dans la perspective fonctionnaliste la ville devient le sujet de différentes disciplines. Ce n'est plus pour mieux comprendre la ville comme réalité concrète que sont convoquées différentes expertises disciplinaires, mais saisie et définie par celles-ci elle en devient le contexte d'un phénomène.

La réification et l'objectivation, inhérentes à l'analyse scientifique et par conséquent aux études urbaines consacrent la dissociation des types d'intervention (négatives et positives)

ce qui en retour renforce l'assimilation de l'urbanisme aux études urbaines et à la planification.

D'ailleurs, spécialistes et experts de cet urbanisme de planification critiquent avec vigueur l'urbanisme moderne de tradition classique, particulièrement la confection des grands plans d'ensemble « formalisés ». Donnant aux dimensions esthétiques une place importante et issus d'une démarche qui intègre des principes artistiques, ces plans sont vus comme relevant de l'architecture et de la composition urbaine, qui toutes importantes soient-elles, ne sauraient fonder l'aménagement rationnel d'une ville.

Le caractère pragmatique et délibératoire de l'urbanisme moderne de tradition classique est considéré comme un problème, limite principale voire inadéquation d'une approche qui nourrit l'arbitraire. (Dioxadis, 1966) L'élaboration et la standardisation des processus de planification, la codification et la normalisation des outils et des modèles d'urbanisation mobilisent ainsi la pratique urbanistique. Wolfe résume bien l'esprit qui anime cette époque :

« On se persuade que l'analyse scientifique et l'exercice du jugement objectif détiennent la clef des problèmes d'urbanisme. On codifie le modèle rationnel, et les professionnels de l'urbanisme, confortés par la révolution quantitative dans les sciences sociales, se prennent pour des technocrates efficaces, imperméables aux jugements de valeur. » (Wolfe, 1994 : 26)

Cette position contribue à l'éloignement pour ne pas dire à l'évacuation des dimensions morphologiques et des formes urbaines de l'urbanisme et ceci, non seulement en termes de composition urbaine ou du travail sur des fragments, mais en ce qui a trait à la saisie des rapports entre les éléments de la structure urbaine à plusieurs échelles.

C'est en tant qu'entité administrative de planification régionale que l'agglomération est abordée dans son entièreté; elle est vue comme un ensemble de caractéristiques socio-économiques qui sont par la suite projetées sur un espace banalisé, neutralisé. Les grandes orientations sont formulées à partir d'un modèle idéal, en fonction de ce que les choses devraient être, indépendamment, à toutes fins pratiques, des conditions existantes. Puis, les interventions sont élaborées de façon sectorielle et par sites.

La physionomie du territoire dans son ensemble n'est pas considérée en amont dans l'élaboration des grands plans sinon en termes de potentiels et de contraintes définis en

fonction du modèle de développement établi. La matérialité, les qualités physiques sont abordées ultérieurement, lorsqu'il s'agit de mise en oeuvre. Les attributs physiques existants sont souvent négligés, car vus comme l'héritage de dynamiques désuètes, et désormais plus ou moins dysfonctionnelles en regard du modèle idéal. La volonté d'une maîtrise complète de l'espace s'accompagne d'une conception euclidienne et isotrope de cet espace qui, quelle qu'en soit l'échelle, est moins vu en tant que lieu habité et vécu que comme toile blanche.

Le caractère sectoriel de la méthode associé à la normalisation et la codification débouche sur une schématisation, une fragmentation de l'espace à l'échelle de l'agglomération puis à une homogénéisation à l'échelle du « morceau », de l'entité. Les qualités, les attributs d'un espace sont vus ou reliés à une échelle spécifique et les dimensions morphologiques sont abordées soit à l'échelle de la géographie physique ou dans une perspective d'architecture urbaine. Mais de toutes façons, en dernière instance, comme un résultat d'une topologie fonctionnelle. La forme est banalisée au profit des fonctions qui incarnent les forces à l'oeuvre sur le territoire, en particulier les dynamiques économiques.

Cette évacuation des dimensions morphologiques qui conduit au détachement de l'urbanisme des savoirs constructifs (Secchi, 2000 [2006]), marque la rupture définitive avec la tradition classique de l'urbanisme moderne amorcée par les modernistes. Le caractère unitaire de l'urbanisme moderne, que l'approche giovannonienne conceptualise plus avant, cède la place à un urbanisme fortement sectoriel; à la dissociation des éléments de la forme urbaine des modernistes s'ajoute une fragmentation de l'agglomération en fonction des « échelles » auxquelles sont associés des attributs exclusifs. À chaque échelle correspond un regard, une façon de poser le problème et un type de modélisation et d'intervention, à partir desquels est abordé l'espace. Pour faire image, on peut dire que l'architecte donne forme au bâtiment, l'ingénieur conçoit la voirie, l'architecte paysagiste s'occupe des espaces libres et l'urbaniste découpe et gère les zones fonctionnelles ainsi que les procédures.

La différence avec l'urbanisme moderne de tradition classique ne réside pas dans le recours à la logique rationnelle, à la science et à la technique, mais bien dans une démarche sectorielle. Il découle de cette méthode de découpage voire du découpage comme méthode, comme le souligne Tsiomis (1995), une atomisation systémique qui s'exprime par

une objectivation des différentes composantes qui sont associées à des échelles optimales abordées indépendamment : chacune étant la spécialité d'un regard disciplinaire. On passe ainsi d'une approche pragmatique basée sur la recherche d'articulations et de mises en tension des différents morceaux de l'agglomération et de la négociation avec l'existant – et ceci, tant en termes de matérialité que de conditions de réalisation, de formes et de forces - à une logique linéaire de connexion et d'emboîtement.

En lien avec l'assimilation de l'urbanisme à la planification, la gestion occupe une part de plus en plus importante dans la pratique urbanistique pour éventuellement en constituer l'essentiel : la formulation et la gestion de procédures deviennent l'objet principal de la pratique urbanistique et les dimensions morphologiques sont abordées dans une perspective architecturale. La prédominance de la gestion associée à l'évacuation, tout compte fait, des dimensions morphologiques aux échelles de la ville et de l'agglomération entraînera une pratique de l'urbanisme centrée sur la définition et le contrôle des procédures. (Secchi, 2000 [2006])

Le fonctionnalisme, antithèse de l'urbanisme de l'approche giovannonienne

La conception de la ville et de l'urbanisme fonde la critique de Giovannoni envers le fonctionnalisme. Selon lui, la ville est composée d'éléments significativement différenciés qui sont indissociables et se définissent mutuellement; la structure urbaine, véritable système dynamique, résulte d'un ensemble de rapports entre les formes et les forces qui se déploient simultanément sur de multiples échelles et qui évoluent dans le temps. Par le recours à l'analogie de la ville comme l'interaction entre trois organismes - social, cinématique, esthétique - Giovannoni montre comment une solution peut être avantageuse d'un point de vue et être néfaste en regard des autres, ce qui appelle un délibéré et la question qui se pose dès lors tient à l'élaboration d'une démarche qui permet d'éclairer la réflexion. La logique de l'ensemble ne peut être cernée que par l'appréhension conjointe des formes et des forces et par une mise en rapport des différentes échelles. Ainsi, l'analyse morphologique spécifiquement urbanistique qu'il propose ne se limite pas aux bâtiments ni aux figures urbaines dans leur plasticité. La ville est plus que la somme de ses bâtiments et la démarche urbanistique doit procéder de « l'extérieur vers l'intérieur », du « tout vers la partie » et « croiser » les différentes échelles. Et ceci particulièrement dans un

contexte où la « ville » contemporaine prend définitivement le caractère d'une agglomération. Dans cette foulée, l'analyse morphologique est centrale voire donne corps au regard de l'urbanisme : elle constitue en quelque sorte un prisme à partir duquel aborder la ville. Il y a certes une forme de découpage, mais un découpage transversal qui aborde des ensembles d'éléments hétérogènes plutôt qu'un découpage horizontal, par couche d'éléments homogènes.

La formulation d'une problématique urbanistique, l'élaboration d'interventions relève de la définition des paramètres qui émergent d'un équilibre, voire d'une mise en tension entre des éléments contradictoires qu'une approche sectorielle ne peut permettre. À la méthode atopique et aux modèles universels et abstraits préconisés par le fonctionnalisme, Giovannoni oppose une démarche marquée par l'aller-retour et un ensemble de principes à partir desquels appréhender les milieux dans leur spécificité et formuler des paramètres d'interventions.

Giovannoni reconnaît les limites de l'urbanisme et distingue clairement l'urbanisme des politiques urbaines et du phénomène de l'urbanisation. Si l'urbanisme jette un éclairage sur la ville et l'« urbain » qui contribue à l'élaboration des politiques urbaines, celui-ci ne saurait les remplacer et encore moins régler tous les maux de la société par les seules interventions sur le cadre bâti. (Giovannoni, 1931 [1998]) L'intervention urbanistique émerge d'une négociation avec l'existant dans toutes ses dimensions et exige une délibération et une certaine humilité; la complexité de la ville suppose des contradictions qui ne peuvent être résolues par le recours à une formule scientifique.

Comme nous l'avons vu, Giovannoni, qui s'inscrit dans la foulée de l'urbanisme moderne de tradition classique, favorise les « solutions mixtes » qui amalgament des éléments de différents modèles d'organisation spatiale et qui intègrent des types d'interventions négatives et positives. Ce pragmatisme et cet ancrage dans le contexte se démarquent de l'utopie et d'un certain messianisme qui animent le modernisme et le fonctionnalisme : la science et la technique y sont vues comme des panacées et plusieurs des grands projets modernistes sont présentés comme des solutions absolues aux maux de la société urbaine, voire de l'humanité.

Giovannoni entrevoit dans les principes fonctionnalistes mis en avant par les CIAM une transformation telle de l'urbanisme qu'elle culmine dans sa disparition même. Le type de découpage prescrit par l'urbanisme des CIAM entre l'identification des problèmes et la mise en forme, entre le substantif et le normatif, présuppose le détachement éventuel de l'urbanisme des savoirs constructifs et ainsi la disparition de l'interaction entre les types d'intervention, trait fondamental de l'urbanisme. Or l'urbanisme giovannonien convoque les connaissances de l'ingénierie et de l'architecture, mais s'en émancipe en les resituant dans une projectualité urbanistique afin de penser dans leurs formes les milieux urbains comme lieux habités et vécus.

L'approche de Giovannoni restera lettre morte. En effet, l'urbanisme de l'après-Deuxième Guerre mondiale se développe selon les principes de la théorie fonctionnaliste. Il s'assimile de façon significative à la planification technocratique dont il reprend l'esprit et la lettre. Les grandes opérations de suburbanisation et de rénovation urbaine mobilisent une pratique marquée par un scientisme et un technocratisme achevés. Dans cette foulée, les ensembles anciens sont l'objet d'interventions musclées et la prise en compte de l'existant promu par Giovannoni est remplacée par l'élaboration de modèles d'urbanisation abstraits et idéaux.

L'intérêt pour la ville ancienne et les quartiers traditionnels réémerge avec la crise de l'aménagement des années 1960. Le contexte en général qui voit ces virulentes mises en question présente une parenté certaine avec celui qui nourrit la réflexion giovannonienne. Aussi, il convient de se demander dans quelle mesure les nouvelles approches proposées rejoignent celle de Giovannoni.

IV. GIOVANNONI VU SOUS L'ANGLE DES APPROCHES CRITIQUES DES ANNÉES 1960

Les années 1960 voient l'émergence d'une virulente remise en question des principes fonctionnalistes qui s'affirmera avec force durant les années 1970 et 1980. Le ralentissement de la croissance urbaine, la crise économique des années 1970, la politisation des enjeux urbains et la pression des mouvements sociaux figurent parmi les principaux facteurs conjoncturels qui nourrissent ce mouvement. (Sokoloff, 1999) Les centres urbains éclatent sous la pression des grandes opérations de rénovation urbaine et de la tertiarisation; la relocalisation de l'industrie et l'émigration de la classe moyenne vers la banlieue laissent les quartiers centraux déchirés et désinvestis. Ne répondant plus aux exigences d'efficacité et de viabilité, les modalités d'urbanisation basées sur une nette ségrégation fonctionnelle et sociale, ainsi que des éléments de la forme urbaine, sont sévèrement critiquées. En effet, elles supposent une logique de fonctionnement dont l'intégration à celle de la ville traditionnelle soulève d'épineux voire d'insolubles problèmes. Outre la suburbanisation, la question qui se pose dans les cas de rénovation urbaine concerne l'établissement des limites des zones à détruire : jusqu'où faire table rase? C'est avec une acuité renouvelée que se pose dorénavant la question des quartiers traditionnels.

Allant bien au-delà de la conservation des caractéristiques physiques, le débat participe d'une véritable crise de l'aménagement qui fait rage tant dans les milieux de l'architecture, de l'urbanisme que de la planification et touche tant les aspects physiques, sociaux que politiques. Selon plusieurs auteurs, cette époque marque un tournant, voire une mutation tant dans les formes d'urbanisation que dans la façon même d'aborder l'aménagement des villes. (Tomas, 1998)

On peut regrouper les critiques en deux grandes catégories : celles qui s'inscrivent dans une perspective d'études urbaines et celles qui portent plus spécifiquement sur la mise en forme de la ville. Jane Jacobs et Françoise Choay figurent parmi les voix les plus retentissantes de ces deux perspectives. Les premières mettent l'accent sur les aspects socio-économiques et politiques; elles sont à la base des réflexions relatives aux démarches de planification et de gouvernance qui s'incarnent notamment dans les discours entourant l'advocacy planning. (Forester, 1987) Les deuxièmes, généralement issues de l'architecture,

voient le déploiement d'approches conceptuelles tant en Amérique avec l'Urban Design et le New Urbanism, qu'en Europe, avec la typomorphologie. Cette dernière, qui en fait remonte aux années 1950, est plus près des réflexions giovannoniennes, retiendra notre attention.

Planification et études urbaines : le rejet du technocratisme et de la rationalité technicienne

Dans *Life and Death of Great American Cities*, Jacobs formule une critique qui aura un grand retentissement tant en études urbaines qu'en urbanisme et qui servira le discours de la conservation. Jacobs y dénonce les effets pervers de la rénovation urbaine et soutient la thèse suivante : l'efficacité et la rentabilité du modèle fonctionnaliste ne s'avère pas dans les faits; le type d'organisation spatiale promu par le fonctionnalisme, fondé sur la ségrégation fonctionnelle et sociale, ainsi que sur l'atomisation des éléments de la forme urbaine ne peut offrir des conditions qui favorisent le dynamisme, la vitalité économique. Selon Jacob, cette vitalité économique émerge d'une effervescence sociale dont le déploiement exige des lieux de sociabilité. Dans cette foulée, la rue traditionnelle avec sa mixité d'activités et d'usages se présente comme un véritable condensateur social. Or, dans le modèle fonctionnaliste, la rue disparaît pour devenir une artère de circulation conçue uniquement pour les déplacements d'une zone homogène à l'autre. Les voies sont pensées uniquement en fonction de ce qu'elles relient et non plus de ce qu'elles traversent et l'absence de mixité d'activités contribue à évacuer la spontanéité dans les déplacements, le côtoiement des différents groupes sociaux. Pour Jacob la ville est aussi, sinon d'abord et avant tout, un tissu social. La destruction des quartiers traditionnels entraîne la disparition de ce tissu social et ainsi des conditions favorables à l'émergence du *community sense*, clé du dynamisme d'une collectivité. Elle dénonce avec force la façon désincarnée d'aborder la ville, de la réduire à une simple concentration de bâtiments qui marque l'*urban planning* technocratique : c'est en tant que milieu de vie que la ville doit être abordée. C'est dans ce sens d'ailleurs qu'elle souligne dans une conférence donnée en 1956 : « A store is also a storekeeper ». (Krieger, 2006 : 67)

D'une façon générale, derrière la critique des modèles d'urbanisation idéaux et abstraits, c'est l'approche technocratique et la rationalité technicienne qui sont mises en question³⁷. Le développement de nouvelles connaissances, notamment dans le champ de la psychologie environnementale (Duhl) de l'anthropologie sociale, de la science politique et de la sociologie (Habermas, Giddens)³⁸, fournissent des bases conceptuelles qui ouvrent la voie à l'élaboration d'un argumentaire à connotation patrimoniale qui va au-delà des considérations artistiques. Par ailleurs, plusieurs réflexions issues du domaine de l'architecture, notamment celles de Mumford et de Choay, partagent ce questionnement plus fondamental qui rejoint sinon réactualise la critique culturaliste amorcée par Ruskin, qui, par le biais de la forme, de l'édification des villes, s'intéresse à la façon d'être d'une communauté. Si plusieurs auteurs reconnaissent la ville comme milieu de vie, sa qualité de tissu social, Jacob en propose une formulation explicite et accessible des rapports entre environnement bâti et vie communautaire.

Architecture et composition urbaine : à la recherche de la compétence d'édifier et d'habiter

Cette formule désormais célèbre de Choay résume bien la nature - et la diversité - des réflexions issues des milieux de l'architecture. Comment concevoir une architecture signifiante, culturellement ancrée sans pour autant reproduire les modèles du passé? Comment renouer et réactualiser la compétence d'édifier et d'habiter? Voilà les questions qui marquent significativement les recherches en architecture en Occident à partir des années 1960 et auxquelles Choay apportera une importante contribution.

Choay propose une réflexion théorique sur les paradigmes en aménagement et en urbanisme. Motivée par l'élaboration d'une épistémologie de l'architecture et de l'urbanisme, ses travaux portent sur l'analyse des textes marquants de sorte à établir une

³⁷ On lira à ce sujet John Forester, 1987 «Planning in Face of Conflict» et Patsy Healy, 1992 «Planning through debate: the communicative turn in planning theory»; T.D. Galloway et R.G. Mahayni, 1977 «Planning Theory in Retrospect: The Process of Paradigm Change». Ces ouvrages présentent de grandes synthèses des débats et mises en question du domaine de la planification.

³⁸ Leonard Duhl, 1972 « Deliberate social change in the city : list of suggested readings »; Amos Rappoport, 1976 «The Mutual Interaction of People and Their Built Environment. A Cross-Cultural Perspective »; Jürgen Habermas, 1987 «Théorie de l'agir communicationnel » et Anthony Giddens, 1971 «Capitalism and modern social theory; an analysis of the writings of Marx, Durkheim and Max Weber ».

histoire des idées ou, plus justement, la généalogie des façons de penser l'urbanisme et l'architecture³⁹. Plus particulièrement, ses travaux visent à étayer que, dans le sillage de la révolution industrielle et de la prédominance de la technique qui entraîne une véritable mutation de notre civilisation, les sociétés occidentales contemporaines ont perdu la compétence d'édifier et d'habiter. Ses réflexions prennent appui sur le concept de l'habiter d'Heidegger, duquel d'ailleurs elle reprend plusieurs éléments notamment l'analyse étymologique afin de retracer le sens des choses et des gestes d'édification. Selon ce concept de l'espace construit, le lieu est le médium par lequel l'homme accède à l'être; « être, c'est être là » peut-on dire pour faire image. Intimement liée à l'habiter, l'édification constitue un geste, une qualité fondamentalement anthropologique.

« Or, traditionnellement, le rapport de l'habitant à l'habitable (en particulier sa demeure) n'est pas seulement un rapport d'utilité. Heidegger nous l'a rappelé, habiter est aussi « le trait fondamental de la condition humaine ». L'habiter, c'est l'occupation par laquelle l'homme accède à l'être, en laissant surgir les choses autour de soi, en s'enracinant.

On peut transposer ces remarques au cas de la ville. Elle aussi est, par essence, le terrain d'une fondation. Dès lors, en devenant objet, instrument ou machine, la ville subit par rapport à sa signification originelle une transformation si radicale qu'il faudrait lui trouver une nouvelle désignation ». (Choay, 1965 : 58)

La thèse qu'elle soutient s'articule principalement autour de l'idée suivante : la crise de l'aménagement, qui perdure depuis la révolution industrielle, est une crise de sens qui se traduit et qui est nourrie par la perte de la compétence d'édifier et d'habiter. (Choay, 1965) Prenant appui sur des utopies que vient rationaliser, justifier un discours scientifique, l'urbanisme moderne présente un caractère essentiellement normatif : abstrait, décontextualisé, déterritorialisé voire désincarné, il ne peut permettre la réactualisation, le redéploiement de cette compétence d'édifier et d'habiter. Cette crise de sens se traduit par l'incapacité à concevoir des lieux dans leur matérialité, fil rouge de la conception d'espaces

³⁹ Dans l'introduction de l'édition de 1965 *Urbanisme, utopies et réalités*, il est souligné: «Ce livre ne se propose pas d'apporter une contribution supplémentaire à la critique des faits; il ne s'agit pas de dénoncer une fois de plus la monotonie architecturale des villes neuves ou la ségrégation sociale qui y règne. Nous avons voulu chercher la signification même des faits, mettre en évidence les raisons des erreurs commises, les racines des incertitudes et des doutes que soulève aujourd'hui toute nouvelle proposition d'aménagement urbain. Notre analyse et notre critique portent donc sur les idées qui fournissent ses bases à l'urbanisme [...] Quels sont les paralogismes, les jugements de valeurs, les passions et les mythes qui révèlent ou dissimulent les théories des urbanistes et les contre-propositions de leurs critiques?» (Choay, 1965 : 8-9)

voire de milieux bâtis signifiants et satisfaisants, c'est-à-dire qui « collent » et participent à la nature des communautés qui y habitent. Prétendant à l'universalité, ces milieux bâtis ne peuvent être signifiants puisqu'ils sont élaborés et mis en forme en fonction d'un modèle « d'ordre idéal », lui-même basé sur une schématisation de l'homme (qu'elle nomme « homme théorique »). Il résulte de cette approche des cadres de vie qui ne peuvent nourrir l'identité, la spécificité d'une communauté⁴⁰.

Le propos de Choay s'inscrit dans un large mouvement mobilisé par la recherche d'approches ancrées qui assument une culture matérielle héritée. La ville historique, les quartiers traditionnels retiennent l'intérêt des praticiens comme des universitaires du domaine de l'urbanisme et particulièrement de l'architecture. L'histoire occupe une place prépondérante, à la fois pour montrer la portée identitaire et le caractère culturel de l'architecture et pour valider son identité socioprofessionnelle et réaffirmer son importance sociale au sens large. On remarque un intérêt grandissant pour les sciences humaines et sociales, particulièrement les approches qualitatives dans des domaines alors en émergence, tels que la psychologie de l'environnement et l'anthropologie culturelle. Les références au progressisme et à la technique sont remplacées par les réflexions d'ordre philosophique, notamment la phénoménologie⁴¹.

Malgré la spécificité des contextes urbains et des cultures urbanistiques « nationales », ces approches militent d'une façon générale pour un « retour de l'espace » pour reprendre l'expression de Sokoloff (1988). Elles partagent un intérêt renouvelé pour la qualité formelle de l'espace urbain; l'importance des dimensions morphologiques, la nécessité d'une plus grande spatialisation et l'intégration des dimensions qualitatives et sensibles dans l'appréciation des milieux sont prônées avec insistance. L'inscription dans une continuité spatio-temporelle des projets, le respect et le redéploiement des qualités intrinsèques du lieu, les valeurs identitaires et d'histoire prennent une importance prédominante. En termes de pratiques comme telles, la réarticulation de l'architecture et de l'urbanisme devient un objectif de premier plan.

⁴⁰ Il s'agit d'une critique partagée par plusieurs penseurs et qui est très étayée, notamment par Norberg-Schulz. Aussi, le discours sur l'identité est à la base des réflexions entourant l'élaboration d'une théorie de l'architecture qui mobilisera l'ensemble des penseurs et grands maîtres de l'architecture, tout autant qu'il sera l'argument premier des tenants de la conservation.

⁴¹ Le *Genius loci* : paysage, ambiance, architecture de Norberg-Schulz (1981) sera un ouvrage phare à ce titre.

Ces approches auront un important retentissement et polariseront d'une certaine manière tant la recherche que les pratiques. De plus, si elles présentent une communauté d'intentions elles partagent aussi plusieurs éléments conceptuels et se nourrissent l'une l'autre. Ceci est particulièrement vrai pour l'école de typomorphologie et la « notion » de projet urbain, le design urbain et le *New Urbanism* qui entretiennent des rapports étroits qui transcendent les frontières. Deux grands axes interdépendants se dégagent de cette mouvance d'idées. Un premier axe, de nature essentiellement théorique, compte un ensemble de recherches scientifiques sur la morphologie urbaine. Celle-ci est étudiée comme phénomène : on cherche à comprendre les règles, les lois qui régissent les formes architecturales et urbaines, à identifier les règles de production du sens de la ville et à en tirer des connaissances positives. Dans cette foulée, la sémiologie, la linguistique sont largement interpellées⁴². Parmi le foisonnement des études en morphologie urbaine durant les années 1970 et 1980, les écoles de typomorphologie italienne et française jouent un rôle de premier plan. Elles seront particulièrement mobilisées par la formulation d'une théorie du design architectural prenant appui sur des connaissances positives. Les formes architecturales, particulièrement leur procès de formation, sont finement analysées afin d'en dégager les potentialités projectuelles. Cette articulation étroite entre l'étude et la formulation de projets constitue le trait distinctif de la typomorphologie selon Gauthier et Gilliland (2006). Un deuxième axe met l'accent sur la démarche proprement dite et ouvre plus explicitement sur l'urbanisme, dans ce sens où la portée urbanistique de l'architecture est au cœur des réflexions. Le design urbain, la notion de projet urbain sont les principales expressions de cet axe.

D'une façon générale, ces approches présentent une convergence notable en termes d'intentions et d'appréhension de l'existant avec l'approche giovannonienne. Cependant, on remarque des divergences significatives quant à la destination et aux modalités de la concrétisation, de la matérialisation de ces intentions. Ces divergences renvoient à une conception de la ville et de l'urbanisme comme discipline et pratique et s'illustrent à travers trois grands éléments : l'objet et le type d'intervention (comment est abordée et conçue l'agglomération); les dimensions d'analyse urbaine; les outils et la démarche. Voyons

⁴² On consultera à ce titre l'ouvrage «Le sens de la ville» (Choay et al, 1972) qui présente un tour d'horizon des différentes études sémiologiques sur la morphologie urbaine.

l'approche typomorphologique qui met au premier plan l'étude de la ville historique et qui nourrit d'ailleurs l'ensemble des approches critiques. Riche et complexe, la typomorphologie nécessite d'être présentée de façon relativement détaillée avant d'être confrontée comme telle à l'approche giovannonienne.

La typomorphologie

La typomorphologie se développe principalement en Italie puis en France. Elle reprend les principaux concepts et notions de Giovannoni mais les resitue dans une perspective architecturale. Voyant ses premières expressions au tournant des années 1950 avec les travaux de Muratori, le cadre conceptuel de la typomorphologie qui s'est constitué sur une quarantaine d'années est plutôt complexe. En effet, on trouve au sein de ce courant deux grandes perspectives dont les différences bien que fines et nuancées ont des incidences non négligeables. Une première, représentée par l'école italienne qui focalise sur la conception architecturale est polarisée par les approches de Caniggia et de Rossi; une deuxième, représentée par l'école française avec notamment Panerai et Castex s'inscrit dans le sillage des travaux d'Aymonino et ouvre sur les dimensions urbanistiques.

D'une façon générale, ce courant conceptuel vise à donner des fondements scientifiques à la conception architecturale. La matérialité de la ville constitue l'objet de recherche; on cherche à expliquer les processus de constitution et de transformation de la forme urbaine de manière à découvrir les lois qui la régissent à partir des seuls éléments de la forme, sans avoir recours aux facteurs exogènes. Les causes du changement ne sont vues que sous un angle strictement morphologique. Aussi, on y réfère souvent par architecture urbaine, car la forme urbaine y est conçue comme le résultat des interactions entre les éléments physiques qui la constituent, dont le type architectural est l'élément premier; autrement dit, la forme de la ville repose ou est issue du type architectural.

Ce courant développe des outils conceptuels innovateurs qui auront une influence prépondérante dans les pratiques en Amérique du Nord et en Europe. Parmi ceux-ci, le concept d'histoire opératoire et la notion de type bâti constituent la clé de voûte de la typomorphologie dans toutes ses déclinaisons. Formulés par Muratori puis développés par ses successeurs, ces concepts donnent à la typomorphologie des assises théoriques et une méthode plus précise, mais aussi une orientation assurément plus architecturale.

À l'instar de l'approche giovannonienne, Muratori conçoit la ville comme un organisme, un tout cohérent issu de la synthèse de l'ensemble des activités humaines. Le regard posé relève de la philosophie essentialiste de Croce, qui marqua l'enseignement des arts et de l'architecture en Italie au début du XX^e siècle. (Gauthier, 2003; Cataldi, 2003) Comme il a été mentionné plus haut, selon Croce, l'activité intellectuelle est divisée en quatre catégories ou moments qui sont en interaction : esthétique, logique, économique et éthique. Toute oeuvre humaine résulte de ces interactions. Cependant, alors que dans la perspective essentialiste le moment esthétique marque le début du processus (Giovannoni le nomme d'ailleurs *moment auroral*) Muratori le conçoit comme l'aboutissement, ce qui lui permet d'expliquer la culture à partir du cadre bâti.

Dans cette optique, les formes sont nécessairement en rapport avec les déterminations sociales, culturelles et technologiques. (Gauthier, 2003) Aussi, toutes les composantes de la forme urbaine sont-elles interdépendantes et les différentes échelles – du bâtiment à la ville – s'emboîtent pour former une entité définie, un organisme :

« Le type d'édifices ne peut être identifié que dans son application concrète, c'est-à-dire dans un tissu bâti. Un tissu urbain ne peut être identifié que dans sa réalité totale, c'est-à-dire dans un organisme urbain. Un organisme urbain ne peut être compris que dans sa dimension historique. » (Muratori in Lévy 1992 : 4)

« La formulation du type d'édifice trouve son intégration dans le tissu, c'est-à-dire dans sa raison structurale, qui accomplit sa fonction sociale; dans la ville, c'est-à-dire dans sa raison morale et totale; dans l'histoire urbaine, c'est-à-dire dans sa raison individuelle et artistique. » (Muratori in Lévy, 1992 : 4)

C'est dans cet esprit que Muratori formule les deux concepts fondamentaux de la typomorphologie : le concept d'« histoire opératoire » selon lequel l'architecture présente un caractère processuel et celui de type bâti, qui en est l'élément opératoire.

On observe un changement d'échelle de même qu'un inversement du regard par rapport à l'approche giovannonienne. Dans celle-ci, la plus petite unité est l'ensemble urbain et l'analyse alterne entre vue de l'extérieur vers l'intérieur et vice versa : Giovannoni met ainsi en tension l'agglomération et l'ensemble (ou sous-ensemble), chacun se définissant mutuellement. En contrepartie, Muratori centre l'analyse sur le type architectural et y subordonne l'analyse de la ville. Alors que chez Giovannoni le patrimoine urbain - qui, rappelons-le, est une entité morphologique (l'ensemble urbain) - devient l'objet de

l'urbanisme, Muratori fait du type architectural (avec tout ce que cela implique) l'objet de l'architecture duquel découle l'urbanisme. Il s'agit en quelque sorte de la transposition de la conception urbanistique giovannonienne à l'architecture. Nous reviendrons plus loin sur les incidences de cette transposition.

Le concept d'histoire opératoire

Selon ce concept, les procès de formation et de transformation de la forme, lorsqu'abordés dans la longue durée, permettent de percevoir, à travers les discontinuités momentanées, la continuité de l'activité humaine. Ainsi, « tout objet construit est vu comme l'individualisation d'un processus historique de spécialisation des formes où le présent s'explique par le passé et conditionne le devenir ». (Larochelle, Lamandi, 1999 : 9) En d'autres termes, à travers les cycles qui marquent les procès de constitution de la forme, c'est-à-dire l'alternance entre périodes de stabilité et de crise, on peut identifier des éléments, des formes typiques, les types qui demeurent stables et qui révèlent la structure. C'est à partir de celle-ci que se comprend l'identité d'un lieu, d'un ensemble urbain. Cette objectivation des processus formatifs séculaires permet non seulement la compréhension de la forme bâtie dans sa globalité, mais aussi celle de la culture humaine dont l'environnement bâti est l'expression ultime. On reconnaît la définition de la ville comme palimpseste qu'offre Giovannoni mais qui est ici théorisée et placée dans une perspective positiviste.

Daniel Le Couédic résume bien le concept d'histoire opératoire :

*« Plutôt que de structure – le terme était alors inusité – l'architecte italien parlait d'histoire opératoire, système sans inventeur, hérité d'une essentielle genèse, prolongé et confirmé dans la longue durée [...] Dans cette vision, la ville peut, certes, continuer d'être tenue pour fille de facteurs économiques et politiques, mais elle n'acquiert de stabilité que dans une transcendance d'ordre anthropologique. Dès lors, la conséquence devenant cause à son tour, sa réalité matérielle lui confère un "pouvoir d'induction sur les événements à venir. »
(1999 : 67)*

Par ailleurs, ce concept nourrit une démarche de conception, un des objectifs principaux de la typomorphologie. Dans ce sens, l'étude de la ville ancienne informe la conception architecturale, et l'étude de celle-ci - via le type bâti - informe la connaissance historique. Soulignons que c'est le type qui est opératoire dans l'histoire. Il permet de cerner « la

totalité dynamique complexe des pratiques sociales en rapport avec l'habitat humanisé, vu comme l'imprint par excellence de la culture humaine ». (Gauthier, 2003 : 47)

Le type bâti comme fait urbain

Par la typologie, Muratori cherche à « cerner la spécificité d'une ville, d'un espace bâti à partir de la mise en évidence de la chaîne logique qui relie l'édifice à la ville » (Lévy, 1992 : 4), et découvrir les lois cycliques qui président à la matérialisation de la ville. L'instrument conceptuel privilégié pour cette recherche est le type bâti ou type d'édifice :

« La détermination du type d'édifice et de ses caractères de base dans le fatras du bâti urbain, revient à lire le contexte urbain dans sa ligne de développement et de stratification historique, dans le langage et la technique de chaque moment et dans le sens irréversible et conditionnant de l'histoire [...] Le type d'édifice est une vision de la réalité comprise dans son unité et dans la continuité de son développement, caractérisée par un échange continu avec l'environnement. » (Muratori in Levy, 1992 : 4)

Le type muratorien est établi selon les larges procès de formation, c'est-à-dire qu'il est vu à la lumière des dimensions sociales, économiques, politiques et culturelles, il en est la synthèse. Dans cette foulée, l'étude typomorphologique s'intéresse à ce qui est répandu, banal et commun, plutôt qu'aux bâtiments exceptionnels et exemplaires. On rejoint ici l'ancrage dans la réalité matérielle, la prise en charge de l'existant qui sous-tend l'approche giovannonienne.

La notion de type bâti sera élargie et mise en rapport avec l'environnement bâti dans son ensemble de façon plus explicite. L'espace qu'occupe le bâtiment et les caractéristiques de cette occupation, en somme les modalités d'implantation, seraient issus d'une synthèse entre les caractéristiques internes, l'organisation spatiale du bâtiment et celles du tissu; les nécessités physico-spatiales du bâtiment ont une influence sur le tissu, qui en retour influence le bâtiment :

« le type porte en lui les règles de son inscription dans une réalité d'échelle plus large, puisqu'il est le produit de la médiation entre contraintes et potentiels à la transformation, internes au bâtiment lui-même comme sous-système d'une part et présent au tissu urbain dans le système duquel ce dernier s'inscrit et ce développe historiquement par ailleurs. » (Gauthier, 2003 : 36)

Dans cette perspective, l'inscription dans une continuité spatio-temporelle et culturelle exige d'aborder conjointement la programmation et l'élaboration de la forme. (Vernez-Moudon, 1994)

L'architecture de la ville de Rossi

Dans *L'architecture de la ville* publié en 1966 Rossi était la prédominance du type bâti dans l'analyse typomorphologique. Cet ouvrage marque, dans une certaine mesure, un tournant dans l'évolution de ce courant, mais aussi du travail sur la ville. Ceci est dû en partie à la très large diffusion du livre dans lequel est étayée la pertinence et la fécondité de cette approche⁴³. Les idées de Muratori sont reprises, mais vues en termes de projectualité; pour Rossi le but ultime de l'étude typomorphologique consiste à fonder une théorie de design architectural.

« [...] une des raisons qui sont à l'origine de cet ouvrage est mon intérêt pour les problèmes quantitatifs et leurs rapports avec les problèmes qualitatifs : [...] »

Aussi, n'accorderons-nous jamais assez d'importance, dans les études urbaines, au travail monographique, à la connaissance des simples faits urbains. En ne les prenant pas en compte - y compris dans leur aspects les plus individuels, particuliers, irréguliers et donc les plus intéressants- nous finirons par construire des théories aussi artificielles qu'inutiles. » (Rossi, 1966 [2001] : 12)

Aussi, c'est par la notion de type bâti que Rossi redonne à l'architecture une place centrale voire en fait la discipline fondamentale pour saisir et penser la ville, la plus apte à « aborder les problèmes urbains ». L'architecture donne une forme concrète à la ville et cette forme qui « résume la totalité des faits urbains » est saisissable et analysable par le type. L'analyse du type permet « d'établir la nature des faits urbains et de les identifier » et ouvre sur des connaissances positives de la ville.

« Quand nous décrivons une ville, nous sommes interpellés principalement par sa forme. [...] On peut entendre l'architecture de la ville de deux manières : ou bien l'on assimile la ville à un grand "artefact" [...] ou bien l'on se réfère à des fragments plus limités de l'ensemble urbain, à des faits urbains caractérisés par

⁴³ Cet ouvrage sera traduit en plusieurs langues. Mais aussi, son influence s'explique en partie par le fait qu'il offre une méthode précise et opératoire d'une conception architecturale de fragments qui doivent s'intégrer dans des ensembles existants. Rappelons qu'à cette époque la requalification des anciens quartiers industriels mobilise la pratique.

leur architecture, et donc par leur forme. Dans un cas comme dans l'autre, nous nous apercevons que l'architecture n'est que l'un des aspects d'une structure spécifique recouvrant une réalité beaucoup plus complexe; mais nous savons en même temps que c'est la seule donnée vérifiable de cette réalité. Considérer la ville du point de vue de l'architecture reste donc l'approche la plus concrète pour aborder le problème urbain. » (Rossi, 1966 [2001] : 23)

La critique de ce qu'il appelle « fonctionnalisme primaire » joue un rôle central dans sa pensée. Rossi rejette le principe selon lequel la forme suit la fonction et conçoit la forme (ou l'ordre architectural selon Frampton, 1980) architecturale comme relativement autonome; ce n'est pas la fonction qui justifie, donne son sens à une forme, mais bien le contexte culturel général d'une époque dans un lieu donné qui s'incarne dans les formes, par le truchement notamment de la pratique architecturale, partie d'une culture matérielle héritée.

Par la notion de fait urbain, Rossi conceptualise la ville comme le prolongement de l'architecture. Puis, l'association de la notion de fait urbain à l'autonomie de la forme architecturale débouche sur l'énoncé suivant : c'est l'architecture qui fait la ville.

La typologie processuelle de Caniggia : cristallisation d'une conception architecturale de la ville

La typologie processuelle et la précision de la notion de type constituent la clé de voûte d'une méthode qui cristallise la conception architecturale de la ville établie par Rossi. Cette méthode, précise et détaillée rend opératoire la recherche entreprise par Muratori et Rossi. Mais elle rompt avec ce dernier en ce qui a trait à la conception architecturale : par la précision de la notion de type, Caniggia subordonne la conception architecturale à un prolongement des types originels. Ce dernier point fera d'ailleurs l'objet de critiques musclées dont nous discuterons plus loin.

Le type bâti est conçu comme la synthèse de la triade vitruvienne classique à laquelle il assimile les quatre grandes catégories de l'activité humaine à la base du type muratorien. Ainsi, la firmitas (les systèmes technologiques et constructifs) réfère à l'économique; l'utilitas (le système distributif de l'édifice) correspond à l'éthique; la venustas renvoie à l'esthétique; enfin la catégorie logique fait la synthèse des trois moments.

Selon la typologie processuelle, la forme urbaine n'est pas un objet comme tel, mais un « processus de formation progressif qui se développe par agrégations successives

d'éléments nouveaux, et par extension graduelle dans l'espace ». (Lévy, 1992 : 5) La forme urbaine est composée de quatre niveaux d'échelles qui présentent une structure morphologique spécifique, un système en soi qui s'emboîte avec les autres pour former un grand système, l'organisme territorial : le niveau des édifices livre des types bâti, le niveau des agrégats forme des tissus typiques, le niveau de l'organisme urbain révèle des connexions typiques entre les agrégats et, finalement, le niveau de l'organisme territorial présente des connexions typiques entre les organismes urbains et les organismes viaires et productifs. Ce sont ces modalités que Caniggia tente de mettre en lumière, en s'appuyant essentiellement sur le type bâti, noyau dur du cadre conceptuel typomorphologique :

« Pour Caniggia, le concept de processus typologique sert à montrer non seulement que l'agrégation des types s'opère selon un ordre donné, mais aussi que leurs transformations dans le temps s'effectuent selon une logique à identifier. » (Lévy, 1992 : 6)

Le type – de bâti comme de connexions - n'est pas défini uniquement selon ses propres caractéristiques physiques, mais dans ses interactions avec les autres niveaux. Les types sont définis à partir de leur évolution dans le temps, et en ce sens ils sont compris dans une perspective diachronique; en synchronie, les modalités d'associations des différentes catégories d'objets donnent à lire une syntaxe, une organisation spatiale. La ville est l'assemblage de ces différents systèmes. C'est par le croisement de ces deux lectures que le type processuel est mis à jour. Celui-ci porte en lui les caractéristiques qui conditionnent sa transformation et les formes qui en découleront.

Caniggia formule également la notion de permanence structurale qui renvoie à l'inertie de la forme, ou plus précisément du tissu : malgré des adaptations successives, les caractéristiques du tissu urbain demeurent stables (stabilité donnée en bonne partie par le type bâti). Il est toujours possible de repérer dans le tissu urbain densifié la trace du parcellaire primitif, qui perdure et conditionne les développements subséquents. En d'autres termes, « les éléments de la forme urbaine se transforment et se combinent pour refaire la ville à partir des traces laissées par les époques antérieures » (Sokoloff, 1999 : 110), et ce, selon une logique d'association d'éléments porteurs qui donnent une permanence et un certain statisme à la forme urbaine.

Les processus typologiques - typologie processuelle - et les types sont indissociables, l'un se comprenant par l'autre. Cependant, le type bâti demeure l'élément fondamental, le catalyseur/condensateur de la forme urbaine.

Il élabore toute une série de concepts qui permettront une « classification » ou une identification extrêmement sophistiquée des types bâtis (type dominant, dérivations typiques, etc.) et un découpage très fin des différents moments de la genèse d'un type qui s'appliquent tant aux processus qu'aux types bâtis, qu'il n'est pas nécessaire de présenter ici sauf pour la distinction qu'il effectue entre type *a priori* et type *a posteriori*. Celle-ci est à la base de toute la classification caniggienne et illustre avec éloquence la position de Caniggia sur la conception architecturale et la façon de faire la ville : il cherche à ériger en science l'élaboration du territoire, science qui émane de l'architecture. (Cataldi, 2003) Cette architecture trouve son sens dans la genèse du type qu'il s'agit de cerner pour identifier les paramètres de conception architecturale.

Le type *a priori*, qui fait référence au vernaculaire, est la synthèse mentale de tout bâtiment; il en est l'essence même. Il est issu d'une « codification collective qui relève d'une conscience spontanée ». (Caniggia, 1979 [1996] : 23) Fondement de la première édification d'un tissu urbain, le type préside à son organisation; il en est l'ossature et conditionne ainsi les développements successifs. Il n'y a qu'un nombre limité de possibilités d'adaptations - la limite de transformabilité - au-delà desquelles le type est dénaturé et devient un type *a posteriori*.

Le type *a posteriori* relève d'une conception essentiellement rationnelle qui procède de la conscience critique. Il s'agit de bâtiments spécialisés et d'édifices monumentaux « architecturés » qui sont fortement personnalisés et dont l'unicité, par rapport au contexte d'insertion (plus ou moins étendu) est contradictoire à la notion de type (de bâti et de processus) qui est par essence vernaculaire et banal : la conscience spontanée demeure la seule véritable expression de la culture, qui finalement ne peut qu'être locale. L'inscription de ces bâtiments singuliers dans une perspective de conscience spontanée est ainsi rendue difficile sinon impossible, car, à l'instar des grandes oeuvres, ils sont réalisés selon des principes « savants » d'architecture. Cependant, certains édifices spécialisés peuvent répondre d'une façon de concevoir ancrée dans la culture locale, par exemple une église médiévale, contrairement aux édifices issus de la « grande architecture » dont la

codification est plus « universelle » et s'inscrit dans un mouvement d'idées plus large qui déborde les frontières nationales. La typification ne devient possible que par la comparaison avec d'autres édifices de la même nature qui, elle, exige de dépasser les frontières d'un ensemble. Or, comme la symbolique culturelle, dans la perspective canigienne ne peut finalement être que locale, ces oeuvres de l'architecture savante ne seraient pas de la « vraie », de la « bonne » architecture. Cet élément de l'approche canigienne demeure confus et relève de l'aporie. La théorie atteint ici ses limites.

Ces concepts de type a priori, de conscience spontanée et de conscience critique expriment la position de Muratori et de Caniggia selon laquelle seule une architecture bien enracinée dans les traditions et dans la culture locale peut assurer la continuité et avoir ainsi une valeur identitaire. Cette position est à la base de la dissension à l'intérieur de l'école de la typomorphologie qui verra Rossi et Aymonino se distancier de Caniggia. Ce sera d'ailleurs le talon d'Achille de l'approche canigienne à laquelle on reprochera de réduire le travail de l'architecte à celui de technicien dont la tâche consiste à reprendre les modèles du passé.

Aymonino et l'école française

Selon Aymonino, à qui l'on doit le terme typomorphologie, la forme urbaine ne peut être expliquée uniquement par le type bâti : les tissus possèdent une structure propre (réseau viaire, parcellaire) qui est en interaction avec le type bâti; ces deux éléments se définissent mutuellement et la forme urbaine est en constante transformation : « La forme urbaine est donc un processus continu [...] on ne peut ignorer ni ce qui l'a précédemment conditionnée et formée, ni les tendances des processus en cours [...]. Ainsi, il n'existe pas une forme de la ville complète et finie une fois pour toutes [...]. Alors que dans le cas des types bâtis, il est possible d'isoler les caractéristiques de permanence à l'intérieur d'une continuité historico-sociale donnée et d'en faire une classification systématique. » (Aymonino in Lévy, 1992 : 6)

Aymonino ne rejette pas les nouvelles façons de faire et les nouveaux types bâtis. Il cherche moins à promouvoir un modèle idéal – ce que Caniggia proposait à toutes fins pratiques – qu'à trouver des solutions pour rétablir le rapport entre morphologie et type bâti évacué par le fonctionnalisme. (Vernez-Moudon, 1994; Lévy, 1992) Les analyses d'Aymonino visent à mettre en lumière les principes qui sont à la base des rapports entre typologie bâtie et morphologie, et ce, en vue de définir les termes des nouvelles modalités d'articulation.

Dans cette foulée, il déplace l'analyse de ces prédécesseurs effectuée à partir du couple « type d'édifice/tissu urbain » pour aborder l'ensemble urbain à partir des rapports typologie/morphologie « précisant que c'est un rapport dialectique et non causal ». (Lévy, 1992 : 6) Les réflexions d'Aymonino seront développées davantage par l'école française de typomorphologie avec notamment Castex et Panerai.

L'école française enrichit le contenu en abordant d'abord la forme urbaine à partir des rapports entre structure urbaine et tissu. Alors qu'elle reconnaît les contingences, l'influence des facteurs sociaux, politiques et économiques, elle conçoit que l'environnement bâti a aussi une logique qui lui est propre et qui a une capacité de résistance. (Gauthier & Gilliland, 2006) Ainsi, la structure urbaine est vue comme un ensemble de rapports entre les éléments fondamentaux de la structure physique (voirie, édifices publics) et les usages :

« [...] la ville n'est saisissable qu'à travers le rapport dialectique espace construit/espace social. Et à l'intérieur de ce rapport apparaît la pratique. Mais pas de façon autonome. En posant un tel regard sur la ville, nous voulons saisir les liens ténus entre typologie et morphologie, morphologie et pratique, à travers le processus historique de transformation de la ville. » (Panerai, 1980 : 154)

Ce sont les structures urbaines qui retiennent l'attention, et l'accent porte moins sur les unités architecturales que sur les séries d'éléments répétitifs. L'objectif consiste :

« [à] définir plus globalement le tissu (...) [en retenant] d'autres critères : existence et dimensions des îlots, régularité et propriétés associatives des parcelles, implantation des monuments, ordonnance des rues et des places, maillage et hiérarchie des voies, etc. ». (Panerai, 1980 : 153)

Cette lecture jette les bases d'un découpage de l'espace en sous-ensembles qui sont par la suite caractérisés en termes morphologiques et de fonctionnement, puis mis en rapport les uns aux autres : on cherche à cerner « comment la logique d'un niveau influe sur un autre, quels sont les traits caractéristiques d'un niveau qui restent pertinent à un autre, et rejoindre ainsi la morphologie » (Panerai, 1980 : 154). Les dimensions liées aux usages, aux activités, aux vocations restent toutefois abordées plutôt superficiellement. Elles illustrent ou appuient l'analyse d'une forme architecturale plutôt que d'y participer pleinement. Ce courant présente une plus grande convergence avec l'approche giovannonienne.

* * *

Largement diffusée, la typomorphologie a eu une influence significative en architecture et aménagement urbain à une époque mobilisée par la reconstruction de la ville sur elle-même. D'une façon générale, quelles que soient les écoles, ce courant conceptuel a contribué significativement à une meilleure saisie des procès de formation des formes urbaines, ainsi qu'à la formulation de principes et paramètres d'intervention capables de prendre en charge les dimensions sensibles et d'assurer une continuité spatio-temporelle. Il s'agit là d'une importante contribution en matière de théorie de l'architecture, mais aussi en ce qui a trait à la conservation des villes historiques et à la notion de projet urbain.

En effet, les travaux de la typomorphologie ont étayé plus avant l'idée selon laquelle la valeur du patrimoine urbain réside principalement dans les caractéristiques les plus répandues, c'est-à-dire dans les tissus banals et l'architecture vernaculaire. Aussi, l'étude historique en général et la morphogénèse en particulier sont parties prenantes de la démarche de conception architecturale; sources d'inspiration, elles contribuent à la formulation de paramètres et la « création » s'appuie sur la réinterprétation du sens d'un lieu dans des formes nouvelles. Cette longue citation de Venturini exprime bien l'importance accordée à l'histoire dans l'architecture urbaine :

« Bien que chaque époque produise sa propre expression architecturale, il faut se rappeler que les caractéristiques de toute intervention devraient être subordonnées à son insertion dans la structure urbaine, celle-ci étant considérée comme un système de faits significatifs pour la population. Une telle approche ouvre la possibilité d'établir un rapport entre la nouvelle architecture et la réalité urbaine concrète en élargissant le champ des sollicitations sociales. Une telle approche nécessite la reconnaissance des exigences culturelles moins explicites, mais quand même assumées plus ou moins consciemment par les gens. Les villes dépourvues de références significatives, historiques n'ont qu'une façade de précarité, faute de racines dans le lieu. Cette précarité démontre le besoin de concilier les exigences des processus de transformation urbaine avec les conditions nécessaires à la protection des valeurs historiques et significatives. Actuellement, cet enjeu devient un des points essentiels à considérer lors de la formulation des schémas d'aménagement urbain et des projets d'intervention architecturale dans la structure urbaine ». (Venturini, 1990 : 26)

La typomorphologie aura aussi une influence prééminente sur le projet urbain, particulièrement en ce qui a trait à l'intégration des dimensions sensibles et qualitatives via l'idée de « fragment urbain ». Il convient de présenter ici cette notion de fragment urbain

afin d'être en mesure de mettre en relief les critiques dont la typomorphologie sera l'objet, ainsi que ses différences par rapport à l'approche giovannonienne.

La notion de fragment urbain, contribution de la typomorphologie au projet urbain

Issue de l'architecture urbaine, la notion de projet urbain s'est considérablement élargie et renvoie aujourd'hui à plusieurs interprétations⁴⁴. Pour certains, le projet urbain est un « projet de forme urbaine [qui] dépend donc directement du concours de la composition urbaine » (Lévy, 1995 : 1), et convoque donc largement si ce n'est uniquement l'architecture. Pour d'autres, plus particulièrement les spécialistes de l'aménagement du territoire (qui aujourd'hui comprend l'urbanisme), c'est surtout en termes de démarche et de processus que l'on s'intéresse au projet urbain. La recherche des modalités de l'incarnation dans des interventions concrètes constitue le but commun à ces deux perspectives et caractérise donc la notion - pour ne pas dire la mouvance - du projet urbain. En effet, en réaction à la planification abstraite basée sur une programmation fonctionnelle et quantitative qui procède par zonage, le projet urbain insiste sur la nécessité d'incarner dans des interventions concrètes, qui deviendront à leur tour des « faits urbains », les intentions. Les grands exercices de planification sont rejetés et remplacés par des petits projets d'interventions, clairement définis dans leur matérialité et qui s'adaptent au contexte propre à un moment donné. Les grands plans nécessitent d'importantes démolitions et laissent de vastes pans de ville déstructurés, leur achèvement étant souvent compromis par les conjonctures dont ils sont tributaires. En plus d'être destructeurs et coûteux, l'accomplissement de leurs promesses est incertain et leurs conséquences imprévisibles. Selon Devillers (1994), qui figure parmi les premiers à en formuler la notion, le projet urbain est un processus qui nourrit le débat public : les projets d'intervention ne sont pas une fin en soi, mais posent une question : « Quelle ville voulons-nous? ». Ainsi, l'incarnation dans la matérialité de la ville donne au projet urbain une portée politique et sociale. Or, cette matérialité de la ville est, selon les pionniers de cette notion,

⁴⁴ Lévy soulignait déjà en 1995 la nécessité d'une réflexion théorique rigoureuse afin de conceptualiser le projet urbain. Cette critique de Lévy demeure d'actualité. Outre les riches travaux de Boutinet sur les conduites à projet, on s'est peu penché sur le projet urbain qui demeure une notion très floue. Largement utilisée et récupérée, elle semble être souvent employée comme synonyme de planification bien qu'il s'agisse essentiellement du même contenu et du même regard, les connotations technocratiques en moins.

fondamentalement architecturale. C'est ici qu'entre en jeu la notion de fragment urbain qui ressort directement de la notion de type bâti et de la typologie processuelle.

Le fragment urbain fait référence à une petite concentration de bâtiments. Ce concept sous-tend un des argumentaires prédominants du projet urbain qui peut être résumé comme suit : en constante transformation et jamais finies, les villes sont en quelque sorte un collage de différents morceaux articulés par des lieux significatifs (places publiques, édifices monumentaux, etc.) et dont la cohérence de l'ensemble résulte d'un travail fin d'architecture et de composition urbaine. (Rowe et Koetter, 1978; Venturini, 1990; Devillers, 1994) On reconnaîtra ici la position de Rossi à savoir que c'est l'architecture qui fait la ville : le type bâti donne à la ville sa cohérence et sa permanence. Les types de bâtiments attirent des activités différentes selon les époques, mais qui présentent une importance (économique, sociale... etc.) similaire qui correspond à celle du bâtiment qui les accueille. La configuration des activités dans la ville change selon les époques - et elle en exprime les valeurs d'ailleurs -, mais la structure de la ville demeure, car les bâtiments lui donnent sa stabilité, sa permanence⁴⁵; le statut des lieux se réinterprète, s'exprime différemment selon notamment les activités qui s'inscrivent dans les bâtiments, mais se maintient. Ainsi, l'architecture, tant son objet que son échelle, assure la prise en charge des dimensions sociales, politiques, culturelles. Le type bâti, dont la conception est par définition indissociable de la composition urbaine, est l'élément fondamental et le catalyseur du travail sur la ville.

Cette approche par le fragment est particulièrement pertinente dans un contexte de reconstruction de la ville sur elle-même marqué par le réaménagement de petits sites, de « dents creuses » dans des ensembles encore solidement établis dans la dynamique urbaine et qui n'exigent pas de redéfinition majeure de leur vocation. L'approche par fragment a cependant des effets mitigés voire pervers dans les cas qui nécessitent une restructuration en profondeur et aux incidences métropolitaines. C'est que le recours à la seule typomorphologie et au « collage urbain » permet de penser la réinterprétation certes, mais une réinterprétation architecturale qui vise la continuité du génie du lieu qui, puisque la

⁴⁵ Rappelons que selon la typo-morphologie la forme urbaine est déterminée principalement par le type bâti; schématiquement, celui-ci résulte des interactions entre l'implantation, le gabarit et la volumétrie, interactions qui a leur tour agissent de façon prépondérante sur la formation du tissu urbain.

typomorphologie n'aborde pas les questions de vocations, se traduit souvent par une continuité dite « programmatique » de la ville (comme une grande maison). Les transformations de la structure urbaine à l'échelle de l'agglomération sont ainsi difficilement prises en charge. Cette assimilation de la ville au type bâti, de l'agglomération aux fragments aura d'importantes répercussions.

Les principales critiques à l'endroit de la typomorphologie

La typomorphologie a été l'objet de plusieurs critiques qui ont trait notamment à l'évacuation, tout compte fait, des dimensions sociales, à l'assimilation de la ville au tissu urbain, à la survalorisation du vernaculaire et des tissus traditionnels européens, à la grande complexité de la méthode et enfin au recours au discours typomorphologique pour justifier un parti architectural. (Bandini, 1984) Les critiques liées à l'autonomisation de la forme architecturale et le type d'ensembles urbains étudiés méritent d'être présentées de façon plus détaillée.

L'autonomisation poussée de la forme architecturale sera mise en question. Pour certains, l'assimilation complète de la ville à son architecture (Lévy, 1992), la réduction de la ville au tissu en lien avec la nature positiviste de l'approche équivaut à un appauvrissement. Contrairement aux intentions de départ de Muratori, qui proposait une compréhension plus profonde de l'environnement urbain en mettant en perspective les rapports entre ses composantes physiques, concrètes et culturelles, l'architecture urbaine aurait placé la compréhension des ensembles urbains dans une perspective essentiellement formaliste comme le souligne Pinson :

« Je regrette pour ma part que ce fond humaniste, ou plus précisément cette épaisseur sociale concrète, ait été depuis partiellement perdue, errant dans les avatars de l'outil typomorphologique en autant de travaux d'archéologie sans rapport avec les pratiques sociales, collectives et individuelles, se réduisant à une entreprise de géométrie parfaitement abstraite et formelle ». (1993 : 138)

Le type d'ensembles étudiés a également fait l'objet de critiques. Les études ont porté sur des ensembles séculaires bien sédimentés qui se sont développés selon une croissance tissulaire en continuité et présentent une homogénéité certaine si ce n'est une unité de style. Cependant, qu'en est-il des agglomérations contemporaines qui présentent un caractère diffus autant qu'hétérogène?

Comme le souligne Gauthier (2003), si par ce cadre conceptuel on parvient à établir les procès de constitution d'ensembles qui se sont formés dans la très longue durée, de façon continue et selon une tradition bien ancrée, il en est autrement des ensembles dont l'évolution est marquée par les ruptures successives survenant à un rythme rapide, ce qui est particulièrement le cas depuis la révolution industrielle. En effet, celle-ci a opéré une rupture radicale dans les façons de concevoir les ensembles urbains. Les différents « morceaux » réalisés selon plusieurs modèles d'organisation spatiale présentent ainsi des caractéristiques physico-spatiales fort différentes. Ceci est d'autant plus vrai pour les établissements nord-américains qui se sont développés, dans une large mesure, dans la foulée de la révolution industrielle. Lorsque confronté à des agglomérations de cette nature, on est en mesure d'identifier les différents morceaux qui les composent à partir du cadre conceptuel de la typomorphologie. Cependant, il est difficile, voire impossible, d'expliquer la morphogenèse de ces agglomérations (et de leurs sous-ensembles) sans avoir recours à des facteurs exogènes d'une part, mais aussi sans aborder les différents niveaux de structuration qui les caractérisent d'autre part.

D'une façon générale la typomorphologie permet, à partir des procès de transformation des tissus, de saisir les principes à la base de l'organisation spatiale et de là, à mieux cerner la spécificité d'un lieu. Elle s'avère très fructueuse en ce qu'elle permet de caractériser un ensemble relativement homogène et d'en définir les limites physiques et les seuils de transformabilité. Par contre, la typomorphologie n'offre que des explications très partielles relativement à l'inscription et aux rapports entre des ensembles différenciés à l'échelle de l'agglomération. L'identification d'un type de tissu – à partir du type bâti – implique que l'on demeure à l'intérieur d'un espace homogène, d'un même système. Lorsque transposé à l'urbain, on arrive par la force des choses à confondre continuité spatio-temporelle et homogénéité de la forme, cohérence et prolongement.

Enfin, une autre catégorie de critiques dénonce le recours à la typomorphologie comme moyen de justifier un parti architectural. Ceci aurait mené notamment à une simplification à outrance d'une méthode fort complexe et exigeante, réduisant ainsi l'analyse typomorphologique à une simple convention. (Bandini, 1984)

Ces critiques doivent être mises en perspective. En effet, elles tendent à gommer l'objet et la destination de la typomorphologie, à savoir la conception architecturale. La mise en

forme constitue la préoccupation centrale de la démarche, qui d'ailleurs vise moins à expliquer qu'à décrire les formes existantes afin d'en cerner l'essence et dégager les paramètres d'une réinterprétation, fil rouge d'une conception architecturale jugée authentique. Dans la perspective typomorphologique, l'analyse du type bâti et des caractéristiques plastiques de la forme urbaine débouche sur l'identification des potentialités et des qualités du site qui à leur tour révèlent les grands éléments de la programmation. Par l'assimilation de la ville au type bâti, ce qui non seulement est cohérent avec sa position théorique, mais lui donne toute sa fécondité, la typomorphologie se situe nettement dans le registre de l'architecture. Il s'agit d'une distinction fine, mais fondamentale qu'il ne faut pas perdre de vue. Autrement, on critique l'un à travers l'autre : c'est plutôt la capacité de l'urbanisme à prendre en charge les dimensions sensibles et qualitatives de la ville qui serait ici mise en question. Dans une certaine mesure, on peut voir dans ces critiques l'expression d'une confusion, d'un glissement de sens entre architecture urbaine et urbanisme.

La typomorphologie et Giovannoni : les différences fines, mais significatives entre architecture urbaine et urbanisme

La typomorphologie et l'approche giovannonienne présentent plusieurs points en commun. La reconnaissance de la portée culturelle de l'environnement bâti, sa qualité de palimpseste, la volonté d'une prise en charge de l'existant et le rejet de la tabula rasa animent ces deux approches. De même, l'articulation des études et analyses à une projectualité fonde une démarche dialogique, point fort de chacune de ces approches. D'une façon générale, plusieurs concepts de la typomorphologie rejoignent les intuitions de Giovannoni qui y sont développées plus avant et qui surtout donnent lieu à une méthode nettement opératoire⁴⁶.

Cependant, bien qu'elles partagent le même esprit, une lecture plus fine révèle des différences très significatives qui, bien au-delà d'une question d'échelle, résident dans

⁴⁶ Bien qu'il n'y ait pas de références explicites à Giovannoni, les initiateurs de ce courant ont sûrement dû y être introduits. Rappelons que non seulement Giovannoni est-il considéré le père de l'urbanisme moderne en Italie (Marzot, 2002), mais qu'il a également présidé à la refonte des programmes d'enseignement de l'architecture et de l'urbanisme. (Choay in Giovannoni, 1931 [1988])

l'objet et la destination mêmes de ces approches : alors que les travaux de Giovannoni procèdent de la recherche d'une « nouvelle conscience urbanistique » qui prend appui notamment sur la formulation des modalités de connexion des différents ensembles qui composent l'agglomération, ceux de la typomorphologie visent l'élaboration d'une théorie du design architectural et la revalorisation de l'apport de l'architecture dans la construction de la ville. Cette distinction fondamentale s'exprime particulièrement dans la conceptualisation de la ville et dans les éléments d'analyse urbaine propres à chacune de ces approches.

Par ailleurs, il est à souligner que contrairement aux typomorphologues, Giovannoni n'élabore pas à proprement parler une théorie ni une méthode précise, du moins pas de l'envergure de celle élaborée par Caniggia. Certes, les concepts et notions formulés par Giovannoni ouvrent sur une opérationnalisation, avec notamment les trois types de plans qu'il propose pour incarner la démarche urbanistique. Néanmoins, les grands éléments conceptuels qu'il avance servent principalement à fonder un regard inédit, à articuler une façon nouvelle de penser l'agglomération contemporaine : la circonscription de la spécificité conceptuelle de l'agglomération et de l'urbanisme est partie prenante de la définition du quoi et du comment regarder qui sont abordés dans leur réciprocity. De la sorte, la réflexion giovanonienne présente une grande portée méthodologique et tend vers la construction d'un cadre théorique pour l'urbanisme qui demeure, somme toute, une discipline très jeune à l'époque de la publication de *L'urbanisme face aux villes anciennes*. C'est dans ce sens que cet ouvrage est séminal.

L'agglomération contemporaine : assemblage de fragments ou mise en tension de sous-ensembles urbains significativement différenciés?

Avec comme ambition première le renouvellement de l'architecture, la typomorphologie propose un ensemble de concepts et une méthode clairement définis afin de penser les bâtiments dans leur relation avec le contexte d'insertion et de renouer ainsi avec les dimensions liées à la composition urbaine.

Dans la perspective typomorphologique, le type, en tant que synthèse des différents facteurs, porte en soi les règles de son inscription dans l'espace et préside pratiquement à l'organisation spatiale. Visant à expliquer les formes urbaines par les seuls facteurs endogènes, les activités, les usages et les vocations sont subordonnés au type bâti. La ville

est le résultat de l'assemblage des différents types bâtis à un moment donné du processus, elle est la « synchronie »; l'évolution de la ville, qui est la « diachronie », découle de l'évolution du type. Cette autonomisation de la forme architecturale culmine dans l'assimilation de la ville au tissu urbain. (Lévy, 1992) La réduction de la ville au type bâti, via la notion de fait urbain de Rossi et de la typologie processuelle de Cannigia (l'emboîtement des quatre échelles morphologiques), est à l'opposé de l'approche de Giovannoni. Dans celle-ci, les formes et les vocations sont abordées conjointement. Le rôle — et les potentialités — des différents sous-ensembles sont cernés par la mise en rapport des activités et des usages aux formes urbaines ainsi que de différents niveaux de structure de l'agglomération. Bien que l'ensemble urbain ou plus justement le sous-ensemble puisse être vu comme la plus petite unité d'analyse urbaine, l'agglomération n'y est pas assimilée dans ce sens où elle n'est pas conçue comme une simple concentration de sous-ensembles.

Bien sûr, la notion de type bâti, composante indissociable du tissu urbain, renvoie au lieu dans la ville, au fragment urbain porté par le type bâti. En contrepartie, Giovannoni est mobilisé par la recherche de paramètres relatifs à la mise en forme de l'urbanisation, à la « création d'un nouvel organisme urbain », de l'agglomération contemporaine. Ce n'est pas le type bâti qui est au cœur de l'approche, mais bien l'ensemble tissulaire qui forme l'entité morphologique de base, le sous-ensemble dans l'agglomération; celle-ci est abordée à la lumière de relations entre les sous-ensembles singuliers qui forment en quelque sorte un système. Dans cette foulée, l'analyse morphologique giovannonienne sert notamment à penser la localisation des extensions en fonction de leur position par rapport aux autres sous-ensembles : la localisation, la vocation et la « personnalité » des extensions sont abordées conjointement et pensées à la lumière des rapports de positions entre les singularités qui forment l'agglomération. Aussi, alors qu'un sous-ensemble peut trouver sa singularisation par la valeur patrimoniale qui lui est attribuée, il demeure un morceau parmi d'autres qui forment une agglomération et ce, bien que ses qualités influent sur son rôle dans l'ensemble. Il s'agit ici d'une différence de premier plan entre la typomorphologie (surtout italienne) et l'approche giovannonienne.

La question des vocations et des conditions de réalisation

Les approches typomorphologiques et giovannonienne se distinguent particulièrement en ce qui trait à la prise en considération des vocations et des conditions de réalisation. Sur le

plan de la démarche, Giovannoni intègre des outils liés à la mise en oeuvre et à la gouvernance dans son sens large. Ces dimensions, qui renvoient au social (un des trois aspects fondamentaux de la ville selon Giovannoni), sont parties prenantes de la conceptualisation des interventions. En d'autres termes, il ne s'agit pas de concevoir un projet puis de voir comment le mettre en oeuvre en identifiant quelles sont les contraintes à dépasser pour sa réalisation. Au contraire, ces conditions de mise en oeuvre sont partie prenante de l'« objet d'intervention » - compris notamment dans sa plasticité - et deviennent les éléments, les matériaux de base du projet.

La prise en compte des conditions de réalisation n'est pas exclusive à l'urbanisme et la conception architecturale n'est certes pas libre de contraintes contextuelles. À ce titre, la solidité du bâtiment et sa capacité à répondre, dans un sens large, aux usages auxquels il est destiné, à respecter le budget de construction sont autant d'aspects pratiques qui sont pris en charge dans la conception architecturale. Bien que les modalités d'inscription dans le lieu soient parties prenantes de la conception architecturale, que le projet soit débattu collectivement, il n'en demeure pas moins qu'il s'agit d'un objet fini, qui implique un nombre plus restreint d'intervenants. Par l'analogie des trois organismes (social, cinématique, esthétique) Giovannoni montre comment les différents angles d'analyse débouchent sur des problématisations et des paramètres d'intervention antagoniques, voire antinomiques. La triade vitruvienne ne se transpose pas comme telle de l'édifice à l'urbain. Qualité d'un édifice et qualité d'une communauté, d'un lieu et d'un milieu, sont deux choses bien différentes qui ne se mesurent pas à la même aune, et ce, bien que les objets matériels, dans ce cas-ci les bâtiments, aient une influence aussi profonde que diffuse sur la vie en général, sur les façons d'être et d'être ensemble.

Selon Giovannoni, l'expertise urbanistique jette un éclairage pertinent et fécond sur les problématiques urbaines, mais ne saurait présider à elle seule la formulation des grandes intentions, ni à la définition du devenir d'une communauté; celles-ci relèvent des politiques urbaines auxquelles les interventions urbanistiques contribuent, mais ne peuvent s'y substituer, n'y en découler systématiquement d'ailleurs. C'est dans ce sens que Giovannoni, dans la foulée de l'urbanisme moderne de tradition classique, conçoit l'intervention urbanistique dans ses expressions négatives et positives et propose des outils de mise en oeuvre. À l'opposé de l'urbanisme fonctionnaliste, les dimensions analytiques et projectuelles sont ici associées. Cette association prend appui d'une part sur une analyse

morphologique spécifiquement urbanistique, c'est-à-dire qui aborde les activités, les usages et les formes dans leurs relations à plusieurs échelles, et d'autre part, sur une démarche réflexive qui repose sur l'apport de différents types d'analyses, de différents aspects, mais qui sont vus à partir de la structure urbaine.

Ces différences qui, au-delà d'une question d'échelle, ont trait à l'objet même de la typomorphologie et de l'approche giovannonienne, sont particulièrement mises en relief par les réflexions sur les rapports plan/projet menées notamment par Secchi.

Celles-ci prennent appui sur deux principaux concepts, la « projectualità » ou projectualité et la progettazione ou projection qui constituent les deux moments d'une démarche dialogique. Comme le précise Sokoloff :

« Ainsi la relation entre projet et plan est-elle posée comme un va-et-vient dialectique entre le particulier et le général. Le projet représente une mise en forme concrète qui permet de tester la faisabilité des hypothèses du plan, formulées sur la base des analyses urbaines et des grands objectifs et des choix collectifs [...] La projectualité désigne de manière spécifique l'élaboration des projets en tant que moment du processus analytique - qui comprend un cadre cohérent d'analyses urbaines, de principes d'organisation spatiale et de choix conjoncturels, permettant d'interpréter une réalité urbaine; la projection renvoie à la mise en oeuvre proprement dite des projets particuliers, au moment de leur réalisation. (1999 : 106)

Le plan fait ici référence à la vue d'ensemble, à la planification qui émerge et porte une vision globale ancrée dans la matérialité du territoire métropolitain⁴⁷; le projet renvoie aux interventions concrètes spécifiques. Plus particulièrement, la projectualité, qui est l'élaboration des projets ou interventions comme telles, est partie intégrante du processus analytique; les interventions ne sont pas des réponses ou des applications des résultats d'analyse réalisées après coup, mais constituent une manière d'analyser en soi qui est mise en rapport avec les autres analyses :

« L'élaboration du plan est donc en rapport avec la projection comme processus de mise en forme de la ville "dans" le plan. Dans ce sens-là, le rapport

⁴⁷ Il y a une parenté certaine avec la notion de projet local de Magnaghi (2003) et celle de projet urbain et d'urbanisme de projet barcelonnais. Cependant le projet local de Magnaghi porte plus particulièrement sur le développement et l'aménagement du territoire; son concept d'« utopie concrète », clé de voûte de son approche, contribue à la formulation de politiques urbaines et territoriales.

à établir entre plan et projets détermine la succession nécessaire de plusieurs étapes, marquées par la production de divers documents, analyses particulières, esquisses de projets, voire adaptations de la réglementation. Ces étapes constituent un cheminement vers des solutions de plus en plus élaborées, vérifiées, opérationnalisables, à travers un va-et-vient entre plusieurs échelles qui met en lumière différents niveaux d'articulation spatiale, où le projet s'exprime de manière plus ou moins détaillée et approfondie suivant l'échelle considérée. » (Sokoloff, 1999 : 106)

C'est dans ce sens qu'Hebberts (2006), attribue le succès du renouvellement de Barcelone dans les années 1980 à l'articulation d'un Plan général métropolitain⁴⁸ et d'un ensemble de petites interventions d'architecture urbaine. Plus particulièrement, Bohigas puis Busquets maintiennent les Plans Spéciaux de réhabilitation intérieure (PERI); c'est parallèlement à ceux-ci que sont pensées les interventions dans les quartiers. Selon Hebberts, cette association contribue à donner une cohérence d'ensemble, à arrimer les échelles ou plus justement les logiques de l'agglomération et du voisinage.

Cette façon d'aborder le projet urbain à partir des interactions entre dimensions projectuelles et analytiques, entre architecture et « planification » urbaines, se distingue significativement de l'approche par le fragment. Aussi, ces réflexions sur les rapports plan/projet cernent les contours d'une approche qui reste cependant à être développée et qui présente des défis majeurs en termes d'opérationnalisation. Les cadres institutionnels de l'aménagement, basés sur une approche fonctionnaliste, ne se prêtent pas facilement à ce type d'approche en général et à l'aller-retour entre les différentes échelles en particulier. En contrepartie, le caractère positiviste et l'atomisation de la forme urbaine de l'analyse typomorphologique et l'approche par fragment rejoignent, dans une large mesure, le découpage à la base de l'urbanisme fonctionnaliste. L'exclusion des vocations et des activités et surtout la concentration sur le type bâti comme unité première d'analyse urbaine de la typomorphologie s'intègre particulièrement bien dans une planification urbaine sectorielle, qui associe les objets d'intervention à une échelle spécifique et exclusive; dans cette foulée, les dimensions sensibles, les formes relèvent de l'architecture.

⁴⁸ Il s'agit d'un outil de planification urbaine qui s'inscrit dans la foulée du *General Plan* que nous avons présenté plus haut. Le Plan Général métropolitain est associé à des Plans spéciaux de réhabilitation intérieure (PERI) et des Plans spéciaux de protection élaborés pour chacun des districts de la ville. (Hache, 2005)

Glissement de sens entre architecture urbaine et urbanisme

Les problématiques urbanistiques qui émergent dans le courant des années 1960, l'approche par fragment et un urbanisme très largement dominé par les sciences sociales contribuent significativement à ce glissement de sens entre urbanisme et architecture urbaine. En effet, si la reconstruction de la ville sur elle-même constitue un terreau favorable à l'architecture urbaine, elle laisse les urbanistes passablement démunis. La reconstruction de la ville sur elle-même appelle pour une large part des interventions fines, de petites échelles et clairement localisées qui favorisent une approche par fragment et sollicitent des compétences en composition urbaine. Or, dans la foulée du fonctionnalisme, l'urbanisme s'est détaché des dimensions morphologiques et ne dispose plus ni des compétences ni des outils pour aborder les formes urbaines si ce n'est autrement que dans une perspective architecturale, et encore là d'une façon très rudimentaire. La conception d'ensembles normalisés, standardisés et construits sur des espaces libres — qu'il s'agisse de suburbanisation ou d'*urban renewal* — ont constitué l'essentiel du travail « physico-spatial » de l'urbanisme à partir de la Seconde Guerre mondiale. Cette perte de compétence va bien au-delà des considérations reliées à l'esthétique ou à la composition urbaine : c'est la façon même de poser les problèmes, de cerner les situations qui est ainsi appauvrie. L'assimilation de la morphologie urbaine à la morphologie architecturale compromet significativement la contribution de la notion de projet (urbain) et de la prise en charge de l'existant au renouvellement de l'urbanisme.

Alors que l'articulation entre l'ancien et le nouveau et son inscription dans une projectualité fondent les approches giovannonienne et typomorphologique, celles-ci relèvent cependant de perspectives très différentes. Ce n'est pas le même « existant » qui est pris en charge.

V. LES MODALITÉS DE LA PRISE EN CHARGE DE L'EXISTANT : L'APPORT INÉDIT DE GIOVANNONI

« On verra rapidement naître et se répandre une authentique conscience urbanistique qui se démarquera de l'empirisme rhétorique et de l'infantilisme économique encore trop souvent dominants dans ce domaine; on comprendra que la vie des villes est régie par des lois fondamentales qu'il n'est pas permis de violer, et on saisira l'importance de la continuité des projets de transformation et de développement, sans laquelle toute entreprise est vaine et éphémère, toute initiative publique ou privée est vouée à l'échec. Cette nouvelle conscience urbanistique respectera le passé, marchera audacieusement vers l'avenir, saura faire place à la fois au sentiment et au calcul, en conciliant la connaissance sûre des moyens offerts par la technique moderne et l'amour de nos glorieuses cités. » (Giovannoni, 1931 [1998] : 326)

La façon dont Giovannoni aborde et prend en charge l'existant constitue le trait distinctif fondamental de l'approche qu'il propose et lui permet de jeter les bases d'un profond renouvellement de l'urbanisme moderne. En effet, la conception de l'agglomération comme ensemble formé de sous-ensembles singuliers inscrits dans des rapports topologiques, la méthode d'analyse morphologique puis la démarche marquée par la mise en tension entre les formes et les forces, entre l'existant et le souhaité, entre le penser et le faire forment un ensemble de modalités de prise en charge spécifique à l'approche giovannonienne.

Alors que ses travaux ouvrent des voies nouvelles en termes de patrimoine urbain, c'est surtout en termes d'urbanisme que leur retentissement est le plus important. Si la notion d'ensemble urbain patrimonial, clé de voûte de l'approche giovannonienne, permet de mieux cerner la qualité du tissu banal et de concevoir autrement la mise en valeur du patrimoine urbain, elle donne à l'analyse urbanistique une profondeur conceptuelle inédite. Allant bien au-delà de la conservation des artefacts dans une perspective historiographique, les modalités de la prise en charge de l'existant, qui caractérisent l'approche giovannonienne, contribuent significativement à la formulation d'un ensemble de notions et de concepts qui donnent lieu à une approche urbanistique originale et féconde. Particulièrement riche, l'apport giovannonien rejoint à la fois le registre de la pratique, avec une méthode d'analyse morphologique qui participe d'une

conceptualisation de l'agglomération contemporaine, et celui de la théorie, avec une démarche qui, à son tour, précise l'objet de la pratique et développe plus avant la conceptualisation de l'urbanisme et l'établissement de sa spécificité conceptuelle. Ces deux registres procèdent l'un de l'autre.

De la même manière, pour ce qui a trait au patrimoine urbain, l'approche giovannonienne révèle un important potentiel intégrateur. La prise en charge de l'existant associée à la mise en tension de registres différenciés permettent à Giovannoni d'intégrer plusieurs éléments des grands courants urbanistiques, notamment l'interdépendance des interventions négatives et positives, sans toutefois reprendre le caractère modélisateur des premières théories. Aussi, l'intégration des dimensions esthétiques (via l'analogie des organismes esthétique et cinématique) contribue à ce que l'urbanisme s'approprie le regard de l'architecture et le recadre en fonction de son objet. L'urbanisme trouve ainsi un caractère unitaire du même ordre que celui de l'architecture sans toutefois en être le prolongement. Ceci, associé à l'ancrage dans l'existant, contribue à inscrire l'urbanisme dans une démarche générative, c'est-à-dire capable de cerner une situation et de penser les projets à partir de la spécificité des contextes. L'approche giovannonienne jette les bases de la spécificité conceptuelle de l'urbanisme et ouvre ainsi sur une importante contribution théorique, sur laquelle nous nous pencherons particulièrement dans ce chapitre.

À la lumière des analyses de Choay sur les modèles et les paradigmes qui marquent les façons de penser l'architecture et l'urbanisme, on mettra en évidence en quoi les modalités de prise en charge de l'existant de l'approche giovannonienne débouchent sur un profond renouvellement de l'urbanisme moderne. Plus spécifiquement, on se demandera dans quelle mesure et à quelles conditions ces modalités initient le passage du modèle à la règle et placent ainsi l'urbanisme dans une démarche générative. Puis, on examinera comment elles contribuent à établir la spécificité conceptuelle de l'urbanisme?

D'une façon générale, c'est à partir des aspects plus près de la pratique comme telle que seront abordées les incidences théoriques qui donnent à l'apport giovannonien toute son ampleur. Dans un premier temps, on reviendra sur les grands traits distinctifs des modalités de prise en charge de l'existant de l'approche giovannonienne en rapport avec les premières expressions de l'urbanisme moderne. De là, on se penchera sur le potentiel intégrateur de l'approche giovannonienne. D'abord, elle sera située par rapport à certains

éléments des paradigmes albertiens et moréens, à la base des théories d'architecture et d'urbanisme. (Choay, 1980) Puis, on regardera comment les modalités de prise en charge de l'existant lui permettent d'intégrer et de resituer les apports de Cerdà et de Sitte, dont les théories relèvent chacune des deux paradigmes opposés.

Modalités de prise en charge de l'existant et réactualisation du pragmatisme de l'urbanisme moderne

Giovannoni n'est pas le seul à s'être intéressé à l'existant ni à avoir ancré sa démarche dans la matérialité de la ville. À ce titre, on a vu comment les interventions des urbanistes ou « planners » allemands du XIX^e siècle prenaient acte de la spécificité des contextes et s'inscrivaient dans une relative continuité comprise au sens large. (Collins et Collins, 2006) Un intérêt certain pour les parties anciennes des villes est manifesté non seulement par Sitte mais par plusieurs de ses contemporains⁴⁹. Hormis le fait que certains considèrent la ville préindustrielle supérieure et l'érigent en modèle à perpétuer, il est largement partagé que ces ensembles anciens sont une riche source d'enseignement pour la conception des ensembles contemporains, et ce, particulièrement en ce qui a trait aux dimensions esthétiques. Mais, c'est essentiellement dans un esprit de conservation à caractère historiographique que les noyaux anciens sont abordés. C'est d'ailleurs dans ce sens que Stübgen ajoute dans l'édition de 1907 de son *Handbuch*, manuel de référence par excellence de l'époque, une section sur les parties anciennes des villes; cette section, qui s'inspire de l'ouvrage de Buls « L'esthétique des Villes » (1893 [1984]), présente les différents styles architecturaux et des critères de mise en valeur, par exemple la distance requise pour l'appréciation d'un monument. Également, les premières formes de zonage et d'affectation des sols, notamment celles contenues dans le plan d'Otto Wagner pour Vienne, expriment une prise en considération de l'existant plus large. Cependant, d'une façon générale, celle-ci se place dans une perspective d'adaptation de la ville traditionnelle aux nouvelles réalités et sert à l'élaboration d'une technique d'intervention tant dans sa méthode que dans ses composantes concrètes.

⁴⁹ Collins et Collins (1986: 41) avancent d'ailleurs la possibilité que la popularité quasi instantannée du *Der Städtebau* tient notamment à l'importance qu'il donne aux parties anciennes des villes; ceci aurait donné corps à un large mouvement en faveur de la conservation.

En effet, ces premières formes de l'urbanisme moderne s'appuient sur une conception de la ville pré-industrielle, quasi naturalisée et prise pour acquise. (Choay, 1965) C'est Giovannianni, qui, le premier remet explicitement en question la structure monocentrique des villes contemporaines pour les penser en termes d'organismes pluripolaires, où les différentes centralités ont une personnalité et un statut propres. C'est dans cette foulée qu'il saisit l'affirmation, voire la consécration de la qualité d'agglomération de la ville contemporaine. Certes, les entreprises de modernisation, par exemple celles de Haussmann, et les grands plans d'extension, notamment les Siedlungen de Francfort, amènent une certaine multiplication des centralités, mais qui étant secondaires demeurent subordonnées au cœur de la ville. Par ailleurs, rappelons que les travaux de Geddes ou de Howard proposent des schémas qui portent sur l'organisation spatiale à l'échelle de la région dans une perspective de planification, alors que c'est en tant qu'urbaniste que Giovannianni s'intéresse à la ville, ou plus justement à l'agglomération contemporaine dans sa matérialité qui est vue à différentes échelles. Si le grain fin mérite une attention particulière, celui-ci est compris à la lumière des rapports entre les différentes échelles. Ceci relève d'une reconnaissance du nouvel ordre urbain amené par la révolution industrielle et dont il est le premier à saisir les incidences sur les formes urbaines et sur la façon de penser l'urbanisme.

Puis, mobilisé par l'adaptation de la ville aux réalités de la révolution industrielle, l'urbanisme de régularisation, foncièrement pragmatique, négocie avec l'existant. Les interventions visent à répondre efficacement à l'urbanisation intense et à résoudre des problèmes, en particulier ceux liés aux transports et à la mise en place d'infrastructures sanitaires. L'ingénierie civile joue ainsi un rôle de premier plan. (Calabi, 1980) D'une façon générale, la conception de l'ensemble des interventions est subordonnée à une dimension, notamment la fluidité des transports ou encore l'assainissement des conditions de logement; les interventions sont par la suite adaptées, en termes de praticabilité, à la spécificité du terrain et du contexte en général. À cet égard, Stübgen affirme que la circulation, le « traffic system » est la base, l'élément premier des plans de ville et s'attache ainsi à définir des applications et une technique généralisables et reproductibles. Aussi juge-t-il inefficace et désastreuse l'approche au cas par cas défendue par Sitte dans le *Städtebau*. (Collins & Collins, 2006) C'est en termes de résolution de problèmes que sont conçues les interventions. Cependant, cette démarche, placée sous le signe de la technique

et mobilisée par la recherche d'une codification, est pour ainsi dire tempérée par la négociation avec l'existant, facteur clé dans le pragmatisme de l'urbanisme de régularisation.

Alors que la prise en charge de l'existant amène Giovannoni à cerner ce nouvel ordre urbain, la mise en tension des registres différenciés qui marque son approche lui permet de tirer profit de ce déjà-là, et ce, sous ses différents aspects. Ce n'est plus en termes d'adaptation que l'existant est abordé, mais en tant que catalyseur dans une façon même de penser les interventions.

D'une part, l'analyse morphologique qu'il développe permet de caractériser les logiques de fonctionnement à la lumière d'interactions entre les formes urbaines et les vocations et appréhender ainsi la matérialité de la ville autrement qu'en termes architecturaux. Conçue comme ensemble marqué par les ruptures et les discontinuités, l'agglomération est vue à partir des relations entre les entités ou sous-ensembles qui forment un système dynamique. Cette méthode contribue à identifier les potentialités et à esquisser les contours d'un devenir possible. D'autre part, la confrontation des différentes déclinaisons de cet existant à ce qui est souhaité, qu'il s'agisse de composantes physiques ou de conditions de réalisations, nourrit la formulation de projets ancrés dans la spécificité du contexte. N'oublions pas que Giovannoni est mobilisé par la création d'un nouvel organisme urbain pour lequel l'existant est le catalyseur. Placée sous le signe de la projectualité, son approche donne à l'existant un rôle inédit : émancipé de la conservation, le patrimoine renvoie à l'existant qui devient le pivot d'une articulation des dimensions analytiques et projectuelles.

En effet, si à l'instar de l'urbanisme de régularisation, la cohérence de l'ensemble des interventions est pensée à la lumière des interactions entre les interventions positives et négatives, c'est aussi par le croisement voire la confrontation des caractéristiques physiques et conjoncturelles existantes qu'est cernée la spécificité du lieu et du contexte, de la situation. C'est de cette confrontation qu'émergent les intentions, le parti et les paramètres du projet : existant et souhaité s'informent mutuellement. Il s'agit là d'une différence significative en ce qui a trait à la façon de penser les interventions, particulièrement celle issue des premières théories d'urbanisme, en particulier celle de Cerdà puis des CIAM, où l'intervention découle de modèles définis a priori.

Au caractère exogène des projets issus de ces approches modélisatrices, les modalités de prise en charge de l'existant de l'approche giovannonienne débouchent sur l'élaboration de projets endogènes. C'est ici que le renouvellement ouvert par Giovannoni prend toute son ampleur.

Modalités de prise en charge de l'existant et émancipation des modèles et de la figure de l'utopie

Comme le montrent les travaux de Choay (1965, 1980), les premières théories de l'urbanisme cristalliseront dans des modèles bien arrêtés la recherche d'une technique généralisable et de sa nécessaire codification. Trois grands modèles regroupent les principales théories d'urbanisme : le progressisme, représenté par Cerdà et surtout par l'urbanisme fonctionnaliste; le culturalisme, avec les Cités jardins puis le naturalisme incarné par *Broadacre City* de Wright. Élaborés indépendamment du site et du contexte, ces modèles proposent une forme de ville clairement définie qui est la transcription dans l'espace d'une conception de la société idéale. Si l'existant est pris en considération, parfois et accessoirement, c'est surtout afin de concevoir un modèle universel d'organisation spatiale apte à concrétiser la société idéale. À ce titre, Cerdà observe minutieusement les façons de vivre et d'user des différents espaces, notamment ceux de la maison, de même qu'il utilise des relevés topographiques détaillés. L'étude de la ville existante sert ainsi des ambitions curatives : pathologie de la société, la ville est malsaine et doit être guérie. Ces modèles témoignent d'une façon de penser l'urbanisme fortement conditionnée par l'utopie moréenne. En effet, selon Choay, l'*Utopie* de Thomas More inaugure une façon d'aborder l'espace propre à la culture occidentale moderne et met de l'avant une conception instrumentale de l'espace dont le façonnement « acquiert une dimension orthopédique ». (2005 : 82)

La figure de l'utopie, qui appelle une nécessaire modélisation, présente les caractéristiques suivantes : d'abord, une rationalité parfaite préside à l'organisation de la ville moderne, rien n'est laissé au hasard et la ville se développe comme prévu; puis, la nature est dominée par l'homme, qui à l'aide de la technique la conforme à ses besoins et à ses désirs. De plus, non seulement l'utopie donne à la technique une place prépondérante, mais elle relèverait d'une véritable civilisation de la technique. (Rouvillois, 1998) Deux critères président à la définition d'un modèle, d'abord l'exemplarité puis la reproductibilité. (Choay, 1965) Ces

projections sont exemplaires dans la mesure où elles sont la représentation « parfaite » dans l'espace des principes, des critères élaborés en fonction des qualités constitutives d'un monde idéalisé. Quelles que soient les conditions de la terre d'accueil, les caractéristiques du contexte, la conception et l'implantation du modèle relèvent de la seule volonté humaine. Véritable « image monolithique, indissociable de la forme de [ses] détails » (Choay, 1965 : 16), ces modèles auront des conséquences significatives relativement à la conception de l'agglomération et à la définition de l'urbanisme.

Les analyses de Choay (1965; 1980), montrent comment l'objectivation des utopies dans des modèles, soit l'association étroite entre une position idéologique, des principes d'élaboration de la forme et des caractères d'organisation spatiale, procède d'un glissement de sens de la ville à la cité qui appauvrit, réduit la compétence d'édifier et d'habiter. Ce glissement de sens initié par l'Utopie de More, culmine avec les grandes entreprises de planification des Trente Glorieuses. Aussi, il constitue un facteur significatif dans les débats entre une pensée planificatrice issue des sciences sociales et un urbanisme issu de l'architecture⁵⁰.

Cette presque fusion des positions idéologiques, des valeurs et des intentions à caractère politique à des interventions urbanistiques, cette assimilation ou subordination du projet de ville à celui de cité rend très difficile l'analyse critique de l'un ou de l'autre et l'identification de leur apport respectif. Ainsi, dans une certaine mesure, l'objectivation des

⁵⁰ Une présentation très sommaire de l'évolution de l'utopie permet de mieux comprendre les tenants et aboutissants de l'assimilation du projet de ville et celui de la cité. Selon Ansay et Schoonbrodt (1984 : 68-71), le pouvoir politique et social de l'organisation spatiale est reconnu dès l'Antiquité. Cependant, dans la Grèce classique l'idée de l'utopie fait l'objet d'un important débat où s'affrontent des conceptions diamétralement opposées du monde (Platon vs Aristote). Mais d'une façon générale, bien qu'elles renvoient à une « projection imagée du problème moral et politique » elles servent principalement à étayer et à construire une conception de la cité dans le cadre d'une théorie politique et de la sorte: «Le discours utopique est à la fois un exposé pédagogique d'une théorie éthique et politique et un artifice de la pensée qui se donne une traductibilité spatiale.» (1984 : 69) Par contre, avec la Renaissance, ces projections prennent une importance prépondérante mais surtout, elles se traduisent autrement et servent d'autres finalités. Dans la foulée de la révolution copernicienne «le modèle abstrait prime sur les individus concrets» et on observe «le glissement de la multiplicité problématique et conflictuelle, de la diversité de la ville à la normalisation mathématique; cette normalisation concerne les comportements et les lieux» qui sont étroitement associés et nourrissent ainsi un «glissement [de sens] de la ville à la cité».

En même temps, l'invention de la perspective contribue à une objectivation de l'espace, des figures urbaines, des lieux de la ville. (Frey, 2000) Selon Mumford, l'architecture connaît aussi une révolution copernicienne: libéré des contingences de l'histoire et du déjà là, l'architecte impose sa vision, ses lois. Ainsi, la figure de l'utopie inaugurée par More diffère largement des utopies antiques. Ce qui fait dire à Rouvillois (1998), que la figure de l'utopie naît véritablement avec la Renaissance et accorde un rôle de premier plan à la technique et appelle une nécessaire objectivation.

utopies dans des modèles se traduit dans la pratique par l'appréciation d'un projet d'intervention urbanistique principalement pour les intentions et les valeurs politiques qu'il prétend servir; la forme en soi, notamment dans ses dimensions esthétiques, est considérée secondaire et n'est appréciée en soi que dans une perspective architecturale.

Cette objectivation appelle une réduction de la complexité des situations concrètes qui se traduit par une conception d'agglomération comme un objet unique et uniforme, bien qu'elle puisse être plus ou moins étalée, circonscrite ou infinie. En termes de démarche, cette réduction présuppose l'établissement d'une valeur à partir de laquelle poser les problèmes, puis le choix d'une dimension autour de laquelle baser l'élaboration d'un projet. Par exemple, l'écologie et la conservation des environnements naturels comme dimension et objectif premier d'une approche dite de développement durable. La fécondité voire la constitution même d'un regard urbanistique de l'ordre de celui proposé par Giovannoni est ainsi significativement limitée.

Cependant, l'opposition entre les approches modélisatrices et giovannonienne ne tient pas tant au pouvoir orthopédique accordé à l'aménagement de l'espace, au désir d'améliorer les conditions de vie en vertu des valeurs de la modernité. On a vu comment Giovannoni, mobilisé par l'articulation entre ancien et nouveau, reconnaît la nécessité des entreprises de modernisation, voire d'une nouvelle *renovatio urbis*. L'opposition tient surtout à la conception instrumentale de l'espace du paradigme moréen qui réduit l'espace à un substrat neutre et en fait un objet à modeler au gré des intentions et des possibilités de la technique. Dans cette foulée, on recourt à des modèles qui constituent des « solutions » uniques, universelles confrontées aux seules rationalités scientifiques (pour le quoi faire) et techniques (pour le comment faire). C'est cette réduction qui est mise en question par l'approche giovannonienne.

Une présentation sommaire des modèles définis par Choay aidera à mieux cerner l'apport des modalités de prise en charge de l'existant de l'approche giovannonienne.

Le modèle progressiste

Consécration de la logique rationnelle, le modèle progressiste (Choay, 1965), embrasse l'idée de progrès et voit dans la technique le moyen privilégié pour construire un monde meilleur. Ordre, clarté, rationalité sont les qualités d'une ville moderne et la chaîne de

montage devient un modèle à suivre. La forme de la ville est vue comme la somme des réponses aux besoins individuels et matériels. Le type, en tant qu'unité de base universelle, interchangeable et non différenciée, joue un rôle central dans l'élaboration du modèle. La définition de standards prédomine dans le modèle progressiste et l'élaboration d'un prototype d'homme et de ville exige de ne retenir que des dimensions universelles. Des prototypes conçus pour répondre précisément et une fois pour toutes aux besoins matériels définis avec une grande exactitude par la science président à la conception des formes urbaines. L'ordre spécifique de la ville est établi de façon stricte : clarté du plan, géométrie simple sont les apanages du modèle progressiste qui peut être reproduit indéfiniment et efface les limites traditionnelles ville-campagne. La ville est la multiplication des unités de bases – bâtiments et voies - distribuées par des zones fonctionnelles.

Le modèle culturaliste

Le modèle culturaliste s'oppose en tous points au modèle progressiste. Intrinsèquement romantique, le culturalisme prône un retour vers le passé, source sacrée de la culture, et considère les besoins spirituels prédominants. Bien que chaque individu soit unique, son appartenance à un groupe est une part importante de son identité et les besoins collectifs sont au premier plan; le tout étant plus que la somme des parties, la ville est conçue comme « une belle totalité ». (Choay, 1965 : 21) Le culturalisme valorise les formes irrégulières, et oppose au plan orthogonal et sans ambiguïté des progressistes un « ordre organique [...] inspiré par la puissance créatrice de la vie » et seul capable « d'intégrer les apports successifs de l'histoire et de tenir compte des particularités du site » et donc de satisfaire l'idée de distinction culturelle des communautés. (Choay, 1965 : 23) En lien avec la prédominance des besoins spirituels, l'esthétique occupe une place prépondérante, au même titre que l'hygiène chez les progressistes. Enfin, la distinction claire entre la ville et la campagne constitue un critère de premier ordre en lien avec la valeur d'unicité d'un lieu.

Le modèle naturaliste

Le modèle naturaliste trouve son incarnation dans le projet de Wright, *Broadacre City*. Ce modèle, « radicalement utopique » aura beaucoup moins retenu l'attention notamment parce qu'il n'a pas été exprimé dans des figures spatiales aussi claires et identifiables que celles issues de deux modèles précédents. Cependant, il aura une influence significative auprès des sociologues et town-planners américains. (Choay, 1965)

Wright base son modèle de ville sur la glorification de la nature, idéalement sauvage. Dans le sillage de la pensée d'Emerson, le développement harmonieux de l'homme ne peut être assuré que par des contacts constants autant qu'étroits avec la nature. La ville, la mégalopolis est le symbole de l'aliénation, de l'asservissement de l'homme et la désurbanisation devient ainsi un moyen, voire une expression de la démocratie : « Notre propre idéal de l'état social, la démocratie [...] fut originellement conçu comme la libre croissance de nombreux individus en tant qu'individus ». (Wright in Choay, 1965 : 47) De la sorte, une société démocratique est fondamentalement individualiste et la technique devient le passeport pour l'émancipation de l'homme. À l'instar du modèle progressiste, le modèle naturaliste mise sur la technique pour amener la dépolitisation du discours urbanistique; quant au contact avec la nature « sauvage », il nourrit la spiritualité et rejoint certaines valeurs du culturalisme.

Acentrique et basé sur une très grande mobilité, le modèle naturaliste est l'antithèse de la ville : la nature ininterrompue est l'ossature de l'établissement humain qui est composé de cellules implantées çà et là. L'organisation spatiale se caractérise par un découpage de l'espace en cellules d'une très grande superficie reliées par un réseau extensif de voies de communication; des « unités industrielles ou commerciales » sont implantées aux croisements des routes et voisinent des grappes de résidences de très faible densité disséminées de façon plus ou moins aléatoire sur le territoire. La localisation des fonctions n'est pas régie par une ségrégation systématique comme telle. La mise en valeur des caractéristiques géographiques et biologiques, par exemple la topographie et la flore, est un des principes clés de composition urbaine des cellules.

Il y a des ressemblances frappantes entre ce modèle et l'aménagement du territoire contemporain ne serait-ce que par la dispersion des composantes et l'éclatement de l'agglomération. Ce modèle correspond à la façon d'appréhender l'espace de la planification des Trente Glorieuses qui reprend les caractères du culturalisme et du progressisme en les associant chacun à une échelle spécifique. Mentionnons à ce titre les petites banlieues champêtres, les *gated communities* ou encore mieux les TOD dont l'organisation spatiale et la composition urbaine reprennent les principes « culturalistes » mais où leur localisation, définie presque uniquement en fonction des grands réseaux de transport ressort du modèle naturaliste.

Ces modèles à l'instar de la figure de l'utopie, opposent deux images : une négative, porte sur les conditions existantes qui sont à enrayer : la ville, fille de la société, est malsaine, chaotique, désordonnée; l'autre, positive renvoie au modèle spatial qui incarne l'état à atteindre, il en est la maquette, le support. L'existant et le souhaité deviennent ainsi irréconciliables.

Alors que le progressisme occulte l'existant pour se concentrer sur les besoins, le naturalisme et surtout le culturalisme donnent l'impression de le prendre en considération. Mais cet existant est surtout vu en termes de caractéristiques géo-physiques qu'il s'agit de mettre en valeur. Plus encore, le modèle culturaliste semble à première vue correspondre aux positions de Giovannoni. La mise en valeur des caractéristiques physiques afin d'affirmer l'identité et l'unicité d'une communauté et d'un lieu témoigne d'un arrimage avec l'existant. Toutefois, celui-ci sert essentiellement des objectifs de composition urbaine et ce sont les qualités esthétiques qui retiennent l'attention; le modèle sera adapté aux caractéristiques physiques⁵¹. Puis, ces modèles proposent des ensembles en soi, des solutions de rechange à la ville existante. Ces modèles ne visent pas l'articulation avec la ville existante, en termes d'adaptation ou de prolongement, mais la dénégation de celle-ci. Pour reprendre les analyses de Corboz (2001), ces modèles sont soit contre la ville et en promeuvent l'éradication ou hors de la ville et ainsi l'occultent. À l'échelle du tissu, ceci se traduit de deux façons : éradication des contraintes physiques ou mise en valeur de certaines qualités physiques.

Objectivation des utopies dans des modèles

L'objectivation des utopies dans des modèles, c'est-à-dire l'association d'un ensemble de caractères sociaux et politiques d'une société souhaitée à des caractères physiques, contribue significativement à l'incapacité à cerner le nouvel ordre urbain en émergence et à développer un nouveau langage urbanistique cohérent avec les nouvelles réalités. En effet, le recours à des modèles a priori place la formulation de problématiques dans un espace étroit : l'existant est vu comme contrainte, un problème à éradiquer. Il s'agit moins de

⁵¹ La banlieue jardin de Letchworth illustre bien cet effort d'adaptation. Le schéma type d'organisation spatiale est adapté à la topographie du terrain. Par contre, la ville nouvelle de Harlow présente une mise en forme qui a été pensée à partir des caractéristiques du terrain.

définir une situation, de cerner un phénomène que d'identifier un problème à partir d'un état défini comme devant être : l'espace est vu uniquement comme un instrument dans la concrétisation d'une vision idéalisée. Issu d'une « conception instrumentale de l'espace », le projet n'émerge pas d'une confrontation de l'existant et du souhaité, de l'identification des potentialités du territoire, compris comme espace habité et vécu, et révélées notamment par l'analyse morphologique urbanistique. Bien sûr, les différentes études statistiques, géographiques, etc., participent à l'élaboration du modèle et dans ce sens, on observe une certaine prise en charge de l'existant. Mais, comme il a été montré, cet existant est par la suite confronté à une idée de ce que devrait être la ville pour offrir des conditions de vie appropriées à la société imaginée; c'est à travers le modèle, dans une perspective curative que la ville existante est appréhendée. La convocation de certaines caractéristiques de l'existant sert à la justification d'une position idéologique.

Également, cette objectivation des utopies dans des modèles d'organisation spatiale éclipse ou tout le moins rend difficile toute mise en question des systèmes de valeurs qui sous-tendent la façon de poser le problème et ceci particulièrement lorsque la science est convoquée pour légitimer ces modèles. (Choay, 1965) Ce sont les modèles en tant que matérialisation des intentions qui font l'objet d'analyses et de critiques; ni les intentions à la base du projet, ni le souhaité ne sont véritablement mis en question.

Giovannoni, on l'a vu ne propose pas de modèles, mais une approche conceptuelle à partir de laquelle penser les interventions en fonction de la spécificité du contexte. Il ne cherche pas non plus à établir ou à démontrer la supériorité d'une forme urbaine sur une autre. Certes, il manifeste son attachement pour les villes anciennes et leur reconnaît une valeur artistique et une organisation spatiale favorable à la vie communautaire. Ces qualités ne sont pas l'apanage des villes médiévales, bien au contraire Giovannoni s'attache à montrer que les ensembles ont des qualités en lien avec l'époque qui les a vu naître. Pour lui, la cohérence d'un ensemble n'est pas donnée une fois pour toutes, mais résulte d'un agencement, d'un équilibre sensé et sensible des différents aspects, notamment esthétiques, qui correspond à une façon d'être propre à une époque et la nourrit. Le parti de la conservation ou plus justement de la réactualisation du patrimoine urbain émerge d'une position idéologique de Giovannoni. Cependant, celle-ci est assumée et surtout « contenue » par une approche qui tire parti de la confrontation des registres différenciés et irréductibles, des dimensions contradictoires. Par ailleurs, Giovannoni n'entretient pas

d'ambitions scientifiques et ne vise pas, au premier chef, l'explication des phénomènes et leur nécessaire réduction en fonction d'un objet théorique disciplinaire. Il élabore plutôt une approche conceptuelle apte à fonder une pratique éclairée qui assume les paradoxes, tire parti des contradictions.

Réflexivité et délibéré (qui ne se limite pas à la gouvernance) sont au coeur d'une telle pratique qui se situe dans le registre de la rigueur. C'est dans ce sens, que Choay avance que l'urbanisme est un savoir penser paradigmatique plutôt qu'un savoir faire scientifique. (Choay, 1965) Le pragmatisme implique effectivement une prise de position, mais qui doit être éclairée et assumée. Un savoir faire scientifique consiste essentiellement en une application de connaissances issues des sciences fondamentales (qui ont pour but l'explication d'un phénomène dont la définition procède d'une réduction) et ressort de la technique. Nous reviendrons sur ces aspects à la fin de ce chapitre.

L'apport de Giovannoni ne tient pas à la prise en considération de l'existant comme tel, qui serait donné une fois pour toutes. Tout se joue dans la façon de définir l'existant en question et l'approche dans laquelle s'inscrit la prise en considération ainsi que la destination qu'elle sert. Aussi, ces modalités de prise en charge à la fois résultent et influencent la définition du regard spécifique de l'urbanisme; elles ouvrent sur l'établissement de la spécificité conceptuelle de l'urbanisme.

Rémanence du paradigme albertien et caractère unitaire de l'urbanisme

« On pourrait presque dire que le développement urbain, pendant une grande partie de la Renaissance, comporte un principe de cristallisation qui ne supprime toutefois pas le libre groupement.

À cette époque où l'art l'emporte sur toutes les autres considérations et où le souvenir de l'Antiquité retrouve une nouvelle vie, les rapports harmoniques tendent à prédominer, tant en architecture que dans la configuration des espaces urbains. Ces deux dimensions s'associent souvent dans certains monuments urbains pensés architecturalement, c'est-à-dire dans une conception unitaire de l'oeuvre principale et de l'espace qui l'entoure et a été réalisé tout exprès pour l'accueillir. » (Giovannoni, 1931 [1998] : 61)

Comme il a été vu, Giovannoni développe ses analyses urbaines selon trois angles à partir desquels aborder la ville dans son entièreté. La complexité de la ville est telle que

Giovannoni, aux fins de la réflexion, compare ces angles à des organismes qui intègrent chacun l'ensemble des dimensions; les organismes social, cinématique et esthétique interagissent et s'affrontent. En fonction de l'angle choisi, l'analyse d'une situation peut donner lieu à des problématiques fort différentes et contradictoires et de la sorte, une intervention souhaitable et bénéfique pour un aspect peut être complètement néfaste à un autre. Cette analogie constitue un outil conceptuel qui lui permet d'appréhender la complexité de la ville. Lorsque transposés à sa démarche, ces organismes correspondent en quelque sorte aux faces d'un prisme à partir duquel aborder la ville dans sa globalité.

À un autre niveau, l'analogie des trois organismes et la figure du prisme qui représentent son approche, l'amènent à conceptualiser le caractère unitaire de l'urbanisme. Celui-ci est du même ordre que celui de l'architecture sans toutefois en être le prolongement. Autrement dit, à l'instar de l'architecture, l'urbanisme procède d'un regard spécifique apte à appréhender la matérialité de la ville à partir des interactions entre dimensions concrètes et abstraites qui forment un tout indissociable. Selon Secchi (2000 [2006]), ce regard est possible à condition que l'urbanisme articule savoirs constructifs et « programmatifs »; c'est dans cette articulation, dans cette prise en charge des interactions entre ces savoirs que réside le caractère unitaire de l'urbanisme. Afin de mieux cerner ce caractère unitaire, on peut établir un certain parallèle entre l'analogie des trois organismes et la triade albertienne⁵². Soulignons que nous ne prétendons aucunement faire ici une analyse comparative entre Alberti et Giovannoni, ce qui est un sujet de thèse en soi compte tenu de l'extrême richesse de l'oeuvre albertienne et des nombreuses interprétations dont elle a été l'objet. Le but visé ici est beaucoup plus modeste; il s'agit plutôt par cette mise en parallèle d'illustrer la mise en tension explicite et assumée de la démarche giovannonienne et de montrer comment elle participe à l'établissement de la spécificité conceptuelle de l'urbanisme.

⁵² Plusieurs auteurs, dont Choay distinguent les triades vitruvienne et albertienne. La triade vitruvienne, comme l'ensemble de l'oeuvre de Vitruve renvoie plus directement au bâtir comme tel. La triade albertienne du *De re aedificatoria*, si elle réfère au bâtir elle l'inscrit dans une pensée plus large et fonde la première théorie de l'édification. (1980 : 130-140) Comme elle le souligne: «Elles ont [les six opérations albertiennes] pour champ d'application, le triple registre de la nécessité, de la commodité et du plaisir, qui donne au *De re aedificatoria* son plan tripartite, organise chacune de ses parties et ne doit, en aucune façon être assimilé à la célèbre triade vitruvienne, *soliditas, utilitas, venustas*. Car il ne s'agit pas, pour Alberti, de définir les qualités essentielles des objets bâtis, mais les composantes d'un champ opératoire [...]» (Choay, 2005 : 102). C'est pour cette raison que nous retenons la triade albertienne.

Dans le *Re de aedificatoria*, Alberti définit les principes et les règles de l'édification. Celle-ci englobe, mais va au-delà de la construction comme telle. L'humaniste qu'est Alberti voit dans l'acte d'édifier un geste humanisant et producteur d'humanité : « l'acte d'édifier apparaît donc dans le *Re de aedificatoria* comme une activité générique qui sous-tend, en doublant la parole, l'auto-construction et l'auto-institution de l'espèce humaine ». (Choay, 2005 : 104) Selon Alberti, l'édification procède de l'interaction entre trois systèmes interdépendants, indissociables et hiérarchisés : le *necessitas*, le *commoditas* et le *voluptas*. Il est à noter que la hiérarchisation ne fait pas ici référence à un découpage sectoriel présidant à la formulation d'intervention ou à la codification d'une démarche de planification, mais plutôt au mouvement de la pensée et du geste qui fonde l'édification, à son procès comme tel. La structure de l'ouvrage s'articule autour de ces trois systèmes qui correspondent aux « trois niveaux de la motivation humaine » auxquels seule l'architecture est apte à répondre simultanément. (Choay, 1980; Borsi, 2006)

Le *necessitas*, fait référence aux besoins de base des humains (des habitants) et aux exigences pratiques de la construction, dont la solidité, et à l'association de la forme et de la matière. Le *commoditas*, renvoie au registre des désirs et des usages au sens large, il vise la « satisfaction des demandes que les humains sont conduits à formuler » (Choay, 1980 : 88), et va donc au-delà de la question de l'utilité. Enfin, le *voluptas*, système privilégié par Alberti, qui dans la foulée de la modernité naissante place l'homme au centre des préoccupations, rejoint le plaisir que procure l'expérience esthétique. C'est ici que l'architecture complète sa mission humanisante et voit l'accomplissement de l'homme, le déploiement de son devenir. Aussi, l'édification répond-elle à un besoin d'expression de l'homme; l'architecture « comble cette passion de construire enracinée dans le cœur des humains et qui leur apporte la gloire ». (Choay, 1980 : 89)

C'est à la lumière du « procès d'intégration et [de] leur indissociabilité », de leurs interactions que Alberti énonce les règles de l'édification ». (Choay, 1980 : 132-161) C'est ici que la filiation entre Alberti et Giovannoni est la plus frappante.

Par l'analogie des organismes social, cinématique et esthétique qui deviennent en termes de pratique les trois faces d'un prisme à partir duquel appréhender et lire la ville, Giovannoni « transpose » ou plutôt resitue la triade albertienne dans une perspective d'urbanisme. Effectivement, on peut voir certaines correspondances entre les systèmes

d'Alberti et les organismes que Giovannoni identifie. L'organisme cinématique, qui réfère à la forme urbaine, plus particulièrement à la succession articulée des divers sous-ensembles de la ville rejoint le *necessitas*, soit l'arrimage des besoins et des exigences pratiques de la construction. L'organisme social, qui concerne les besoins et les « choix » sociaux, les réalités socio-économiques et les incidences de l'organisation spatiale sur la vie de la communauté, bref les rapports entre les besoins, les désirs et les ressources rejoint le *commoditas*. L'organisme esthétique renvoie au *voluptas*. Giovannoni insiste sur l'importance de l'esthétique, ses retombées bénéfiques. L'organisme esthétique fait référence à la composition urbaine et à l'intégration « harmonieuse » des différentes des différentes qualités des figures tant architecturales qu'urbaines. Mais aussi, il renvoie à la contribution de l'art dans la façon de penser les interventions. Bien qu'il adopte, par moment du moins, une attitude plus prosaïque - époque oblige - il voit dans l'aménagement des villes des enjeux dont l'importance va au-delà des considérations techniques, fonctionnelles et utilitaires; il accorde à l'urbanisme une portée civilisatrice qui n'est pas sans rappeler Alberti. Cependant, si chez Alberti, l'architecte est le héros, celui qui concrétise la gloire de l'humanité, on ne trouve pas chez Giovannoni cet héroïsme et la portée civilisatrice est moins spectaculaire. Ce ne sont pas des individus, mais des communautés dont il est surtout question; la douceur de vivre, le bonheur de l'ordinaire et du quotidien remplacent la gloire du prince, la somptuosité du palais.

L'interaction de ces organismes ou systèmes irréductibles et indissociables fonde la démarche de l'urbanisme en même temps qu'elle définit l'objet de sa pratique. La mise en tension entre les intentions et les souhaits, les contingences et les promesses de l'existant et du geste nourrissent la réflexivité et le délibéré à la base des interventions sur la ville dans sa matérialité. Cette démarche inscrit dans une dialogique deux niveaux d'interactions : celui de l'objet comme tel puis celui de la démarche d'édification soit le penser et le faire. Giovannoni, on l'a vu, ne propose pas de modèles d'organisation spatiale, ni ne privilégie une forme urbaine. Il jette les bases d'une approche conceptuelle qui permet de formuler une problématique et de penser un concept d'intervention à la lumière de la spécificité de la situation. Mais plus encore, cette démarche permet de penser l'accomplissement des intentions de plusieurs manières : les différents aspects et dimensions ne prennent pas le même poids selon la configuration de l'ensemble du projet. Il ne s'agit pas ici de l'adaptation d'un modèle, mais bien de la formulation d'une

intervention, d'un projet unique qui est pensé à chaque fois. La nature générative de l'approche tient à ce que le faire et le penser sont étroitement articulés mettant ainsi à profit les contradictions et les paradoxes de la pratique. C'est donc en termes d'approche, de façon de penser les situations et les interventions que l'on retrouve le plan tripartite d'Alberti dans l'approche giovannonienne.

En effet, Giovannoni ne transpose pas le plan tripartite, mais le resitue dans une perspective urbanistique, et ce, à partir d'une conception de la ville comme agglomération marquée par les ruptures et les discontinuités. Giovannoni ne réduit pas la ville à une grande maison; le patrimoine urbain réfère à un sous-ensemble dans l'agglomération et le tout n'est pas réductible à la partie, comme le fait notamment la typomorphologie italienne⁵³. L'analogie albertienne de la ville comme une grande maison (qui sera d'ailleurs reprise par Cerda) rejoint l'approche giovannonienne lorsqu'elle est comprise comme un ensemble articulé de composantes différenciées qui fonde une démarche dialogique (et pragmatique). C'est surtout à travers l'analogie organiciste que la correspondance entre Alberti et Giovannoni est la plus forte.

Alberti conçoit l'édifice comme un corps humain vivant : « L'édifice est un corps comme tous les autres corps, il est constitué d'un dessin et d'une matière ». (in Borsi, 2006 : 132) Vivant, du fait notamment de ces interactions, l'édifice est en quelque sorte le substitut du corps humain. (Choay, 1980) Choay souligne qu'il ne s'agit pas là d'un anthropomorphisme de premier degré, mais d'un postulat qui joue un rôle central dans l'esthétique albertienne et particulièrement, en ce qui concerne notre propos, dans la démarche qu'elle implique :

« [...] à l'instar de tout corps, un édifice consiste en forme, relevant de l'esprit (ab ingenio), et en matière, relevant de la nature (a natura). Mais poursuit l'architecte, forme et matière, que le travail de la réflexion nous a habitués à dissocier, ne sont distinguables que par abstraction. C'est à partir de leur complémentarité que va s'indiquer l'ordre de l'édification et de ses règles.

⁵³ L'analogie de la ville à une grande maison a été sévèrement critiquée par plusieurs chercheurs en études urbaines, particulièrement par Desmarais (1995 : 55-59), dans le cadre d'un essai théorique sur la géographie structurale. Il y critique la réduction de l'urbain au cadre bâti, du tout à la partie qui évacue les dimensions sociales, politiques des dimensions morphologiques et ne permet pas de rendre compte ni d'expliquer la complexité de l'urbain. Il est à noter que cette critique vise particulièrement le fonctionnalisme et la réduction qu'il opère.

[...] Cette opération [le passage à l'acte de bâtir] suppose l'union de la forme et de la matière, qui ne peut être accomplie sans l'instrument nécessaire qu'est la main de l'artifex. » (Choay, 1980 : 90)

Cette main, c'est l'être qui pose un geste. Cela implique que l'intervention ne va pas de soi, que le projet n'est pas le résultat d'une équation, d'une application qui va de soi, mais appelle ce que Bergson nomme l'intuition créatrice. Ce concept, qui sera repris par Geddes⁵⁴, puis implicitement par Giovannoni via l'organisme esthétique peut être défini sommairement comme la part d'art et d'originalité dans la façon de mettre ensemble les différentes parties d'un tout. L'intuition est vue selon Bergson comme « la réciprocité d'un regard, d'un voir et de l'intelligence des choses qui sont indissociables; elle n'est pas une représentation et ne vise pas la reconstruction d'un phénomène observé ». (Arnaud, 2008 : 37-43) Elle renvoie à l'investissement de l'être, qui en termes de conception de projet se traduit par la mise à contribution de la sensibilité du concepteur et de sa confrontation avec des éléments extérieurs. Plusieurs projets, prenant appui sur le même corpus d'études et visant les mêmes grands objectifs, peuvent accomplir grosso modo le même résultat, mais de différentes manières. C'est ici le tout qui est configuré différemment.

La mise en tension inhérente à la démarche giovannonienne, incarnée dans la figure du prisme, donne une place importante à cette intuition créatrice : le projet, l'intervention n'est pas le résultat d'une application mécanique, d'une réponse technique à un besoin ou un problème, mais procède d'une façon même de penser et d'appréhender une situation.

L'approche giovannonienne ouvre ainsi le passage du modèle à la règle. Contrairement au modèle, la règle « ne peut se répéter », elle s'occupe de chaque situation et trouve des solutions appropriées, non reproductibles »⁵⁵. Dans ce sens, l'approche giovannonienne place l'urbanisme dans une démarche générative qui lui est propre. Cette démarche relève d'un ensemble de principes et de paramètres propres à l'urbanisme quant à la façon de regarder et de penser la pertinence du projet; elle ne doit pas être confondue avec l'idée d'un processus comme fin en soi (dans une perspective gestionnaire). Par ce cadre

⁵⁴ Geddes s'appuie significativement sur la pensée de Bergson. Outre la notion d'intuition créatrice, il convoque celle d'élan vital à partir de laquelle il justifie l'idée que l'établissement humain est en constante transformation. (Choay, 1965; Geddes, 1915 [1968])

⁵⁵ Choay, dans une entrevue accordée à Thierry Paquot, en octobre 1994. Site web de l'Institut d'urbanisme de Paris : www.urbanisme.u-pec.fr. Consulté le 30 octobre 2006.

conceptuel, l'urbanisme est en mesure de s'approprier et de resituer dans sa propre perspective, en fonction de son objet de pratique des connaissances issues d'autres disciplines. Aussi, l'urbanisme est-il en mesure de se réactualiser.

L'intégration des apports de Cerdà et de Sitte

À l'instar de sa contribution relativement au patrimoine urbain, Giovannoni intègre et dépasse l'apport de ses prédécesseurs en urbanisme. Plus particulièrement, Giovannoni prend appui sur la théorie de Cerdà et sur celle de Sitte, qui relèvent chacune d'un paradigme différent. En effet, on trouve dans *l'Urbanisme face aux villes anciennes* de nombreuses références à ces deux auteurs. Il emprunte à ces derniers certains concepts mais qu'il resitue dans le contexte de l'agglomération contemporaine et dans une démarche spécifique.

L'apport de Cerdà : reconnaissance de la spécificité de l'agglomération moderne

Giovannoni rejoint Cerdà sur plusieurs points. Il reprend certains éléments de *La Teoria* et dans une large mesure, il en partage l'esprit; comme Cerdà, il s'attache à définir un système de pensée propre à l'urbanisme. Cependant, Giovannoni va plus loin que Cerdà, sans toutefois en invalider l'apport. La destination de l'étude de l'existant constitue le trait distinctif principal entre les deux penseurs.

À l'instar de Cerdà, Giovannoni conçoit les transformations profondes de la ville moderne amenées par le déploiement sans précédent de la mobilité et par le rôle grandissant de la technique. Il reprend d'ailleurs la formule de Cerdà : l'homme se meut, l'homme se repose. Aussi, Giovannoni fait de la technique une dimension parmi d'autres dans une approche conceptuelle qui aborde l'établissement au travers l'interaction entre les dimensions et les échelles. En effet, tant Cerdà que Giovannoni conçoivent l'agglomération dans ses rapports entre les échelles. Cette saisie des logiques de fonctionnement permet de penser des lieux, des interventions qui arrivent les différentes façons d'investir l'espace, et ce, en composant avec les contradictions entre les échelles du voisinage, du quartier, de l'agglomération.

Chez Cerdà, cela se traduit notamment par le double maillage qui caractérise la grille orthogonale. Chez Giovannoni, qui ne propose pas de modèles d'organisation spatiale, ces

rapports sont vus en termes plus topologiques, sous l'angle de la localisation des extensions et des vocations et du statut des sous-ensembles. Puis, l'aménagement des lieux est pensé à partir de ce que Choay appelle la place « du corps humain ». (Choay, 2005 : 90) En d'autres termes, ce n'est pas l'expérience sensible des hommes qui est subordonnée aux impératifs de la technique, des réseaux comme d'une démarche de codification, mais plutôt l'inverse. À ce titre, on se rappellera la place centrale que donne Cerdà à l'étude des façons de vivre de l'homme - et ce jusque dans l'intimité - pour en cerner les besoins qu'il confronte ensuite aux exigences du déploiement des communications. Cette confrontation ne sert pas seulement à définir les dimensions des voies et des îlots, mais surtout la qualité des espaces. En effet, le plan Cerdà témoigne d'une grande finesse dans l'articulation des différents espaces publics : celle-ci tient certes à la fluidité du passage d'un espace à un autre, mais elle procède aussi d'une conception qui aborde les espaces dans leur réciprocity, c'est-à-dire qui s'informent mutuellement. À cet effet, le double maillage ne sert pas que des objectifs de fluidité de circulation, mais fait aussi référence à l'articulation des types d'espaces. Ainsi, les coeurs verts des îlots, espaces de la familiarité, deviennent l'interface entre le logement, lieu de l'intimité; la rue, espace cosmopolite, assure la fluidité des communications et accueille l'effervescence urbaine.

C'est cette mise en tension des différentes logiques et l'appréhension conjointe des multiples dimensions qui la fondent qui amènent Choay à qualifier l'approche de Cerdà de pragmatique, malgré son caractère modélisateur⁵⁶. (Choay, 1993) L'incarnation dans une forme articulée, le recours à une logique tissulaire contribuent significativement à mettre ensemble des aspects, des besoins contradictoires. Alors que l'articulation des échelles rend possible le déploiement d'une « nouvelle convivialité » urbaine, les différents concepts que Cerdà propose (séjour/mouvement, double maillage, etc.) constituent des « structures

⁵⁶ Il convient de mettre en perspective les analyses critiques de Choay à l'égard de Cerdà. Dans *Urbanisme, utopies et réalités* (1965) Cerdà est classé dans le modèle progressiste qui donne une place de premier plan à l'idée de type. Puis, dans *La règle et le modèle* (1980), la théorie de Cerdà est vue comme l'expression du paradigme moréen et comme l'incarnation du scientisme qui marquera l'urbanisme moderne. Ces ouvrages visent à montrer d'une part, le caractère idéologique de l'urbanisme et d'autre part, les tenants et aboutissants du scientisme dans les façons de penser l'urbanisme. Dans un article ultérieur, *Le règne de l'urbain et la mort de la ville* (1994) le regard sur Cerdà se fait plus nuancé.

Dans cet article, Choay classe sous deux catégories les démarches urbanistiques: une qui se réclame de la science et propose ainsi des modèles arrêtés (qui ont été définis dans son ouvrage de 1965); une autre fait référence aux démarches pragmatiques et sans prétention scientifique. C'est dans cette dernière que Cerdà est classé, au côté de Haussmann, Wagner, etc. (Choay, 1994 : 26-27) Dans cette thèse nous avons regroupé ces approches sous l'enseigne de l'urbanisme moderne de tradition classique.

génératives ». Ceci diffère du plan d'ensemble fixe et très schématisé d'organisation spatiale proposé par les modernistes.

Cependant, Cerdà reste, pour ainsi dire, à l'échelle de l'îlot, qui devient l'unité de base. En contrepartie, Giovannoni met à profit la mise en tension à une autre échelle, dans une conception de l'agglomération, comme ensemble formé de singularités. Aussi, il élargit la prise en charge de l'existant.

On remarquera, à juste titre, que Giovannoni n'est pas le premier à intégrer la technique dans un système de pensée, à en faire un élément parmi d'autres. En effet, la Théorie de Cerdà prend appui sur les rapports entre les dimensions indissociables de l'urbanisation, qu'il appelle les cinq bases (technique, administrative, juridique, politique et économique). Toutefois, cette mise en rapport sert à l'élaboration d'un modèle idéal, du moins d'une unité de base reproductible, généralisable et universelle. C'est afin de construire ce modèle qu'il s'agira par la suite d'appliquer que Cerdà étudie minutieusement les conditions existantes. Application qui nécessite par ailleurs de faire table rase ou à tout le moins d'ignorer les ensembles existants, de les voir comme des obstacles, ou des situations à corriger.

La contribution de Sitte : intégration des principes artistiques et l'art comme façon de penser

On attribue au Städtebau une portée théorique significative en urbanisme. (Wieczorek, 1982; Collins & Collins, 2006) L'intégration des principes artistiques, voire de l'art dans son sens large, c'est-à-dire pas seulement en termes de ses représentations, participe d'une démarche qui contribue significativement à ce que l'urbanisme resitue la technique et l'ingénierie voire s'en affranchisse. Une telle démarche procède au cas par cas et tire parti de la spécificité des lieux. Par exemple, Sitte montre comment la prise en compte du parcellaire existant permet non seulement de conserver des tracés de rues et mettre à profit des qualités paysagères, notamment des alignements d'arbres, mais aussi d'éviter des expropriations coûteuses. (Collins et Collins, 2006) Cependant, Sitte focalise sur la composition de figures urbaines bien circonscrites. La question des vocations, l'arrimage des différents niveaux de structure et des logiques de fonctionnement de l'agglomération ne sont pas abordés, si ce n'est que par le truchement des figures urbaines. Sitte, comme il a été mentionné, reconnaît et remarque les transformations de la ville de la révolution

industrielle, mais ne conçoit pas l'agglomération à venir. Ainsi, bien que Sitte s'intéresse à la ville existante et l'étudie afin de découvrir les principes qui président à son édification, il reste malgré tout inscrit dans une perspective d'architecture urbaine et ses travaux ne débouchent pas sur une méthode d'analyse morphologique spécifiquement urbanistique. C'est en termes de démarche que l'apport de Sitte est particulièrement fécond.

L'urbanisme selon ses principes artistiques va bien au-delà des questions d'embellissement et ne réduit pas l'esthétique à un ensemble de codes, mais renvoie à une façon d'appréhender, de penser le travail sur la ville. C'est ici de l'art comme manière de faire un tout cohérent d'un ensemble de composantes autant différentes qu'irréductibles dont il est question. Libre des contraintes de l'analyse scientifique, qui exige un découpage et une nécessaire réduction, l'art, dans son sens large, comme façon de décrire, permet une appréhension sensible des situations dans leur globalité. L'ouverture à de nouvelles perceptions, la saisie de phénomènes émergents que cette lecture permet, nourrit la réflexivité et la capacité critique. Le dialogue entre les registres de l'art et de la science contribue ainsi à une meilleure articulation de la théorie et de la pratique. Il facilite l'arrimage entre l'étude d'une situation et la conception d'un projet d'aménagement. Aussi, le caractère herméneutique de la démarche « artistique » fait écho au caractère délibératoire inhérent à la pratique de l'urbanisme. Cet aller-retour entre l'idée et le geste, qui met à profit l'intuition créatrice, est poussé plus loin dans la démarche giovannonienne, qui croise les différents registres, alterne méthodes analytiques et phénoménologiques, fait dialoguer dimensions analytiques et projectuelles. Par le jeu du prisme, la démarche urbanistique de Giovannoni, à l'instar de l'architecture est non seulement pragmatique, mais créative.

De la conservation du patrimoine à la considération patrimoniale, du modèle à la règle

Allant bien au-delà de la conservation, dans une perspective historiographique, les modalités de prise en charge de l'existant donnent à l'approche giovannonienne sa spécificité, et ce, tant du point de vue de la conservation du patrimoine que de l'urbanisme. Bien que la question des villes et des monuments historiques ait retenu l'attention de plusieurs penseurs et urbanistes au XIX^e siècle, Giovannoni innove par sa façon d'aborder les ensembles patrimoniaux et par la perspective dans laquelle il en place la prise en

charge. En effet, c'est la façon même de concevoir et d'appréhender le travail sur la ville que Giovannoni revisite, par l'entremise de la question patrimoniale. Partie prenante d'une prospective et d'une projectualité urbanistique, l'intérêt de Giovannoni pour la ville historique relève de la reconnaissance d'un déjà là, dont les modalités de prise en charge participent de la formulation d'un ensemble de notions et de concepts qui ouvrent sur un renouvellement de l'urbanisme moderne.

Confronté à l'intensification de la métropolisation, Giovannoni pousse plus loin la négociation avec l'existant engagée par l'urbanisme moderne de tradition classique, dont il reprend toutefois l'esprit. La complexification et la reconfiguration de la structure des agglomérations, entraînées par le déploiement des grands réseaux techniques, ont d'importantes répercussions sur les centres historiques. Ces derniers subissent une pression particulièrement forte sous l'effet conjoint des transformations physico-spatiales et des changements de vocations. Ainsi, Giovannoni prend-il acte du caractère incontournable de ces transformations et de l'envergure de leurs impacts, si on leur laisse libre cours, sur la ville ancienne; l'adaptation à l'agglomération « métropolitaine » qui se déploie alors implique des interventions d'une ampleur telle que les centres historiques risquent d'éclater. Il s'agit là d'une situation nouvelle à laquelle ses prédécesseurs n'étaient pas confrontés. En effet, alors qu'au XIX^e siècle ce sont essentiellement les pourtours de villes, les interfaces qui appellent des réaménagements importants, notamment avec la démolition des murailles et la construction d'extensions, au XX^e siècle, c'est le tissu même des cœurs anciens qui est remanié. Pour Giovannoni, faire face à la métropolisation demande beaucoup plus que des adaptations, toutes aussi fines soient-elles, ici et là en marge de la construction des extensions. C'est non seulement la reconfiguration de la structure de l'agglomération dont il est question, mais c'est la façon même de la concevoir qui doit être repensée. Or, les solutions qui ont généralement été appliquées au XIX^e siècle ne fournissent que des réponses partielles et surtout, elles ne débouchent pas sur une réinterprétation de l'agglomération métropolitaine. À ce titre, la focalisation sur des fragments urbains, sur des figures de composition urbaine, dans la foulée des travaux de Sitte, débouche certes sur une importante contribution. Cependant, celle-ci offre un apport limité relativement à une appréhension plus globale de l'organisme urbain, nécessaire pour penser les termes de l'agglomération à venir.

Pour sa part, Giovannoni met en question le maintien de la structure monocentrique. Il écarte d'emblée les solutions uniques qui privilégient un angle d'analyse, une dimension à laquelle sont subordonnées les autres. De plus, il rejette les modèles pré-établis et ne recourt ni à une approche de conservation classique, ni à une rénovation urbaine de type haussmannien qui ont pour effets, chacune à leur manière, de découper, de fragmenter tant l'entité métropolitaine que le travail sur la ville.

Bien qu'il considère que les ensembles anciens méritent l'attention, sa réflexion va au-delà du registre de la conservation. De la sorte, c'est moins la conservation d'un ensemble monumental que la reconnaissance du déjà là avec lequel il s'agit non seulement de composer, mais bien de lire et de comprendre afin de cerner les potentialités d'un lieu, d'une agglomération. Puis, de là, il devient possible d'esquisser les contours d'un devenir qui ressortent de la confrontation de l'existant au souhaité, et ce, sous leurs multiples facettes. Il ne s'agit pas pour lui d'intégrer la conservation et la mise en valeur des monuments dans un plan d'urbanisme, mais de faire de la prise en charge de l'existant le catalyseur de « la création d'un nouvel organisme urbain » et d'une pensée fondamentalement urbanistique. En d'autres termes, c'est moins une logique d'adaptation que la recherche d'une conception renouvelée de l'agglomération et de l'urbanisme qui mobilise Giovannoni. Dans ce sens, poussant plus loin la négociation avec l'existant qui marque l'urbanisme moderne de tradition classique, l'approche giovannonienne réactualise le pragmatisme.

Inscrite dans une perspective de pensée complexe avant la lettre, l'approche giovannonienne ne procède ni par réduction ni par emboîtement (et hiérarchisation), mais relève plutôt de la mise en tension de singularités et d'une appréhension conjointe des différents registres, ceux des formes et des forces, de l'existant et du souhaité, du penser et du faire. Mise en forme et programmation urbanistiques sont vues et pensées dans leurs interactions et deviennent les deux pôles d'une démarche dialogique. Comme il a été montré précédemment, cette mise en tension contribue d'une part à l'émancipation de la modélisation et des approches d'application qui ressortent de la technique. D'autre part, elle permet de conceptualiser l'agglomération moderne comme ensemble particulièrement marqué par les ruptures et les discontinuités, qui se démarque avec force des villes préindustrielles qui forment un tout continu et clairement circonscrit – qui par ailleurs sont le sujet de prédilection de la typomorphologie. La relation entre les éléments d'analyse et

de compréhension d'une situation et la formulation d'un parti d'intervention est ainsi repensée à travers les modalités de prise en charge de l'existant.

Puis, l'analyse morphologique urbanistique, dont Giovannoni jette les bases, opérationnalise l'appréhension urbanistique de l'agglomération dans sa matérialité, dans les rapports entre ses composantes et les interactions entre les formes et les forces. Sans cette analyse morphologique, l'existant, qualifié essentiellement en termes architecturaux, demeure associé au monument historique d'architecture et sa prise en charge inscrite dans le registre de la conservation. C'est au travers de cette analyse que s'incarne et s'accomplit le caractère unitaire de l'urbanisme que Giovannoni conceptualise. Ce caractère unitaire, on l'a vu, fait référence à l'indissociabilité des aspects sociaux, cinématiques et esthétiques, qui forment de véritables systèmes dynamiques et interdépendants – qu'il appelle organismes - qui se déploient simultanément sur plusieurs échelles. Mais aussi, cette conceptualisation résulte et permet à Giovannoni d'intégrer et de resituer dans une perspective urbanistique actualisée les trois grands axes d'intervention de l'urbanisme moderne de tradition classique. La régularisation par l'intermédiaire de la planification sociale et environnementale, portée notamment par les penseurs politiques, rejoint l'organisme social ; les transports et le développement du réseau viaire du ressort des ingénieurs deviennent l'organisme cinématique; et enfin, la composition urbaine et la mise en forme des extensions par les architectes s'incarne dans l'organisme esthétique. Contrairement à l'urbanisme fonctionnaliste qui procède par découpage et associe un objet d'intervention à une échelle et à une discipline, l'approche giovannonienne prend appui sur un regard apte à cerner les rapports d'interdépendance entre les trois axes d'intervention de l'urbanisme moderne, qu'elle conceptualise d'ailleurs. (Figure 1)

En conséquence, si la ville est plus que la somme des édifices, l'urbanisme n'est pas le prolongement de l'architecture à une plus grande échelle. L'urbanisme trouve dans l'approche giovannonienne une perspective d'édification qui lui est propre. Ainsi placé dans une démarche générative, c'est-à-dire apte à aborder les situations dans leur unicité l'urbanisme peut s'affranchir des modèles établis a priori et développer sa propre projectualité. Ceci se traduit notamment par une capacité à penser l'articulation des composantes, à penser des formes urbaines sans recourir à la reproduction des figures de composition classiques, voire sans transposer à un premier degré le vocabulaire et les règles de syntaxe urbaine à la base de la ville traditionnelle.

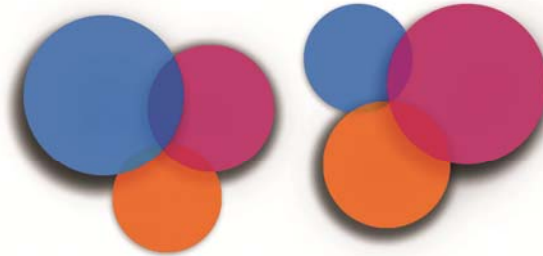
C'est à ces conditions, lorsque sont réunis tous les éléments qui constituent les traits caractéristiques de l'approche giovannonienne (conception de l'agglomération, méthode d'analyse morphologique et démarche de mise en tension), et qui forment les modalités de prise en charge de l'existant, que le renouvellement annoncé par Giovannoni peut s'accomplir. L'urbanisme passe ainsi du modèle à la règle, condition *sine qua non* à ce que l'urbanisme puisse véritablement s'approprier la question patrimoniale et concrétiser le passage de la conservation à la considération patrimoniale.

**FIGURE 1 : DES MODALITÉS DE PRISES EN CHARGE DE L'EXISTANT
QUI OUVRENT LE PASSAGE DU MODÈLE À LA RÈGLE**

axes d'intervention



appréhension et conception des projets

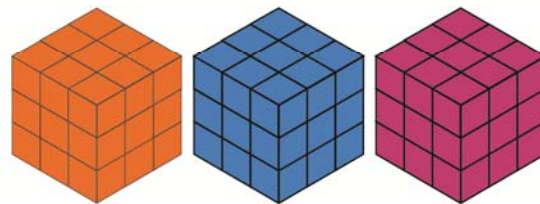


urbanisme moderne de tradition classique - la confrontation de l'existant et du souhaité pour définir le souhaitable comme projet



approche giovannonienne

- négociation avec un existant affecté par des problèmes, mais qui ne fait pas problème



urbanisme fonctionnaliste

- définir le projet en fonction d'un souhaité établi à partir d'un modèle théorique

LÉGENDE

- dimensions sociales et politiques
- formes urbaines et architecturales
- voirie et équipements de transports

PARTIE 3

RENOUVELLEMENT DES PRATIQUES

URBANISTIQUES : VERS L'ACCOMPLISSEMENT DES PROMESSES GIOVANNONIENNES ?

Depuis le tournant des années 1970, on observe un élargissement notable de la notion de patrimoine. Ainsi, les pratiques conservatoires prennent-elles de plus en plus leurs distances des discours monumentalistes. La reconnaissance du vernaculaire, du patrimoine immatériel, le développement des connaissances, notamment au plan des études en paysage, sont autant d'éléments qui ont pavé la voie à des approches qui se veulent plus sensibles, ouvertes et inclusives. C'est la culture dans son ensemble qui devient l'objet des réflexions patrimoniales et le monument historique une expression, parmi d'autres, du patrimoine culturel. La conservation, qui ne fait plus référence uniquement, du moins explicitement, à une perspective muséale, embrasse des finalités qui vont au-delà de la contemplation et de la rétrospection.

L'ouverture des critères d'évaluation afin d'aborder le patrimoine dans ses multiples représentations et l'articulation entre le matériel et l'immatériel, le passé et le présent, l'être et le devenir, donnent à la conservation une envergure inédite. Si elle sert à nourrir la connaissance, notamment historique, et le plaisir esthétique, la conservation du patrimoine prend désormais une portée projectuelle qui trouve une pertinence particulière en aménagement.

En effet, les pratiques conservatoires affichent une volonté d'intégration de la conservation du patrimoine urbain à l'aménagement en général. Cette ambition, qui depuis les années 1930 s'est développée par vagues successives, s'incarne dans des notions et des principes qui ont des incidences urbanistiques significatives. De la prise en compte du contexte d'insertion à la sauvegarde de l'identité culturelle des milieux de vie, la

conservation contemporaine du patrimoine urbain interpelle directement et explicitement l'urbanisme. Elle est présentée comme un élément primordial dans le développement d'un urbanisme ancré et plus sensible, apte à concevoir des interventions culturellement significatives. De la sorte, l'élargissement du patrimoine et les démarches inclusives auquel il donne lieu, semblent participer voire confirmer l'émancipation des pratiques conservatoires du monumentalisme et de ce fait, rejoindre l'approche giovannonienne et favoriser l'accomplissement de ses promesses. Effectivement, celle-ci donne au patrimoine urbain un rôle de premier plan. Cependant, Giovannoni lui attribue une spécificité conceptuelle qui l'émancipe du monument historique et affranchit sa prise en charge du registre de la conservation. Comme nous l'avons montré, la notion giovannonienne de patrimoine urbain relève de modalités de prise en charge de l'existant qui, participant d'une démarche fondamentalement urbanistique, opèrent le passage de la conservation à la considération patrimoniale.

Giovannoni accorde certainement une valeur particulière à l'ensemble urbain patrimonial. Toutefois, bien qu'il soit ainsi singularisé, cet ensemble, lorsque placé dans la démarche urbanistique giovannonienne, est compris comme une composante de l'agglomération au même titre que les autres ensembles : Giovannoni ne cherche pas à isoler les noyaux anciens ou à subordonner l'organisation de l'agglomération contemporaine à leur conservation, mais plutôt, il vise à réinterpréter le rôle, à réactualiser l'inscription de ces ensembles dans la dynamique de l'agglomération. Élément clé d'une analyse morphologique urbanistique, à partir de laquelle cerner les potentialités de l'agglomération existante et en esquisser le devenir, la notion giovannonienne de patrimoine urbain est partie prenante d'une pensée et d'une projectualité urbanistique. Ainsi conçu, le patrimoine urbain va au-delà du monument historique et devient le catalyseur dans la création d'un nouvel organisme urbain.

Mais qu'en est-il dans le cadre des pratiques actuelles? Les cadres conceptuels qui sous-tendent les pratiques conservatoires et urbanistiques, particulièrement au Québec, peuvent-ils se saisir d'une démarche et d'un regard porteurs d'un renouvellement comme ceux que laissent entrevoir l'approche giovannonienne?

Plus spécifiquement, l'ensemble urbain patrimonial se voit-il accorder une spécificité conceptuelle telle que définie par Giovannoni? Puis, de quelle façon, selon quels principes

s'effectue sa prise en charge? Est-ce que malgré les intentions et les apparences, le système de valeurs a priori, qui sous-tend la conservation et lui donne son caractère discriminant et ségrégationniste, continue à présider à la prise en charge du patrimoine urbain, perpétuant ainsi l'assimilation de l'ensemble urbain patrimonial au monument historique d'architecture?

Alors que des orientations relatives à la conservation du patrimoine figurent dans tous les plans d'urbanisme et les schémas d'aménagement, la prise en charge du patrimoine urbain, contribue-t-elle au renouvellement des pratiques urbanistiques? Plus particulièrement, favorise-t-elle la réactualisation, si ce n'est la réintroduction, d'une analyse morphologique propre à l'urbanisme lui permettant ainsi de se saisir du patrimoine urbain et d'en faire une lampe dans l'élaboration de projets ancrés? Ou au contraire, assiste-t-on à l'assimilation du projet d'urbanisme au projet de conservation?

Afin de cerner les tenants et aboutissants de la dynamique d'association conservation et urbanisme, on s'intéressera aux définitions du patrimoine urbain, au cadre conceptuel et à la destination des analyses qui marquent les pratiques conservatoires. On fera ressortir, au travers les grandes chartes internationales, les grandes étapes qui marquent leur évolution; comment est conçu et appréhendé le patrimoine urbain ; on mettra en rapport la conceptualisation du patrimoine urbain, les dimensions d'évaluation et les paramètres de sa conservation. Puis, de là, on s'intéressera à la façon dont l'urbanisme se saisit de la conservation des ensembles urbains patrimoniaux.

I. L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES CONSERVATOIRES À L'ÉGARD DU PATRIMOINE URBAIN : DE LA CONSERVATION DU MONUMENT HISTORIQUE DANS LA VILLE À LA SAUVEGARDE DU MILIEU DE VIE

Alors que le dernier tiers du XIX^e siècle voit l'émergence de la notion de patrimoine urbain et le développement d'un discours établissant l'importance de sa conservation, c'est véritablement au début du XX^e siècle, avec notamment la Charte d'Athènes de 1931, que l'on assiste aux premières formes de sa prise en charge. Caractérisée par des élargissements successifs, l'évolution des pratiques conservatoires relatives au patrimoine urbain peut être divisée en deux grands moments qui s'incarnent chacun dans des principes et des outils spécifiques qui s'ajoutent aux précédents. Un premier, qui s'échelonne des années 1930 à la fin des années 1960, tient à la reconnaissance de la dimension urbaine du patrimoine; celle-ci se traduit d'abord par la prise en charge du contexte d'insertion du monument puis par la patrimonialisation de morceaux de ville : c'est le passage du monument dans la ville à la ville comme monument. Un deuxième, qui débute avec les années 1970, voit l'émergence de la notion de patrimoine culturel; c'est pour son pouvoir d'évocation, sa signification culturelle qu'est apprécié le patrimoine urbain : les pratiques conservatoires sont mobilisées par la sauvegarde des milieux de vie. Mais cet élargissement débouche-t-il – et le peut-il - sur la reconnaissance de la spécificité conceptuelle de l'ensemble urbain patrimonial telle que définie par Giovannoni?

Une présentation des fondements conceptuels, c'est-à-dire les façons de concevoir et d'appréhender l'ensemble urbain patrimonial qui ont marqué les différents moments des pratiques conservatoires, nous permettra de les situer vis-à-vis de la conception giovannonienne. Cette présentation prendra appui sur les définitions du patrimoine urbain, les paramètres de son évaluation et les principes de sa conservation mis en avant par les grandes chartes internationales.

La reconnaissance de la dimension urbaine du patrimoine : du monument dans la ville à la ville comme monument

La pression qu'exerce la modernisation des villes au début du XX^e siècle pose avec une acuité renouvelée la question de la conservation des monuments dans la ville. L'importance de la prise en considération du contexte d'insertion des monuments est de plus en plus reconnue dans les pratiques conservatoires si ce n'est dans les réglementations. Des mentions relatives aux « abords » de monuments figurent dans les législations relatives à la conservation de plusieurs pays occidentaux. Cependant, la dimension urbaine du patrimoine est véritablement et explicitement reconnue pour la première fois dans la charte d'Athènes de 1931 (résolution 7), qui porte sur la Restauration des Monuments historiques (Iamandi, 1994; Gravari-Barbas, 2001). Puis, la charte d'Athènes de 1933 produite à l'issue du CIAM de la même année aborde les monuments dans la ville, pour lesquels des principes de mises en valeur sont prescrits. Ces chartes, qui dédient chacune une section complète au patrimoine urbain, jettent les bases de la notion d'aires de protection, qui demeure un des instruments le plus largement utilisés. Concentrons-nous sur la conférence d'Athènes de 1931 et la charte qui en ressort puisqu'elles portent directement sur la conservation du patrimoine.

Le monument dans la ville : la Charte d'Athènes de 1931

Important jalon dans l'évolution de la conservation du patrimoine urbain, la conférence d'Athènes de 1931 ouvre la voie à d'importants changements qui annoncent les pratiques qui ont cours aujourd'hui. (Iamandi, 1994; Gravari-Barbas, 2001; Jokiletho, 1986 [2005]) La charte qui en ressort jette les bases d'un élargissement du patrimoine qui, au-delà de la prise en considération du contexte d'insertion, touche la conception et la destination mêmes de la conservation. Aussi, il s'agit de la première *policy* à laquelle adhèrent plusieurs pays. (Jokiletho, 1986 [2005]) En lien avec l'esprit de la Société des Nations qui anime le monde occidental, l'accent est mis sur l'universalité des valeurs du patrimoine et la Charte d'Athènes de 1931 préfigure ainsi la notion de patrimoine de l'humanité. L'association étroite entre conscience historique et sens du civisme qui est promue donne à la conservation - et à la restauration - une connotation morale significative. Principes conservatoires, techniques de restauration et paramètres de gestion sont abordés. La notion de mise en valeur est avancée et on observe les premières mises en rapport entre la

conservation et l'urbanisme.

« La conférence recommande de respecter dans la construction des édifices le caractère et la physionomie des villes, surtout dans le voisinage des monuments anciens dont l'entourage doit être l'objet de soins particuliers. Même certains ensembles, certaines perspectives particulièrement pittoresques doivent être préservées. Il y a lieu aussi d'étudier les plantations et ornements végétaux convenant à certains monuments ou ensembles de monuments pour leur conserver leur caractère ancien.

Elle recommande surtout la suppression de toute publicité, de toute présence abusive de poteaux ou fils télégraphiques, de toute industrie bruyante, même de hautes cheminées, dans le voisinage des monuments d'art ou d'histoire. »
(Charte d'Athènes, 1931, Section III : 2)

Au grand monument national, « œuvre architecturale grandiose qui constitue un point de repère dans l'histoire de l'architecture et de la civilisation » s'ajoutent les « objets ayant un intérêt significatif ». (Conférence d'Athènes, 1931, In Lamandi, 1996 : 2) La qualité d'intérêt collectif du monument reçoit une première reconnaissance et le choix des éléments à conserver est présenté comme une affaire qui intéresse « la communauté des États, gardien de la civilisation ». (Charte d'Athènes, 1931 : 4) Il est souhaité que cette communauté devienne l'autorité première en matière de conservation et établisse ainsi les grandes lignes de conduite. Dans cette foulée, la nécessité d'une action publique à divers niveaux est étayée et l'ossature d'une procédure de collaboration internationale est mise en place. La réalisation et la publication d'inventaires, la constitution d'archives nationales et la centralisation de ces renseignements et des publications à l'Office international des Musées sont proposées comme les principaux appuis des entreprises de conservation.

La conservation de l'authenticité historique comme critère principal

La conservation de l'authenticité historique constitue le critère principal de l'approche adoptée par la Conférence d'Athènes. Cette approche s'inscrit dans la perspective de la restauration critique qui, en lien avec la prédominance du critère d'authenticité, s'oppose aux approches interventionnistes à la Viollet-le-Duc qui transforment les édifices. La restauration critique, qui a donné lieu à diverses approches tire ses bases des réflexions de Boito et de sa méthode de restauration philologique. D'une façon générale et contrairement aux doctrines précédentes, celle-ci ne dicte pas le quoi et le comment conserver, mais propose plutôt une démarche d'analyse, qui intègre des éléments de plusieurs approches, afin de le définir. (Jokilehto, 1986 [2005]) De la sorte, la restauration

philologique de Boito fait la synthèse des conceptions qui opposaient conservation et restauration et dépasse ainsi les débats qui ont galvanisé le XIX^e. De façon plus spécifique, Boito définit trois grands types d'interventions : la restauration archéologique pour les monuments de l'Antiquité; la restauration pittoresque pour les monuments gothiques se concentre sur la structure qu'il s'agit de maintenir tandis qu'on laisse vieillir le reste de l'édifice; puis la restauration architecturale, qui prend en charge l'ensemble de l'édifice. (Choay, 1992 [1999]) Le recours à de rigoureuses analyses est la clé de voûte de la méthode et une collaboration étroite entre architectes et archéologues est prescrite. Mentionnons que les réflexions de Boito rejoignent (et ont sûrement participé) au mouvement d'archéologie urbaine qui formule un contre-projet à la rénovation de Rome à la fin du XIX^e siècle et que nous avons abordé dans la deuxième partie.

La conservation implique d'abord et avant tout une inscription dans la vie quotidienne des artefacts patrimoniaux; le maintien de l'occupation des monuments, mais en vertu d'activités respectueuses de leur caractère historique constitue l'assurance « de la

⁵⁷ L'évolution des théories et doctrines de conservation et de restauration est particulièrement riche et complexe et ce notamment, parce qu'elle est nourrie à la fois par les développements des connaissances en histoire de l'art et par des facteurs extérieurs à la discipline. Ainsi, dans la foulée des bouleversements de la révolution industrielle, les problèmes soulevés par la conservation se compliquent significativement. (Choay, 1992 [1999]; Jokiletho, 1986 [2005]) Une importante controverse relative à la prise en charge des édifices anciens fait rage en Europe et diverses approches se développent. Deux grandes conceptions s'opposent, auxquelles les ouvrages spécialisés réfèrent par la restauration et la conservation, et à l'intérieur desquelles on trouve différentes écoles qui mettent de l'avant des nuances en lien avec des contextes culturels et des problématiques spécifiques. La grande question qui se pose tient à la définition de la limite entre la conservation et la restauration. Doit-on oui ou non adapter, transformer un édifice ? Comment doit-on restaurer, quelles en sont les limites ? La restauration est-elle antithétique à la conservation ? Le problème est particulièrement épineux à partir du moment où il s'agit d'édifices qui ont une valeur d'usage. Car autrement, la conservation s'intéresse à préserver des œuvres de collection, qui deviennent en quelque sorte des reliques.

Choay (1992 [1999]), dans *L'allégorie du patrimoine* place sous conservation restaurative (conservation) et interventionniste (restauration) les deux grandes approches. La première, dont Ruskin est le plus ardent porte-parole, valorise l'historicité/l'historiographie et prône le maintien de l'authenticité; les attributs originels doivent être conservés et les interventions doivent être limitées au minimum et lorsqu'elles sont absolument nécessaires, elles doivent porter la marque de leur époque. La conservation interventionniste, représentée par Viollet-le-Duc, favorise au contraire des interventions qui complètent, mettent dans un état considéré comme originel. Notons cependant que les deux approches prennent appui sur de rigoureuses études, notamment archéologiques, mais qui servent des finalités différentes.

Enfin, soulignons que si la conservation prend aujourd'hui un sens plus général et désigne l'ensemble des actions pour conserver et protéger un monument, elle renvoie à l'époque, à une position qui prône le maintien de l'intégrité des œuvres et des monuments d'architecture. Jusqu'au tournant du XIX^e siècle, la question de la conservation des bâtiments ne se pose pas véritablement ; il va de soi que ceux-ci soient modifiés pour répondre à de nouveaux besoins ou correspondre à de nouvelles modes. De plus, la valeur d'usage d'un bâtiment et d'un ensemble urbain met en question la distinction entre conservation et restauration. (Jokiletho, 1986 [2005]) Ce débat illustre les problèmes posés par transposition à l'architecture et au patrimoine urbain des concepts de conservation et restauration formulés pour des œuvres d'art.

continuité de leur vie ». Dès lors, il s'agit plutôt de favoriser l'entretien et éviter les grandes opérations de « reconstruction ». La restauration, qui ne doit intervenir qu'en dernier recours, doit être faite de sorte à respecter scrupuleusement les traces laissées par les différentes époques. Ainsi, les modifications, par exemple des éléments refaits, doivent porter la marque de leur époque et être identifiables. S'il s'agit de ruines, l'anastylose est prescrite, c'est-à-dire l'emploi des matériaux d'origine trouvés sur le site. Le maintien de l'apparence globale du monument est un objectif de première importance et l'utilisation de techniques modernes doit être favorisée, entre autres pour le renforcement de la structure d'un bâtiment, mais à condition de ne pas être visible. En termes d'ensembles urbains, cet objectif se traduit essentiellement par la prise en compte des vues et de la silhouette des secteurs anciens. (Jokilehto, 1986 : 400-401)

Le patrimoine urbain, une concentration de bâtiments exceptionnels

Le patrimoine urbain fait référence aux monuments dans la ville et l'ensemble urbain est conçu comme une concentration de bâtiments exceptionnels. Aussi, dans le cadre de la restauration critique qui a été développée pour des œuvres d'art et d'architecture, les concentrations d'édifices monumentalisés ne font pas l'objet de principes spécifiques, mais sont prises en charge par bâtiments interposés.

Ainsi, les réflexions à caractère urbanistique ont eu un impact mitigé et les conclusions générales portent peu de traces des considérations, des problématiques urbanistiques qui ont pourtant été esquissées. En effet, l'inscription des préoccupations conservatoires dans les pratiques urbanistiques, l'adaptation des ensembles anciens aux exigences de la vie moderne, le danger des villes-musées ont été l'objet de communications. À ce titre, Nicodemi, un professeur italien, souligne que les questions relatives à l'*ambiente* sont du ressort de l'urbanisme rejoignant ainsi la position de Giovannoni, qui joua d'ailleurs un rôle prééminent dans cette conférence. (Iamandi, 1994, Choay, 1988 [2006]). De même, bien que la nécessité de réglementer la mise en forme des constructions voisines du monument (implantation, gabarit, matériaux, etc.) ait fait consensus, elle ne fera toutefois pas l'objet d'une recommandation spécifique.

Iamandi (1994) voit dans cette réticence l'expression d'une prise de conscience des rapports entre le patrimoine bâti et la ville encore intuitive. Puis, la très grande variété des contextes urbains et la complexité des problématiques particulières rendent difficile la

formulation de principes et de recommandations et ce, d'autant plus que la rédaction de la Charte exige une schématisation. La recherche d'universalisation inhérente à cette conférence donne aux questions de méthodes d'évaluation et de gestion une importance de premier ordre : elles se présentent comme un espace de convergence où établir le consensus nécessaire tout en reconnaissant les spécificités nationales.

De la sorte, bien que Giovannoni ait contribué significativement à l'élaboration de la Charte, plusieurs de ses réflexions ne retiendront pas l'intérêt de la conférence, particulièrement celle où il argumente la nécessité d'étendre aux parties anciennes de la ville le concept de monument.

Comme le souligne Gravari-Barbas (2001 : 194), pour Giovannoni :

« L'esthétique et l'ambiance urbaines sont le résultat d'une dialectique entre le monument et ses abords, son contexte. Dans une logique relationnelle, propre aux culturalistes, [...] il s'agit d'affirmer que les abords du monument sont avec lui dans une relation essentielle, qu'il faut préserver au même titre que le monument ».

Sa proposition, qui prend appui sur la notion de patrimoine urbain qu'il définit comme « ensemble tissulaire global, comme entité *sui generis* » (Choay in Giovannoni, 1931, [1998] : 89), anticipe en quelque sorte la notion d'arrondissement historique. Mais surtout, elle appelle l'introduction d'éléments d'analyse urbanistique dans les entreprises de conservation et l'inévitable articulation avec une perspective – et une prospective – urbanistique. En effet, bien que la motivation première puisse être la protection d'un ensemble urbain, dans le sens d'une approche urbanistique de la conservation, les rapports avec le reste de l'agglomération doivent néanmoins être pris en charge, ne serait-ce que pour définir une vocation vivable et viable. Ainsi, même si la question de la création de l'agglomération contemporaine n'était pas abordée comme telle, la proposition de Giovannoni dépasse le cadre strict de la restauration des monuments et amène la réflexion sur le terrain de l'urbanisme moderne, terrain méconnu de la plupart des experts en conservation. Il se « détache » du discours général qui conçoit le patrimoine urbain comme des monuments d'architecture historique *dans* la ville et focalise ainsi sur la conservation de l'intégrité architecturale. On préférera étendre le concept de monument aux « objets d'intérêt significatif ». (Iamandi, 1994 : 3)

La ville comme monument : la Charte de Venise (1964)

Les années de l'après-guerre connaissent un important déploiement de la conservation qui culminera durant les années 1960 et 1970. Cette période charnière est marquée par le passage des approches traditionnelles qui focalisent sur les qualités plastiques, aux approches se réclamant du patrimoine culturel.

Dans le sillage de la Reconstruction en Europe et de grands projets de rénovation urbaine des pays industrialisés, la notion de patrimoine prend une importance nouvelle et les préoccupations conservatoires gagnent le champ de l'aménagement et de l'urbanisme. Si elles sont particulièrement vives en Europe (Jokilehto, 1986 [2005]), elles se font aussi de plus en plus présentes en Amérique du Nord. Outre la restauration de petits ensembles emblématiques, la notion de patrimoine y est de plus en plus convoquée pour justifier la rénovation « sensible » de quartiers urbains traditionnels. Par ailleurs, comme il a été mentionné dans la partie précédente, la recherche d'approches ancrées qui mobilise les milieux de l'architecture et de l'urbanisme au tournant des années 1960 renouvelle l'intérêt pour la ville historique et les quartiers anciens. La conservation du patrimoine apparaît d'une part comme un moyen de « contrôler la modernisation » (Laurent, 2003; Loyer, 2000), fil rouge de la recherche d'un urbanisme protecteur et d'autre part, elle permet d'étayer les luttes urbaines. (Beaudet, 1991) La charte de Venise (1964) confirme ce nouveau registre de la conservation inauguré par la Loi française sur les secteurs sauvegardés dite la loi Malraux (1962) et l'expérience du quartier du Marais à Paris sur lequel nous reviendrons.

En même temps, en termes de pratiques conservatoires, le débat entre les deux grands types de restauration qui a fait rage durant le XIX^e est ravivé dans cette deuxième moitié du XX^e. Reconstruire à l'identique comme il a été fait pour le cœur historique de Varsovie, laisser les ruines intactes et reconstruire à côté comme le Coventry à Londres, intégrer ancien et nouveau, polarisent les positions. Le cas du Marais nourrira d'ailleurs cette controverse.

La recherche des modalités d'articulation entre conservation et urbanisme se traduit par la formulation de différentes notions qui ont trait tant à la définition de l'objet patrimonial qu'aux démarches et aux modalités de la conservation et de la restauration. Dans la foulée des travaux théoriques effectués durant l'entre-deux-guerres, le courant de restauration

critique se déploie; la théorie (de la restauration critique) est formalisée et la méthode précisée. De nouveaux cadres conceptuels relatifs à l'étude des milieux bâtis qui prennent appui notamment sur le concept de paysage sont de plus en plus convoqués et commencent à exercer une influence sur les pratiques qui s'affirmera dans les années 1980.

La monumentalisation des ensembles urbains

Reconnue pour avoir jeté les bases conceptuelles de la conservation contemporaine (Stovel, 1990; Mohen, 1999), la Charte de Venise témoigne d'une part de la recherche d'un équilibre entre valeurs historique et esthétique et d'autre part, de la reconnaissance de la qualité de monument historique tant des grandes œuvres exceptionnelles que des artefacts de la culture populaire. D'une certaine manière, les approches, les différentes conceptions et critères d'évaluation cohabitent. Les positions développées au début du XXe siècle sont reprises et poussées jusqu'à leur limite et on voit les premières tentatives de distanciation du monumentalisme et de la muséification. Dans ce sens, la Charte de Venise ouvre le passage des approches traditionnelles aux approches dites de conservation intégrées qui culminera avec la Déclaration d'Amsterdam et la Charte de Nairobi en 1976.

La consécration de l'« élargissement » de la notion de monument amorcée en 1931 constitue un des apports les plus importants de la Charte de Venise. Ce n'est plus seulement le contexte d'insertion du monument et les vues sur celui-ci dont il est question, mais bien les sites comme tels, les groupements, les ensembles urbains qui peuvent être considérés monuments, comme en témoigne l'article 1 :

« La notion de monument historique comprend la création architecturale isolée aussi bien que le site urbain ou rural qui porte témoignage d'une civilisation particulière, d'une évolution significative ou d'un événement historique. Elle s'étend non seulement aux grandes créations, mais aussi aux œuvres modestes qui ont acquis avec le temps une signification culturelle ». (1964 : 1)

Ainsi, les conditions de la généralisation des sites historiques et de la reconnaissance « officielle » de la valeur du vernaculaire sont posées. La valeur culturelle du monument prédomine et englobe les valeurs esthétiques : la qualité de témoin d'histoire du monument mérite un statut tout aussi important que l'œuvre dans sa plasticité. (1964, article 3) On cherche à dépasser les canons esthétiques et l'hégémonie culturelle occidentale. Ce souci se traduit notamment par l'énonciation de principes généraux relatifs à la conservation et à la restauration qui laissent « à chaque nation le soin d'en assurer

l'application dans le cadre de sa propre culture et de ses traditions ». (Charte de Venise, 1964, préambule : 1) De même, le maintien d'une fonction « utile à la société » est préconisé et, à l'instar de la charte d'Athènes (1931), la conservation de l'intégrité de l'édifice (« l'ordonnance ou le décor ») en préside au choix. (Article 5 : 2) Le principe de l'aire de protection est affirmé (Article 6 : 2) cependant que la mise en écrin du seul édifice prônée par les CIAM est définitivement rejetée; les dimensions relatives à la composition sont explicites : « [...] toute destruction et tout aménagement qui pourrait altérer les rapports de volumes et de couleurs seront proscrits ».

L'émancipation des critères d'évaluation d'une codification académiste et la reconnaissance des différences culturelles constitue l'essentiel de l'élargissement apporté par la Charte de Venise. Aussi, par extension, les sites, les ensembles vernaculaires, produits d'une culture populaire, figurent ainsi comme des œuvres d'art porteuses d'une valeur patrimoniale.

Toutefois, l'ensemble urbain ne fait pas l'objet d'une conceptualisation spécifique ni d'un statut particulier bien que l'on distingue les artefacts « détachés », édifices et œuvres d'art urbain des sites ou morceaux de ville, les grands critères et principes d'évaluation et de conservation sont étendus à tous les artefacts. Ils sont tous vus comme des œuvres d'art, des monuments historiques, mais de tailles différentes. D'ailleurs, un seul article aborde explicitement les sites monumentaux :

*« Les sites monumentaux doivent faire l'objet de soins spéciaux afin de sauvegarder leur intégrité et d'assurer leur assainissement, leur aménagement et leur mise en valeur. Les travaux de conservation et de restauration qui y sont exécutés doivent s'inspirer des principes énoncés aux articles précédents. »
(Charte de Venise, 1964, article 14 : 3)*

La théorie de la restauration critique comme approche conceptuelle

La Charte de Venise prend appui sur la théorie de la restauration critique formulée par Brandi. Celle-ci, dont la charte d'Athènes reprenait l'esprit s'inscrit dans le prolongement

des travaux de Boito et particulièrement d'Argan qui avec Brandi, joua un rôle de premier plan dans l'élaboration de la Charte de Venise⁵⁸. (Jokiletho, 1986 [2005], Iamandi, 1994)

Particulièrement riche et complexe, la théorie de la restauration critique s'inspire significativement du contextualisme en philosophie de l'art, et particulièrement des travaux Croce et de Bergson. Selon ce courant, l'histoire médiatise différents moments de la conscience humaine et permet ainsi de saisir les œuvres dans leur globalité, dans toute leur signification. (Jokiletho, 1986 [2005]) L'étude historique permet de faire la synthèse des dimensions et de différentes analyses afin de dépasser les contradictions et ainsi « rendre à l'œuvre l'unité potentielle qui l'a défini ». (Brunel, 2000 : 11) Cette unité potentielle fait référence à l'équilibre que la restauration doit atteindre entre les deux instances constitutives d'une œuvre, d'un monument; l'instance esthétique – sans laquelle il n'y pas d'œuvre - et l'instance historique, qui désigne en quelque sorte les effets du temps qui passe. (Laurent, 2003) Cet équilibre, on l'aura compris, ne va pas de soi, car les qualités esthétiques et historiques appellent des interventions qui sont contradictoires. Par exemple, si un ajout à un bâtiment témoigne d'une époque, il peut du point de vue esthétique nuire au sens de l'œuvre. La définition des paramètres de la restauration implique des choix, une interprétation et dès lors, la restauration devient critique.

En termes de pratique, la restauration critique prend appui sur deux grands principes : le tout prime sur la partie et l'œuvre est conçue comme un objet autonome qui doit être apprécié pour lui-même, indépendamment des aspects sociaux, politiques et pratiques; c'est la matérialité, la plasticité qui retient l'attention. Conçue comme document historique, un texte qui donne à lire l'essence même de l'humanité, l'œuvre doit faire l'objet d'une analyse d'ordre philologique afin d'en dégager le sens fondamental et de là identifier les éléments qui nuisent à la clarté du texte. La conservation et la restauration, qui exigent ainsi une démarche au cas par cas, doivent prendre appui sur d'extensives études scientifiques et techniques plutôt que sur une approche artistique qui vise la création. Ceci est d'autant plus important que l'aspect critique de l'approche procède d'une interprétation; en effet, le restaurateur est appelé à faire des choix à la lumière des études scientifiques certes, mais aussi de sa sensibilité. Cette définition du rôle du restaurateur

⁵⁸ L'ouvrage de Jokiletho offre une synthèse complète des divers apports à ce courant.

pousse plus loin la dimension critique de l'approche esquissée par Boito. (Jokiletho, 1986 [2005])

Le choix de la période de référence pour la restauration constitue le point le plus délicat pour ne pas dire le plus compliqué de la restauration critique. La façon d'aborder les additions des bâtiments est éloquente à ce sujet; elle montre les nombreux allers-retours entre dimensions esthétique et historique, voire les circonvolutions du raisonnement qui confrontent puis resituent les dimensions dans de nouveaux rapports. Ainsi, le retrait de ces additions constitue une solution d'exception a priori, car une œuvre doit être appréciée pour ce qu'elle est dans le présent. Mais, comme nous l'avons mentionné, la clarté du sens, de l'œuvre comme texte, peut exiger l'élimination des interférences. Ceci implique de choisir une époque de référence à partir de laquelle revisiter, en quelque sorte la clarté du texte. Ce choix est fait sur la base de l'esthétique, condition de l'existence même de l'œuvre et qui a préséance sur la dimension historique ou plus précisément historiographique.

La question de l'intégrité et la façon de considérer les additions, les éléments ajoutés au fil du temps laissent entrevoir d'importantes difficultés lors de leur transposition à l'ensemble urbain patrimonial; au-delà de l'opposition entre les instances esthétique et historique s'ajoute celle entre passé et présent mise en relief par la conciliation des exigences du confort moderne et de la réactualisation de la vocation d'un ensemble ancien (à la lumière de ses rapports avec l'agglomération) à ses caractéristiques patrimoniales. À ce titre, le principe du dirademento de Giovannoni, de même que celui du curetage de Geddes entrent en contradiction avec les nécessités de la restauration critique. En effet, l'adaptation du quartier ancien aux exigences du confort moderne et de sa participation à la dynamique de l'agglomération deviennent des critères qui s'ajoutent et relativisent les objectifs « historique » et esthétique. Plusieurs spécialistes reprocheront avec vigueur les trop nombreuses opérations d'éclaircissage que contient le plan pour Rome fait par Giovannoni. (Jokiletho, 1986 [2005])

Rappelons que la restauration critique aborde les édifices comme des œuvres telles que les peintures, les fresques et la sculpture. (Iamandi, 1994). Essentiellement, la dimension urbaine réfère d'une part au contexte comme écrin de l'œuvre et d'autre part, à l'apport de l'œuvre – et donc de l'art – dans la constitution d'une urbanité. Par ailleurs, cette

reconnaissance du « urban character of arts » justifie l'intérêt pour les productions régionales et locales. (Jokilehto, 1986)

Si la Charte de Venise reconnaît explicitement une valeur monumentale aux sites et par extension aux ensembles urbains ceux-ci ne font toutefois pas l'objet de principes ni de prescriptions spécifiques : leur prise en charge demeure effectuée par bâtiments interposés. On reconnaîtra ici l'esprit et les principes de la Charte d'Athènes de 1931, mais qui sont précisés et affirmés. (Gravari-Barbas, 2001)

Deux expériences illustrent avec éloquence les difficultés posées par la conservation et la restauration d'ensembles urbains; la restauration de la Place Royale à Québec et le plan de sauvegarde et de mise en valeur du quartier du Marais à Paris. Le cas de la Place Royale à Québec montre les enjeux de la conciliation de la restauration critique aux dimensions urbanistiques et comment elle peut déboucher à la muséification et au monumentalisme⁵⁹. Le cas du Marais met en lumière les difficultés de l'articulation des objectifs de conservation et d'urbanisme dans un plan de réaménagement. C'est sur ce dernier que nous nous pencherons.

Les difficultés de l'articulation conservation et urbanisme : le plan de sauvegarde et de mise en valeur du Marais à Paris

La loi française sur les secteurs sauvegardés adoptée en 1962, communément appelée la loi Malraux constitue la première tentative explicite de faire jouer à la conservation un rôle aménagiste. Alors que les zones de protection et la création de sites historiques ont pour effet « le maintien de la cité à défaut d'enrayer sa dégradation », la loi Malraux cherche à infléchir les modalités d'urbanisation. Dépasant le strict cadre de la conservation, l'intention initiale est de concilier conservation et développement, conservation et modernisation. Cependant, comme le montre Xavier Laurent (2003), la mise en pratique de ces principes posera plusieurs problèmes.

La loi reprend à son compte les grands principes hygiénistes et les critères d'efficacité et de fonctionnalité de la ville formulés par les CIAM mais qu'elle place dans une approche de

⁵⁹ Pour un tour d'horizon des textes les plus importants sur la Place Royale à Québec, on consultera l'article « De la ville idéale à la ville idéale : l'invention de la place royale à Québec » de Lucie K Morrisset et Luc Noppen (2003).

restauration plutôt que de rénovation urbaine. La restauration s'appuie sur des opérations de curetage qui consistent dans le dégagement, l'évidement du cœur des îlots jugés insalubres, dont la densité d'occupation du sol extrêmement élevée empêche une aération et un ensoleillement sains. La régularisation du tracé des rues, l'implantation de stationnements dans les cœurs d'îlots et la création de parcs figurent parmi les moyens privilégiés.

Le plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) constitue le principal outil de mise en œuvre et prescrit les caractéristiques des formes urbaines, telles que les modalités d'implantation, les gabarits, la volumétrie, etc. qui sont présentées de façon détaillée. Des îlots opérationnels qui consistent en des terrains réservés sur lesquels intervenir rapidement et de façon plus franche sont identifiés afin de répondre aux pressants besoins de modernisation et satisfaire les attentes en matière de développement urbain. Ces îlots soulèvent de vifs débats et cristallisent les critiques. L'établissement des limites de ces îlots est particulièrement source de discord et met en évidence les contradictions entre les modalités de financement, les objectifs de conservation et de développement urbain. D'une part, pour des raisons de financement, on cherche à faire correspondre les limites de ces îlots à celles des secteurs qui avaient été retenus dans les plans de rénovation urbaine préparés antérieurement à la loi Malraux. Plusieurs lieux revêtant une valeur patrimoniale étaient ainsi exclus. (Laurent, 2003) D'autre part, ces îlots favorisent la spéculation et la gentrification du secteur dans lequel ils se trouvent. En lien avec le principe de la prédominance du tout sur la partie de la restauration critique, l'État assume les travaux visibles de l'espace public (les vues, la silhouette du monument) ce qui ouvre la porte au façadisme et favorise la spéculation. À ce titre, certains promoteurs profitent du travail sur le ravalement pour entreprendre une réhabilitation complète de l'intérieur des bâtiments qui sont ensuite revendus à prix fort. Puis, les effets sur l'ensemble du quartier sont plus mitigés, et « l'exemple donné dans l'îlot opérationnel est suivi par les promoteurs, mais pas dans les règles voulues par le législateur ». (Laurent, 2003 : 179) Devant l'ampleur et le nombre de chantiers, les pouvoirs publics assistent, à toutes fins pratiques, impuissants à la situation et les PSMV soulèvent l'insatisfaction générale.

La population reproche l'attitude monumentalisante qui préside à leur élaboration et les différents intervenants impliqués s'accusent mutuellement. Du côté de la conservation, notamment la Direction des Beaux-Arts, on considère que le patrimoine parisien est soit

négligé au profit des petites villes, soit menacé par les interventions de modernisation (la rectification du tracé des rues, l'implantation de stationnements dans les cœurs d'îlots, etc.); bref, les PSMV vont, selon la direction des Beaux-Arts, à contresens de la conservation. Du côté de l'aménagement du territoire, notamment la Direction générale de l'aménagement urbain, on dénonce la prédominance des préoccupations esthétiques sur la satisfaction des besoins de la vie et du confort moderne; les interventions, notamment les nombreuses opérations de curetage et la destruction des bâtiments fin XIXe (vus comme des interférences à l'unité de l'ensemble – en lien avec le concept d'unité potentielle de l'œuvre-) aboutissent à la création d'une « ville-musée, sans âme ». On invoque à cet effet la trop ambitieuse diminution de vingt mille habitants du quartier du Marais. Enfin, la procédure est lourde, coûteuse et prend beaucoup de temps, et ceci sans compter les nombreuses parties de bras de fer entre les différents services et les contestations populaires qui paralysent toutes interventions. Les municipalités voient dans la création d'un tel plan un frein au développement de leur ville.

Comme on peut le constater, les problèmes soulevés par l'expérience du Marais peuvent être analysés sous différents angles, notamment ceux de la gouvernance et de l'administration publique. Nous nous concentrerons sur la méthode d'analyse, particulièrement sur les critères qui ont présidé au découpage et à la définition des paramètres d'aménagement de ces îlots.

Lors des premières années consacrées à l'élaboration et à l'implantation de la loi, le choix des villes dont certaines portions feront l'objet d'un PSMV est effectué par la Commission des monuments et le Conseil d'aménagement du territoire, le périmètre des secteurs sauvegardés est défini par le Ministère des Affaires culturelles puis le plan d'urbanisme « de détail » est sous la responsabilité du Ministère de la Construction. La délimitation du secteur prend appui sur des plans archéologiques produits par le Service des Monuments. Ces plans ou plus justement ces cartes au grain fin (échelle 1/1000) montrent les bâtiments d'intérêt d'avant le XIXe (classés, inscrits ou en voie de l'être). Elles font ressortir les concentrations et dessinent ainsi les contours d'un secteur à sauvegarder. L'importance des concentrations révélées par le plan archéologique justifie une reconstruction basée sur la restauration plutôt que sur la rénovation. Il est à noter que ces cartes sont toujours effectuées pour des secteurs qui présentent un intérêt déjà reconnu. L'opérationnalisation des secteurs sauvegardés prend appui sur deux types de plans : le PSMV qui est un plan d'«

urbanisme » et le plan d'occupation des sols. Les architectes élaborent le PSMV; réalisé à l'échelle 1/500, ce plan est très détaillé et précis et chaque immeuble est abordé. Le choix des types architecturaux prend appui sur des études sociales et immobilières fournies par des agences privées (quel type, pour qui, etc.). Chargés d'une « mission de police esthétique », les architectes raisonnent en termes de bâtiments. Les plans d'occupation des sols, réalisés par le Ministère de l'Équipement, ont comme unité de base l'îlot et identifient de façon schématique la répartition des fonctions.

Les rapports entre les différents éléments et niveaux de la structure urbaine (parcellaire, types bâtis, activités et usages, échelles du voisinage, du local et du régional), entre l'univers des formes et celui des forces ne sont pas pris en compte. Les PSMV émergent de préoccupations conservatoires qui ne débouchent ni ne résultent d'une problématique urbanistique. La division et la spécialisation qui caractérise l'opérationnalisation des PSMV rend difficile sinon impossible l'articulation ou plus justement la mise en tension entre les logiques irréductibles de la conservation et de l'urbanisme. Les limites étanches entre architecture et planification, entre la composition urbaine et la programmation, entre dimensions esthétiques et fonctionnelles accentuent le monumentalisme de la conservation qui en retour renforce l'approche sectorielle de l'urbanisme et de la planification. Malgré le désir d'intégrer conservation du patrimoine et urbanisme, l'articulation entre les dispositions du plan et les moyens de mise en œuvre ne s'avère pas.

La conservation comme objectif de planification urbaine : de la déclaration du Conseil de l'Europe (1968) à la Recommandation de Nairobi (1976)

Le tournant des années 1970 constitue une étape charnière en conservation du patrimoine urbain. Non seulement la notion de patrimoine culturel est avancée, mais la conservation du patrimoine urbain est de plus en plus considérée comme un objectif de planification urbaine. Les considérations sociales prennent une place prépondérante dans les discours entourant la question patrimoniale. L'important mouvement de luttes urbaines qui marquent ces années rend particulièrement vives les critiques à l'égard des expériences de sauvegarde d'ensembles historiques, particulièrement celle du Marais. Si l'intention est généralement saluée, la méthode employée est jugée trop monumentaliste, les bénéfices sociaux trop mitigés et on craint la gentrification. Aussi, la crise de l'aménagement qui fait rage depuis le début des années 1960, sa virulente mise en question du fonctionnalisme et

du technocratisme ainsi que son rejet catégorique des modèles d'urbanisation élaborés abstraitement contribuent à la popularisation de la conservation du patrimoine.

L'intérêt pour les dimensions immatérielles, la signification du patrimoine gagne en importance pour graduellement devenir le critère premier de la valeur. Le terme monument est ainsi remplacé par celui de patrimoine et la conservation revêt clairement une portée sociale et communautaire. Conçu comme expression culturelle profonde, le patrimoine est vu comme le catalyseur de projets de société. Le cas de Bologne constitue l'expression la plus achevée de cette conception. Outre ce cas d'exception, le patrimoine sera surtout convoqué dans les discours pour étayer les enjeux des luttes urbaines, et ce, particulièrement au Québec. (Beaudet, 1991) Néanmoins, la nature collective, la portée sociale et communautaire du patrimoine et l'intégration de la conservation dans les projets d'aménagement sont revendiquées avec insistance.

Les déclarations, conventions et chartes se multiplient. Ainsi, en 1968, le Conseil de l'Europe met de l'avant la notion de conservation active qui devient conservation intégrée avec la Déclaration d'Amsterdam en 1975; la Convention du patrimoine mondial de 1972 avance la notion de patrimoine culturel puis la Recommandation de Nairobi en 1976 affirme la nécessité d'intégrer les exigences de la conservation dans la planification urbaine. À ce titre, la Déclaration d'Amsterdam stipule que :

« La conservation du patrimoine architectural doit être considérée non pas comme un problème marginal, mais comme un objectif majeur de planification urbaine et de l'aménagement du territoire » (1975 : 1)

puis, qu'il faille autant que possible maintenir :

« la composition sociale des résidants et d'une manière telle que toutes les couches de la société bénéficient d'une opération financée par les fonds publics ». (1975 : 7)

La conservation du patrimoine est présentée comme rejoignant à la fois le registre de la planification régionale, l'aménagement du territoire et de l'urbanisme. Par son caractère globalisant, le patrimoine permet de relier les différentes échelles et la conservation rejoint ainsi le registre de la planification régionale, de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme. Dans cette foulée, la réhabilitation des zones dévitalisées permet d'« éviter le

dépeuplement et d'empêcher la dégradation des édifices anciens ». (La déclaration d'Amsterdam, 1975 : 3)

En lien avec la portée sociale et politique du patrimoine, une place significative est donnée aux procédures, à la répartition des responsabilités; si le *comment faire* fait l'objet de grandes intentions, de déclarations de principes, le *qui fait quoi* est beaucoup plus détaillé. Les approches *bottom-up* et les démarches participatives « depuis l'établissement d'inventaires jusqu'à la préparation des décisions » (Déclaration d'Amsterdam, 1975 : 3) sont fortement favorisées et la nécessité d'une éducation populaire, déjà avancée par les Chartes d'Athènes et de Venise, prend une forte connotation sociocommunautaire : au-delà du monument historique comme source de connaissance et de patriotisme, la conservation du patrimoine est présentée comme un puissant levier d'*empowerment*. Enfin, on insiste sur le développement de programmes universitaires spécialisés aptes à diffuser ces nouveaux principes de conservation.

L'ensemble urbain, un patrimoine culturel de plus grande taille

L'ensemble urbain patrimonial ne fait pas l'objet d'une définition spécifique, selon la Convention du patrimoine mondial de l'UNESCO (1972), l'ensemble urbain est partie prenante du patrimoine culturel et consiste en un « *groupe de constructions isolées ou réunies, qui en raison de leur architecture, de leur unité, ou de leur intégration dans le paysage, ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science* ». (1972 : 1)

Ainsi, les énoncés des chartes d'Athènes et de Venise sont repris et on cherche à compléter « la protection ponctuelle des monuments et sites isolés ». (Déclaration d'Amsterdam, 1975 : 2) La priorité est mise sur la conservation des villes historiques, des quartiers urbains anciens et des « villages de tradition » ainsi que sur les parcs et jardins historiques.

Relativement aux interventions sur les bâtiments, une facture architecturale contemporaine est encouragée afin d'assurer le patrimoine de demain. Cependant, en ce qui a trait aux ensembles comme tels, les formes urbaines traditionnelles, les tissus urbains anciens constituent les modèles à privilégier sinon à suivre.

L'apport de la notion de patrimoine culturel tient essentiellement à ce que la reconnaissance du contexte atteint un autre niveau, c'est-à-dire qu'il ne renvoie plus

seulement à l'écrin, à l'espace qui entoure un monument, mais aussi sinon surtout aux valeurs culturelles et d'usage du milieu d'accueil. L'articulation de la conservation à l'urbanisme repose sur l'association étroite entre conservation architecturale du cadre bâti et sauvegarde du milieu de vie.

Prédominance de la signification culturelle et sauvegarde des milieux de vie : la Charte de Burra (1979) et le Document Nara sur l'authenticité (1994)

Les années 1980 connaissent la consécration du patrimoine culturel et les pratiques conservatoires manifestent clairement leur désir d'émancipation du monumentalisme. Démocratisation du patrimoine, prise en considération de ses multiples représentations, reconnaissance de son rôle social et identitaire figurent parmi les principales motivations de la conservation. Non seulement fait-on référence au patrimoine culturel, mais aussi aux biens culturels. L'expression qui n'est pas gratuite marque la distanciation du monumentalisme, mais aussi renvoie à une conception très large du patrimoine qui, dans la foulée notamment des études en paysages culturels, englobe désormais tout artefact, tout élément de l'environnement bâti qui d'une façon ou d'une autre témoigne du passé : non seulement ce témoignage est-il saisissable à travers les artefacts comme tels, matériels, mais aussi à travers leurs significations, actuelles et passées, sur ce qu'ils expriment de l'identité d'une communauté. Deux documents signalent le déplacement de l'intérêt principal de l'objet matériel à sa signification culturelle qu'avait amorcé la notion de patrimoine culturel lors de la Convention pour la Protection du Patrimoine de l'UNESCO en 1972 : la Charte de Burra adoptée en 1979 puis le Document Nara sur l'authenticité de 1994.

Formulée par le comité australien d'ICOMOS, la Charte de Burra met à l'avant-plan la signification culturelle et la reconnaissance qu'une multiplicité de valeurs, souvent spécifiques à des pays, des communautés fondent une valorisation patrimoniale. (CBCQ, 2004) En effet, l'Australie compte plusieurs types de patrimoines, notamment ceux produits par les communautés autochtones, dont la valeur ne peut être appréciée à la lumière des critères traditionnels essentiellement issus de l'histoire de l'art. De même, plusieurs éléments ou paysages naturels qui bien que largement valorisés par les Australiens ne correspondaient aux principes et paramètres de conservation internationaux. Ainsi, le comité australien définit-il des principes et des paramètres aptes à

prendre en charge les patrimoines spécifiques à la culture australienne. Plus précisément, la Charte de Burra propose un processus qui encadre l'identification des valeurs et des critères d'appréciation et éclaire ainsi la prise de décision. Le processus proposé s'articule autour de trois grandes étapes : comprendre la signification à partir des diverses études afin de préparer un énoncé de valeur; formuler les orientations fondamentales et préparer une politique à partir de l'identification des obligations découlant de la valeur préalablement définie; puis enfin, gérer le patrimoine en question. (ICOMOS, 1999 [2001])

Cet élargissement soulève avec une acuité renouvelée les questions relatives à l'authenticité. En effet, à partir du moment où le patrimoine est le propre d'une culture nationale donnée et que tout peut devenir patrimoine, l'identification des critères sur lesquels baser l'appréciation et la définition des paramètres de conservation ne va pas de soi. Cette question sera au cœur de la rencontre de Nara en 1994. Le Document Nara sur l'authenticité (1994), qui en ressortira cristallise l'esprit de la conservation qui fonde les pratiques contemporaines. Il convient donc de s'y pencher.

Le Document Nara sur l'authenticité (1994)

Inscrit dans le prolongement conceptuel de la Charte de Venise, le Document Nara « prend acte de la place essentielle qu'occupe aujourd'hui, dans presque toutes les sociétés, le patrimoine culturel » et affirme avec force la portée politique et la dimension éthique du patrimoine. La conservation du patrimoine revêt un caractère humanitaire et se présente comme le moyen privilégié de lutter contre « les forces de globalisation et de banalisation » et éviter ainsi le repli vers « un nationalisme agressif » et « l'élimination des cultures minoritaires ». (Préambule, point 4 : 1) Plus particulièrement, la conservation du patrimoine devient la courroie de transmission, le moyen d'intégrer la dimension éthique en aménagement au sens large. Dans cette foulée, le document propose une définition réactualisée de la conservation et une démarche apte à définir des critères d'évaluation et les paramètres de conservation en fonction de la spécificité des contextes culturels. Il s'agit là du principal apport du document de Nara qui ne rompt ni ne dépasse véritablement les principes de la Charte de Venise, mais les redéploie et les pousse beaucoup plus en avant. La portée politique et éthique de la conservation, de même que les niveaux d'appartenance internationale et locale du patrimoine sont clairement mentionnés :

« Il importe de rappeler que l'UNESCO considère comme principe fondamental le fait que le patrimoine culturel de chacun est le patrimoine culturel de tous. De la sorte, les responsabilités sur le patrimoine, et sur la manière de le gérer appartiennent à qui en a la charge. Toutefois, l'adhésion aux chartes et aux conventions relatives au patrimoine culturel implique l'acceptation des obligations et de l'éthique qui sont à la base de ces chartes et conventions. De ce fait, la pondération des propres exigences à l'égard d'un même patrimoine est hautement souhaitable, toutefois sans qu'elle ne contrevienne aux valeurs fondamentales des cultures de ces communautés ». (Nara, 1994 : 1-2)

La définition même de la conservation est significativement élargie : elle désigne désormais non seulement les actions de sauvegarde comme telles, mais aussi les études, les inventaires et les diverses sources d'information⁶⁰. Celles-ci sont d'ailleurs beaucoup plus nombreuses et diversifiées. En effet, cerner les valeurs et les significations culturelles légitimes exprimées par un artefact afin de définir les modalités de la conservation oblige à ratisser large. Aussi, le multiculturalisme et l'individualisme des sociétés contemporaines ajoutent aux difficultés de l'évaluation de ces valeurs : comment apprécier une œuvre d'art, un artefact dans sa spécificité puis dans son contexte culturel à partir du moment où les codifications traditionnelles de l'histoire de l'art sont considérées européo-centristes et les critères uniques sont rejetés? Reconnaissant que l'attribution d'un statut patrimonial implique une discrimination et la nécessité d'exigences propres et communes à l'égard d'un même patrimoine, la définition de concepts et de méthodes aptes à encadrer le processus d'évaluation prend une importance centrale. Ce processus vise l'atteinte d'un consensus multidisciplinaire et prend appui sur une multiplicité de sources d'information et d'expertises. La nécessité de la sensibilisation du public est réaffirmée et les expertises servent à nourrir les réflexions de la communauté, qui doit sanctionner l'identification des valeurs. Dans cette foulée, l'authenticité qui doit ici être comprise dans son sens de légitimité plutôt que d'intégrité de l'œuvre⁶¹, appelle ainsi l'identification des « bonnes valeurs », des valeurs représentatives d'une culture.

⁶⁰ Dans cette foulée, Parcs Canada définit la conservation comme « l'ensemble des actions ou processus qui visent à sauvegarder les éléments caractéristiques d'une ressource culturelle afin d'en préserver la valeur patrimoniale et d'en prolonger la vie physique. Il peut s'agir de préservation, de réhabilitation, de restauration ou d'une combinaison de ces actions ou processus. La reconstruction ou reconstitution d'une ressource culturelle disparue n'est pas considérée comme une action de conservation ; ce document n'aborde donc pas ce sujet. » (BEEFP, 1996 : 2)

⁶¹ Selon l'analyse étymologique du mot faite par Choay (1995).

L'approche conceptuelle privilégiée pour une telle recherche prend appui sur l'analyse historique, plus particulièrement celle issue des Annales, et sur la notion de paysage. On voit dans celle-ci la capacité de conduire à l'émancipation des approches muséales, mais aussi à cerner la complexité des questions liées à la conservation du patrimoine urbain, des ensembles urbains. La mise en rapport de dimensions matérielles et immatérielles qui fondent la notion de paysage, la saisie des interactions entre les formes bâties et les usages permettent d'appréhender la complexité des ensembles urbains. En termes de pratiques proprement dites, cette conception donne lieu à la gestion par les valeurs (*value assesment*) qui se développe dans le courant des années 1990. Cette approche constitue l'expression la plus poussée de la conception de la conservation affirmée par le Document Nara sur l'authenticité. Mais d'abord, une présentation plus détaillée de la notion de paysage sera utile. Elle permettra de mieux cerner les tenants et les aboutissants de la gestion par les valeurs.

La notion de paysage

À l'instar de la notion de patrimoine, la notion de paysage est fondamentalement polysémique et reçoit plusieurs acceptions, qui chacune met l'accent sur un aspect particulier en lien avec la finalité de l'approche dans laquelle elle s'inscrit. Alors qu'elle trouve ses premières expressions au XVII^e siècle en Europe, la notion de paysage (à laquelle on adjoint souvent le qualificatif culturel) se développe presque parallèlement à l'intérieur de différents courants conceptuels en géographie qui chacun met l'emphase sur un aspect particulier. Groth et Wilson (2003), identifient quatre grandes écoles : l'école française qui se penche particulièrement sur les rapports entre genre de vie et régions; l'école allemande qui focalise sur les dimensions morphologiques; l'école britannique qui s'inscrit de façon marquée dans une perspective historique; enfin, l'école étatsunienne, qui se développe à l'université Berkeley dans les années d'entre-deux-guerres, est considérée comme une synthèse des écoles européennes. D'une façon plus générale, Poullaouec-Gonidec et Al (2005), classent les différentes approches sous deux « grandes familles établies : les approches objectives et subjectives ».

Les premières focalisent sur les formes tangibles et concrètes du paysage qu'elles s'attachent à décrire et à expliquer : le paysage est conçu comme une « réalité (naturelle ou culturelle) à la fois matérielle et objectivable ». On doit à ces approches le développement

de méthodes d'analyses visuelles qui ont eu un apport significatif dans les méthodes d'évaluation de valeur patrimoniale. Les approches subjectives, qualifiées aussi de culturalistes, conçoivent le paysage comme une « manifestation culturelle » et deux grandes idées articulent cette conception. Selon la première, le paysage n'existe que dans le regard posé, il est le fruit d'une expérience esthétique que seule la médiation de l'art rend possible⁶² : c'est par le truchement des représentations en art visuel qu'un espace, un lieu devient un paysage. Selon la deuxième, issue de la géographie culturelle, « le paysage est avant tout espace vécu et pas seulement espace contemplé par le regard ».

(Poullaouec-Gonidec et Al, 2005 : 30) Mercier en offre une définition assez précise qui mérite d'être reproduite *in extenso* :

« Les dictionnaires usuels associent le paysage à la partie de la surface terrestre qui se présente à un observateur. Autrement dit, le paysage serait la représentation d'un pays, au sens de petite unité géographique. Or, si on considère que deux observateurs, en raison de leur différence culturelle et de leur personnalité propre, peuvent voir différemment une même chose, il faut conclure que le paysage résiderait dans la relation qui s'établit entre la portion terrestre s'offrant au regard de l'observateur et les processus cognitifs, perceptifs et volitifs⁶³ guidant le regard de ce dernier. Il y aurait donc d'une part la « nature » –transformée ou non par les humains – et d'autre part le paysage. La première s'imposerait objectivement à l'observateur, même si elle n'est pas nécessairement indépendante. Le second serait le « spectacle », mis en scène par la culture et la psychologie, de cette objectivité. Mais ce spectacle ne serait pas pure contemplation, car, en retour, il modèlerait l'action humaine sur la nature. La nature socialement transformée serait donc elle-même imprégnée de son propre spectacle. De même, le paysage ferait aussi partie, en quelque sorte, de la nature. Ensemble, ils formeraient ce que l'on peut appeler le « territoire ».
(2001 : 35)

À la fois objet d'étude et d'intervention, le paysage présente un caractère fortement dialogique et est le résultat des interactions entre les formes concrètes, matérielles et l'action, au sens large, des hommes. Placée dans une perspective politique, il devient norme paysagère à partir de laquelle penser des grandes politiques d'aménagement. (Mercier, 2001) En termes de design, tant architectural, de paysage ou urbain, la notion de paysage articule une lecture du contexte, aussi sensible qu'élargie, apte à fonder la conception d'interventions porteuses d'une signification culturelle. Cette dernière

⁶² Cette idée est au cœur de la théorie de l'artialisation, développée notamment par Roger (1994).

⁶³ L'auteur emprunte cette expression à Nadeau (1999 : 65 et 479-480).

perspective prend appui significativement sur la notion de paysage développée aux États-Unis durant le XX^e siècle. Sauer puis J.B. Jackson qui en sont les principaux fondateurs consacrent l'importance du vernaculaire, plus particulièrement de l'architecture vernaculaire en tant qu'objet d'étude. (Groth et Wilson, 2003) Cette école et les *landscapes studies* auxquelles elle donne lieu, auront une influence prépondérante sur les pratiques conservatoires. Cette définition de Sauer illustre bien la conception du paysage culturel mis de l'avant par cette école :

« The cultural landscape is fashioned from the natural landscape by a cultural group. Culture is the agent, the natural area is the medium, the cultural landscape is the result. » (Sauer, in Groth et Wilson, 2003 : 5)

Le paysage culturel n'est donc pas un site, une vista ou un tableau exceptionnel dont les qualités correspondent à des canons esthétiques, mais plutôt un lieu dont le caractère résulte des interactions entre les habitants, les modalités d'appropriation et les caractéristiques physiques du lieu comme tel. J.B. Jackson, une des figures de proue des études en paysages culturels portera un intérêt particulier à l'architecture et l'architecture du paysage : porteuse de significations culturelles et sociales, la façon dont sont façonnés les lieux devient ainsi un objet d'étude, un angle d'analyse à partir duquel mieux comprendre la spécificité culturelle. (Groth et Wilson, 2003) Ce n'est pas seulement le résultat, les formes produites qui sont étudiées, mais surtout voir comment on y arrive puisque le processus est intrinsèquement lié à l'objet, il est aussi une expression culturelle.

Le vernaculaire, les lieux de l'« ordinaire » retiennent davantage l'intérêt contrairement aux approches traditionnelles en histoire de l'art et de l'architecture qui s'intéressent principalement à l'exceptionnel. Dès lors, véritables documents historiques, villages, hameaux, autoroutes, *strips commerciales* revêtent autant d'intérêt que les grandes œuvres de composition urbaine :

« Wherever we go, whatever the nature of our work, we adorn the face of the earth with a living design which changes and is eventually replaced by that of a future generation. How can one tire of looking at this variety, or of marvelling at the forces within man and nature that brought it about? The city is an essential part of this shifting and growing design, but only a part of it. Beyond the last street light, out where the familiar asphalt ends, a whole country waits to be discovered : villages, farmsteads and highways, half-hidden valleys of irrigated gardens, and wide landscapes reaching to the horizon. A rich and

beautiful book is always open before us. We have but to learn to read it ». (Jackson in Groth & Wilson, 2003 : 9)

Dans cette foulée, le paysage culturel est un processus dynamique dans lequel plusieurs composantes et plusieurs agents, notamment le temps sont engagés; les lieux (*sense of place*) résultent des interactions entre les composantes qui, inscrites dans le temps forment différentes couches. Les paysages tirent leur particularité, leur personnalité de cette sédimentation. La notion de paysage culturel ne fait donc pas référence à un objet matériel comme tel, mais plutôt à un ensemble dynamique où des composantes concrètes et abstraites, physiques et culturelles sont en interaction. Essentiellement subjectif, il relève et révèle les valeurs d'une collectivité à un moment donné de son histoire : fruit d'un investissement émotif collectif « ils n'existent [les paysages culturels] que dans la mesure où ils sont regardés et perçus en tant que tels ». (CBCQ, 2002 : 41).

Les *landscape studies* : l'étude du vernaculaire pour nourrir la compétence d'édifier

Une des principales motivations des *landscape studies* consiste à donner les bases, à formuler les critères d'intervention capables d'ancrer les communautés, les lieux dans une continuité culturelle. (Henderson, in Groth et Wilson, 2003) Celle-ci, il va sans dire, est spécifique à chaque lieu, à chaque communauté. De la sorte, la focalisation sur le vernaculaire des études en paysages culturels se rattache à une préoccupation pour l'intervention. Plus particulièrement, Jackson les conçoit comme une source de connaissance, une première étape dans l'élaboration de projets d'architecture et d'architecture du paysage, voire du design urbain. À ce titre, la promotion d'espaces publics de qualité occupe une place importante dans son discours. (Jackson in Groth et Wilson, 2003) En reliant les dimensions matérielles et immatérielles, les études en paysages culturels permettent de cerner les significations (existantes et potentielles) d'un lieu et ainsi définir les paramètres de la réinterprétation.

Il n'y a pas de nostalgie chez Jackson et, à l'instar de Lynch (1972) en urbanisme et de Lowenthal (2004) en études culturelles, la préservation du patrimoine lui apparaît antithétique à l'idée si ce n'est à la destination même d'études en paysage culturel, car à l'interaction entre les dimensions physiques et culturelles s'ajoute celle entre le passé et le présent :

« the power which an ancient environment possesses to command our affection and respect derives from its having accepted change of function, [...] Its beauty comes from its having been part of the world, not from having been isolated and protected, but from having known various fortunes ». (Jackson in Groth et Wilson, 2003 : 14)

Cependant, on remarque une certaine convergence, communauté d'intentions entre Jackson et les premiers défenseurs du patrimoine urbain, plus particulièrement Ruskin. En effet, les deux penseurs accordent une importance de premier plan à l'identité et à l'histoire pour nourrir la puissance créatrice et fonder une façon de faire l'architecture. Toutefois, alors que Ruskin, comme le souligne Choay (1993), prend appui sur une conception statique du temps et refuse « l'histoire en train de se faire », Jackson s'intéresse au processus dynamique où sont engagées les différentes époques. Les savoirs faire deviennent un objet d'étude en soi pour Jackson alors que bien que Ruskin s'y intéresse, c'est surtout pour apprécier l'œuvre matérielle qui en ressort. On peut dire que dans une certaine mesure, les travaux de Jackson tendent beaucoup plus largement vers une conduite à projet, dans son sens contemporain, que Ruskin.

La prédominance de l'histoire pour définir les bonnes valeurs

L'inscription des études de paysage dans une perspective de projet correspond, dans une certaine mesure, aux ambitions théoriques de l'École des Annales puis de son héritière la Nouvelle Histoire.

Redéfinir la portée de l'histoire et en revoir en profondeur la méthode sont au cœur du projet théorique de ce courant qui aura une influence prépondérante sur les sciences humaines et sociales. Considérée discipline prédominante « au carrefour des sciences humaines », l'histoire est vue comme le liant en quelque sorte des sciences humaines et sociales : elle permet de faire le bilan des expériences et d'en tirer des leçons pour l'avenir. L'histoire « a vocation de devenir la science des sciences » (Berr in Bourdieu et Martin, 1983 [1997] : 217), elle est « l'assise d'une science des progrès de l'humanité ». (Bloch in Bourdieu et Martin, 1983 [1997] : 217)

L'École des Annales vise plutôt la reconstitution du passé par la mise en évidence des interactions entre différentes dimensions de la réalité sociale et culturelle. L'événementiel est relégué au second plan et ce sont les effets des événements plutôt que ceux-ci qui sont

étudiés. La conception linéaire et cumulative du temps, qui a marqué jusque-là l'étude de l'histoire, cède la place à une conception dynamique où le passé et le présent sont associés. L'aller-retour entre passé et présent est jugé nécessaire à ce que la compréhension des sociétés anciennes serve à son tour à ce que la société contemporaine se comprenne mieux elle-même : « comprendre le passé à partir du présent, [...] comprendre le présent à la lumière du passé ». (Bloch in Bourdieu et Martin, 1983 [1997] : 229) Ce travail s'appuie sur l'utilisation de différentes sources documentaires, écrites et non écrites (par exemple des vestiges archéologiques, des artefacts, etc.) et appelle la contribution de différentes disciplines. C'est dans ce prolongement que s'inscrit la Nouvelle Histoire qui s'intéresse plus particulièrement à la culture. Nora et ses collaborateurs, figures proéminentes de cette école, se penchent sur les procès de patrimonialisation qui, abordés comme faits culturels, permettent de cerner les rapports dialectiques entre communautés, identités et cultures. Les travaux de ce groupe auront une influence significative sur la conservation, notamment en permettant de conceptualiser le rôle identitaire du patrimoine.

D'une façon générale, l'inscription de l'histoire dans le présent en élargit le rôle et la portée. Source de connaissance à privilégier, elle devient ainsi conseillère dans l'élaboration de projets politiques qui trouvent en planification et en aménagement du territoire leurs expressions les plus tangibles. Aussi, ces projets fondent-ils une vision d'aménagement qui prend corps avec le patrimoine. En effet, bien que l'histoire ait occupé une place importante en aménagement (Voldman, 2005), elle trouve avec la conservation du patrimoine des applications concrètes par le truchement notamment de la définition de principes et de paramètres d'intervention.

L'inclusion de multiples représentations du patrimoine et la prédominance de la signification de l'artefact appellent une réactualisation des pratiques conservatoires proprement dites qui trouve son expression la plus poussée dans l'approche de gestion par les valeurs. Celle-ci constitue en quelque sorte une mise en œuvre de l'esprit et de grands principes généraux officialisés par la charte de Burra puis par le Document Nara sur l'authenticité.

La gestion par les valeurs : une méthode d'évaluation intégrative

*« The pragmatic questions at hand are : how can a wide range of heritage values be identified and characterized in a way that (1) informs policies and planning decision, and (2) is relevant to all the disciplines and stakeholders involved? »
(Mason, 2004 : 8)*

Émergente depuis les années 1990, la « gestion du patrimoine en fonction des valeurs que la société lui accorde » (CBCQ, 2002 : 1) a été développée essentiellement aux États-Unis. Elle s'inscrit dans le sillage des approches de gestion élaborées pour le service des parcs nationaux aux États-Unis et qui visent la conciliation de la protection des espaces naturels et des usages récréatifs. (CBCQ, 2004) Fondièrément pragmatique, elle consiste en une méthode d'évaluation patrimoniale qui prend en considération les différentes facettes ou « valeurs » des artefacts, notamment les sites patrimoniaux⁶⁴, qu'il s'agit par la suite de hiérarchiser en fonction de la spécificité des situations. L'évaluation culmine dans la formulation des grands principes et objectifs d'une stratégie de conservation durable⁶⁵. (Mason, 2004) À l'instar des différentes approches qui ont marqué les pratiques conservatoires, la gestion par les valeurs est à la fois méthode d'évaluation et de conservation. Cependant, elle se distingue par le fait qu'elle ne propose pas de principes de conservation codifiés de façon précise, mais offre plutôt une démarche, un processus à partir duquel choisir les valeurs à la base des principes et critères des stratégies de conservation.

La valeur d'ensemble de l'artefact y est conçue comme un construit, résultat des interactions entre l'objet comme tel et son contexte. Comme le souligne Mason, à qui l'on doit l'essentiel de la méthode, « value is formed in the nexus between ideas and things ». (Mason, 2004 : 8) Aussi, cette valeur n'est pas immuable, mais se transforme en fonction des changements de perception. Les valeurs peuvent être de deux grands types; les attributs propres ou intrinsèques (*held*) à l'« objet » et les qualités données (*assigned*). Ces deux types émanent de deux sources de valorisation et impliquent différentes expertises.

⁶⁴ Cette méthode a été appliquée pour l'évaluation des besoins de la gestion des espaces des musées : « The Conservation Assessment : A proposed Model for Evaluating Museum Environmental Management Needs. » 1999,

⁶⁵ « sustainable conservation planning and management »

Les valeurs propres ou intrinsèques sont identifiées à partir d'analyses, tant historiques, artistiques, anthropologiques, etc., qui focalisent sur l'objet comme tel. Les valeurs données ou extérieures relèvent des processus sociaux de patrimonialisation.

Contrairement aux approches traditionnelles qui cherchent à établir la valeur prédominante, la gestion par les valeurs s'intéresse à la définition d'un point de convergence à partir duquel penser, de façon située, les termes de la complémentarité entre les différentes valeurs d'un artefact. Dans ce sens, il s'agit moins d'une hiérarchisation que d'une intégration des différentes valeurs (et expertises) dans une stratégie voire un projet de conservation. Cette volonté d'intégration constitue le trait dominant de la gestion par les valeurs, qui vise à dépasser les effets pervers et les oppositions qui marquent les pratiques conservatoires. En effet, les concepteurs de cette approche, notamment Mason, considèrent les approches traditionnelles difficilement capables d'aborder la conservation dans toute sa complexité (Mason, 2004); soit elles focalisent sur l'identification de la dimension prédominante et sont ainsi « sectaires »; soit au nom de la signification culturelle, elles abordent le patrimoine à la façon d'un récit, comme un grand tout dont il est impossible de cerner les tenants et d'en apprécier le poids et sont ainsi mystificatrices. Aussi, mobilisées par l'identification une fois pour toutes de la principale source de valeur patrimoniale et de la nature de l'artefact, quelles qu'elles puissent être, les approches traditionnelles présentent un caractère dichotomique (c'est du patrimoine à conserver ou pas) et nourrissent ainsi une opposition entre maintien de l'intégrité et adaptation à des réalités et des besoins contemporains, entre conservation et développement urbain. Or, selon les tenants de la gestion par les valeurs, dans la pratique, les valeurs ne sont pas nécessairement opposées, mais peuvent être complémentaires, et ce, particulièrement lorsque le contexte est abordé globalement. Les valeurs artistiques et historiographiques ne sont pas antagoniques à la valeur économique d'un édifice par exemple. De la sorte, la position suivante est avancée : l'inscription du patrimoine et de sa conservation dans un contexte significativement élargi, c'est-à-dire à la lumière de différents regards disciplinaires, permet une saisie large qui trouve sa cohérence dans le cadre d'une pratique aménagiste. C'est par une appréhension ancrée du patrimoine, si ce n'est à partir des dimensions contextuelles (et des conjonctures) et d'un but commun à atteindre – le maintien d'une valeur d'usage comme forme la plus accomplie de conservation – que les oppositions peuvent être dépassées. Dans cette perspective, la

définition des intentions à la base des stratégies de conservation se fait par le biais d'échanges entre les différents regards et disciplines impliqués. Il s'agit d'aboutir à une discrimination éclairée et assumée, condition essentielle à l'articulation du quoi, du comment, du quand et du pourquoi conserver visée par la gestion par les valeurs.

La méthode de gestion par les valeurs prend appui sur la construction d'une typologie des valeurs, élaborée par différents représentants des disciplines interpellées et des acteurs du milieu. L'implication et la responsabilisation des citoyens sont vues comme essentielles au succès de la démarche et de la conservation. Elle vise à nommer et à mettre en rapport les différentes valeurs afin de construire un cadre de référence. Celui-ci, comme la typologie qui le fonde, est appelé à être revisité au fil du temps et des changements de situation. Deux grandes catégories de valeurs socioculturelles et économiques, qui se déclinent chacune en valeurs spécifiques forment l'ossature de la typologie. La catégorie socioculturelle regroupe les valeurs d'histoire, culturelles et symboliques (qui renvoient notamment au politique), sociales, spirituelles et religieuses. La catégorie économique se décline en valeurs d'usage en termes de marché : *use (market) values*, *nonuse (nonmarket) values*. La mise en œuvre d'une gestion par les valeurs s'articule autour de trois volets : un premier porte sur l'adoption des intentions de conservation (ce que l'on veut faire et pourquoi) et des grands principes de gestion spécifiques à chaque situation; un deuxième vise l'identification des qualités et caractéristiques propres à chaque ensemble puis le troisième tient à la formulation des paramètres d'intervention spécifiques.

Par l'articulation des objectifs de conservation à ceux de la planification urbaine, particulièrement en ce qui a trait au fonctionnement au quotidien des arrondissements historiques, la gestion par les valeurs concrétise la portée projectuelle de la conservation du patrimoine. Cependant, les dimensions urbanistiques ne sont pas véritablement abordées, sauf indirectement par le classement des différents types de valeurs et de l'identification des objectifs et des paramètres que devront respecter les éventuels projets d'intervention. Aussi, il n'y a pas de référence explicite à une vision urbanistique d'ensemble, d'un devenir possible et souhaité de la ville à partir de laquelle apprécier les effets d'une stratégie de conservation. La volonté de la conservation devient l'objet d'une politique et une dimension à intégrer à la planification. La gestion par les valeurs, qui correspond à l'urban planning étatsunien qui, à partir des grandes politiques urbaines définit en quelque sorte de façon ad hoc l'aménagement spécifique des sites. Dans ce sens, l'échelle du

territoire est prise en charge par les grandes politiques urbaines alors que l'aménagement est pensé à l'échelle du site. Ainsi, l'ensemble urbain patrimonial est mis sur le même pied que les autres artefacts; la seule différence est finalement dans la taille et la conservation préside à la prise en charge de l'ensemble urbain patrimonial.

II. L'ÉLARGISSEMENT DU PATRIMOINE, SYNONYME D'ÉMANCIPATION DU PATRIMOINE URBAIN DU MONUMENT HISTORIQUE D'ARCHITECTURE?

Au fil du temps, le patrimoine en est venu à englober de plus en plus d'objets, de taille et de nature différentes et on remarque le déplacement du centre d'intérêt de la matérialité vers la signification. Cet élargissement des critères d'attribution de la valeur patrimoniale s'accompagne d'un autre qui est relatif à la façon d'appréhender et de définir la conservation. Ces deux niveaux s'influencent mutuellement et on observe un déploiement du rôle du patrimoine et de la portée de la conservation. On peut dire, pour faire image, que cet élargissement est caractérisé par la recherche d'articulation du *quoi et du comment* au *quand et pourquoi conserver*⁶⁶. Aussi, il procède pour ainsi dire par accumulation, dans ce sens où les différents types d'objets patrimoniaux et les méthodes s'additionnent et coexistent.

D'une part, œuvres d'art urbain, édifices isolés, sites et ensembles urbains se voient attribuer une valeur patrimoniale qu'ils s'agissent de grandes œuvres exceptionnelles selon des critères académistes ou encore d'expressions de la culture vernaculaire dont la valeur réside dans le pouvoir d'évocation d'une période de l'histoire. D'autre part, la reconnaissance de leurs particularités justifie la nécessité de paramètres d'appréciation et

⁶⁶ J'emprunte à Tania Martin cette image. L'expression a été utilisée dans le cadre du séminaire annuel de l'Institut du patrimoine culturel (IPAC) Université Laval que nous avons donné conjointement à l'hiver 2010 qui avait pour thème : Le patrimoine et l'élaboration de projets urbains : vers le renouvellement des pratiques en aménagement?

de conservation spécifiques et de méthodes diversifiées. Plus l'élargissement progresse, plus la signification culturelle devient le critère d'évaluation prédominant et on puise dans plusieurs disciplines des éléments d'analyse afin de mieux cerner les rapports entre l'immatériel et le matériel. C'est ici que la conservation se réclame de la multidisciplinarité. Toutefois, celle-ci sert l'analyse historique, qui demeure la clé de voûte de la démarche conservatoire.

L'établissement de la signification culturelle comme valeur prédominante exige l'intégration des différents patrimoines et des méthodes qui en découlent afin d'élaborer une « grande » approche qui articule le *quoi et comment* conserver au *quand et pourquoi*. Celle-ci s'incarne dans la gestion par les valeurs. Le recours à une perspective gestionnaire afin d'opérationnaliser cette articulation donne ainsi un caractère pragmatique à la conservation. Ceci est d'autant plus vrai que la gestion par les valeurs s'articule autour du maintien d'une valeur d'usage qui, depuis la charte d'Athènes de 1931 est considéré comme l'élément primordial, le but ultime de la conservation. Dans cette foulée, la portée projectuelle et la pertinence aménagiste de la conservation du patrimoine sont affirmées si ce n'est revendiquées.

Cette ouverture vers l'intervention associée à l'élargissement des paramètres d'évaluation semble confirmer l'émancipation des pratiques conservatoires du monumentalisme qui a marqué les approches traditionnelles largement empreintes d'un esprit académiste. Ainsi, la conservation contemporaine semble-t-elle rejoindre l'esprit de l'approche giovannonienne, notamment par l'attribution d'une valeur patrimoniale à un tissu et le maintien d'une valeur d'usage et de ce fait, émanciper le patrimoine urbain du monument historique et sa prise en charge de la conservation. Cependant, un examen plus attentif relève des différences significatives. Celles-ci, qui tiennent fondamentalement à la destination du patrimoine urbain sont révélées par la conceptualisation de l'ensemble urbain patrimonial et les principes et des dimensions qui président à sa prise en charge.

Des ensembles qui sont d'ordre différent

La valeur de l'ensemble est de plus en plus reconnue et au Québec, plusieurs documents officiels témoignent d'une volonté de prendre en charge les ensembles urbains patrimoniaux dans leur globalité. À ce titre, le *Cadre de référence pour la gestion des*

arrondissements historiques produit par la CBCQ en 2002 avance que « les arrondissements historiques ont valeur de territoire » et c'est pour « leur potentiel de représentativité de la culture à laquelle ils appartiennent » qu'ils doivent être appréciés⁶⁷. Inscrit dans la droite ligne de la méthode de gestion par les valeurs mise au point par Mason, ce cadre de référence vise la formulation des principes et des paramètres d'une prise en charge qui articule les exigences de la conservation et celles de l'aménagement, par le biais notamment du maintien de la valeur d'usage. Cette position est clairement affirmée comme en témoigne le passage qui suit :

« La gestion des arrondissements historiques doit s'inscrire dans une vision globale. Un peu à la manière des poupées gigognes, chacune de leurs composantes est conditionnée par sa position géographique relative et par la place qu'elle occupe dans la hiérarchie des échelles urbaines. Mais bien davantage que les composantes en elles-mêmes, c'est leur agencement qui fonde l'identité des arrondissements historiques et qui contribue à leur qualité globale. En d'autres termes, la valeur patrimoniale d'un arrondissement historique est supérieure à la somme de ses parties ». (CBCQ, 2002 : 55)

Les énoncés de principes du *Cadre de référence pour la gestion des arrondissements historiques* réfèrent largement à cette idée d'ensemble. (énoncés 2, 4, 5, 6, 8 : 56-57) Les désignations de la Loi sur les biens culturels établies sur la base du pouvoir de commémoration et de la taille de l'artefact sont intégrées⁶⁸. Cependant, alors que celles-ci

⁶⁷ Le cadre de référence prend appui sur cinq grands postulats qui se déclinent chacun en plusieurs énoncés de principes. Il est souligné que ces postulats relèvent de positions « exclusives au discours émergent, d'autres sont partagées par le discours officiel ». Nous énumérons ici les postulats : les arrondissements historiques ont valeur de territoire; la conservation de la matérialité commande la conservation des multiples significations; la gestion des arrondissements historiques doit se faire en tenant compte des besoins et des responsabilités des populations qui les habitent; l'adaptation au changement est une condition essentielle au maintien d'un patrimoine vivant; la préservation et la mise en valeur des arrondissements historiques doivent être envisagées dans la perspective du développement durable.

⁶⁸ Le qualificatif historique est donné à des lieux (arrondissement ou site) sur lesquels se sont déroulés des événements marquants ou qui regroupent une concentration importante de monuments historiques. Les sites du patrimoine regroupent des lieux « où se trouvent des biens culturels immobiliers et dans lequel le paysage architectural présente un intérêt d'ordre esthétique ou historique ». Cette dénomination plus large rejoint l'intérêt pour le vernaculaire et correspond à la notion de patrimoine culturel que la Loi sur le patrimoine culturel définit ainsi : « Le patrimoine culturel est constitué de personnages, de lieux et d'événements historiques, de documents, d'immeubles, d'objets et de sites patrimoniaux, de paysages culturels patrimoniaux et de patrimoine immatériel. » Puis le paysage culturel patrimonial comme : « Tout territoire reconnu par une collectivité pour ses caractéristiques paysagères remarquables résultant de l'interrelation de facteurs naturels et humains qui méritent d'être conservées et, le cas échéant, mises en valeur en raison de leur intérêt historique, emblématique ou identitaire. (<http://www.mcccf.gouv.qc.ca/index.php?id=4477>, le 25 septembre 2010) Dans cette nouvelle loi, arrondissements historiques sont insérés aux sites historiques qui constituent une catégorie de bien patrimonial. On trouvera en annexe 1 le glossaire disponible sur le site du Ministère de la

servent à la formulation de lois et de règlements relatifs à la protection des artefacts, le cadre de référence se veut plus proactif et vise surtout une conservation « vivante » des ensembles urbains. La prise en charge proposée n'y est pas modulée en termes de restrictions (c'est-à-dire selon ce que l'on peut faire ou ne pas faire), mais à partir d'une articulation entre la nature des artefacts et des exigences fonctionnelles. Autrement dit, c'est à partir de l'usage possible et souhaitable que sont formulés les paramètres de conservation et de protection.

Les bâtiments sont vus en lien avec les tissus qu'ils constituent, les figures urbaines qu'ils forment. Les rapports entre les composantes du tissu où tout au moins le contexte immédiat d'insertion est pris en compte, car, partie prenante de l'artefact, il contribue à le définir. Bien que des secteurs soient identifiés, afin de tenir compte des particularités relatives aux attributs et à la signification culturelle, ceux-ci doivent être vus dans l'ensemble qu'ils forment et faire l'objet d'une même attention, d'un même soin. Il peut s'agir d'un édifice exceptionnel et de son contexte d'insertion (voire son aire de protection), d'un petit ensemble homogène, d'un fragment urbain. Il y a, dans une certaine mesure, deux grands niveaux de caractérisation, celui de l'ensemble et des composantes. L'élaboration de la stratégie ou du cadre de référence implique un aller-retour entre l'ensemble et ses composantes afin de définir les grandes valeurs de base, puis de la discriminer, prioriser les valeurs et les attributs à conserver. L'identification des caractères spécifiques de la signification culturelle prend appui sur une analyse historique qui met en rapport grands événements et phénomènes socioculturels et les caractéristiques physiques, en particulier architecturales. Comme il a été mentionné plus haut, cette démarche repose sur l'échange entre divers représentants du milieu et des disciplines interpellées. Ainsi, constitué d'une concentration de différents artefacts dans une relative proximité géographique, l'ensemble patrimonial tire sa cohérence du consensus relatif à l'articulation des valeurs et au choix des attributs à conserver.

Chez Giovannoni, on l'a vu, la notion de patrimoine urbain renvoie à celle d'ensemble urbain, élément fondamental d'une analyse morphologique urbanistique qui procède de la

conceptualisation des rapports d'interdépendance entre les différentes composantes qui se déploient simultanément et à différents niveaux : à l'intérieur d'un ensemble, entre les ensembles et l'agglomération. Ainsi, la différence entre ces deux conceptions ne tient pas à la taille de l'objet ou au fait que c'est pour son tissu que l'ensemble se voit attribuer une valeur patrimoniale. Elle prend racine dans la destination propre aux approches impliquées : la constitution de ces deux « types » d'ensembles est en lien avec la finalité de la démarche. Dès lors, la place des dimensions urbanistiques et la façon de les définir diffèrent significativement dans les deux approches.

Projet d'urbanisme ou projet de conservation?

Giovannoni, nous l'avons vu, est mobilisé par la conception de l'agglomération contemporaine et dans ce sens, c'est en termes de réactualisation qu'il aborde les ensembles anciens. Il s'agit pour lui de penser la structure de cette agglomération, notamment la localisation des extensions et la vocation des centralités existantes et à venir à la lumière des rapports de positions entre les divers sous-ensembles. La prise en considération des vocations à différentes échelles ou plus justement des interactions entre les différents niveaux de structure sert à penser les termes de la cohérence, unique à chaque cas, d'une agglomération. Cohérence qui d'ailleurs ne renvoie ni au prolongement ni à l'homogénéité d'une forme. L'articulation entre ancien et nouveau répond certes d'un désir de préserver les qualités esthétiques et culturelles de ces ensembles, mais surtout elle est partie prenante d'une logique de mise en tension de registres irréductibles à la base de sa conception de l'urbanisme comme discipline à caractère unitaire. Rappelons qu'il critique avec force le fonctionnalisme, en particulier son caractère utopique et modélisateur, auquel il oppose une lecture ancrée dans la réalité matérielle, condition sine qua non pour cerner les potentialités des différents ensembles et les termes de la cohérence de l'agglomération moderne.

Aussi, il importe de souligner que ce n'est pas pour leur signification culturelle, en tant qu'objet de lecture ethnographique, que les formes urbaines sont abordées dans l'analyse giovannonienne. Mais c'est plutôt pour en cerner la nature « urbanistique », tant en ce qui a trait à ses incidences sur le fonctionnement urbain par l'entremise des organismes social et

cinématique, qu'à sa plasticité par l'entremise notamment de l'organisme esthétique. La saisie de cette plasticité⁶⁹, permet, selon Giovannoni de mieux comprendre le possible de ces formes urbaines, de ces ensembles. Que peuvent-ils être et devenir? Quels sont les paramètres de leur réinterprétation? Ces questions reposent sur une appréhension des formes comprises dans leur articulation avec d'autres entités à différentes échelles. Les qualités intrinsèques des formes (comme entités finies) sont confrontées à leurs implications sous différents angles afin de définir les termes de l'agglomération en devenir. C'est de cette confrontation qu'émerge le projet urbanistique giovannonien; l'organisation spatiale, la mise en forme des lieux ne relèvent pas de l'application de solution, de la transposition dans des formes de principes établis abstraitement et a priori; la lecture de formes contribue à la formulation d'une problématique et des intentions du projet.

Pour sa part, la conservation a comme objectif fondamental le maintien d'une signification via l'intégrité d'un attribut. Dans le cadre des pratiques conservatoires contemporaines, notamment la gestion par les valeurs, la caractérisation de l'ensemble patrimonial prend appui sur de multiples expertises et inventaires relatifs aux différents artefacts spécifiques. Une fois ce travail accompli, les artefacts sont pris en charge selon la méthode jugée la plus pertinente.

À ce titre, le cadre de référence de base pour la gestion par les valeurs de la CBCQ fournit une liste « non exhaustive » des éléments à prendre en compte pour caractériser les arrondissements historiques. Ceux-ci sont regroupés essentiellement selon les différentes échelles. Placée sous la rubrique « guide technique » (CBCQ, 2002 : 66-67), cette liste qui consiste en une nomenclature d'inventaire regroupe les éléments en quatre grandes catégories : les éléments relatifs au milieu naturel tels que la topographie, l'hydrographie, etc. ; les éléments relatifs au milieu humain, soit les richesses archéologiques, historiques et ethnologiques; les éléments relatifs à la perception en termes de qualité visuelle, dans le

⁶⁹ Comprise ici non seulement dans le sens de l'art, de l'esthétique, mais aussi relativement à la matière comme telle, à ses propriétés ou qualités plastiques, c'est-à-dire sa façon propre ou inhérente de réagir, de se transformer. Dans le Petit Robert : «Qui est susceptible de se déformer sous l'action d'une force extérieure et de conserver sa nouvelle forme lorsque la force a cessé d'agir». Plasticité : «physiol. Propriété des tissus de se reformer après avoir été lésés.»

sens de composition de la forme⁷⁰, puis en termes de structure visuelle selon le concept d'intelligibilité défini par Lynch⁷¹; enfin, les éléments relatifs à la morphologie urbaine sont classés sous quatre échelles : celle du territoire, des parcours, des parcelles et des bâtiments. Cette dernière est la plus détaillée. À l'échelle du territoire, on mentionne la relation entre l'arrondissement et les territoires environnants puis la structure territoriale formée par l'addition des structures formelle, fonctionnelle et héritée. On remarquera une influence certaine de la typomorphologie caniggienne, avec notamment la hiérarchisation des parcours (parcours directeur, d'implantation, de raccordement), ainsi que l'idée de structure territoriale héritée. (CBCQ, 2002) Aussi, la division par couche, l'association d'un objet, d'une caractéristique à une échelle rejoint l'esprit de l'urbanisme de planification. La structure fonctionnelle, reliée à l'échelle du territoire, renvoie implicitement au land use planning qui préside à l'organisation spatiale des territoires urbains en Amérique du Nord et au Québec en particulier.

Les dimensions urbanistiques, telles que les rapports entre les formes et les forces, entre les différentes logiques de fonctionnement, ne sont abordées que très indirectement par le biais de l'analyse historique et historiographique. L'ensemble est certes placé dans son contexte urbain, mais qui est compris dans un sens très large puisqu'il s'agit essentiellement de situer l'artefact étudié. À l'instar de l'intérêt des humanistes pour les monuments de l'Antiquité, le contexte physique est la toile de fond de l'artefact et non pas l'objet d'étude; car c'est pour sa capacité à instituer les « antiquités » que le monument est apprécié. (Choay, 1992 [1999]) Les rapports entre les échelles, les logiques de fonctionnement sont vus par artefacts interposés et par le biais de l'analyse historique.

Les études de caractérisation paysagère de CBCQ sont éloquentes à ce titre. Première étape du processus d'application du cadre de référence de la gestion par les valeurs⁷², ces

⁷⁰ Le document y fait référence par mixité/diversité, cohérence/incohérence, homogénéité/hétérogénéité, simplicité/complexité, ordre/désordre, continuité/discontinuité. (CBCQ, 2002 : 66)

⁷¹ « points de repères, percées visuelles, alignements/intervalles, densité perçue » (CBCQ, 2002 : 66)

⁷² Les deux autres étapes sont :

2. L'énoncé de valeurs et de critères d'intervention : traduction des caractéristiques patrimoniales de l'arrondissement en normes et en pratiques de gestion.

3. Le guide d'intervention : communication des valeurs et caractéristiques de l'arrondissement historique et des normes qui en découlent au public concerné.

Jusqu'à ce jour, cinq arrondissements ont fait l'objet de telles études : Beauport, Charlesbourg, LaPrairie, Sillery, Trois-Rivières. Bien que l'on remarque une certaine disparité en termes de qualité et de formes ; par

études offrent une « synthèse historique et l'identification des traces qui subsistent de cette histoire ». (CBCQ, 2005 : 8) La synthèse historique prend appui sur un découpage des phases de l'évolution de l'ensemble fait, dans une large mesure, à partir de l'époque de construction des édifices significatifs. La morphologie est essentiellement d'ordre architectural et la description de bâtiments, pris un par un, est généralement fine et détaillée. Exception faite des figures classiques de composition urbaine comprises comme le prolongement des édifices qui les entourent, comme les places d'apparat, certains squares, etc., c'est par le biais d'une énumération schématique que sont présentées les autres composantes de la structure urbaine. L'« organisation du territoire » est vue principalement sous l'angle de la trame du morceau étudié et du réseau viaire. Celui-ci constitue l'essentiel de la description de la structure urbaine de l'agglomération d'accueil⁷³. Rapidement esquissée dans le cadre de la synthèse historique, la question des activités, des usages et des vocations est ramenée, pratiquement, à la description des bâtiments. La structure urbaine est ainsi vue à travers ce que les types bâtis accueillent comme activités, et ceci, dans le but d'expliquer les caractéristiques architecturales. Par ailleurs, le découpage par couche d'éléments du même ordre rend impossible une analyse morphologique urbanistique qui, telle qu'esquissée par Giovannoni, exige une mise en rapport des échelles, des vocations, des activités ainsi que des usages.

Une double assimilation : de l'ensemble urbain patrimonial au monument historique d'architecture et du projet d'urbanisme au projet de conservation

Le maintien d'une valeur d'usage constitue un objectif de premier plan et médiatise ainsi le choix des paramètres de conservation. Bien que cet objectif mène à l'émancipation des

exemple celle pour LaPrairie, tient de l'inventaire et est particulièrement schématique. Par contre, les autres, notamment celle pour Sillery, ressemblent très largement à une monographie historique.

⁷³ Très souvent, l'altération de la trame est invoquée dans les arguments des tenants de la conservation pour contrer des projets d'intervention. Par exemple, la direction du Patrimoine de la Ville de Montréal, en faisant son argument premier dans sa critique du projet pour Griffintown (Quartier Bonaventure, Office de consultation publique de Montréal, <http://www2.ville.montreal.qc.ca/ocpm/pdf/P42/3aen.pdf> (site visité le 2 février 2010)) Aussi, le cadre de référence pour le Vieux LaPrairie insiste sur le maintien de son intégrité. Dans ces documents, la trame est vue comme une couche séparée, une caractéristique en soi alors qu'elle renvoie à la notion de tissu, qui justement s'intéresse et montre l'étroite interdépendance entre ses composantes. Ce découpage, qui en est un parmi d'autres rend difficile voire impossible d'aborder l'ensemble urbain dans sa globalité, c'est-à-dire comme milieu de vie bâti inscrit dans la dynamique d'une agglomération. Par ailleurs, cette focalisation sur la trame urbaine rejoint la critique de A.Lévy (1992), relative à l'assimilation de la ville au tissu par les typomorphologues.

pratiques conservatoires de la muséification, celles-ci demeurent inscrites dans une perspective historiographique. Leur ouverture à de multiples représentations du patrimoine et l'inclusion des différents regards vers laquelle elles tendent, trouvent leurs racines dans une démarche qui vise à construire une histoire de l'architecture qui, affranchie d'une perspective classique intéressée par les grandes œuvres, prend une portée anthropologique. L'architecture, voire l'histoire de celle-ci devient ainsi une clé de lecture du monde et des sociétés contemporaines. (Groth et Wilson, 2003; Laplantine, 1996) La conservation des attributs, véritables documents historiques, domine : les analyses et les caractérisations ont pour but de servir cette finalité ultime et à laquelle, en fin de compte, l'élaboration d'un projet d'urbanisme est subordonnée. En dépit d'un discours qui était le rôle significatif d'un noyau ancien et la nécessité de lui redonner une place prépondérante dans la dynamique urbaine de l'agglomération, ce rôle est compris essentiellement dans ses dimensions historiographiques et de la sorte la conservation de l'intégrité de l'œuvre domine. Les études et analyses portent sur les attributs formels, leur pouvoir identitaire, etc., en vue de formuler les paramètres de conservation. En tant qu'objets d'études, les ensembles urbains patrimoniaux sont, par la force des choses, objectivés et réifiés et ainsi assimilés à des monuments historiques d'architecture.

Cependant, les façons de vivre, les pratiques qui ont donné leur sens à des lieux se conservent difficilement et la dynamique d'une agglomération ne peut être figée. Elle évolue au gré notamment de la croissance et du déplacement ou de la multiplication de centralités, qui sont autant de transformations qui trouvent leurs sources dans les interactions entre des facteurs de nature différente. Or, la conservation d'une signification culturelle exige de s'incarner dans des représentations concrètes, tangibles qui peuvent être saisies, manipulées, contrôlées. Ceci se traduit par une focalisation sur le type architectural comme plus petite unité discrète des figures urbaines. Les rapports entre les composantes des formes urbaines (qui deviennent architecturales) sont ainsi vus sous l'angle des figures, des fragments urbains. Alors que ces derniers figurent parmi les expressions les plus éclatantes d'une signification culturelle que l'on cherche à préserver, aussi sont-ils plus faciles à constituer en monument historique. Les formes urbaines deviennent formes architecturales, l'analyse morphologique architecturale prend lieu d'analyse urbanistique et les concentrations d'artefacts architecturaux deviennent ensemble urbain. Ceci, associé à la préservation de l'intégrité entraîne la constitution de

l'ensemble urbain patrimonial en isolat. D'une part, la conception architecturale de l'ensemble urbain patrimonial qui prévaut dans les pratiques conservatoires amène à mettre l'accent sur la définition d'un espace contenu, des limites des aires à protéger et des caractéristiques endogènes plutôt que sur les rapports de position d'ensembles différenciés constitutifs de l'agglomération contemporaine et sur les modalités d'inscription et d'arrimage. Puis d'autre part, il s'agit de soustraire l'ensemble urbain patrimonial des aléas des transformations de la dynamique urbaine. Cette constitution en isolat, qui découle des nécessaires objectivations et réifications de l'évaluation patrimoniale à la base des pratiques conservatoires, colle étroitement à celle opérée par l'urbanisme fonctionnaliste qui domine au Québec. Plus particulièrement, elle nourrit et est nourrie par le *land use planning* qui préside toujours à la prise en charge de l'organisation du territoire.

La Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) formalise la dimension politique de l'aménagement avec la mise en place d'un cadre de planification urbaine et régionale. (Pilette, 1986; Beudet, 2007) L'accent est mis sur les procédures et consacre une approche plutôt « bureaucratique » de l'urbanisme et la prédominance d'un urbanisme municipal. (Lewis, 2004; Guay, 2005) Cet urbanisme de planification pour ainsi dire, est subordonné à un processus qui sous-tend les mécanismes décisionnels politiques. Ainsi, les procédures et outils qu'instaure la LAU reprennent une approche urbanistique fondée sur les principes du contrôle d'utilisation des sols et des instruments du *land use planning* utilisés depuis les années 1940. Les différents outils de la LAU correspondent chacun à une échelle particulière vue comme un objet spécifique d'intervention. Les dimensions physico-spatiales, qu'il s'agisse d'analyse urbaine ou des paramètres d'élaboration des interventions, sont abordées par différentes disciplines spécifiques, par exemple l'architecture pour les bâtiments, l'ingénierie pour le réseau viaire et l'histoire de l'architecture (quelle que soit l'approche conceptuelle) pour la conservation des ensembles urbains patrimoniaux. Ce sont ainsi des paramètres de conservation qui président à la formulation tant des grands objectifs que des critères relatifs à l'aménagement de l'ensemble patrimonial dans le plan d'urbanisme. Ce dernier attribue une vocation patrimoniale à l'ensemble, dont les limites ont été établies en fonction des analyses patrimoniales, puis voit à l'application de la réglementation. De la sorte, l'assimilation de l'ensemble urbain patrimonial au monument historique d'architecture lorsqu'associée ou

placée dans le cadre de l'urbanisme contemporain québécois s'accompagne d'une deuxième assimilation : celle du projet d'urbanisme au projet de conservation.

Interdépendantes, ces assimilations se nourrissent l'une de l'autre. Aussi, leur association non seulement révèle-t-elle la vigueur d'un urbanisme fonctionnaliste de planification, mais elle consacre le paradigme positiviste qui lui a donné naissance. La conservation du patrimoine urbain rejoint et nourrit une appréhension fragmentée du territoire et une démarche sectorielle. Bien que le nombre de dimensions ait augmenté, que l'importance de certaines dimensions sensibles et culturelles soit reconnue, particulièrement dans le sillage des efforts de conservation du patrimoine urbain, on observe l'affirmation voire une radicalisation de la logique d'emboîtement intrinsèque à l'urbanisme fonctionnaliste. D'une part, la conservation, par sa focalisation sur le type bâti, nourrit une prise en charge de la matérialité de la ville dans une perspective architecturale. D'autre part, la prise en compte de la valeur d'usage dans l'élaboration des stratégies de conservation, associée à l'évacuation des dimensions morphologiques (et des compétences nécessaires à leur prise en considération) de la pratique urbanistique entraîne un glissement de sens : le projet d'urbanisme est vu comme projet de conservation. (Figures 2, 3, 4)

La prise en charge de l'existant large qui permet à Giovannoni de jeter les bases d'une analyse morphologique urbanistique est réduite à la conservation du patrimoine maintenant devenue secteur de planification. La dissociation des types de regards, la spécialisation des approches conceptuelles en fonction des objets d'intervention définis selon l'échelle sont ainsi largement renforcées. Le détachement de l'urbanisme des dimensions morphologiques et des savoirs constructifs est achevé; dès lors, l'urbanisme ne peut s'approprier la question patrimoniale et en faire le catalyseur de son renouvellement.

FIGURE 2 : L'ASSIMILATION DE L'ENSEMBLE URBAIN PATRIMONIAL AU MONUMENT HISTORIQUE D'ARCHITECTURE

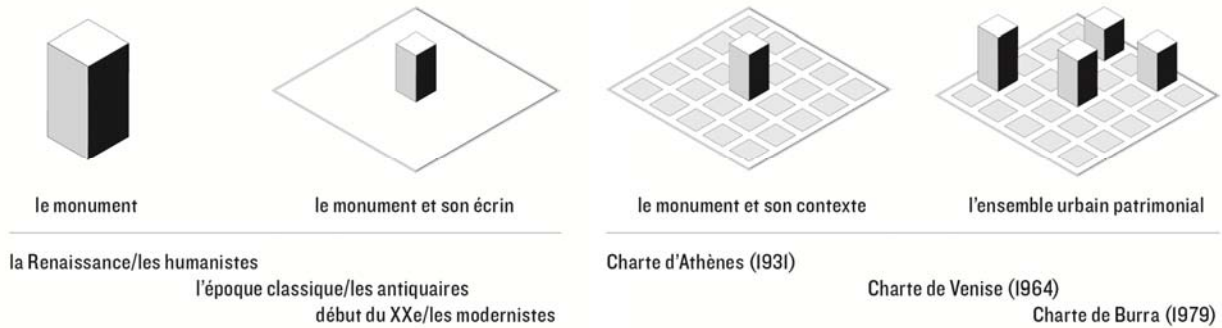
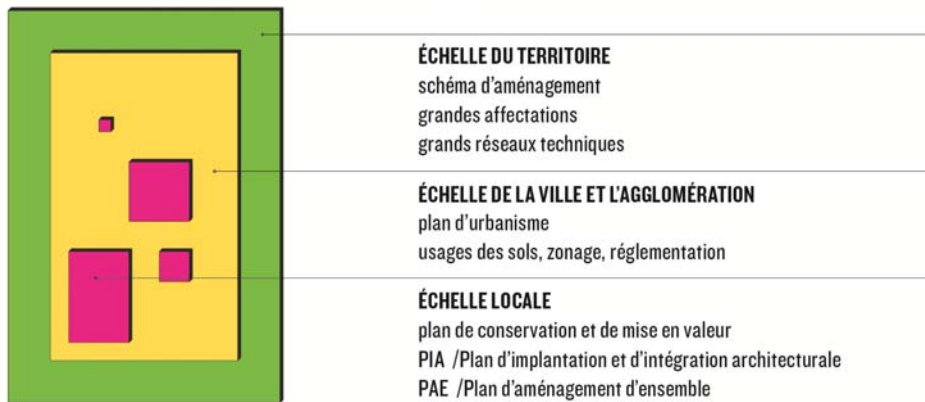


FIGURE 3 : SPÉCIALISATION ET EMBOÎTEMENT DES MODÈLES : L'ASSIMILATION DU PROJET D'URBANISME AU PROJET DE CONSERVATION



LES MODÈLES DÉFINIS PAR CHOAY (1965)

MODÈLE NATURALISTE

conception isotrope de l'espace
organisation acentrique
mobilité

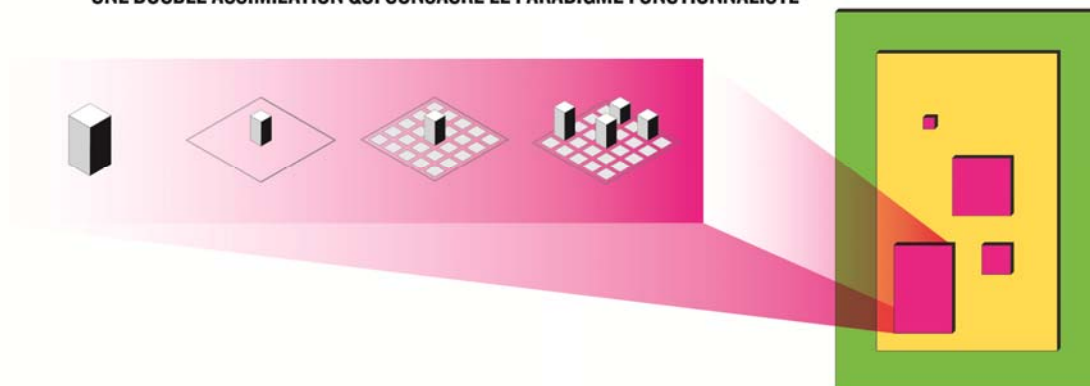
MODÈLE PROGRESSISTE

organisation rationnelle
codification
normalisation
efficacité
ségrégation fonctionnelle

MODÈLE CULTURALISTE

dimensions sensibles et esthétiques
signification culturelle
identité collective
composition urbaine
forme architecturale

FIGURE 4 : L'ASSOCIATION DES PRATIQUES CONSERVATOIRES ET URBANISTIQUES : UNE DOUBLE ASSIMILATION QUI CONSACRE LE PARADIGME FONCTIONNALISTE



CONCLUSION

Le patrimoine urbain peut-il être le catalyseur du renouvellement de l'urbanisme ?

L'analyse de l'approche giovannonienne montre que la condition première d'un tel accomplissement réside dans l'affranchissement de la prise en charge du patrimoine urbain du registre de la conservation. Aussi, cela exige-t-il, dans un premier temps, l'émancipation de la notion de patrimoine urbain de celle de monument historique d'architecture puis, dans un deuxième temps, le développement par l'urbanisme d'une réflexion, d'une considération patrimoniale qui lui soit propre.

Si, chez Giovannoni, la réflexion sur le patrimoine urbain est le fer de lance d'une critique serrée de la façon de concevoir la ville marquée par le technicisme et promue par le fonctionnalisme, elle est aussi, voire surtout, le fil rouge de l'élaboration d'une approche fondamentalement urbanistique. Indissociable d'une projectualité, la notion giovannonienne de patrimoine urbain, qui réfère à l'ensemble urbain patrimonial, devient l'élément de base d'une analyse morphologique urbanistique, véritable clé de voûte d'un renouvellement de la manière de penser l'urbanisme. En effet, l'approche giovannonienne se fonde sur des modalités de prise en charge de l'existant qui lui donnent toute sa spécificité et sa richesse. Alors que ces modalités se distinguent significativement de celles de la conservation et ouvrent la voie à l'émancipation du patrimoine urbain du monument historique d'architecture, elles sont également à la base de l'apport inédit de Giovannoni en urbanisme.

En conservation, et ce, contrairement à l'approche giovannonienne, la prise en charge de l'existant s'inscrit dans une perspective historiographique qui prend appui sur la notion de monument historique d'architecture. Source de connaissance et de plaisir esthétique, objet de contemplation et d'éducation à conserver, l'artefact patrimonial est étudié afin d'identifier les attributs porteurs de sa valeur et de définir les paramètres de sa conservation. Aussi, comme nous l'avons vu, quelle que soit la source de sa valeur, qu'il s'agisse de patrimoine immatériel, d'un objet issu de la culture populaire apprécié pour sa

signification culturelle ou encore d'une grande œuvre d'art, la patrimonialisation implique nécessairement une monumentalisation ; c'est-à-dire que cette valorisation, représentée par une œuvre, un artefact, donne lieu à une objectivation. Investi de valeurs, notamment de commémoration, et singularisé, l'objet patrimonial, quelle que soit la représentation, devient ainsi monument historique⁷⁴. Dans le cas du patrimoine bâti, cette valeur s'incarne particulièrement à travers les bâtiments, les œuvres d'architecture. Ainsi, transposée au patrimoine urbain ou plus précisément à l'ensemble urbain patrimonial, cette monumentalisation assimile ce dernier au monument historique d'architecture. Or, bien que Giovannoni monumentalise, en le singularisant, l'ensemble urbain patrimonial, celui-ci est d'une autre nature.

En effet, mobilisé par la recherche des modalités d'articulation du nouveau et de l'ancien dans la «création d'un nouvel organisme urbain», il accorde certes une valeur particulière aux ensembles anciens. Cependant, ces derniers sont compris d'emblée dans leurs rapports d'interdépendance avec les autres composantes de l'agglomération. Dans la perspective giovannonienne, les modalités d'inscription et d'arrimage sont parties prenantes de la nature de l'ensemble urbain comme entité morphologique, qu'il soit patrimonial ou non. De la sorte, l'ensemble urbain patrimonial est qualifié et singularisé, mais compris comme un ensemble parmi d'autres à l'échelle de l'agglomération ; il n'est ni constitué en isolat ni mis en réserve. Si le rôle dans la dynamique urbaine et la vocation de l'ensemble patrimonial doivent être compatibles avec les caractéristiques physiques, ils doivent aussi faire sens avec l'agglomération. Ces éléments ne sont donc pas définis en fonction de la conservation ; ce sont plutôt les termes de l'apport de l'ensemble, de même que ses modalités d'inscription dans la dynamique urbaine qui président à la démarche de Giovannoni. Dans celle-ci, la monumentalisation équivaut à une singularisation qui permet de penser la continuité spatiotemporelle en termes urbanistiques, et ce, autrement qu'au travers l'association de la continuité au prolongement d'une forme, et de la cohérence à l'homogénéité. Dans ce sens, on peut dire pour faire image, que l'approche

⁷⁴ Rappelons ici la distinction que fait Choay entre monuments mémorial et historique : objet de connaissance savante le monument historique est construit a posteriori alors que le monument mémorial est issu d'un geste volontaire de commémoration.

giovannonienne relève d'un retournement de perspective qui participe d'une réinterprétation de la notion de monument et donc de sa monumentalisation.

Aussi, l'approche giovannonienne montre que ce n'est pas la monumentalisation comme telle qui pose problème, mais plutôt son enfermement dans une définition étroite, issue d'une discipline, que l'on transpose à tous les domaines et à toutes les échelles, indépendamment de la destination de la pratique qui s'en saisit, du projet qu'elle sert. En effet, puisque le patrimoine est un construit, que l'objet patrimonial, de même que les modalités de sa prise en charge procèdent l'un de l'autre, la considération patrimoniale, à l'instar de la monumentalisation comme de la patrimonialisation, doit être définie à chaque fois par la discipline qui cherche à se l'approprier. Autrement, la fécondité de l'idée de patrimoine se trouve significativement réduite.

Dans l'approche giovannonienne, les modalités de prise en charge de l'existant tiennent de la mise à contribution d'une culture matérielle héritée dans une démarche de conception de projets et d'interventions urbanistiques significatives. C'est ce qui permet à Giovannoni de tirer parti du patrimoine urbain sans pour autant verser dans le passéisme, promouvoir la reproduction des formes valorisées ou encore succomber à des visées curatives, sous jacentes à l'urbanisme fonctionnaliste comme aux pratiques conservatoires. Plus particulièrement, Giovannoni, en abordant conjointement les différents registres et échelles et croisant les dimensions pratiques et esthétiques – tant dans la lecture que dans l'élaboration d'un projet, jette les bases d'une projectualité urbanistique, nécessaire à la réinterprétation de la monumentalisation et de la patrimonialisation.

Renouant avec le sens premier du patrimoine, Giovannoni assume la totalité de l'héritage et émancipe ainsi le patrimoine urbain du monument historique d'architecture et du registre de la conservation. De ce fait, il opère le passage de la conservation à la considération patrimoniale. Ce passage est le résultat d'une distanciation critique par rapport à la conception du patrimoine qui prévalait jusqu'alors. Il est aussi la condition de possibilité d'une réflexion menant au renouvellement d'une pensée urbanistique en contexte métropolitain.

Il ressort de nos analyses que ni la conservation, ni l'urbanisme ne peuvent, dans leur cadre conceptuel actuel, contribuer à l'accomplissement d'une réinterprétation du type de celle

de Giovannoni. D'une part, malgré des changements de vocabulaire, les pratiques conservatoires restent inscrites dans le registre du monument historique. D'autre part, l'urbanisme, malgré ses intentions, est incapable de s'approprier l'esprit du patrimoine et d'en réinterpréter la lettre en regard de sa propre projectualité.

Comme nous l'avons montré dans la troisième partie de cette thèse, plus la notion de patrimoine englobe de multiples représentations et que la portée projectuelle de la conservation s'affirme, plus la notion de monument historique est réservée à la désignation des grandes œuvres. Autrement dit, on cherche à rompre avec la notion de monument au profit de celle de signification culturelle. Cette distanciation a marqué la quête patrimoniale mobilisée et portée par les luttes urbaines.

En effet, dans la foulée de la crise de l'aménagement, en réaction à une planification technocratique, la pertinence d'une lecture de l'existant cherche à s'imposer. Celle-ci, notamment par l'entremise de l'étude jacksonienne du paysage, est considérée comme la base d'une démarche apte à cerner la signification culturelle des milieux bâtis et à formuler les paramètres d'interventions sensibles et respectueuses des communautés. De telles ambitions, particulièrement dans un contexte où la planification se réclame de l'agir communicationnel d'Habermas, s'assortissent mal à la notion de monument alors largement associée à une conservation élitiste empreinte d'un esprit de collectionneur. Ainsi, l'intérêt porté au vernaculaire et à la culture populaire, au patrimoine immatériel et à la prédominance de la signification culturelle dans l'appréciation des qualités plastiques des artefacts, suppose une rupture avec la muséification qui a marqué jusqu'alors les pratiques conservatoires. Le terme patrimoine est ainsi choisi, au tournant des années 1970, pour désigner l'ensemble de ce qu'on appelle dorénavant les biens culturels, parmi lesquels figure le monument historique. Toutefois, cette dématérialisation du patrimoine ne signifie pas pour autant que l'on assiste de facto à l'émancipation du patrimoine urbain du monument historique d'architecture.

Car, si les études patrimoniales sont plus englobantes, la conservation plus inclusive, la monumentalisation demeure un élément clé de tout procès de patrimonialisation. C'est au travers ses représentations que le patrimoine peut être apprécié et la conservation doit nécessairement prendre appui sur des objets concrets. Ce faisant, l'ensemble urbain patrimonial est saisi par figures urbaines et bâtiments interposés. Dans ce cadre,

l'ensemble urbain devient un monument historique d'architecture de grande taille et une conservation architecturalisante prévaut à la prise en charge de l'existant.

Par ailleurs, l'occultation, pour ne pas dire la dénégation, de la place de la monumentalisation, motivée notamment par des ambitions aménagistes, amène d'importants glissements de sens qui tiennent parfois carrément de la perte de sens. Comme le souligne Todorov (1995), quand tout est singularisé plus rien ne l'est, et en focalisant sur le passé on ne voit plus le présent ; dès lors, la commémoration ne peut donner ses fruits. À ce titre, le monument historique et l'importance de sa conservation s'en trouvent banalisés. À un autre niveau, la conservation de l'ensemble urbain est confrontée à l'impasse dans la mesure où ses méthodes et ses moyens se révèlent inopérants, notamment à l'égard de la revitalisation du voisinage comme du quartier ancien. Plus souvent qu'autrement, ils deviennent des ensembles suburbains, la fonction résidentielle répondant le mieux aux exigences de la préservation des attributs architecturaux. Qui plus est, la conservation du patrimoine fait l'objet d'un autre niveau de découpage et contribue ainsi à l'atomisation de la ville.

En dépit des intentions et des apparences, le système de valeurs a priori, qui sous-tend la conservation et lui donne son caractère par essence discriminant et ségrégationniste, continue à présider à la prise en charge du patrimoine urbain, perpétuant du coup l'assimilation du projet d'urbanisme au projet de conservation. Alors que la monumentalisation de type historique n'est ni bonne ni mauvaise en soi, sa transposition dans une démarche urbanistique entraîne d'importants effets pervers.

La subordination de la formulation des intentions et des paramètres d'un projet urbanistique à la conservation entretient l'incapacité de l'urbanisme à se saisir de la ville dans sa matérialité, et ce, particulièrement quant aux dimensions sensibles et esthétiques. En effet, dissocié de ses savoirs constructifs, démuné face aux formes sensibles de l'établissement, l'urbanisme s'en remet à l'expertise en conservation du patrimoine pour définir les paramètres des interventions sur les ensembles urbains patrimoniaux.

Cette situation relève du cercle vicieux: la possibilité d'une appropriation véritable par l'urbanisme de la considération patrimoniale est elle-même conditionnelle à une réinterprétation du monument qui à son tour, exige une capacité à se saisir de la matérialité

dans ses dimensions sensibles. Par ailleurs, ce recours à l'expertise conservatoire ne se limite pas au domaine du patrimoine bâti, mais aussi de plus en plus à celui de l'environnement (écologie, biologie, etc.).

Dans ce contexte, le développement de modalités de prise en charge de l'existant du même ordre que celles esquissées par Giovannoni, est compromis. Et avec lui, celui d'un renouvellement de l'urbanisme. Celui-ci ne tient pas à l'ajout d'une dimension supplémentaire, d'un autre secteur d'intervention, mais bien à la constitution d'un regard et d'une projectualité propres à l'urbanisme. Chez Giovannoni, cela est rendu possible par la mise en tension des différents registres, ceux des formes et des forces, de l'existant et du souhaité, du penser et du faire.

Renouer avec ses savoirs constructifs afin de les réactualiser, redéployer ses compétences quant à une saisie de la ville dans ses dimensions sensibles et esthétiques, redévelopper une capacité de lecture et d'analyse morphologique figurent ainsi parmi les conditions d'une appropriation féconde de la notion de patrimoine urbain par l'urbanisme.

BIBLIOGRAPHIE

- Ansay, Pierre, et René Schoonbrodt. 1984. *Penser la ville : Choix de textes philosophiques*. Bruxelles : Archives D'architecture Moderne.
- Arnaud, François. 2008. *Bergson, Schopenhauer, Nietzsche : volonté et réalité*. Paris : Presses universitaires de France.
- Artibise, A.F.J., et G.A. Stelter. 1981. «Conservation planning and urban planning: the Canadian Commission of Conservation in historical perspective ». In *Planning for Conservation*, Roger Kainn (ed.), p. 17-36. London : Mansell.
- Ascher, François. 2001 [2004]. *Les nouveaux principes de l'urbanisme*. Clamecy : Éditions de l'Aube.
- Bandini, Micha. 1984. « Typology as a form of convention ». *AA Files*, no 6, p. 73-82.
- Barnett, Jonathan. 2006. « The Way We Were, the Way We Are. The Theory and Praticce of Designing Cities since 1956 ». *Harvard Design Magazine*, no 24, printemps-été, p. 59-71.
- Beaudet, Gérard. 1991. « Urbanisme, aménagement et tradition: La protection et la mise en valeur du patrimoine en région et en banlieues ». In *L'Aménagement urbain, promesses et défis*, Annick Germain (dir.). Québec : Institut québécois de recherche sur la culture, p. 61-106.
- Beaudet, Gérard. 1997. « Le patrimoine urbain : autopsie d'une conquête inachevée ». *Urbanité*. vol. 2, no 3, automne, p. 28-34.
- Beaudet, Gérard, Ampleman et Guertin. 1998. « Le patrimoine est-il soluble dans la postmodernité ? » *Revue de l'aménagement, Patrimoine et post modernité: transactions et contradictions*, p. 10-25.
- Beaudet, Gérard. 2004. « L'institut et l'urbanisme au Québec: 1961/62 - 2001/02 ». *L'institut d'urbanisme 1961-1962-2001-2002, un urbanisme ouvert sur le monde*.
- Beaudet, Gérard. 2007. *Profession, urbaniste*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- Beaudet, Gérard. 2008. « Le débat public en patrimoine et le renouvellement de l'urbanisme montréalais ». In *Renouveler l'aménagement et l'urbanisme*, Mario Gauthier, Michel Gariépy et Marie-Odile Trépanier (dir.). Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal, p. 247-266.
- Borsi, Franco et Stefano. 2006. *Alberti : une biographie intellectuelle*. Paris : Hazan.

- Bourdé, Guy, et Hervé Martin en collaboration avec Pascal Balmand. 1983 [1997]. *Les écoles historiques*. Paris : Éditions du Seuil.
- Bourdin, Alain. 1984. *Le patrimoine réinventé*. Paris : Presses universitaires de France.
- Brandi, Cesare. 2000. *Théorie de la restauration*. Paris : Éditions du Patrimoine.
- Brochu, Johanne. 2001. « Pour une approche urbanistique de mise en valeur des noyaux anciens en contexte suburbains : essai de typologie des modes d'arrimages ». Mémoire de Maîtrise, Université de Montréal : Montréal.
- Brunel, Georges. 2000. « Cesare Brandi : la matière et l'image ». In *Théorie de la restauration*, Cesare Brandi, p. 11. Paris : Éditions du patrimoine.
- Buls, Charles. 1893 [1984]. *L'esthétique des villes*. Bruxelles : Éditions Bruylant Christophe et Cie.
- Bumbaru, Dinu. 1989. « Le façadisme : Le décor à l'envers ! » *Icomos Information*, Octobre/Décembre 1989, no.4, p.11-18.
- Calabi, Donatella. 1980. « The genesis and special characteristics of town-planning instruments in Italy, 1880-1914 ». In *The Rise of modern urban planning, 1800-1914*, Anthony Sutcliffem (ed.), p. 45-65. New York : St. Martin's Press.
- Calthorpe, Peter. 1993. *The Next American Metropolis. Ecology, Community, and the American Dream*. New York : Princeton Architectural Press.
- Caniggia, Gianfranco. 1979 [1996]. *Composition architecturale et typologie du bâti*. Québec : Université Laval, Faculté d'architecture et d'aménagement.
- Castex, Jean, Jean-Charles Depaule et Philippe Panerai. 1980. *Formes urbaines : de l'îlot à la barre*. Paris : Éditions Dunod.
- Cataldi, Giancarlo. 2003. «From Muratori to Caniggia: the origins and development of the Italian school of design typology». *Urban Morphology*. vol. 1, no 7, p. 19-34.
- Cerdà, Ildefonso. 1867 [1979]. *La théorie générale de l'urbanisation*. Paris : Éditions du Seuil.
- Chastel, André. 1986. « La notion de patrimoine ». In *Les lieux de mémoire tome 2 : La Nation*, Pierre Nora (dir.), p. 405-449. Paris : Gallimard.
- Choay, Françoise. 1965. *L'urbanisme utopies et réalités*. Paris : Éditions du Seuil.
- Choay, Françoise. 1980. *La règle et le modèle, sur la théorie de l'architecture et de l'urbanisme*. Paris : Éditions du Seuil.
- Choay, Françoise. 1992 [1999]. *L'allégorie du patrimoine*. Paris : Éditions du Seuil.
- Choay, Françoise. 1993. « Patrimoine urbain et aménagement du territoire : enjeux et nouvelles perspectives ». *Trames*, no 8, p. 12-21.

- Choay Françoise, 1995 [2006]. « Sept propositions sur le concept d'authenticité et son usage dans les pratiques du patrimoine historique ». In *Pour une anthropologie de l'espace*, (sous le titre : « Le concept d'authenticité en question »), p. 255-285. Paris : Éditions du Seuil.
- Choay, Françoise. 1998. « Une mutation à l'oeuvre, de la ville à la mégalopole : essor ou déclin des villes au XXI^e siècle ». *Techniques, territoires et sociétés*, no 35, p. 43-50.
- Choay, Françoise. 2005. « Les ressorts de l'urbanisme européen : d'Alberti et Thomas à Giovannianni et Magnaghi ». *Esprit*, no 318, p. 76-92.
- Choay, Françoise. 1994 [2006]. « Le règne de l'urbain et la mort de la ville ». In *Pour une anthropologie de l'espace*, p. 165-217. Paris : Éditions du Seuil.
- Choay, Françoise. 1988 [2006]. « Les signes de la Ville ». In *Pour une anthropologie de l'espace*, article paru dans la Revue des Sciences morales et politiques, 1988, p. 131-143. Paris : Éditions du Seuil.
- Choay, Françoise, G. Baird, Reyner Banham, Kenneth Frampton, Joseph Rykwert, N. Silver et A. Van-Etck. 1972. *Le Sens de la ville*. Paris : Éditions du Seuil.
- Collins, George R., et Christiane Crasemann Collins. 2006. *Camillo Sitte: the birth of modern city planning*. Mineola, NY : Dover Publications.
- Corboz, André. 2001. « L'urbanisme au XX^e siècle. Esquisses d'un profil ». In *Le territoire comme palimpseste et autres essais*, p. 199-207. Paris : Les Éditions de l'Imprimeur.
- Courcier, Sabine. 2005. « Vers une définition du projet urbain, la planification du réaménagement du Vieux-Port de Montréal ». *Revue canadienne de recherche urbaine*. vol. 14, no 1, p. 57-80.
- Debray, Régis. 1997. *Transmettre*. Paris : O. Jacob.
- Desmarais, Gaëtan. 1995. *La morphogenèse de Paris : Des origines à la révolution*. Paris : L'Harmattan.
- Devillers, Christian. 1994. « Le projet urbain ». In *Conférences Paris d'architectes, Pavillon de l'Arsenal 1994*, p. 11-47. Paris : Éditions du Pavillon de l'Arsenal.
- Dinkel, René. 1997. *Encyclopédie du patrimoine : monuments historiques, patrimoine bâti et naturel, protection, restauration, réglementation; doctrines, techniques, pratiques*. Paris : Les Encyclopédies du Patrimoine.
- Dioxadis, C. A. 1966. *Urban Renewal and the future of the american city*. Chicago : Public administrative service.
- Drouin, Martin. 2005. *Le combat du patrimoine à Montréal, 1973-2003*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Dupuy, Gabriel. 1991. *L'urbanisme des réseaux: théories et méthodes*. Paris: A. Colin.

- Eaton, Ruth. 2001. *Cités idéales : L'utopisme et l'environnement (non) bâti*. Tieste: Editoriale lloyd.
- Emelianoff, Cyria, et Cristina Carballo. 2002. « La liquidation du patrimoine ou la rentabilité du temps qui passe ». *Les annales de la recherche urbaine*, no 92, p. 49-58.
- Fischler, Raphaël. 1998. « Toward a genealogy of planning: zoning and the Welfare State ». *Planning perspectives*. vol. 13, no 4, p. 389.
- Forester, John. 1987. « Planning in Face of Conflict ». *Journal of the American Planning Association*. vol. 53, no 3, p. 433-446.
- Forester, John. 1988. *Planning in the Face of Power*. Berkeley : University of California Press.
- Frampton, Kenneth. 1980 [1992]. *Modern architecture, a critical history*. Londres : Thames & Hudson.
- Frey, J.P. 2000. « La ville des architectes et des urbanistes ». In *La ville et l'urbain : l'état des savoirs*, Thierry Paquot, Michel Lussault et Sophie Body-Gendrot, p. 106-114. Paris : La Découverte.
- Gallion, A.B. 1950 [1961]. *The Urban Pattern: City Planning and Design*. Princeton, New Jersey : Van Nostrand Company.
- Galloway, T.D, et R.G. Mahayni. 1977. «Planning Theory in Retrospect: The Process of Paradigm Change». *Journal of the American Institute of Planners*. vol. 43, no 1, p. 62-71.
- Gauthier, P., et J. Gilliland. 2006. «Mapping urban morphology: a classification scheme for interpreting contributions to the study of urban form». *Urban Morphology*. vol. 10, no 1, p. 41-50.
- Gauthier, Pierre. 2003. « Le tissu urbain comme forme culturelle : morphogénèse des faubourgs de Québec, pratiques de l'habiter, pratiques de mise en œuvre et représentations ». Thèse de Doctorat. Université McGill : Montréal.
- Geddes, Patrick. 1915 [1968]. *Cities in evolution; an introduction to the town planning movement and to the study of civics*. New York : H. Fertig.
- Germain, Annick. 1988. « Patrimoine et avant-garde. Le cadre bâti; entre le passé et l'avenir ». *Cahiers de recherche sociologique*. vol. 6, no 2, p. 115-129.
- Giovannoni, Gustavo. 1931 [1998]. *L'urbanisme face aux villes anciennes*. Amélie Petita et Claire Tandille Jean-Marc Mandosio. Paris : Éditions du seuil.
- Giraldeau, François. 1990. « Notes sur le projet urbain : enjeux et méthodes ». *Trames*. vol. 3, no 1, p. 6-14.
- Gravari-Barbas, Maria. 2001. « Patrimoine et modernité : les monuments historiques dans les deux chartes d'Athènes, 1931-1933 ». In *Aux débuts de l'urbanisme français*, Vincent Berdoulay et Paul Claval (dir.), p. 185-195. Paris : L'Harmattan.

- Groth, Paul, et Chris Wilson. 2003. *Everyday America: Cultural Landscape Studies after J.B. Jackson*. Berkeley : University of California Press.
- Guay, J.-P. 1968. « Montréal : Horizon 2000. Note retrospective ». *Plan Canada*. vol. 9, p. 94-107.
- Guay, P.-Y. 2005. « dérive technocratique de l'urbanisme québécois ». In *La Ville autrement*, Pierre Delorme (dir.), p. 211-244. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Hall, Peter. 1996. *Cities of tomorrow: an intellectual history of urban planning and design in the twentieth century*. Oxford, UK et Cambridge, Mass., USA : Blackwell Publishers.
- Hall, Tony. 2008. «The form bases development plan: bridging the gap between theory and practice in urban morphology ». *Urban Morphology*. vol. 12, no 2, p. 77-95.
- Hamel, Pierre, et Claire Poitras. 1998. « Patrimoine, culture et aménagement : éléments de problématique ». *Cahiers du GRÉTSÉ*, no 15, p. 24.
- Healy, Patsy. 1992. «Planning through debate: the communicative turn in planning theory». *Town Planning Review*. vol. 63, no 2, p. 143-161.
- Hebbert, Michael. 2006. « Town planning versus urbanismo ». *Planning perspectives*. vol. 21, p. 233-251.
- Hobson, Edward. 2004. *Conservation and Planning*. London : Spon Press.
- Iamandi, Cristina. 1994. « La théorie de la restauration de Cesare Brandi, validité et limites pour la restauration des monuments historiques ». Mémoire de maîtrise. Université Laval, Québec.
- Iamandi, Cristina. 1996. « Les chartes d'Athènes de 1931 et 1933 ». *Manuscrit de l'auteure à paraître dans Conservation and Management of Archaeological Sites*, no octobre 1996.
- Jacobs, Allan, et Donald Appleyard. 1996. « Toward an Urban Design Manifesto ». In *The City Reader*, Richard LeGates, p. 164-175. New York : Routledge.
- Jacobs, Jane. 1961 [1996]. « The Death and Life of Great American Cities ». In *Readings in Planning Theory*, Scott Campbell et Susan S. Fainstein, p. 103-120. Cambridge, Mass. : Blackwell Publishers.
- Jokiletho, Jukka. 1986 [2005]. «A History of Architectural Conservation: The Contribution of English, French, German and Italian Thought towards an International Approach to the Conservation of Cultural Property». York, Institute of Advanced Architectural studies, The University of York, England.
- Kaiser, E.J., et D.R. Godschalk. 1995. «Twentieth century land use planning - A stalwart family tree». *Journal of the American Planning Association*. vol. 61, no 3, p. 365-385.
- Kent, T.J. 1964. *The Urban General Plan*. San Francisco : Chandler Publishing Company.

- Krieger, Alex. 2006. « Where and How Does Urban Design Happen? ». *Harvard Design Magazine*. vol. 24, p. 64-71.
- Lacaze, Jean-Paul. 1979. *Introduction à la planification urbaine : Imprécis d'urbanisme à la française*. Paris : Éditions du Moniteur.
- Laplantine, François. 1996. *La Description ethnographique*. Coll. « 128. Sciences sociales ». Paris: Nathan.
- Larochelle, Pierre, et Cristina Lamandi. 1999. « Milieux bâtis et identité culturelle ». *USEK*, no 2, p. 12-17.
- Laurent, Xavier. 2003. *Grandeur et misère du patrimoine: d'André Malraux à Jacques Duhamel, travaux et documents*. Paris : Comité d'histoire du Ministère de la culture.
- Laurent, Antoine. 2005. « Rapport de recherche bibliographique : Aspects théoriques de la restauration du patrimoine ». Master en Sciences de l'Information et des Bibliothèques, option : « ingénierie documentaire », École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, Université de Lyon.
- Lebrun, François. 1987. *L'Europe et le monde, XVIe, XVIIe, XVIIIe siècle*. Paris : Armand Collin Éditeur.
- Le Couëdic, Daniel. 1999. *Le résistant arrachement au passé*. Québec : Éditions Notabene/CEFAN.
- Levy, Albert. 1992. *La qualité de la forme urbaine, problématique et enjeux*. Paris, Rapport pour le ministère de l'Équipement, du Logement et des Transports, Secrétariat Permanent du Plan Urbain.
- Levy, Albert. 1995. *Contribution au projet urbain : composition et instruments d'urbanisme*. Paris : Laboratoire Théorie des Mutations Urbaines, Institut Français d'Urbanisme - Université PARIS VIII.
- Lewis, Paul. 2004. « Les pratiques d'urbanisme au Québec 1961-2001 : continuité ou renouvellement ? ». In *L'institut d'urbanisme 1961-1962-2001-2002, Un urbanisme ouvert sur le monde*, Gérard Beaudet (dir.). Montréal : Éditions Trames.
- Logan, T.H. 1976. « The Americanization of zoning ». *Journal of the American Institute of Planners*. vol. 42, no 4.
- Lowenthal, David. 2004. « The Heritage Crusade and Its Contradictions ». In *Giving preservation a history: histories of historic preservation in the United States*, Max Page et Randall Mason (dir.), p. 19-44. New York : Routledge.
- Loyer, François. 2000. « Patrimoine urbain ». In *La ville et l'urbain : l'état des savoirs*, Thierry Paquot, Michel Lussault et Sophie Body-Gendrot (dir.), p. 301-311. Paris : Éditions la découverte.
- Lynch, Kevin. 1972. *What Time is this Place?* Cambridge : MIT Press.

- M'Bala, José. 2001. « Prévenir l'exurbanisation : le Plan Gréber de 1950 pour Montréal ». *Revue d'histoire urbaine*. vol. 29, no 2, p. 62-70.
- Magnaghi, Alberto. 2003. *Le projet local*. Sprimont, Belgique : Éditions Pierre Mardaga.
- Marsan, Jean-Claude. 1990. « La conservation du patrimoine urbain ». In *Les chemins de la mémoire. Tome 2 - L'Ouest du Québec*, p. pages ? Québec : Les publications du Québec.
- Martin, Paul-Louis. 1990. « La conservation du patrimoine culturel : origines et évolution ». In *Les chemins de la mémoire Tome I*, Paul-Louis Martin et Jean Lavoie (dir.), p. 1-18. Québec : Les publications du Québec.
- Marzot, Nicola. 2002. « The study of urban form in Italy ». *Urban Morphology*. vol. 6, no 2, p. 59-73.
- Mason. 2004. *Giving preservation a history: histories of historic preservation in the United States*, edited by Max Page and Randall Mason. New York : Routledge.
- Mercier, Guy. 2001. « The Useful Ambiguity of Urban Heritage ». *Journal of the Society for the Study of Architecture in Canada*. vol. 26, no 3-4, p. 37-44.
- Merlin, Pierre, et Françoise Choay. 1988 [2005]. *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Mohen, Jean-Pierre. 1999. *Les sciences du patrimoine : identifier, conserver, restaurer*. Paris : O. Jacob.
- Mumford, Lewis. 1934 [1963]. *Technics and Civilisation*. New York : Harcourt, Brace & World.
- Nora, Pierre. 1984 [2002]. In *Un cadre de référence pour la gestion des arrondissements historiques*, p. 69. Québec : Commission des biens culturels du Québec.
- Nora, Pierre. 1986. *Les lieux de mémoire tome 2 : La Nation*. Paris : Gallimard.
- Norberg-Schulz, Christian. 1981. *Genius loci : paysage, ambiance, architecture*. Bruxelles : P. Mardaga.
- Panerai, Philippe, Jean Castex et Jean-Charles Depaule. 1977. *Formes urbaines de l'îlot à la barre*. Paris : Bordas.
- Panerai, Philippe, Marcelle Demorgon et Jean-Charles Depaule. 1999. *Analyse urbaine*. Marseille : Parenthèses.
- Panerai, Philippe, Jean-Charles Depaule, Marcelle Demorgon et Michel Veyrenche. 1980. *Éléments d'analyse urbaine*. Bruxelles : AAM Éditions.
- Panerai, Philippe, et David Mangin. 2005 [1999]. *Le projet urbain*. Marseille : Parenthèses.
- Paquot, Thierry, Michel Lussault et Sophie Body-Gendrot (dir.). 2000. *La ville et l'urbain : l'état des savoirs*. Paris : Éditions la découverte.

- Parker, John A. 1950. *Planning Education in Canada: Problems and Prospects*. Ottawa : Central Mortgage and Housing Corporation.
- Pilette, Danielle. 1986. *L'urbanisme au Québec : organisation, législation et perspectives politiques*. Montréal : Les éditions AGENCE D'ARC INC.
- Pinol, Jean-Luc. 2006. « Alice Ingold, Négociateur la ville: Projet urbain, société et fascisme à Milan ». In *Journal of Modern History*, Book review, p. 228-230. Chicago: University of Chicago Press.
- Pinson, Daniel. 1993. *Usage et architecture*. Paris : L'Harmattan.
- Poullaouec-Gonidec, Philippe, Gérald Domon et Sylvain Paquette. 2005. « Le paysage, un concept en débat ». In *Paysages en perspective*, Philippe Poullaouec-Gonidec, Gérald Domon et Sylvain Paquette (dir.), p. 19-43. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Proulx, Marc-Urbain. 2008. « 40 ans de planification territoriale au Québec. » *Renouveler l'aménagement et l'urbanisme : planification territoriale, débat public et développement durable*. Mario Gauthier, Michel Grapiery et Marie-Odile Trépanier (dir.). p : 23-54. Montréal : Les presses de l'Université de Montréal.
- Ragon, Michel. 1986. *Histoire mondiale de l'architecture et de l'urbanisme modernes*. Coll. « Points, no 231, 232, 233 ». Tournai : Casterman.
- Riegl, Aloïs. 1903 [2003]. *Le culte moderne des monuments, sa nature, son origine*. Paris : École d'architecture Paris-Villemin.
- Roger, Alain. 1994. « Histoire d'une passion théorique ou comment on devient un Raboliot du paysage ». In *Cinq propositions pour une théorie du paysage*, Augustin Berque (dir.), p. 109-123. Paris : Éditions Champ Vallon.
- Rossi, Aldo. 1966 [2001]. *L'architecture de la ville*. Paris : InFolio éditions.
- Rouvillois, Frédéric. 1998. *L'utopie, textes choisis et présentés par Frédéric Rouvillois*. Paris : Garnier-Flammarion.
- Rowe, Colin, et Fred Koetter. 1978. *Collage city*. Cambridge, Mass. : MIT Press.
- Ruskin, John. 1842 [1916]. *Les sept lampes de l'architecture*. Paris : Librairie Renouard, H. Laurens Éditeur.
- Rybczynski, Witold. 1995. *City life: urban expectations in a new world*. Toronto : Harper Collins Publishers.
- Secchi, Bernardo. 2000 [2006]. *Première leçon d'urbanisme*. Marseille : Parenthèses.
- Sieverts, Thomas. 2004. *Entre-ville : Une lecture de la Zwischenstadt*. Marseille : Parenthèses.
- Sitte, Camillo. 1889 [1980]. *L'art de bâtir les villes, l'urbanisme selon ses fondements artistiques*. Daniel Wieczorek. Paris : Éditions l'Équerre.

- Sokoloff, Béatrice. 1988. « Interventions urbanistiques : le retour de l'espace ». *Cahiers de recherche sociologique*. vol. 6, no 2, p. 131-146.
- Sokoloff, Béatrice. 1999. *Barcelone ou comment refaire une ville*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- Stein, David Lewis. 1994. « La commission de conservation ». *Plan Canada*. vol. Édition spéciale 1919-1994, p. 55-57.
- Stein, David Lewis. 1994. « Thomas Adams, 1871-1940 ». *Plan Canada*. vol. Édition spéciale 1919-1994, p. 14-15.
- Stovel, Herb. 1990. *La conservation du patrimoine : recueil de chartes et autres guides*. Québec : Colloque international des villes du patrimoine mondial.
- Sutcliffe, Anthony. 1980. « *The Rise of Modern Urban Planning, 1800-1914* ». In *International Conference on the History of Urban and Regional Planning (1re: 1977: Londres, Angleterre)*: St. Martin's Press.
- Sutcliffe, Anthony. 1981. *British town planning: the formative years*. New York : St. Martin's Press.
- Sutcliffe, Anthony. 1981 a. *Towards the Planned City: Germany, Britain, the United States and France, 1780-1914*. Oxford : Blackwell.
- Sutcliffe, Anthony. 1994. « Naissance d'une discipline ». In *La ville, art et architecture en Europe, 1870-1993*, Jean Dethier et Alain Guiheux (dir.). Paris : Centre Georges Pompidou.
- Tomas, François. 1998. « Vers une nouvelle culture de l'aménagement des villes ». In *Projet urbain : ménager les gens, aménager la ville*, Jean-Yves Toussaint, p. 15-34. Sprimont, Belgique : P. Mardaga.
- Todorov, Tzvetan. 1995. *Les abus de la mémoire*. Paris : Arléa.
- Tsiomis, Yannis. 1995. « La charte d'Athènes : Atopia ou Utopia ». *Urbanisme*, no 282, p. 62-65.
- Tzonis, Alexander. 1998. «The predicaments of architecture: Narcissism and humanism in contemporary architecture in criticism and the growth of knowledge». Cambridge, School of Design, Harvard University.
- Unwin, Raymond. 1981 [1909]. *L'étude pratique des plans de villes : introduction à l'art de dessiner les plans d'aménagement et d'extension [Town Planning in Practice]*. Mise au point par Léon Jaussely William Mooser. Paris : L'Équerre.
- Voldman, D. , Claude, V. 2007. « Éditorial ». *Espaces et sociétés*. no 3, p. 9-11.
- Venturini, E.J. 1990. « La ville par projet ou le fragment urbain comme projet ». *Trames*. vol. 3, no 1, p. 24-32.

- Vernez-Moudon, Anne. 1994. «Getting to Know the Built Landscape: Typomorphology». In *Ordering Space, Types in Architecture and Design*, Lynda Schneekloth et Karen A. Franck, p. 342. New York : Van Nostrand Reinhold.
- Viganò, Paula. 1998. « Urbanisme et territoire de 1945 à aujourd'hui : le cas italien ». *DISP*, no 132, p. 10-15.
- Whiteman, J. 1988. « Morphologie ou composition urbaine ». In *Morphologie urbaine et parcellaire*, Ernesto d'Alfonso et Françoise Choay Pierre Merlin, p. 117-119. Saint-Denis : Presses universitaires de Vincennes.
- Wieczorek, Daniel. 1982. *Camillo Sitte et les débuts de l'urbanisme moderne*. Bruxelles : P. Mardaga.
- Wolfe, Jeanne M. 1994. « Retour sur le passé : un survol historique de l'urbanisme canadien ». *Plan Canada*. vol. Édition spéciale 1919-1994, p. 12-34.
- Zucconi, Guido. 1995. « La politique d'une science oubliée : l'archéologie urbaine en Italie, 1880-1920 ». *Genèses*. vol. 19, no 1, p. 83-107.

Publications gouvernementales et non gouvernementales

- BEEFP. 1996. *Code de pratique du Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine*. Ottawa : Patrimoine Canadien / Parc Canada.
- Commission des Biens Culturels du Québec. 2002. *Un cadre de référence pour la gestion des arrondissements historiques*. Québec : Commission des Biens Culturels du Québec.
- Commission des Biens Culturels du Québec. 2004. *La gestion par les valeurs : exploration d'un modèle*. Québec : Commission des Biens Culturels du Québec.
- Commission des Biens Culturels du Québec. 2005. *Étude de caractérisation de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal*. Québec : Commission des Biens Culturels du Québec.
- Conférence d'Athènes. 1931. *La charte d'Athènes pour la Restauration des Monuments Historiques*. (Athènes, 21-30 octobre 1931)
- Vie Congrès International d'Architecture moderne (CIAM). 1933. *La Charte d'Athènes de 1933*. (Athènes, 1931)
- Congress on the European Architectural Heritage. 1975. *La déclaration d'Amsterdam*. (Amsterdam, 21-25 octobre 1975)
- Groupe-conseil sur la politique du patrimoine culturel du Québec. 2000. *Notre patrimoine un présent du passé (Rapport Arpin)*. Québec: Ministère de la Culture et des Communications.

- ICOMOS. 1964. *Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites (Charte de Venise)*. Venise: IIe Congrès international des architectes et des techniciens des monuments historiques.
- ICOMOS. 1979. *Charte d'ICOMOS Australie pour la conservation des lieux et des biens patrimoniaux de valeur culturelle (Charte de Burra)*. (Burra, 19 août 1979)
- ICOMOS. 1994. *Document Nara sur l'authenticité*. (Nara, 6 novembre 1994)
- ICOMOS Australia. 1999. *Processus de la charte de Burra : Séquence d'analyse, de prises de décision et d'interventions*. Héritage Montréal (trad.) pour ICOMOS Canada et ICOMOS International.
- ICOMOS. 1985. *Charte sur la Sauvegarde des villes historiques*.
- Loi sur les biens culturels (L.R.Q, c. B-4)*. 8 juillet 1972. Québec : Éditeur officiel du Québec
- Loi française sur les secteurs sauvegardés (dite Loi Malraux) : Loi n° 62-903*. 4 août 1962. Loi complétant la législation sur la protection du patrimoine historique et esthétique de la France et tendant à faciliter la restauration immobilière. Paris : Journal officiel de la République Française.
- National Trust for Historic Preservation. 1976. *A Guide to Delineating Edges of Historic Districts*. Washington D.C. : The Preservation Press.
- UNESCO. 1972. *Convention pour la Protection du Patrimoine Mondial, Culturel et Naturel*. (Paris, 16 novembre 1972)
- UNESCO. 1976. *Recommandation concernant la sauvegarde des ensembles historiques ou traditionnels et leur rôle dans la vie contemporaine (Recommandation de Nairobi)*. (Nairobi, 26 novembre 1976)
- UNESCO. 1984. «Méthode d'analyse morphologique des tissus urbains traditionnels», *Études et Documents sur le patrimoine culturel (CLT-84/WS/13)*.

ANNEXE 1

Extrait du Site du Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine
Glossaire de la Loi sur les biens culturels⁷⁵

Aire de protection : une aire entourant un monument historique classé dont le périmètre est déterminé par la ministre responsable afin de préserver l'environnement harmonieux mettant en valeur l'immeuble.

Arrondissement historique : un territoire désigné comme tel par le gouvernement en raison de la concentration de monuments ou de sites historiques qu'on y trouve.

Arrondissement naturel : un territoire désigné comme tel par le gouvernement en raison de l'intérêt esthétique, légendaire ou pittoresque que présente son harmonie naturelle.

Bien archéologique : tout bien témoignant de l'occupation humaine préhistorique ou historique.

Bien culturel : une œuvre d'art, un bien historique, un monument ou un site historique, un bien ou un site archéologique, une œuvre cinématographique, audiovisuelle, photographique, radiophonique ou télévisuelle.

Bien historique : tout manuscrit, imprimé, document audiovisuel ou objet façonné dont la conservation présente un intérêt historique, à l'exclusion d'un immeuble.

Monument historique : un immeuble qui présente un intérêt historique par son utilisation ou son architecture.

Œuvre d'art : un bien meuble ou immeuble dont la conservation présente un intérêt public d'un point de vue esthétique.

Site archéologique : un lieu où se trouvent des biens archéologiques.

Site historique : un lieu où se sont déroulés des événements ayant marqué l'histoire du Québec ou une aire renfermant des biens ou des monuments historiques.

Site du patrimoine : un lieu où se trouvent des biens culturels immobiliers et dans lequel le paysage architectural présente un intérêt d'ordre esthétique ou historique.

⁷⁵ Source : <http://www.mcccf.gouv.qc.ca/index.php?id=3113>